

Prévisions atmosphériques

Ensoleillé et chaud, aujourd'hui et demain.

(Voir détails en page 2)

★★★

83e ANNEE — No 106

QUEBEC, VENDREDI 1er MAI 1964

PRIX CINQ CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées 27 à 31	Mois croisés 33
A. Québec en 14	Pages fem. 7 à 9
Bandes illustrées 32	Patrons 2 et 19
Bridge 10	Service des signaux 2
Déces 33	Spectacles 14
Finance 11 à 13	Sport 22 à 25
Horoscope 6	Television 26

LE SOLEIL

Est-ce une industrie de \$250 millions?

Par Normand GIRARD

Le cabinet provincial s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence du premier ministre, M. Jean Lesage, immédiatement après l'ajournement de la Chambre, ce midi.

Les 21 ministres membres du conseil exécutif du Québec sont entrés dans la chambre du Conseil à 12 h 40.

M. Lesage devait les mettre au courant de la communication "importante" qu'il doit faire à quatre heures, cet après-midi.

Jusqu'à ce moment-là, seulement cinq personnes dans le gouvernement connaissaient la nature de cette communication.

Un membre du cabinet a révélé juste avant de rejoindre ses collègues que si ses informations étaient exactes la nouvelle aurait trait à l'établissement d'une nouvelle industrie.

Il pourrait s'agir d'un projet d'industrie lourde de \$250 à \$300 millions.

Le premier ministre a laissé entendre, hier, que la nouvelle serait importante et d'envergure nationale. Selon lui, la portée de la communication n'aurait aucun caractère politique.



A Ottawa

avec Amédée Gaudreault

P. Martin & Cie tiennent bon

Ottawa. — Le Canada a apparemment convaincu hier les Etats-Unis de ne pas faire preuve d'intransigeance économique envers notre pays, un voisin commode et un fameux... client.

C'est du moins ce que laissent deviner le charabia protocolaire d'un communiqué émis à l'issue d'une session de deux jours du comité ministériel canado-américain sur les questions commerciales et économiques et une conférence de presse au cours de laquelle MM. Dillon (Trésor), Martin et Gordon ont laissé filtrer quelques explications elles-mêmes alambiquées comme... il se doit en pareilles circonstances.

Il y avait trois points névralgiques et on s'est séparé sur les conclusions suivantes:

1— Le problème du déficit de la balance des paiements internationaux du Canada a été "entièrement compris pour la première fois" par les Américains, a expliqué M. Walter Gordon. (Ce qui permet d'espérer de la... compréhension de la part de Washington quand le bill Kennedy sur les capitaux américains à l'étranger franchira ses étapes définitives au Congrès).

2— Les Américains ont moins bien... compris le programme Drury concernant la production des pièces d'automobiles au Canada liée à une formule de réciprocité tarifaire, mais le Canada a produit des statistiques démontrant que le programme a "donné jusqu'ici des avantages dans les deux sens" et il a exprimé sa détermination de poursuivre cette politique.

(Suite à la page 10, 1ère col.)

M. Lapalme, mécontent de la présence de Hurons à Tours

L'hon. Georges-Emile Lapalme a expliqué en Chambre, ce matin, qu'il a refusé de se rendre à l'inauguration de la foire de Tours, en France, en signe de protestation contre l'initiative des organisateurs qui y ont invité des Indiens hurons de la réserve de l'Ancienne Lorette et une ménagerie pour y représenter le Québec.

Le ministre des Affaires culturelles a précisé que le séjour des Indiens n'est en aucune façon subventionné par le ministère qu'il dirige, puisque c'est la troupe folklorique les Feux Follets qui a été déléguée par la province pour représenter le Québec.

M. Lapalme a dit que les or-

(Suite à la page 2, 5e col.)

Enquête sur une lotion pour la peau

Baltimore, (PA) La saisie, jeudi, par le gouvernement américain, de 39 boîtes de lotion pour la peau, fabriquée par la firme Helen Curtis, a été qualifiée de "politicienne" par le président de la compagnie, Willard Gidwitz.

Le Dr L. I. Puzsley, chef adjoint de l'Administration fédérale des aliments et des médicaments, a déclaré que cette lotion pour la peau est en vente au Canada et qu'une enquête a été entreprise.

Aucune saisie de ce produit de la firme Helen Curtis n'a cependant encore été faite au Canada.

Dans la cause qu'il est à l'instigation de la compagnie Helen Curtis, le gouvernement américain dit que les qualités attribuées à la lotion et inscrites sur l'étiquette du produit sont exagérées. De plus, selon le gouvernement, la lotion n'est pas (Suite à la page 2, 4e col.)

Code du Travail 18 amendements Syndicats satisfaits

Par Normand GIRARD

Le gouvernement du Québec a rendu public par l'entremise du premier ministre Jean Lesage, hier après-midi, les 18 amendements qui ont été apportés par le Conseil des ministres au bill 54 ou projet de Code du Travail.

On espère que le projet initial ainsi modifié de fond en comble constituera la pierre angulaire d'un Code qui deviendra éventuellement, à l'instar de la Grande Charte de l'Education, la Grande Charte du Travail. En effet, la Loi s'appliquera aux membres des corporations professionnelles, domestiques et employés de firme.

Tel qu'on l'avait prévu, toute la philosophie du projet de loi se trouve modifiée puisque les renvois directs au Code civil disparaissent. Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a précisé que les amendements apportés répondent aux observations faites au gouvernement par les deux grandes centrales syndicales.

Aucun amendement majeur suggéré par la CSN et la FTQ, a-t-il dit, n'a été refusé ou rejeté.

Autres nouvelles en page 3

par le gouvernement. Il a exprimé l'espoir que le "nouveau" projet de loi salidera les principaux intérêts.

M. Fortin a en outre fait remarquer que le gouvernement n'a pas la prétention de présenter un Code complet puisqu'il ne s'agit, de fait, que de sept lois. Il a expliqué que le mot "Code" est un titre de référence qui ne recevra sa pleine signification que lorsque l'ouvrage sera terminé.

LES AMENDEMENTS

Les amendements apportés au projet de loi ne touchent pas la partie du bill qui a été renvoyée au comité spécial des relations du travail dans les services publics.

Il est évident que l'on doit attendre le rapport de ce comité avant de préparer les modifications à cette partie du bill. On ne doit donc pas se figurer que le gouvernement entend laisser tels quels les articles en crochets; ces articles sont en suspens.

FTQ: Grande victoire du syndicalisme

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré que "les modifications apportées par le gouvernement provincial au bill 54 constituent une grande victoire pour le syndicalisme tout entier et une contribution importante à l'élaboration d'un véritable Code du Travail dans le Québec".

Le président de la FTQ a toutefois tenu à souligner qu'il demandait ses commentaires spontanés sur la foi de rapports de presse et que sa centrale se réservait de publier une analyse plus complète de la dernière version du bill 54 quand elle en posséderait le texte officiel.

"Cependant, de poursuivre M. Provost, il semble d'ores et déjà, assure que le projet de loi nous sera beaucoup plus acceptable, du moins en ce qui a trait au secteur privé du seul fait qu'il semble reconnaître à tous les travailleurs les droits d'association et d'affiliation; et qu'il établit une distinction très nette, avec la radiation des articles 54, 57, entre les notions de droit du travail et de droit civil."

Le porte-parole de la FTQ a ajouté que la disparition de l'article 94 qui, selon les syndicalistes, rendait à peu près illusoire le recours à la grève constitue une autre amélioration importante au bill 54. "Il en est de même, dit-il, de la création d'un quatrième banc à la future Commission des Relations de travail."

M. Provost a déclaré que "si les travailleurs du Québec peuvent se rejouer particulièrement" (Suite à la page 2, 1ère col.)

Le premier amendement proposé consiste à retrancher de la définition de "salarié" l'exclusion des membres des corporations (Suite à la page 2, 1ère col.)

Faits saillants

La loi s'applique à tous les travailleurs, même aux membres des corporations professionnelles, aux domestiques et aux employés de ferme.

Les membres des corporations professionnelles devront former des associations exclusivement composées de personnes de la profession pour obtenir l'accréditation.

La convention collective est accessible à tous les salariés.

Tous les renvois directs au Code civil disparaissent.

Les articles 54 et 57 sont retranchés.

Les transports routiers font partie des services publics s'ils détiennent un permis de la Régie des transports.

Les entreprises minières doivent admettre sur les propriétés où logent leurs salariés les représentants syndicaux.

Les employés de ferme pourront obtenir l'accréditation s'ils sont au moins trois à travailler pour un même employeur.

Le vote au scrutin secret disparaît comme condition nécessaire à l'exercice du droit de grève.

Le nombre des membres de la Commission des relations de travail est porté à 13 pour constituer quatre bancs permanents.

Dans les litiges intersyndicaux les commissaires représentant les parties siègent, mais ne votent pas.

Toutes les décisions de la Commission doivent être motivées.

CSN: On évite de nombreuses contestations

Le secrétaire de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a exprimé sa satisfaction, hier soir, de constater que le gouvernement Lesage a tenu compte des principales revendications de la CSN en ce qui concerne les amendements apportés au bill 54.

M. Pepin dit, dans un communiqué de presse remis aux journalistes, qu'il a pris connaissance sommairement de ces amendements et que son mouvement se rejouit particulièrement "que (Suite à la page 2, 6e col.)



DEFILE DU 1er MAI — Des milliers de militaires et de travailleurs ont défilé dans la place Rouge de Moscou, à l'occasion du premier mai. Le premier ministre Nikita Khrouchtchev avait comme invité d'honneur le président de l'Algérie, Ben Bella.

Les Soviétiques ont montré une nouvelle fusée aérospatiale dans le défilé, que Ben Bella et Khrouchtchev saluent. (Téléphoto PA)

Khrouchtchev

Ne touchez pas à Cuba!

MOSCOU (Reuter-PA) — Le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev a averti les Etats-Unis que les menaces à Cuba et les intrusions aériennes américaines au-dessus de Cuba "peuvent avoir des conséquences désastreuses."

Un tonnerre d'applaudissements s'est répété sur la Place quand le premier ministre, M. Khrouchtchev, à la tête des dirigeants du parti communiste soviétique, et des membres du gouvernement, est apparu, ayant à ses côtés, le président Ben Bella, d'Algérie, sur la tribune installée au-dessus du Mausolée Lénine, d'où ils ont assisté au traditionnel défilé.

En dépit de la pluie, la foule a commencé à se masser le long des rues, tôt ce matin. Toutefois, la pluie a cessé peu avant le défilé.

Le maréchal Rodion Malinovsky, ministre de la Défense, de-

but dans une voiture découverte à inspecter les troupes alignées sur la Place et dans les rues avoisinantes. Il a ensuite gagné la tribune du Mausolée d'où il a prononcé ses discours traditionnels.

On ne pouvait toutefois apercevoir grand-chose de ces fusées, car elles étaient placées dans une espèce d'étui immense, monté sur des remorques à huit roues.

L'Union soviétique a présenté aujourd'hui au public une nouvelle fusée de la taille d'un immeuble de trois étages, au cours du traditionnel défilé du 1er mai sur la Place Rouge.

On ne pouvait toutefois apercevoir grand-chose de ces fusées, car elles étaient placées dans une espèce d'étui immense, monté sur des remorques à huit roues.

Les valeurs spéculatives ont fluctué en tous sens. Par exemple, Cusco a monté de 3 cents à 15 tandis que PCE Explorations perdait 1 cent à 61 et San Antonio 4 cents à 33. A Montréal,

Dominion Steel a attiré l'attention avec un bond de \$1.50 à \$17.00. De son côté, le Canadien Pacifique a atteint un nouveau (Suite à la page 2, 5e col.)

Le parti communiste, son comité central léniniste, fidèles à leurs devoirs internationaux, continueront, de concert avec les autres partis frères, à lutter pour la pureté du marxisme-léninisme, pour l'unité et la solidarité de tous les pays de la communauté socialiste et du mouvement mondial des communistes et des travailleurs."

Au nom du peuple soviétique, (Suite à la page 2, 3e col.)

COEXISTENCE PACIFIQUE

Il a déclaré que, guidé par une politique de coexistence pacifique, le gouvernement soviétique a tout fait pour amener une détente internationale et empêcher les puissances impérialistes de déclencher une autre guerre mondiale.

Il a ajouté que le gouvernement soviétique avait réduit, cet-

Procédures "accélérées"

par Clément TRUDEL

Les deux principaux témoins entendus ce matin à l'enquête Sylvestre ont été le policier Gérard Marois et M. Jean-Luc Lacroix. L'un est venu expliquer qu'on lui avait demandé de rédiger deux plaintes distinctes contre Georges Morneau; par la suite, l'une de ces plaintes a été annulée tandis que quelqu'un biffa "conduite" d'un véhicule avec facultés affaiblies et l'on retrouve maintenant dans le dossier une condamnation pour "garde" d'un véhicule avec facultés affaiblies.

Quant à M. Lacroix, il a relaté les circonstances de son arrestation pour "ivresse au volant et avoir causé un accident" et laissé entendre que ses téléphones

au maire Hamel et à deux échevins ont pu servir à accélérer les procédures; "cela prit à peine deux minutes, le lundi; le piédestal coupable à une accusation de conduite dangereuse et payai l'arrestation imposée par le juge Rodolphe DeBlais". Le témoin Lacroix affirme également avoir apporté au maire une "cargaison" de contraventions, au-delà d'une certaine somme, et n'en avoir jamais entendu parler par la suite: "J'ai très rarement payé de billets."

Les commissaires... et les autres, ont pu se déridier un peu lorsqu'un témoin en verra adressé au juge Sylvestre cette remarque, en quittant la salle: "J'espère qu'il ne surviendra pas autre chose". "Je vous le sou-

Hal Banks est jugé coupable

Montréal (UPI) — L'ancien président du Syndicat des gens de mer, Hal Banks, a été reconnu coupable aujourd'hui d'avoir conspiré en vue de commettre des voies de fait graves sur le chef d'un autre syndicat.

Le juge Claude Wagner a déclaré qu'il fixerait la sentence de Banks mardi prochain. Banks est passible de 14 ans de pénitencier.

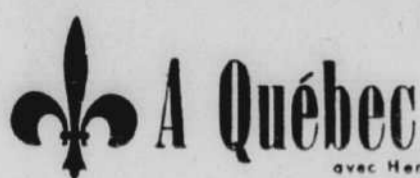
L'Ontario enquêtera sur les libertés civiles et les droits des citoyens

Toronto, (UPI) — Le premier ministre John Robarts a annoncé aujourd'hui la formation d'une commission royale d'enquête sur les libertés civiles et les droits des citoyens de l'Ontario.

La commission est composée d'un seul membre, qui est le juge James Chalmers McRuer.

Le premier ministre ontarien a décidé de faire enquête sur les libertés civiles à la suite d'une controverse qui a provoqué la chute du procureur général Fred Cass.

L'UN n'a pas investi lorsque les taux étaient bas (Laporte)



Généraliser la taxe de vente à 6% est logique

La démocratie bien appliquée exige que tous les citoyens soient égaux devant la loi et qu'ils versent leur juste part des impôts que les gouvernements doivent imposer pour payer les multiples services que les électeurs réclament dans le domaine économique comme dans le domaine social.

La décision du gouvernement de Québec de généraliser la taxe de vente à six pour cent dans toutes les municipalités du Québec est une application logique du principe énoncé plus haut et, tout paradoxal que cela paraisse, le trésor provincial s'enrichira d'environ \$53 millions tout en permettant une distribution plus généreuse du produit de cet impôt sur les ventes au détail.

Il appartenait au ministre du Revenu, M. Eric Kierans, d'expliquer aux députés et à la population, le fonctionnement compliqué d'une généralisation d'impôts qui rapporterait plus à l'Etat et aux administrés, source des revenus créés par cette taxe.

Comment le gouvernement a-t-il réussi ce que l'Opposition, par la voix de Me Daniel Johnson, a qualifié de tour de passe-passe, à la manière d'Houdini.

"Tout simplement, a dit M. Kierans, en escomptant la croissance économique du Québec sous l'influence de l'augmentation démographique normale et des besoins qui en découlent, en tenant bien fermées toutes les portes par où se faisait l'évasion fiscale, et, surtout, en surveillant la perception de cet impôt afin que le produit entier des taxes payées par les citoyens serve à promouvoir l'intérêt public au lieu de rester partiellement dans les coffres des percepteurs de cet impôt."

Cette évasion fiscale coûtait chaque année plus de \$20 millions au gouvernement et aux citoyens ainsi privés d'un apport important. On la pratiquait d'un bout à l'autre de la province de Québec en allant acheter des marchandises dans des municipalités où la taxe était moindre ou n'existait pas. Lorsque la marchandise était trop volumineuse, elle était expédiée à un ami dans une municipalité voisine où il n'y avait pas d'impôt sur la vente au détail et l'on fraudait ainsi ses concitoyens qui observaient la loi en ne cherchant pas à la contourner.

On croyait généralement que les cultivateurs seraient desservis par la généralisation de la taxe de vente, surtout dans les petites municipalités rurales où elle n'existait pas encore.

M. Kierans a cité des chiffres pour démontrer que tel n'est pas le cas. Dans le district de Québec, Sainte-Germaine-du-lac-Étchemin ne payait pas de taxe de vente en 1963-64 et n'obtenait aucun revenu de cette source. En 1964-65, son conseil municipal recevra \$31,000 de la taxe de vente. La même situation se présente à Sainte-Rosalie, dans le comté de Bagot représenté par Me Daniel Johnson. Selon M. Kierans, cette municipalité qui ne recevait rien de la taxe de vente en 1963-64 retirera de cette année \$27,300. Matane retirera \$154,300 comparativement à \$122,000 l'an dernier.

En somme, selon M. Kierans, un revenu de \$7,400,000 sera perçu dans les municipalités qui n'avaient pas d'impôt sur les ventes au détail. Le reste des \$53 millions proviendra des mesures prises par le gouvernement pour bloquer les voies d'évasion et pour obtenir que tout le produit de la taxe soit versé au trésor de la province.

On ne doit pas perdre de vue que le minimum de \$2.50 par tête de population garanti par le gouvernement assure aux municipalités rurales des revenus intéressants, surtout celles qui ne percevaient pas jusqu'ici cet impôt sur la vente au détail. Il n'y a pas de double taxation mais le gouvernement entend bien que toutes les taxes imposées rendent bien tout ce qu'on attend d'elles. M. Kierans est chargé de ce devoir. Ceux qui seraient tentés encore de percevoir les taxes pour leur propre compte feraient bien de s'en souvenir et d'agir en conséquence.

L'Union Nationale a été coupable de ne pas avoir suffisamment développé la province et de n'avoir pas profité des années où le taux d'intérêt était infiniment plus bas qu'actuellement pour investir dans le développement de la province.

En ce qui concerne le gouvernement actuel, il est conscient de sa politique fiscale. "Nous sommes prêts à la défendre devant l'opinion publique. Nous savons que les ci-

Le ministre Pierre Laporte donnait en Chambre la réplique au chef de l'Opposition sur son discours en réponse au discours du budget de M. Lesage.

Dans un discours d'une heure, il a passé en revue les revenus et les dépenses de la province, la dette, l'activité économique et le chômage et les relations fiscales fédérales-provinciales.

M. Laporte a d'abord qualifié l'édition 1964 du discours de M. Johnson comme des lamentations annuelles. Ça revient comme les feuilles à l'automne, les cornelles au printemps...

—Et les taxes, a rétorqué M. Johnson.

Au chapitre des dépenses, M. Laporte a dit que le budget de M. Johnson pour 1964-65, qui a été déposé le 21 janvier, est un budget de vente de papier, c'est-à-dire qu'il n'est pas basé sur la réalité. L'augmentation est en grande partie le fruit de l'accroissement naturel de l'économie québécoise; elle reflète la santé économique de la province.

M. Laporte a dit que l'augmentation du budget du Québec et les dépenses du gouvernement sont normales si on les compare à la situation dans les autres provinces canadiennes, particu-

lièrement les plus importantes. Les dépenses brutes par tête ont été, en 1962, de \$146 en Nouvelle-Écosse, de \$149 au Manitoba, de \$158 au Nouveau-Brunswick, de \$161 au Québec, de \$118 en Ontario... La moyenne pour les dix provinces est de \$170.

Puis le ministre a expliqué les réalisations du gouvernement. Les contribuables ont donné plus au gouvernement et ils ont reçu plus.

Au sujet des taxes, M. Laporte a dit que le nouvel impôt ne coûtera pas \$25 millions mais \$7.5 millions à la province, parce qu'elle recueillera l'argent de ceux qui fraudaient la province. La province retirera \$45 millions de l'amélioration de l'administration, de la fermeture des voies d'évasion et du facteur normal de croissance.

Le ministre a mis en contradiction le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel, qui a déclaré dans "Cités et Villages", édition de janvier, que "la taxe de vente devrait être réservée au gouvernement du Québec et celui-ci devrait en distribuer le produit selon les besoins locaux."

"Nous nous sommes rendus au désir de M. Sorel et l'empresse de dénoncer ce que nous avons fait", a dit M. Laporte.

"Cela ne fera pas disparaître la prétention de l'UCC à l'effet

qu'il y a injustice entre ce que la classe agricole paie en impôts et ce que les autres citoyens paient, mais la proposition du gouvernement peut, dans un grand nombre de cas, faire disparaître l'impôt foncier complètement si la municipalité le veut."

La taxe municipale de vente généralisée est un placement économique de première qualité pour toutes les municipalités; c'est un dégrèvement général

Meunier propose l'érection de cinémas en plein air

Le député de Bourget à l'Assemblée législative, M. Jean Meunier (L.), a préconisé, hier soir, l'établissement de cinémas en plein air comme il en existe dans d'autres provinces.

Il a dit que la loi adoptée le 20 mars 1947 prohibant ce genre de cinéma (drive inn) devrait être révoquée et remplacée par une loi qui les permettrait.

Parlant durant le débat sur le discours du budget, M. Meunier a dit que ces cinémas seraient une source de revenus pour la province, créeraient 2,000 emplois et permettraient à ceux qui trouvent difficilement ou ne peuvent se payer des bonnes pour garder les enfants, de se procurer un plaisir qu'ils ne peuvent pas autrement.

En Ontario, les 91 cinémas en plein air rapportent \$300,000 en taxes et les restaurants ont un chiffre d'affaire de \$1.2 million qui donnent \$167,000 en revenus à l'Etat.

La Métropole a maintenant le contrôle financier de la CTM

Par Martial DASSYLVA

La ville de Montréal a obtenu, hier, du comité des bills privés de l'Assemblée législative du Québec, le contrôle financier de la Commission de transport de Montréal (CTM), en dépit des objections formulées par les représentants de 18 municipalités situées en banlieue de la métropole.

Toutes les dépenses prévues à un règlement d'emprunt, tous les contrats de plus de \$5,000, toutes les acquisitions de services techniques ou professionnels non prévus au budget régulier, tous les versements de crédits et de dépenses imprévues devront recevoir au préalable l'approbation du comité exécutif de la ville de Montréal. Le président de la CTM devra s'assurer de l'approbation du comité exécutif avant de procéder dans les matières ci-haut mentionnées. Cette approbation lui sera donnée par voie de résolution du comité exécutif.

D'autre part, le président de la CTM devra également recevoir, cette fois par voie de lettre écrite, l'approbation du comité exécutif de la Métropole dans les questions qui ont trait aux échelles de salaires des différents postes de la Commission et aux conventions collectives de travail avec les employés du même organisme.

OPPOSITION

Les représentants des 18 municipalités de la banlieue montrealaise, Mes François Aquin et Jacques Viau, tout en disant l'accord de leurs clients sur le principe même du projet de loi, c'est-à-dire le droit de regard sur les sommes considérables que Montréal investit dans le

transport, ont mis en doute la valeur de certaines modalités du bill.

Jusqu'ici, la ville de Montréal a investi près de \$180 millions pour la construction du métro et a déjà engagé sa caution pour une somme globale de \$79 millions dans le réseau actuel de transport en surface. Au surplus d'après la loi, la ville de Montréal est propriétaire de tous les biens mobiliers et immobiliers de la CTM. On sait que les autorités montrealaises ont l'intention de confier à la CTM l'exploitation du métro qui devrait être prêt à entrer en opération au cours de l'été de 1966.

Les municipalités de la banlieue ont tenté, sans succès, de soustraire les contrats de la CTM au contrôle du comité exécutif de Montréal, alléguant que certains contrats de services passés entre plusieurs villes de banlieue et la CTM, ne devraient pas être soumis au comité exécutif.

Les tentatives subséquentes faites par les procureurs des 18 municipalités de la banlieue montrealaise pour soustraire d'une manière quelconque les contrats de service de la CTM à l'approbation du comité exécutif de Montréal ont été vouées à l'échec. On a clairement laissé entendre aux municipalités que si elles ne peuvent pas ar-

river à des accords avec la CTM et la ville de Montréal, il leur reste toujours la possibilité d'organiser leur propre système de transport. On a apporté à ce sujet l'exemple des villes de Sainte-Foy et de Silery qui ont conclu des ententes particulières après un refus de la Québec Autobus d'étendre ses services à ces deux villes de la banlieue québécoise.

A la suite de représentations faites par Me Guy Desautels au nom de la Fraternité des employés de transports qui représente 3,000 employés de la CTM, le comité des bills privés a consenti à amender les clauses du projet de loi concernant les échelles de salaires et la convention collective.

REFUS

Par contre, la ville de Montréal s'est vu refuser le droit de regard qu'elle demandait sur les tarifs de transport de la CTM.

A l'heure actuelle, la Régie des services publics du Québec s'occupe de la qualité des services donnés par les compagnies de transport de même que des taux des billets.

Le comité des bills privés n'a pas voulu priver la Régie de ces attributions normales.

Le ministère de l'Éducation, en vigueur, officiellement, le 13

Le ministère de l'Éducation deviendra une réalité le mercredi, 13 mai.

Ce jour-là, dans l'avant-midi, le conseil des ministres adoptera un arrêté en conseil décrétant la mise en vi-

gueur de la loi instituant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'Éducation.

Puis le premier ministre Jean Lesage ira proposer au lieutenant-gouverneur Paul Comtois la nomination du

ministre. Il occupe le poste de directeur de la planification, MM. Jos-L. Page et J. S. Billings sont mentionnés comme sous-ministres associés.

Au Conseil supérieur de l'Éducation, l'actuel président de la Commission scolaire de Québec, est mentionné dans les milieux politiques pour occuper le poste de la présidence.

Il y a également 24 membres à nommer pour les comités catholiques et protestants. Ce Conseil supérieur, une sorte "dan-

tenne permanente", a des fonctions de liaisons entre le public et le gouvernement.

Ces nominations, dont 16 pour les catholiques, quatre pour les protestants et une de foi ni catholique ni protestante, sont faites en consultation avec les autorités religieuses. Elles ont été consultées mais les cadres ne seront pas complets au moment de l'assermentation du nouveau ministre.

La deuxième partie du rapport Parent est attendue dans quelques mois. Il traitera de l'engagement aux niveaux supérieurs.

ministre de l'Éducation. Ce sera sans doute, comme le prévoit les observateurs, l'actuel ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie.

Le nouveau ministre de l'Éducation sera assermenté le jour même ainsi que les sous-ministres du ministère.

Tableau comparatif des taxes perçues et à percevoir, tel que présenté par P. Dozois

Ce tableau présenté hier par le député unioniste de Montréal-Saint-Jacques, M. Paul Dozois, montre les montants des principales taxes perçues en 1959-60 et ceux qui le seront en 1964-65 :

	1959-60	1964-65
sur le capital des corporations	\$26,293,133	\$ 33,200,000
sur les profits des corporations	\$89,552,858	\$128,000,000
sur les ventes en détail	\$67,229,236	\$180,000,000
sur la gazoline	\$93,619,342	\$166,000,000
sur le revenu des particuliers	\$54,453,503	\$121,000,000
sur les successions	\$22,496,184	\$ 40,000,000
sur le tabac	\$19,061,130	\$ 27,500,000
sur les repas	\$ 6,429,455	\$13,500,000
sur les courses	\$ 4,952,507	\$ 9,250,000
sur les divertissements	\$ 2,132,651	\$ 2,550,000
licences et permis véhicules-autom.	\$37,986,278	\$ 54,500,000
AUTRES REVENUS :		
Régie des Alcools	\$46,789,541	\$ 65,472,800

Je suggère que ces tableaux soient photographiés au moyen de nos nouveaux appareils à la photogravure de façon à sauver du temps et de l'espace a dit M. Dozois. Ça ressort très bien. La preuve, les tableaux du discours du budget de Lesage, vendredi dernier.

Contradictions dans les témoignages de Mme Pétrie et du sergent A. Normandeau à l'enquête Brossard

MONTREAL (PC) — Les audiences de la Commission d'enquête sur l'affaire Coffin à Montréal ont pris fin hier sur les témoignages contradictoires de Mme Marion Pétrie, qui a veu pendant 17 ans avec le prospecteur gaspésien, et d'un policier qui l'a interrogée en 1953.

Le sergent Arthur Normandeau a déclaré que Marion Pétrie a d'abord refusé de répondre de crainte "que Coffin me tue s'il apprend que j'ai dit quelque chose".

Mme Pétrie a déclaré n'avoir jamais dit cela.

rogés très attentivement par le commissaire Brossard.

Mme Pétrie a déclaré avoir été soumise au test du détecteur de mensonge par le sergent Normandeau lors d'un très long interrogatoire.

Le policier a dit ne pas se

rappeler de cet épisode et a mis en question la description qu'a donnée Mme Pétrie de la machine à détecter les mensonges.

Le sergent a déclaré qu'il a reçu ordre de Québec d'interroger Mme Pétrie sur la destination de Coffin à son départ de Montréal.

susceptible de rendre un immense service à la classe agricole.

Quant aux relations entre Québec et Ottawa, le ministre des Affaires municipales a dit que le gouvernement n'ira pas permettre que Québec devienne un autre "Maillandville" dans la Con-

fédération. En deux conférences fiscales, le gouvernement actuel, avec sa politique d'autonomie positive, a gagné bien plus que l'Union Nationale et son refus global qui a duré 16 ans. La lutte fiscale comportait un risque calculé; la bataille n'est pas terminée. Avec le gouvernement actuel, elle est bien engagée.

Une maison avec terrasse pour la vie au grand air

Une maison-ranch de trois chambres à coucher, comprenant deux salles de bains, un vivoir, une salle à manger, une salle familiale, un garage attenant, un sous-sol à la grandeur et une buanderie, voilà le modèle J-78 de la série "La maison de la semaine", que nos lecteurs trouveront demain dans les pages de Construction-Embellissement-Jardinage.

Les esquisses des modèles de maisons de la série "La maison de la semaine" peuvent être obtenues, en adressant à votre journal Le Soleil le bon publié le samedi dans les pages de Construction - Embellissement - Jardinage.

La maison offre une surface de 1,890 pieds carrés, sans compter les 234 pieds carrés de la terrasse; ses dimensions hors tout sont de 62' de longueur sur 29' de largeur. Les lecteurs pourront d'abord étudier le plan de cette maison à l'aide des pages de Construction-Embellisse-

ment-Jardinage; puis, ils pourront se procurer une esquisse qui permettra à un entrepreneur de faire une estimation du coût de la construction.

Les esquisses des modèles de maisons de la série "La maison de la semaine" peuvent être obtenues, en adressant à votre journal Le Soleil le bon publié le samedi dans les pages de Construction - Embellissement - Jardinage.

A VENDRE -- LORETTEVILLE
Jolie maison de 28 x 25, 6 pièces,abri d'auto, Grand terrain 12,000 p.c. Quartier résidentiel. Libre immédiatement. Cause transfert.
842-2413 — 842-1316

ON DEMANDE
Jeune fille, travail général de bureau, avec diplôme. Expérience non requise. Écrire à C. P. 156, St-Sauveur, Québec. Attention: Bureau du personnel.

AUTO A VENDRE
Rambler américain '61 Bas millage, bon ordre. S'adresser: PRESBYTÈRE, STE-CLAIRE D'ASSISE.
523-2128

CORDES A LINGE
vente et installation service prompt
QUINCAILLERIE BERTRAND ENR.
1511, St-Jean — Téléphone: 523-2131

Inspecteur demandé
A plein temps ou à temps partiel. Faire application par écrit au "Comité paritaire de l'industrie du verre".
83, rue D'Auteuil, Québec

CUISINIER
demande
Pour restaurant Motel Neptune. S'adresser personnellement au Maître d'Hôtel: M. Michel.
tél.: 653-4941

COMMIS
demandée
avec expérience pour cosmétiques. Références exigées. Position à l'année. Rémunérer le jour à Mile M. Hault ou M. E. David, Junction de Silery.
310 St-Cyrille Ouest

AVOCATS
GERARD LEVESQUE, c.r.
LAURENT-F. BOLDUC
GASTON DESJARDINS
COMÉ BOUCHER
JEAN MIKO
1026, rue St-Jean Québec
TEL.: 529-0101

Dr Robert Noël
Optométriste
Examen de la vue Verres de contact
529-9841 Loc. 242

Docteur REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
Jour 9 h. a.m. à 5h.30 p.m.
Le samedi de 9h. à 12h.30
Le soir sur rendez-vous
• Examen de la vue
• Rééducation visuelle
• Choix de lunettes

SIMPSONS-SEARS
Place Fleur de Lys

Pour PLACEMENT AVANTAGEUX
consultez
GASTON GAGNE
INC.
Entrepreneur général
200 Ave des Frères ouest Québec 3
Res : 623-9937 Québec 3
SPECIALISTE DANS BLOCS APPARTEMENTS

EXPOSITION
DES OEUVRES DU PEINTRE
RENÉ GAGNON
DE CHICOUTIMI
DU 30 AVRIL AU 8 MAI
STUDIO GAI-LOGIS
1197 RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
TOUS LES JOURS JUSQU'À 5 h. 30 P.M.
LE VENDREDI JUSQU'À 9 h. 30 P.M.
"L'artiste doit aimer la vie et nous montrer qu'elle est belle. Sans lui, nous en doutons."
A. FRANCE

Les relations Londres - Rome

Le premier ministre de l'Italie, Aldo Moro, et le premier ministre britannique, sir Alec Douglas-Home, ont eu récemment des entretiens de plusieurs jours. Dans le communiqué émis à la suite des pourparlers, on mesure que Londres et Rome prennent leur position plus qu'à un jet de pierre de Paris au sujet de tous les problèmes qui concernent l'Europe et le monde.

Les deux chefs de gouvernement disent que leur objectif commun est l'union de l'Europe occidentale dans le cadre de la communauté atlantique et l'entière participation britannique au développement de l'Europe. L'Italie croit qu'il sera nécessaire d'admettre la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Quant à la position des Etats-Unis au Sud-Vietnam, ils sont d'accord et estiment qu'il leur faut appuyer Washington dans le Sud-Est asiatique.

Position diamétralement opposée de celle de Paris qui préconise la neutralisation. Comme en réponse, U Thant de passage à Paris se montre en un certain sens favorable à la thèse française, tout en disant ne pas prendre parti. Vers le même temps, le secrétaire au Foreign Office sort d'entretiens à Washington où il fut question d'Aden et de Cuba, notamment. Londres demande au président Johnson de couper l'aide à Nasser en raison de ses propos récents contre la Grande-Bretagne, lors de sa visite au Yémen, mais Washington répond: nous n'aimons pas le commerce des Anglais avec Cuba. Aden contre Cuba, aucune des deux parties ne paraît vouloir jeter du lest.

A Londres, dit le communiqué Moro-Douglas-Home, il a été question de la force multilatérale de l'OTAN, mais les deux gouvernements font des études à ce sujet. Donc aucune décision sur le projet américain. En même

temps, Paris retire ses officiers de marine du commandement de l'OTAN et s'apprête peut-être à retirer ses troupes d'Allemagne. Dans un discours de politique étrangère, le ministre des Affaires étrangères Couve de Murville se défend de diviser l'Alliance atlantique, tandis que le président de la Commission des Affaires étrangères, Maurice Schumann, affirme que la France veut jouer un rôle plus considérable dans l'OTAN. "Le refus de reconnaître des responsabilités plus grandes à la flotte française dans l'Atlantique depuis la fin de la guerre d'Algérie a conduit la France à prendre une décision unilatérale".

C'est ainsi que s'explique le mécontentement du général de Gaulle. Comme ces décisions unilatérales indisposent les partenaires de l'OTAN, de nouvelles frictions peuvent se produire. Une friction en appelle une autre: chacun semble vouloir commander et c'est à qui donnera la piqûre d'épingle la plus douloureuse, pour se faire investir du commandement. S'il y a un réconfort à éprouver en face de tous ces tiraillements, c'est que les mêmes désaccords affectent le bloc opposé.

Mais comme les mots sont souvent l'expression de prétextes, il y aurait bien des choses à définir. Quel serait ce rôle joué par la France? Comment penser que Paris fait une excellente chose en fabriquant des armes nucléaires, tandis que chez les autres c'est fabriquer le mal? Le Canada aurait bien pu se consacrer à la fabrication d'armes nucléaires, lui qui est un pionnier dans la construction des réacteurs atomiques? Il n'en a rien fait et il ne joue pas un rôle disproportionné à son importance dans le monde. En réalité, l'accord des violons est de plus en plus difficile. C'est encore l'Europe qui a envie de retourner aux plaisirs défendus de l'incohérence.

Acier et production d'automobiles

La production d'acier aux Etats-Unis pendant les six premiers mois de l'année atteindra 61,000,000 de tonnes, prédit la revue des aciéries américaines "Steel Magazine" et cela en dépit d'une hausse des prix de ce produit. C'est la production d'automobiles qui donne cette impulsion à l'industrie de l'acier. Detroit a fabriqué 550,000 automobiles de plus depuis le lancement du modèle "1964" comparativement à la même période de fabrication l'an dernier. Eperonnées, les chaînes de montage ont exigé un approvisionnement supplémentaire d'un million de tonnes d'acier, 252,000,000 de livres de gueuses de fonte grise, 40,500,000 livres d'aluminium et 41,000,000 de livres de zinc.

Au Canada, l'industrie de l'acier va bien mais elle ira encore mieux si tous les véhicules et pièces destinés à leur réparation, à leur fonctionnement régulier étaient fabriqués au pays. Nous pourrions également fournir l'aluminium et le zinc, le nickel utilisés dans la production des voitures et bien d'autres produits. Le gouvernement fédéral s'en rend compte et c'est dans ce but qu'il a adopté des mesures pour stimuler la production et le commerce des véhicules et des pièces de voitures automobiles au Canada.

On sait que les nouvelles mesures prévoient la remise des droits de douane sur les importations de voitures et de pièces destinées à la fabrication des voitures automobiles au Canada. Pour obtenir cette remise il suffit d'exporter plus de voitures et de pièces que pendant la période de douze mois terminée le 31 octobre 1962. Les nouvelles mesures ont été établies pour une période initiale de trois ans. Après une étude des progrès réalisés sous ce régime, Ottawa compte s'en inspirer pour des mesures ultérieures.

Le plan fédéral a pour triple objet d'accroître la production et de créer de nouveaux emplois au Canada; d'améliorer sensiblement l'état de la balance de nos paiements, de réduire notre déficit commercial avec les Etats-Unis qui se chiffre à \$500 millions par

année; de donner aux fabricants de pièces de voitures et de véhicules des motifs tangibles d'accroître leurs services de production et de se spécialiser davantage de façon à réduire leurs prix de revient.

Tout en offrant aux producteurs d'automobiles de grandes possibilités nouvelles de production, le gouvernement fédéral est d'avis que ce programme ne renferme aucune restriction au commerce, qu'il n'exige le recours à aucun droit nouveau ni à aucune mesure d'ordre restrictif. Il prétend que sa mise en oeuvre ne porte atteinte en quoi que ce soit aux obligations contractées par le Canada dans le cadre de ses ententes commerciales.

Il est encore trop tôt pour connaître les résultats bénéfiques de ce programme élaboré dans le but d'aider à mettre les producteurs canadiens sur un meilleur pied de concurrence au Canada et à l'étranger mais il ne semble pas plaire aux producteurs américains et à Washington qui en fait l'un des principaux griefs que les Etats-Unis formulent contre la politique économique d'Ottawa. Les plaintes formulées par nos voisins et toutes les causes de friction entre les deux pays font actuellement l'objet de discussions à la réunion des membres du comité ministériel canado-américain qui se tient dans la capitale canadienne. Les problèmes concernent l'investissement étranger, l'industrie automobile, les céréales et les périodiques. Si les Etats-Unis détiennent une supériorité mondiale, une influence extraordinaire sur l'économie canadienne, les autorités fédérales doivent se montrer prudentes et se garder le droit d'élaborer une politique économique vraiment canadienne. Dans le domaine du commerce les concessions doivent être réciproques. L'unanimité n'est pas encore faite autour du libre-échange qui ne doit pas être habillé pour plaire à tel ou tel groupe si puissant soit-il. La libération des échanges peut entraîner des sacrifices mais elle doit offrir également des garanties. Sans garanties, la faillite n'est pas loin.

WALTER LIPPMANN

La vice-présidence

La nation entre dans une ère de difficultés, et nous ne devons pas laisser nos affaires publiques s'enchevêtrer et devenir incontrôlables, parce que la société se montre impuissante à agir promptement et avec fermeté. Il est nécessaire que l'autorité souveraine du gouvernement s'affirme davantage contre toutes les tentatives qui sont faites pour le paralyser ou encore pour l'intimider.

Le premier besoin immédiat est une entente conclue au Sénat sur le projet de loi des droits civils raisonnablement amendé. Le pays ne saurait tolérer qu'une obstruction se prolonge tout l'été; il est essentiel de démontrer que le gouvernement peut gouverner et qu'en conséquence il soit investi de la confiance de tous les citoyens loyaux.

Et si la chose s'accomplit, cela ne signifie pas que les protestations des Noirs vont cesser quand le projet de loi des droits civils aura été adopté. Les griefs des Noirs ne consistent pas uniquement en ce que les droits civils leur sont refusés, mais aussi dans l'inégalité de leur condition économique qui affecte l'avenir de leurs enfants. Combattre cette inégalité exige des actes positifs pour réaliser l'objectif que l'on s'est tracé dans la guerre contre la pauvreté.

Ce n'est pas tout. La tranquillité intérieure de la nation est sérieusement troublée non seulement par un conflit racial, mais aussi par des différends idéologiques et régionaux. La véritable lutte contre la division et la désunion qui se sont aggravées en ces dernières années, serait d'organiser, en cette année d'élection, un vaste ralliement de la grande majorité des citoyens sages et prudents dans les deux partis politiques.

Qu'un tel ralliement soit en voie de se former, la

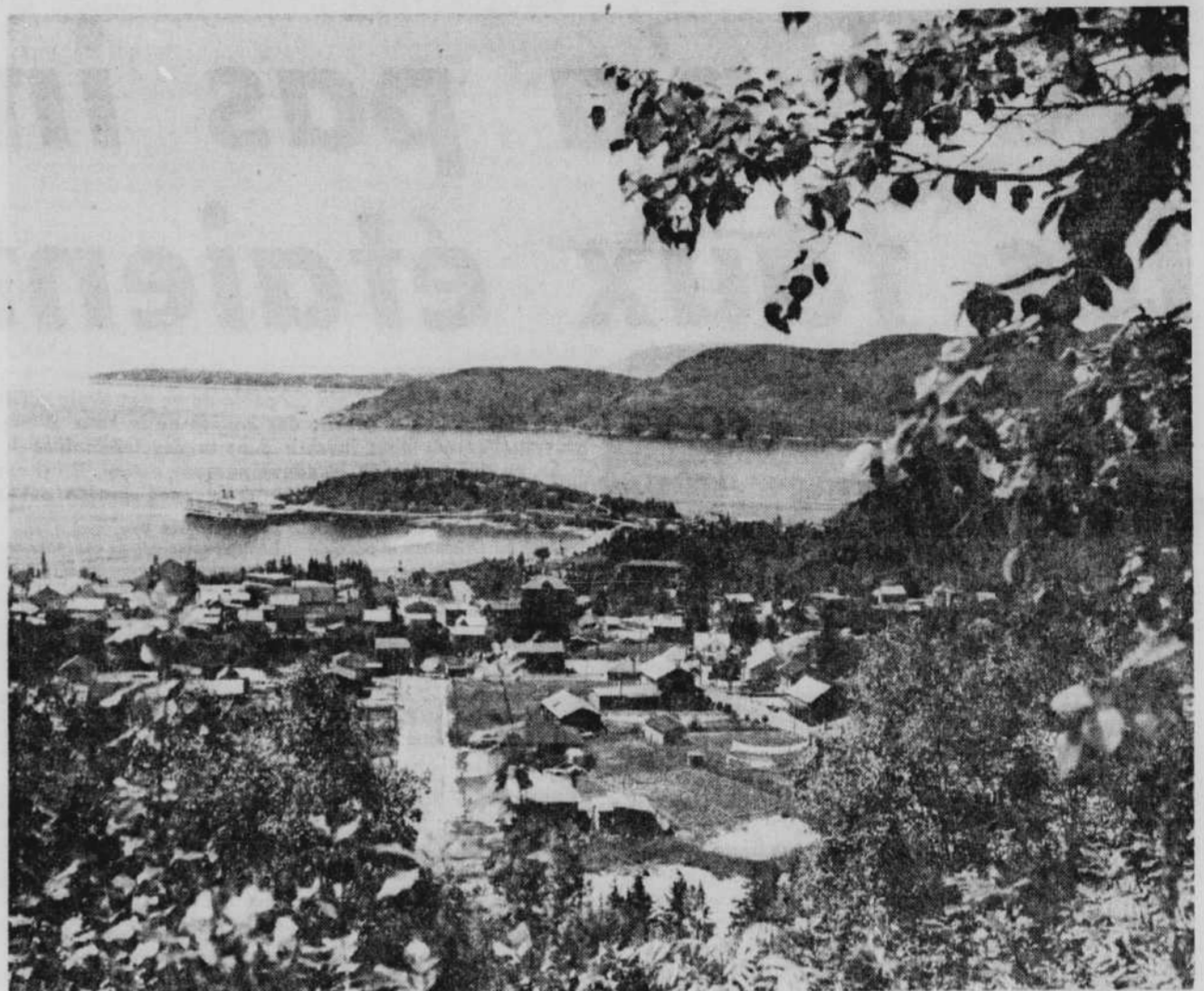
preuve en est démontrée par l'influence phénoménale qu'exerce Lyndon Johnson dans tous les bureaux de vote de chacune des parties du pays. Il se montre fort parce qu'il appartient lui-même à cette majorité d'hommes prudents de la nation, et parce qu'avec beaucoup d'habileté il a établi soigneusement un idéal que cette majorité doit suivre.

Des gens prétendent que le Parti Démocrate va se comporter comme il l'a fait à maintes reprises dans le passé, c'est-à-dire qu'il va "arracher la défaite des serres de la victoire". Ils anticipent une lutte à la convention démocrate entre les partisans de Johnson et ceux de Kennedy. La chose pourrait se produire si, comme le prétendent les pessimistes, un effort est tenté pour obliger le Président à accepter Robert Kennedy comme candidat à la vice-présidence.

Toutefois, il est bien difficile de croire à cette éventualité qu'une faction se forme à la convention d'Atlantic City en faveur de Robert Kennedy, pour enlever au Président le droit de choisir l'homme qui le remplacerait s'il venait à mourir, l'homme qui prendra sa place advenant une maladie grave, alors qu'il prendrait en mains les affaires de l'Etat, comme le veut la constitution, et qu'il exercerait la haute main sur l'administration.

En l'occurrence il y a des considérations dument murées, qui semblent décisives contre le choix du procureur général comme candidat à la vice-présidence cette année. L'une d'elles, par exemple, démontre que le Président et Robert Kennedy ne sont pas unis et ne s'entendent pas sur nombre de questions. La chose pouvait se tolérer à l'époque où le vice-président était un personnage obscur, au second plan; mais elle ne l'est plus de nos jours alors que le vice-président joue un premier rôle dans l'administration interne du pays.

Une autre raison, c'est que le vice-président doit



Le panorama de Tadoussac aura dans quelques semaines retrouvé ses milliers d'admirateurs.

(Photo de l'Office du Film de la Province de Québec)

L'OPINION DU LECTEUR

Des étrangers sous le même toit

Si vous croisez sur la rue un adulte et un jeune faisant marche ensemble et jasant peu, vous êtes en présence du père et de son fils. Situation anormale... Se parler pour se comprendre. Tout est là. Tout autrement pas de compréhension possible, peu de bien... peu d'amour. Le dialogue n'est-ce pas le chemin de l'amour, de l'affection? Peut-on s'aimer sans se parler? De ce pas, allions-nous conclure que dans nos familles l'on ne se parle guère? Qu'au sein de ces mêmes familles l'on ne s'aime pas? Il serait oisif d'en arriver à une telle sentence. Cependant le problème existe. Il vaut la peine de s'y arrêter. Parents et enfants discutent bien de hockey, de vedettes de cinéma, de l'auto super-puissante, du chapeau de la voisine, et que sais-je encore. Est-ce qu'on discute ensemble de problèmes d'avenir? de talents à découvrir ou à développer? des réalités de la vie qu'il ne faut pas nier mais accepter telles qu'elles sont, naturelles et simples? Est-ce que les enfants demandent des lumières auprès de leurs parents avant de poser tel ou tel geste dans leur vie d'adolescence, dans leur vie d'étudiant? D'autre part est-ce que les parents font les premiers pas? Est-ce qu'ils soupçonnent ce besoin de dialogue entre eux?... parents et enfants? D'où provient ce problème? Ce manque de dialogue? Gêne? Pudeur de sentiments? Retenue exagérée? Manque de simplicité? Des l'adolescence, pour ne pas dire dès l'enfance, des enfants ont été habitués, on a pas porté attention à ses petites confidences d'enfant. Lui, l'enfant s'est refermé sur lui-même ou a été chercher ailleurs réponses à ses questions. Que de conséquences parfois dans une vie dû à cette carence affective au sein de la famille. Que de vies ratées parce qu'il n'y a eu personne pour les comprendre.

Et pourtant, pour la génération montante, pour ceux dont il n'est jamais trop tard, ça peut changer... si dans sa famille on prend le temps de se parler entre parents et enfants, de participer à des activités communes. La chaleur d'une famille unie, n'est-ce pas ce foyer pétillant, ce centre où chacun doit se ravitailler? Qu'en pensez-vous?

Loisirs communautaires, loisirs familiaux. Plus que jamais nous avons besoin de loisirs qui permettent de garder un équilibre normal et qui favorisent l'épanouissement de chaque individu. De là l'importance d'une éducation aux loisirs individuels et collectifs qui orientent chacun vers la prise en charge consciente de ses temps libres. En général, de quelle façon utilisons-nous ces heures de loisirs? Pour s'étourdir dans une salle de danses entre deux consommations? Dans une folle randonnée de fin de semaine en automobile qui conduit partout et nulle part? Les adultes s'intéressent-ils aux loisirs des jeunes, en comprennent-ils l'importance? D'autre part est-ce que les jeunes acceptent la participation des adultes dans l'organisation de leurs loisirs? Y a-t-il coopération entre parents et enfants afin d'organiser des loisirs dans la famille?

Autant de points d'interrogations, autant de problèmes à solutionner. Cependant si on dialogue avec certains jeunes l'on sent que chez eux il y a ce désir de coopérer. Les jeunes désirent davantage la présence active des adultes dans leurs loisirs parce qu'ils ont compris ce besoin d'aide fraternelle. Ces jeunes sentent le besoin de cette présence du père pour la pensée ou l'orientation dans l'organisation de leurs loisirs. Encore dans ce domaine ça peut changer, à condition de dialoguer, de se parler pour mieux se comprendre.

Sur le plan travail, pour y voir plus clair, partons d'opinions de jeunes. "Faut s'étourdir pour ne pas penser au lendemain".

Et pourtant, que tu veux, quand on travaille ce n'est pas nous autres qui menons". "Enfin l'âme suis trouve un "pot", mais pour combien de temps?"

être choisi avec l'expectative absolue qu'il peut, en tout temps, dès le jour de l'inauguration, devenir soudainement le Président des Etats-Unis. Ce serait, à mon sens, véritablement inquiétant pour la population de notre pays, si le frère du Président Kennedy parvenait à la Maison Blanche à la suite d'une manœuvre politique de la convention démocrate. Je suis persuadé que plusieurs en seraient froissés. La possibilité d'une telle éventualité affecterait grandement le résultat de l'élection.

Le plus grand service que l'on puisse rendre à la mémoire de John F. Kennedy c'est de terminer ce qu'il a commencé; et cela lui assurerait une place de choix dans l'histoire. Et pour terminer ce qu'il a commencé, son successeur doit en avoir les moyens, sous la forme d'un mandat impressionnant de l'électorat et l'appui unanime de tout le parti. Ce serait un fort mauvais service que de se prêter aux soupçons de ceux qui tout en admirant le Président Kennedy, considéraient sa famille trop entreprenante.

Robert Kennedy n'est pas encore mur pour être le Président des Etats-Unis. A son âge, et avec les qualités exceptionnelles qu'il possède en politique, il a bien le droit d'aspirer à devenir un jour le Président. Le seul moyen raisonnable d'arriver à ce but, c'est d'y travailler lui-même, et non de profiter de l'héritage de son frère.

Puisqu'il n'existe aucune ouverture dans le Massachusetts pour un autre Kennedy, pourquoi le Procureur général ne s'établit-il pas à New York pour se présenter contre le gouverneur Nelson Rockefeller en 1966? S'il remporte la victoire, il aura bien mérité de son propre chef la candidature à la Présidence.

"Le travail que je fais je l'aime bien, mais la patronne, elle n'est jamais contente". "Mon père m'a dit, organise-toi pour gagner ta vie, il y en a encore huit derrière toi". Et cela n'est qu'un faible aperçu de tout ce que l'on peut observer et pourtant ce sont des personnes humaines qui vivent de telles situations. En regardant à travers tous les faits et gestes que l'on retrouve dans le milieu rural une des premières choses qui attirent notre attention, c'est l'exode vers la ville. Le milieu rural est parfois vidé de ses plus beaux sujets qui une fois diplômés en mains vont exercer leur profession en ville. Il est évident qu'un certain nombre de jeunes doivent quitter le milieu en raison d'aptitudes personnelles, mais ceux qui désirent y demeurer, et dont a tant besoin le milieu rural, comment peuvent-ils à travers tout cela y trouver leur place. Qu'est-ce qui leur favorise un intérêt suffisant dans une profession ou l'autre? Le jeune rural ne souffre-t-il pas d'un complexe vis-à-vis son frère habitant la ville. D'autre part, le milieu rural reçoit-il sa

juste part des moyens d'éducation? Professeurs compétents, conseillers en orientation, cours de perfectionnement, bibliothèques et que sais-je encore? Les relations entre patrons et ouvriers sont-elles amicales ou plutôt froides? Que de conflits seraient évités si parfois on se donnait la peine de dialoguer sur le sujet en cause. Chacun a sa part de responsabilité. L'employeur doit payer le juste salaire et l'employé répondre consciencieusement à ses engagements. En est-il toujours ainsi?

Durant la semaine nationale des jeunes ruraux: famille, loisirs, travail, seront des sujets mis à l'étude. On constate qu'un peu partout il y a des fossés entre les jeunes et les adultes. Pour franchir ces fossés il faut construire des ponts. Il faut créer ou susciter des moyens de rapprochement. Puisse la semaine nationale des jeunes ruraux être l'occasion de construire ces ponts. Elle invite les jeunes et les adultes à se parler pour mieux se comprendre, pour mieux s'aimer...

Angéline ST-PIERRE

L'Eglise doit être de son temps

Monsieur le Rédacteur en chef, Dans votre édition du 27 avril, vous avez réuni une déclaration courageuse de l'abbé Gerard Dion sur l'éducation et des propos qui relèvent du délire tenus par monsieur l'abbé Gravel. J'ai beaucoup de respect pour les 40 ans de sacerdoce du curé de Boischatel mais je n'en ai aucun pour son intelligence. Comment peut-on en 1964 déclarer: "Des que le prêtre aura perdu son influence sur notre peuple, aucune autorité ne tiendra plus chez nous et ce sera le règne de la terreur". Tout d'abord monsieur l'abbé Gravel a des notions historiques sommaires à moins que la terreur dont il parle n'ait rien à voir avec celle de 1792 en France. Il établit carrément que le Québec est une théocratie: les curés dominent et sans eux plus rien ne va. Il est évident que les prêtres tiennent en mains certaines structures, cependant cette victoire de l'Eglise sur le laïc n'est que récente.

J'ai suffisamment travaillé sur l'éducation au XIXe siècle pour savoir que dans le Canada français, presque tout a été fait au niveau du primaire par des laïques. Des laïques, en général catholiques, pour qui croire en Dieu ne veut pas dire abdiquer toute responsabilité devant les prêtres. Vous me semblez, monsieur l'abbé, de l'école de Monseigneur Lafleche qui a fait chasser tous les instituteurs laïques de son diocèse car il les croyait atteints de laïcisme. Vous dites détenir la Verbe parce que vous recitez le Credo. Alors, monsieur l'abbé pourquoi n'avez-vous pas plus de compréhension? Pourquoi ne participez-vous pas à des colloques pour éclairer vos concitoyens? Avez-vous peur de manquer d'arguments? Vous déclarez que pendant quarante années de ministère, vous n'avez jamais rencontré un seul athée: je vous plains car vous risquez fort d'être passé à côté des grands problèmes de l'existence.

Je suis affolé — et je vous dis (Suite à la page 19, 1ère col.)

Les derniers jours d'avril, et plus particulièrement le 28, s'inscrivent, il y a deux cents ans déjà, comme la période la plus tragique et la plus décisive dans l'histoire du Canada français.

Comme on peut le constater, chacun des deux chefs comptait sur "les renforts": l'un pour reprendre, l'autre pour conserver.

Nous avons vu que le 27 avril, l'avant-garde française avait fait halte, le chevalier de Lévis comptant employer la journée du 28 à donner quelque repos à ses troupes en vue d'attaquer, le lendemain, et en même temps de procéder au débarquement des vivres et de quelques pièces de canon qu'on n'avait pas pu transporter par terre.

Murray, toutefois, devant que quelque peu les plans du général français, sortit de la ville assez tôt, le matin du 28, à la tête de ses troupes. N'apercevant encore que la tête de l'armée française, il crut le moment opportun d'attaquer pendant que cette armée était encore en mouvement. Il rangea donc ses troupes face à la Butte à Neveu, sa droite appuyée au Côteau Ste-Genevieve, "cette colline bordée d'habitations la quelle d'un côté va se terminer à la hauteur qui domine l'embouchure de la rivière du Cap Rouge et de l'autre se prolonge jusqu'à Québec ou elle prend le nom de Côte d'Abraham et à sa gauche à la falaise qui borde le fleuve St-Laurent", nous explique la RELATION.

Lévis, qui, depuis le point du jour, s'était porté en avant pour reconnaître les positions de l'ennemi, voyant celui-ci venir à lui, donna aussitôt au gros de ses troupes l'ordre d'avancer sans tarder en direction des Plaines d'Abraham. L'avant-garde fut rangée en bataille partie à la droite, appuyée sur une redoute élevée par les Anglais l'année précédente en aval de la côte du Foulon et partie à la gauche dans le moulin de Dumont et les bâtiments qui l'entouraient sur le chemin Ste-Foy. Le reste de l'armée n'était pas encore complètement en position lorsque Murray déclencha son attaque.

Celui-ci avait immédiatement compris l'importance de s'emparer du moulin qui couvrait la route par laquelle devait déboucher les troupes françaises; aussi fit-il attaquer en force "ce coin de terre disputé comme un poste stratégique avec une égale valeur et un acharnement prolongé et mortel, théâtre d'un fait d'armes des plus glorieux pour les deux armées", écrit P.-B. Casgrain.

Les grenadiers résistèrent avec courage aussi longtemps qu'ils purent. Lévis avait deviné les intentions de son adversaire. Soudain, il fit retirer momentanément sa droite à l'entrée du bois qui se trouvait derrière elle et fit abandonner le moulin par les vaillants grenadiers. Murray se méprit sur ce mouvement en arrière qu'il prit pour le commencement de la retraite de l'armée française, et le commandant de la droite anglaise, dans sa fougue, poursuivit les défenseurs trop avant. C'est alors que les grenadiers, renforcés par une brigade venue à la rescousse, reprirent le moulin. Celui-ci fut pris et repris plusieurs fois au cours de la journée, tantôt par les Ecossais — les Fraser Highlanders — tantôt par les grenadiers. "Antagonistes dignes les uns des autres", nous dit le chevalier Johnstone, officier d'état-major de l'armée française. "Les grenadiers, la baïonnette au poing, forçaient les Highlanders de sauter par les fenêtres de la maison, et ceux-ci, la dague à la main, revenant par la porte, obligeant les grenadiers de sortir par le même chemin."

Les effectifs en présence devinrent si réduits, dit-on, que les commandants des deux côtés firent cesser le combat et se retirèrent. Le moulin demeura ainsi terrain neutre; le "No man's land d'aujourd'hui", l'espace de quelques moments.

Cette accalmie ne pouvait pas être de longue durée, cependant, et les choses ne devaient pas en rester là. Le commandant de la brigade de gauche française rassembla, au moment opportun, ce qui restait de grenadiers; ceux-ci donnèrent avec une telle impétuosité sur le corps anglais, qu'ils le refoulèrent, en dépit des efforts de son commandant pour le faire tenir. Les Français reprirent alors possession du moulin. Au même moment, le commandant de la brigade française, profitant de la situation précaire où avait été placée la droite

anglaise, chargea de la gauche de la ligne anglaise, ce qui eut pour effet d'ébranler les deux flancs de l'armée de Murray.

Le moment était extrêmement critique. Murray s'en rendit bien compte et, redoutant un encerclement complet qui eût pu lui couper la retraite vers sa base, il ordonna la retraite générale et retourna se mettre à l'abri derrière les fortifications de Québec, laissant aux mains de l'ennemi "29 pièces de Canon, 2 obusiers et grand nombre d'outils."

Ainsi peut-on lire dans la RELATION: "Le siège de Québec qui paraissait presque impossible avant le Combat vu notre situation et nos ressources a devenir vrs a semblable L'ennemi étant renfermé dans la place."

L'affaire avait duré environ trois heures, nous dit-on, mais hélas! les pertes furent considérables, près de 2.000 hommes des deux côtés tués ou blessés. La RELATION nous donne une liste de 110 officiers tués ou blessés, tandis que chez les Anglais on en aurait compté 130. Nombre plutôt impressionnant à une époque où il n'eût même pas été permis de songer aux engins de destruction meurtriers de notre époque qui se dit civilisée.

Si ce retour vers le passé, bien sommaire, n'avait pas déjà retenu l'attention assez longtemps, il serait intéressant de jeter un coup d'oeil sur la liste des blessés au combat devant Québec le 28 Avril 1758 pour y découvrir comment ces braves furent frappés. Ainsi, en tête nous trouvons "Mr de Bourlamaque, Brigadier, Partie du bras de jambe emporté d'un coup de canon". "Cher de savournin, Lt... à la poitrine dangereusement". "Deguisier, Lt... tué". "Morambert, Lt... Blessé à mort". "Landault, Lt... Le poignet coupé". "Cher demeloises, Lt des Ger... tué". "Desmeloises Cape avdemjard... blessé à la Cuisse d'un éclat de bombe."

Ces deux derniers devaient être apparentés à la belle Angélique, la femme du capitaine de Péan, aide de camp de Montcalm, en 1759. Et il y en a une longue liste.

Quels pouvaient être les effectifs en présence au cours de cette campagne de si courte durée? La RELATION fait allusion à "notre petite armée consistait au moment d'action en 3.000 hommes de troupes régulières et 3.000 canadiens ou sauvages." Quant aux Anglais, Lévis, lors de sa rencontre du 28 au matin, leur donne "environ 4.000 hommes de troupes régulières."

Lévis avait sans doute reporté la journée par une éclatante victoire. Le commandant d'une unité anglaise lui rendait ce témoignage éloquent: "The honour of this little campaign undoubtedly lies with the French Commander who had conceived and carried out his enterprise with mastery skill".

De son côté, P.-B. Casgrain nous fait part de cette réflexion empreinte d'une certaine mélancolie: "Cette bataille fortement disputée et sanglante coûta cher aux Français mais leur devint malheureusement inutile, si ce n'est pour racheter la gloire et le prestige de leurs armes, et démontrer en même temps la valeur vraiment guerrière et efficace des Canadiens."

Il serait peut-être suffisant de nous arrêter ici et de quitter la scène avant le tableau final. Mais il est difficile de ne pas nous reporter une dernière fois au moment où les deux commandants jouaient une partie si serrée. Le dénouement restait entre les mains de la Providence, et les vainqueurs de la journée espéraient, avec son aide, reprendre ce qui avait été perdu quelques mois auparavant. Le chevalier de Lévis avait mené sa campagne de main de maître, même au dire de ses adversaires. Il avait forcé Murray à se retrancher dans Québec, où il espérait l'amener à la dernière extrémité. Il prit donc immédiatement les dispositions nécessaires pour investir la ville. Comme dit la RELATION: "Il fut décidé que l'on contournerait par une parallèle les bastions St Louis, de la Glacière (le bastion

d'aujourd'hui) et du Cap au Diamant (le bastion du Prince de Galles actuel) et que l'on établirait des batteries."

Le 11 mai, les batteries commencèrent à jouer. Apparemment, elles n'étaient pas en état de répondre aux pièces que les Anglais avaient installées sur les remparts, et Lévis, ne voulant pas se trouver à court de munitions, décida de réduire le feu des batteries à vingt coups par pièce par vingt-quatre heures, et cela jusqu'à l'arrivée des vaisseaux qu'il espérait voir apparaître d'un jour à l'autre transportant les renforts d'artillerie et de vivres qu'il avait demandés à la Cour de France.

On connaît la suite. Le chevalier de Lévis devait lever le siège mais non s'emparer de Québec, comme il l'espérait tant. Ce ne furent pas les vaisseaux de France qui apparurent devant Québec, mais plutôt une frégate anglaise suivie de plusieurs autres. Alors, ajoute la RELATION, "Le 15 à dix heures du soir Le Cher de Lévis aprit

qu'il venait de mouiller deux vaisseaux de guerre derrière La pointe de Lévis il eut lieu de penser qu'ils étaient anglais et ne balança pas à songer à la retraite bien assurée que LA TAILANTE ET LA POMMONE frégates mal armées, n'étaient pas en état de faire tête aux vaisseaux ennemis et de couvrir nos bâtiments de transport. Il envoya aussitôt ordre aux bâtiments de remonter le fleuve pour se mettre en sûreté." Le 16, vers neuf heures du soir, il fit évacuer les tranchées et put se retirer en bon ordre avec l'artillerie légère jusqu'à la rivière du Cap Rouge qu'il passa le 17 au matin. Deux jours plus tard, il apprenait qu'une dizaine de vaisseaux étaient arrivés dans la rade, et il décida de se retirer au-delà de la rivière Jacques-Cartier, après avoir laissé un détachement d'environ 400 hommes à la Pointe-aux-Tremblants avant de se replier sur l'intérieur de la colonie.

Cette fois, le rideau tombait sur le deuxième acte de ce drame épique, cet acte qui devait

sceller le sort de la Nouvelle-France. Ces combats avaient coûté tant d'efforts et combien de vies sacrifiées en vain!

On laissa dormir en paix pendant de nombreuses années les morts des deux armées ennemies d'hier qui reposaient côte à côte dans la même terre. Ce ne fut que longtemps après, au bout de 94 ans, que le souvenir des braves qui avaient versé leur sang fut évoqué d'une façon tangible. Sur l'emplacement de l'ancien moulin Dumont dont, paraît-il, on pouvait encore apercevoir quelques vestiges vers le milieu du siècle dernier, on avait découvert des ossements humains qui rappelaient le champ de bataille de jadis. Quelques années plus tard était érigé sur cet emplacement le monument Aux Braves, exemple unique au monde peut-être, qui rappelle dans une même pensée les actes héroïques de deux armées qui se livrèrent un combat acharné, mais dont les combattants restèrent unis dans la mort.

Les whiskys Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Comparez l'âge de tout whisky Wiser, clairement indiqué sur la bouteille, à celui de tout autre whisky se vendant à un prix comparable. Vous constaterez qu'en général les whiskys Wiser sont plus âgés. Et le vieillissement, chez Wiser, signifie que le whisky est vieilli dans des fûts de chêne... qu'après le dernier mélange, il est retourné dans un fût où il continue de vieillir lentement... Si vous désirez un whisky qui vous offre vraiment davantage pour votre argent, exigez du Wiser il est plus âgé!

Les whiskys les plus avantageux aujourd'hui: Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, MONTREAL.

Offrez-vous le luxe de cet ensemble de qualité pour votre terrasse d'été

Nouveau confort des coussins caoutchouc-mousse

En exclusivité, des chaises de parterre avec tubes carrés en aluminium allié coussins en caoutchouc-mousse recouverts d'un vinyl imprimé de motifs floraux, parties en bois dur naturel verni, coussin et dossier renforcés d'une construction vinyl-nylon. Floraux jaunes ou verts. Tous sont pliables.

A. Berceuse avec dos haut 22", largeur 22" 18.99
B. Chaise longue 74", largeur 25", dos 4 positions 22.99
C. Chaise régulière, largeur 22" 13.99

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL. 529-9292

Pollack — MEUBLES (Rayon 710) Quatrième étage

Du plaisir tout l'été avec ce solide gymnase 'cinq jeux'!

Comp. à \$21.98

17.99

Douille en nylon, manches et barres fixes plaqués, balançoires soutenues de chaînes solides, siège plaqué, 2 balançoires et 1 chevalet.

Piscine géante diamètre 10', hauteur 2'

Garantie contre le bris, extérieur en masonite, paroi intérieure recouverte de résistant et fort vinyl. Fond lisse. Capacité 1,360 gallons. Couvert 4.98.

26.88

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — JEUX D'ETE (Rayon 910) — Quatrième étage

Pollack présente les nouveaux appareils "Talisman" de CANADIAN GENERAL ELECTRIC

Cuisinière Americana ultra-rapide, 2 fours

prix de liste \$599.95

499.95

Aucun versement comptant (sauf taxe de vente) payez aussi peu que 24.58 par mois.

Largeur 30", installation simple à un raccord, four simple ou double, chaleur réglable ultra-rapide, four à fenêtre avec rôtissoire automatique, facilités de nettoyage.

Pollack — APPAREILS ELECTRIQUES (Rayon 787) — Sous-sol

Réfrigérateur-congélateur de luxe 'Frost-Guard'

Prix de liste \$469.95

389.95

Aucun versement comptant (sauf taxe de vente) payez aussi peu que 19.17 par mois.

Système d'air climatisé aucun dégivrage, capacité 105 livres, tablettes pivotantes réglables, tablettes réglables dans la porte, légumes pivotant. 13 pi. cu.

MIEUX QU'UN HOTEL... l'Estérel C'EST TOUT UN MONDE!

Au coeur des Laurentides, l'Estérel allie le luxe des grands hôtels à l'ambiance bienfaisante du magnifique paysage qui l'entoure. A l'Estérel, hôtel entièrement climatisé, vous trouvez toutes les joyeuses distractions estivales: voile, ski nautique, plages privées et superbe piscine intérieure, équitation, golf, tennis, théâtre d'été, cinéma... une cuisine gastronomique et un confort ultra-moderne.

Pour réserver, consultez votre agence de voyages ou écrivez à: Dépt. 64-4, Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec.

OUVERT TOUS LES VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9.30 P.M. - SAMEDI OUVERT DE 9 HRES A.M. A 5.30 P.M.

Difficultés du rail, selon R. A. Emerson

MONTREAL (PC) — Le vice-président du Canadien Pacifique, M. R. A. Emerson, a déclaré hier que l'industrie ferroviaire canadienne est entrée dans une période où elle devra prouver "qu'elle doit survivre".

Il a précisé hier devant le conseil d'arbitrage sur le conflit qui oppose les compagnies à leurs cheminots que les chemins de fer devront par conséquent réduire radicalement les frais.

M. Emerson a ajouté que les chemins de fer canadiens ont perdu la position de force qu'ils occupaient dans le secteur des transports et qu'ils doivent lutter pour obtenir leur part du marché.

Il a souligné cependant qu'une période de transition semble s'annoncer, à condition que le gouvernement fédéral applique les recommandations de la Commission royale sur les transports.

Les 17 syndicats qui représentent les cheminots sédentaires ont demandé aux compagnies d'ajuster les salaires de leurs adhérents sur le critère des biens durables, normes salariales établies par le Bureau fédéral de la statistique. Les ouvriers des industries manufacturières d'après lesquelles ce critère a été établi gagnent un salaire horaire de \$2.16.

Les compagnies affirment que le salaire des cheminots sédentaires est de \$2.02 et les syndicats de \$1.99.

M. Emerson a mis en doute l'affirmation des syndicats selon laquelle les compagnies sont en mesure d'augmenter les salaires de leurs employés cette année.

La dernière convention collective a expiré le 31 décembre. Les pourparlers en vue d'une nouvelle convention ont été entamés le 21 novembre mais ont été rompus le 16 janvier.

Le conseil de conciliation a réuni mardi.



CHARLEVOIX A L'HEURE DE LA REVOLUTION TRANQUILLE par MARTIAL DASSYLVA

(7) - Quelques problèmes à résoudre

L'industrie forestière joue un rôle de premier plan dans la vie économique de Charlevoix. Mais pour que cette industrie soit traitée avec justice, il faut que son mode d'exploitation repose sur plusieurs principes fondamentaux. C'est l'un des aspects que nous traitons aujourd'hui. Toutes les données scientifiques de l'article reposent sur l'étude faite par M. Camille Richard et contenue dans le rapport p. préparé par le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval.

La transformation de produits qui sont à portée de la main. En ce sens, il y aurait peut-être beaucoup à faire pour implanter dans le secteur des industries secondaires fabricant des produits synthétiques à partir du bois.

Jusqu'ici on s'est contenté de discuter longuement sur les possibilités de la région. Et ce sont les projets qui manquent le moins. Mais il faut bien admettre que les réalisations concrètes tardent à venir. Car si, politiquement parlant, le recours à des expédients comme les travaux d'hiver, la construction de route, etc. constituent une tentation à laquelle plusieurs personnes ont succombé dans le passé, aussi bien que dans l'imminent, il n'en reste pas moins vrai que ces mesures ne résolvent pas les problèmes fondamentaux. Elles en retardent seulement la solution. Une politique de catastrophes ne remplacera jamais la politique véritable qui doit coller à la réalité et proposer des solutions à long terme.

Un cancer avancé exige une chirurgie sérieuse, une constipation grave demande un drastique bien approprié. C'est d'ailleurs une solution englobant toutes les régions moins favorisées du Québec vers laquelle il faut tendre, et cela, avant l'an 2000.

La précarité de l'industrie forestière ne devrait pas nous forcer à laisser dans l'ombre un autre problème dont la gravité est apparue tout particulièrement depuis les années 60 : celui des travailleurs forestiers.

Si les ouvriers qui travaillent à l'usine de la Donohue, à Clermont, reçoivent un salaire qui leur permet de vivre convenablement et même très bien, il n'en est pas de même des bûcherons, des employés de scieries et de ceux qui exploitent les boisés de ferme.

Dans certains cas le travail en forêt n'apporte qu'un revenu complémentaire, un revenu d'appoint comme disent les sociologues. Mais dans la majorité des cas, ce travail représente la source principale de revenus.

A ce sujet, certains chiffres sont révélateurs. En 1961, les employés des scieries n'ont per-

çu, en moyenne, que \$300.00 et les bûcherons de ferme n'ont rapporté que \$200.00. Par ailleurs, la moyenne de la durée du travail des bûcherons à l'emploi de la Donohue Brothers n'a été que de 30 jours, du premier juin 1961 au 31 mai 1962, 31% des 1629 bûcherons "à forfait" (soit 529) travaillant moins de 10 jours. Le travail en forêt n'est, de toutes façons, qu'une occupation saisonnière.

Des études récentes faites par les sociologues Adélaïde Tremblay, Gérard Fortin et Emile Gosselin, ont montré le sérieux des problèmes sociaux, économiques et psychologiques qu'affronte actuellement cette catégorie de travailleurs. Selon M. Tremblay, le bûcheron "travaille dans des conditions particulièrement difficiles et vit constamment sous tension. Ces tensions proviennent, en partie, d'un manque de souplesse dans l'organisation formelle de l'entreprise forestière, mais elles sont aussi la résultante d'aspirations individuelles difficilement réalisables. Les efforts qui impliquent la réalisation de ces aspirations sont, physiquement et psychologiquement épuisants. D'autre part, les éléments d'isolement et de soutien de la vie en forêt, raisons esthétiques, le sentiment de liberté qu'elle donne à l'individu qui vit ainsi au grand air, etc.) jouent un rôle de moins en moins déterminant. Le travail en forêt est en passe de devenir une activité professionnelle spécialisée, mais, pour l'heure, on paraît être encore loin de ce stade de l'évolution où l'individu engagé dans ce secteur industriel pourra jouir d'un statut occupationnel stable, devenir fier de son métier et le concevoir comme une vocation inaliénable pour ses enfants.

Ces spécialistes prévoient que le nombre des bûcherons professionnels accusera une baisse très sensible au cours des prochaines années dans tout le Québec, en raison surtout de la mécanisation progressive de cette industrie. Charlevoix ne chappera probablement pas à ce raz de marée. La belle époque des Alchibire Gagnon est sans doute définitivement révolue!

Demain : Files, filez à mon navire!

Un projet de loi autorisant les journalistes à garder le silence sur leurs sources d'information

OTTAWA (UPI-PC) — Un projet de loi visant à permettre aux journalistes de garder le silence sur leurs sources d'information, a été étudié en première lecture, hier, aux Communes fédérales.

Le parrain du bill est le député néo-démocrate Douglas Fisher de Port-Arthur, lui-même rédacteur d'une chronique dans un journal, et un habitué des interviews à la télévision. Il a déclaré que ce bill "donnerait aux journalistes le pouvoir de refuser de dévoiler leurs sources d'information en cour".

"Cependant, a ajouté le député Fisher, ce bill ne sera d'aucune protection pour les journalistes qui auraient fait des déclarations diffamatoires ou mensongères".

Voici un aperçu du contenu de ce projet de loi.

"Un journaliste n'est pas tenu de faire comparaître en Cour l'informateur qui lui a confié un renseignement d'intérêt public, ni de révéler de quelle façon il a été mis au courant d'une nouvelle qu'il a publiée en entier ou en partie dans un journal, ou qu'il a fait transmettre sur les ondes".

Le bill aurait pour effet d'annuler toute loi qui peut, actuellement, forcer un journaliste à répondre à des questions ou lui attirer l'imposition d'une peine en cas de refus. Les décrets sur les enquêtes, sur les douanes ou sur les secrets officiels ne pourraient donc plus être invoqués pour rendre valide l'imposition d'une peine à un journaliste.

Le projet de loi comporte cependant une exception. Il n'aurait pas de valeur lors d'une enquête royale. Ce qui signifie que le journaliste serait obligé de témoigner devant le Parlement.

Le député Fisher a tenu à préciser qu'il n'avait pas l'appui de son parti en présentant ce bill privé. Il a par contre été secondé par Stanley Knowles, whip du parti néo-démocrate.

Le bill, C-93, vient à la fin

d'une longue liste de projets de loi et les députés seront appelés à en discuter plus tard, lors de la période de temps consacrée aux bills présentés par les députés.

AVIS AU PUBLIC

Ministère des Transports et Communications
Immatriculation des véhicules-automobiles. Examen pour permis de conduite.

Nouveau bureau:

OUVERT DES 9 h. a.m., vendredi, 1er mai 1964
2521, Boulevard Ste-Anne,
(Centre d'Achats La Canardière), Québec.

A la disposition du public du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

GERARD COURNOYER, C.R.
Ministre des Transports et Communications.

Présidence au député A. Cyr

OTTAWA (DNC) — M. Alexandre Cyr, député de Gaspé aux Communes, a été élu vice-président du comité parlementaire de la Marine et des Pêcheries. Le président sera M. C. R. Granger, député de Grand-Falls (T.-Nouveau). A l'issue de la séance, M. Cyr a signalé aux journalistes que c'était la première fois que ce comité siègeait depuis 1959.

OIGNONS

SOULAGEMENT ULTRA-RAPIDE!

Les Dr. Scholl's Zino-pads soulagent rapidement la pression douloureuse, car ils calment et coussinent l'en-droit sensible. Comme des millions de personnes obtiennent un vrai soulagement grâce aux produits Dr. Scholl's contre les oignons — les plus vendus dans le monde!

Dr. Scholl's Zino-pads

Attention aux bombes aerosol!

MADAME: Ne fumez jamais quand vous vaporisez de la laque à cheveux. MONSIEUR: Ne jetez pas de bidons aerosol "vides" dans l'incinérateur — car cela pourrait vous tuer!

SELECTION du Reader's Digest de mai vous explique pourquoi les aerosols peuvent exploser, prendre feu, tuer même, si on les manipule sans précautions. Lisez quelle est la façon la plus sûre de les utiliser et de s'en défaire. Achetez Selection aujourd'hui!

"Avec ce que nous avons économisé grâce au prêt plan-à-Terme nous avons pu acheter un fauteuil de plus!"

Passes à la Banque Royale avant de visiter les magasins de meubles! Demandez un prêt plan-à-Terme qui vous procurera du pouvoir d'achat immédiat, vous mettra en mesure de négocier... et vous laissera plus d'argent à consacrer à l'achat même — qu'il s'agisse de mobilier ou d'une autre acquisition importante. Quand vous empruntez, économisez sur les frais de financement...

Financez vos achats d'avance à la **BANQUE ROYALE**

Horoscope

SAMEDI, 2 MAI 1964

BELIER (21 mars-19 avril) — Votre travail et des questions d'affaires se trouvent sous d'heureuses influences, et aussi des affaires personnelles devraient connaître un heureux dénouement. Vous rencontrez une personne influente.

TAUREAU (20 avril-20 mai) — Des projets et des négociations vont bien train et vous obtiendrez un succès inattendu dans une importante entreprise. Relations excellentes au travail et avec des amis personnels. Entente parfaite avec la personne que vous aimez.

GEMEAUX (21 mai-21 juin) — Journée occupée, mais intéressante. Vous rencontrerez une personne intéressante et pouvez en venir à des arrangements heureux; tout dépend de votre propre habileté. Des contacts avec des étrangers et avec des jeunes gens vous sont favorables.

CANCER (22 juin-22 juillet) — Vous devez affronter des événements et obligations inattendues, mais votre intuition naturelle vous aidera à tout régler, particulièrement dans les questions d'argent.

LION (23 juillet-22 août) — Journée excellente pour régler des petits problèmes quotidiens de routine, et il y aura quantité de bonnes nouvelles. Mettez votre courrier à jour et rendez visite à des amis que vous n'avez pas vu depuis longtemps.

VIERGE (23 août-22 septembre) — Plusieurs obligations sociales et professionnelles, mais elles vous apporteront des satisfactions. Règlement de problèmes personnels et d'un malentendu sentimental.

BALANCE (23 septembre-22 octobre) — Vous êtes moins trépidant et en mesure de régler une question personnelle difficile. Il est bon cependant que vous vous reposiez et que vous n'en entrepreniez pas trop.

SCORPION (24 octobre-22 novembre) — La situation générale devient meilleure, mais particulièrement pendant la soirée ou vous êtes porte à la dépression. Vous ne devriez pas repousser même vos problèmes les plus difficiles et vous appuyer sur votre intuition. Nouvelle inattendue et propositions avantageuses.

SAGITTAIRE (23 novembre-21 décembre) — La température vous influence quelque peu et il est bon que pour le moment, vous vous pliez aux circonstances. Affrontez les problèmes d'argent; vous les résoudrez de façon satisfaisante.

CAPRICORNE (22 décembre-19 janvier) — Vous êtes trop fatigué pour honorer un rendez-vous en soirée. N'entrez pas trop en songeant à votre courrier.

VERSEAU (20 janvier-18 février) — Journée excellente ou tout va bien. Votre personnalité et votre savoir-faire faciliteront des pourparlers avec des personnes importantes. Bonnes relations avec des amis et des connaissances.

POISSONS (19 février-20 mars) — Journée fort satisfaisante et que vous devriez mener à bien. Succès personnel, surtout dans les activités sociales. L'amour va bien aussi.

Même si les opérations de la Donohue Brothers indiquent l'excellent état de santé de cette entreprise, on doit reconnaître cependant que l'industrie du bois, comme telle, n'est pas tellement encourageante. Que les fluctuations du marché du papier journal obligent du jour au lendemain, les propriétaires de l'usine de Clermont, à réduire sa production ou, en mettant les choses au pire, à fermer ses portes et ce serait la catastrophe! Une catastrophe du même genre que celle qui a été produite, le mois dernier, dans la région de Thetford Mines.

Le partage fiscal des diverses formes d'exploitation de la forêt charlevoisienne constitue, au niveau économique et sociologique, une carence importante à laquelle il faut remédier le plus tôt possible si l'on veut revigorer l'économie du comté et partant, enrayer, d'une certaine façon, le flot continu d'émigrants.

Plusieurs experts croient qu'il faudrait mettre l'accent sur la

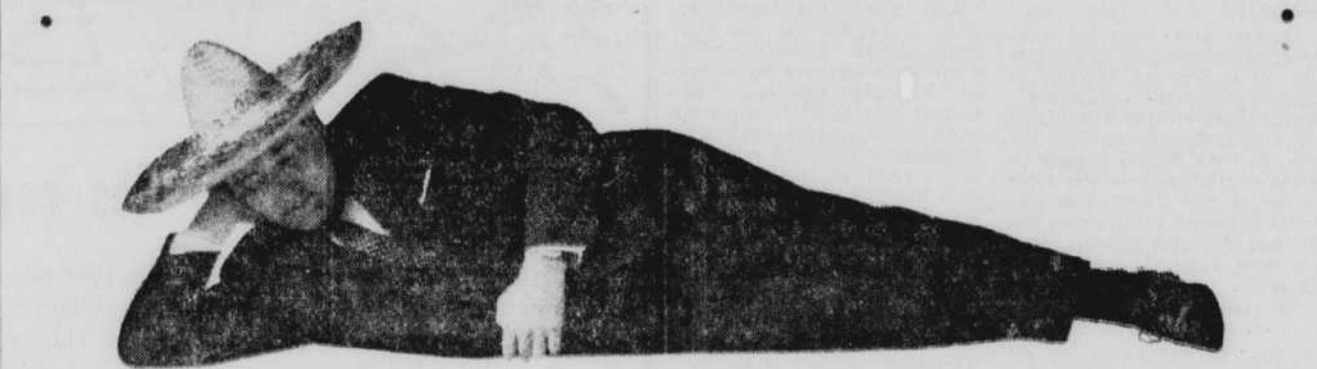


Lady Bird Johnson

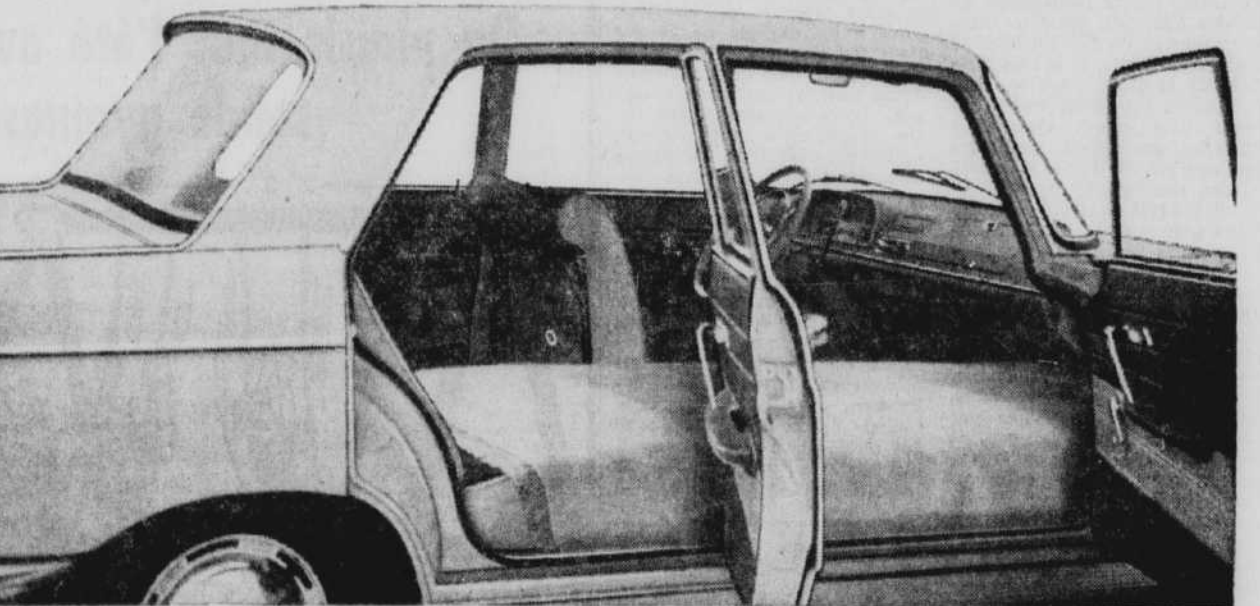
Quand elle entendit les trois détonations, Mme Lyndon Johnson crut que c'était des pétards. Puis une voix au radio-téléphone commanda soudain: "Filez loin d'ici, et vite!" et un agent du service secret couvrit de son corps celui du vice-président Johnson. C'est ainsi que commença pour Lady Bird la journée la plus triste et la plus bouleversante de son existence. La journaliste Frances Spatz Leighton est en train de rédiger un livre dont l'un des chapitres les plus émouvants est le film des 24 premières heures que Mme Lyndon Johnson a vécues comme présidente. Perspectives offre à ses lecteurs, cette semaine, la primeur de ce chapitre.

Ne manquez pas de lire cette tranchée bouleversante de l'histoire américaine. DEMAIN, avec votre journal

LE SOLEIL



Son patron se doute-t-il de quelque chose?



En tout cas, le patron de ce vendeur qui baigne dans le contentement sait que son employé est bien plus détendu depuis qu'il s'est acheté une nouvelle Peugeot. Ce vendeur passe une bonne partie de son temps sur la route. Mais les sièges de la Peugeot étant profilés et rembourrés de façon à assurer des heures et des heures de conduite sans fatigue, il bénéficie d'un confort de tout instant et arrive toujours à destination frais et dispos.

Pour mériter d'être classé parmi les 7 meilleures voitures du monde, il fallait offrir plus que des performances magnifiques, plus qu'une économie incroyable, plus qu'une sécurité à toute épreuve. C'est pourquoi Peugeot a réalisé ces sièges anatomiques transformables en couchettes et une foule d'autres avantages n'exigeant aucun supplément. Parmi ces derniers, il faut noter une chaufferette du type arctique qui fournit une telle quantité de chaleur qu'il faut généralement l'employer avec la ventilation orientable qui est vir-

tuellement un système authentique de climatisation! Venez chez votre concessionnaire Peugeot constater par vous-même tout le confort qu'offre cette voiture incomparable. Vous pourrez rester au volant aussi longtemps que vous le voudrez (et même y faire un somme! Si cela se produit, ne vous en faites pas — le concessionnaire s'y attend.) Quant au patron de notre homme, il est parfaitement au courant des siestes qu'il fait dans sa Peugeot. De fait, les sièges formant couchettes de la Peugeot lui plaisent tellement qu'il s'est lui-même acheté une 404. Avec une Peugeot, vous pouvez vous reposer lorsque le cœur vous en dit. A n'importe quel moment du jour, vous pouvez vous arrêter, vous détendre, faire un somme ou même vous offrir une bonne nuit de sommeil. Ou encore, vous pouvez continuer de conduire pendant que votre épouse ou l'un des enfants se repose. Demandez une démonstration de cette compacte de haute qualité à votre concessionnaire Peugeot. Les prix sont à partir de \$2,245, port d'entrée de l'est.

L'une des sept meilleures voitures du monde — La revue Road & Track

PEUGEOT

L'usine où l'automatisme règne mais l'expérience et le métier gouvernent

Nous vous invitons à vous adresser à

FRANCE QUEBEC AUTO

355 Est ST-VALLIER, QUEBEC — TEL.: 524-4418

CABANO Garage Ruest Enr.	CHICOUTIMI Cité Automobile Enr.	CLERMONT Garage Benoit Hudon	HAVRE ST-PIERRE Benoit Vignault Automobile
MATANE Service H. Gagné Enr.	RIMOUSKI Garage Ernest Landry	RIVIERE-DU-LOUP Pommerleau Automobile Ltée	



Cordon Bleu

GALANTINE au lapin

- 1 lapin bien frais,
- poivre et sel au goût,
- 2 tasses d'eau,
- 1 oignon moyen, tranché,
- 1 paquet de gélatine neutre,
- fines herbes au goût.

Laver le jeune lapin dans l'eau salée, puis le couper en morceaux que l'on place dans une casserole avec l'eau, les assaisonnements et l'oignon tranché. Cuire jusqu'à ce que tendre. Enlever alors les os, couper la viande en tranches minces et mettre dans un moule de forme carrée, préalablement rincé à l'eau froide. Dissoudre la gélatine dans le bouillon de cuisson gardé chaud, puis verser par-dessus le lapin dans le moule. Avant de déposer la viande dans le moule, faire une garniture d'oeufs cuits durs, tranchés, dans le fond de l'ustensile. Faire prendre jusqu'à fermeté. Au moment de servir, démouler sur un plat de service bien refroidi, puis garnir de tranches de tomates et de laitue croustillante.

POMMES de terre Nids d'oiseaux

A deux tasses de purée de pommes de terre chaudes, ajouter 2 c. à table de beurre, 1/2 c. à thé de sel et deux jaunes d'oeufs battus légèrement. Bien mélanger, puis avec la douille à pâtisserie, donner la forme de "nids". Appliquer sur le dessus de chacun, après les avoir déposés dans un plat peu profond allant au four, préalablement beurré, un peu d'oeuf battu avec un peu d'eau; saupoudrer de paprika, et faire dorer au four. Servir très chaud. Délicieux avec le jambon cuit au four.

FILETS de poisson grillés

- 1 c. à table d'oignon émincé
- 1 à 2 c. à table de jus de citron
- 1/4 de c. à thé de sarriette séchée
- 2 c. à table de persil haché,
- 1/4 de c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 de tasse de beurre fondu
- 1/4 de c. à thé de marjolaine séchée.
- 2 livres de filets de poisson

Combiner les sept premiers ingrédients ensemble (sauf le persil). Mettre la moitié dans un plat allant au four, peu profond. Mettre les filets de poisson par-dessus et faire griller sur un feu moyen environ 10 minutes ou jusqu'à ce que le poisson soit parfaitement à point. Arroser une fois au cours de la cuisson. Disposer sur un plat chaud, surmonter avec le reste de la sauce et saupoudrer de persil. 6 services.

"POMMES de terre au chocolat.

- 4 tasses de restes de gâteau blanc, finement émietté
- 1 oeuf,
- 1/2 de tasse de cacao
- 1/4 tasse de noix hachées

Émietter finement le gâteau, lui ajouter les noix finement hachées, puis l'oeuf battu et bien amalgamer. Former comme des pommes de terre de dimensions inégales; placer chacune dans une passoire fine, puis saupoudrer par-dessus le cacao en poudre et avec le bout des doigts, faire des "yeux" dans la pomme de terre. Servir avec de la crème fouettée ou une crème aux pommes.



2) JACQUES HEIM: "Verveine", tailleur en lainage vert d'eau; blouse de twill imprimé vert d'eau et bleu.

Plissés et gardénias marquent les collections parisiennes

Paris (AFP) — Les voilà donc enfin totalement accessibles à la curiosité, sinon à la bourse, de toutes, ses collections des grands couturiers parisiens qui avaient déjà fait couler tant d'encre!

Examinons donc ensemble quelques modèles et leurs caractéristiques, soit qu'elles illustrent une des tendances générales de la mode — l'emploi abondant des plissés, par exemple — soit qu'elles attestent l'originalité personnelle d'un des maîtres de la mode... Comme le fait cet



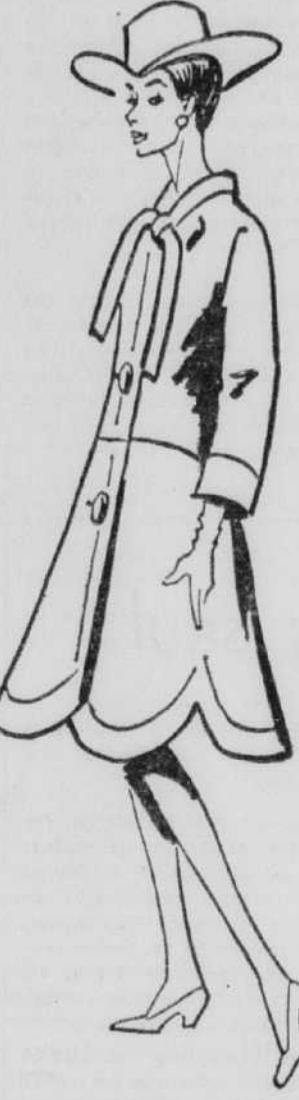
1) MADELINE DE RAUCH: "Irma", robe de toile marron et anorak imprimé blanc et marron.



3) MAGGY ROUFF: "Cinna", ensemble en tweed beige.



5) JACQUES GRIFFE: Robe du soir en aléoutienne de soie, bleu marine. Blouse d'organza marine garnie de deux camélias.



4) PIERRE CARDIN: Manteau en lainage beige. Grand chapeau de paille "gold".

demeure entrouverte sur le devant (figure 3). La matière: un tweed beige de Lelou. La robe n'est pas à proprement parler plissée, mais sa coupe savante fait s'évaser la jupe et la rend dansante, comme si elle l'était. Quant à la veste, ses manches sont montées "raglan", style fréquent en ce début de saison, et ses devants flottants sont délicatement galbés par des découpes dent deux gros boutons marquent les angles au niveau de la taille.

Pierre Cardin a demandé aux festons inspirés des patientes broderies d'autrefois, mais ici géants, et découpés dans le tissu, le principal élément du décor d'un fort élégant manteau en lainage beige (figure 4). A partir d'un col fait d'un large biais roulé et noué devant, ce vêtement glisse avec grâce jusqu'à la pointe des hanches, où une couture horizontale met une suggestion de taille basse; à partir de là le bas s'évase et se termine, comme nous l'avons dit, par grands festons rapportés. Deux gros boutons en sus du col le maintiennent fermés. Des parements droits, non festonnés, terminent les manches longues.

Le grand chapeau de paille "or" n'est pas sans rappeler les festons du bas, avec sa passe curieusement découpée. Il manquait à notre revue une robe du soir: la voici, et elle est bien jolie. Jacques Griffe l'a exécutée en aléoutienne de soie, bleu marine, tissu de Staron (figure 5). Prodigieusement décolletée dans le dos, elle s'évase doucement jusqu'au sol, à partir

Le peuple manifeste son affection à la reine Juliana

La Haye (Reuter) — Debout sur la terrasse du palais de Soestdijk, la reine Juliana, entourée de sa famille et du premier ministre des Pays-Bas, M. Victor Marijnen, a reçu hier à l'occasion de son 55e anniversaire, l'hommage de son peuple. Des

milliers de personnes ont défilé pendant deux heures devant la terrasse, déposant des fleurs sur les escaliers qui ont bientôt été recouverts d'un tapis de tulipes, narcisses et jonquilles. Vêtu d'un deux-pièces lilas, la reine a répondu en souriant aux acclamations de ses sujets qui, en raison des circonstances, ont pris la signification d'une manifestation d'affection et de loyauté en même temps que d'unité entre la Couronne, le gouvernement et le peuple.

Dans un discours télévisé, M. Marijnen, premier ministre, a déclaré: "Sa joie est notre joie; ses soucis et ses souffrances sont également les nôtres. Nous espérons du fond du coeur que les nuages qui se sont accumulés et qui aujourd'hui, en projetant leur ombre, empêchent cette journée d'être entièrement joyeuse, se dissipent bientôt et que les choses redeviendront ce qu'elles ont toujours été."

Les récents événements, a-t-il ajouté, nous ont prouvé dans quelle mesure la reine occupait le centre de notre vie.

La nation, a-t-il dit, prie pour elle et pour sa famille et s'est rendue compte avec beaucoup de gratitude, qu'à l'exemple de sa

mère — la reine Wilhelmine — elle a donné à la monarchie néerlandaise "un riche contenu et une grande réputation".

"Au nom de tout le pays, l'exprime mes sentiments de profonde affection à la reine et la félicite très chaleureusement", a conclu le premier ministre.

CONTRASTE

Alors qu'hier, rien ne laissait paraître qu'une princesse de la Maison d'Orange se mariât, tous les édifices publics et de nombreuses maisons arboraient aujourd'hui le drapeau néerlandais à l'occasion de l'anniversaire de naissance de la souveraine.

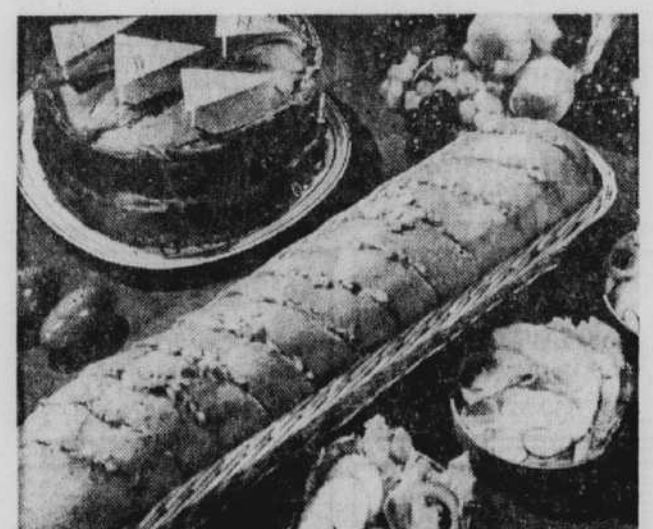
Danger des bombes non explosées

Le capitaine D. R. Yeomans, de l'Armée canadienne accomplit actuellement une tournée dans les écoles de Vernon, en Colombie-Britannique afin d'expliquer aux enfants les dangers que représentent les bombes non explosées qu'ils peuvent trouver. Deux jeunes scouts ont perdu la vie, en mars dernier, dans cette ville après avoir fait la découverte d'une bombe non explosée.

Brigitte se débrouille



Le café instantané ajoute une saveur délicieuse aux meringues, tartes à la crème ou glacage à gâteaux.



MENU DE CELEBRATION

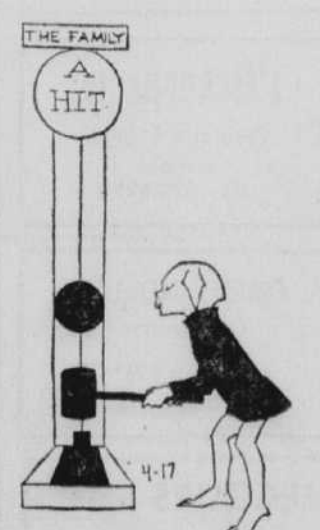
On vous acclamera à votre tour comme l'hôtesse parfaite, que votre menu couronne une fête d'anniversaire, une réunion d'amis ou la célébration d'une victoire sportive. Servez un Pain français au fromage et aux graines de carvi, accompagné d'un spaghetti italien aux boulettes de viande. Le pain sensationnel qui a la vedette à ce menu, doit être apporté à table alors qu'il est encore fumant. Sa croûte croustillante contraste délicieusement avec le moelleux du fromage. Un grand plat de fruits frais variés sont une décoration aussi attrayante que délicieuse à se mettre sous la dent. Quant au traditionnel gâteau au chocolat richement glacé, vous pouvez l'acheter à la pâtisserie du coin. Les initiales des fanions rappellent, dans une atmosphère de fête, les célébrités du jour.

PAIN FRANÇAIS AU FROMAGE ET AUX GRAINES DE CARVI

- 1 tasse de fromage Cheddar râpé
- 3 c. à soupe de mayonnaise ou sauce à salade
- 2 c. à thé de graines de carvi
- Un pain français ou viennois
- 1/4 de tasse de beurre mou (ou margarine)

Méthode: Mélanger le fromage Cheddar râpé, les graines de carvi et la sauce à salade. Couper le pain français ou viennois en biais, en tranches

Les conseils de Gigi



Vous efforcez-vous tout autant d'être populaire, auprès de votre famille que vous le faites auprès de vos amis? Vous savez sans doute que vous passez beaucoup plus d'heures, de jours et d'années avec les membres de votre famille. Il importe donc plus d'être aimable auprès d'eux qu'auprès de tout autre personne. Si vous êtes facile à vivre, si vous faites montre de courtoisie, de bonté et de gentillesse à la maison, vous n'aurez pas de difficultés à réussir auprès des amis de l'extérieur. Et les habitudes que vous contractez à la maison s'ajouteront des bons points dans le calcul de vos atouts personnels.

China, ensemble de Maggy Rouff, comporte une robe entière portée avec une veste qui

China, ensemble de Maggy Rouff, comporte une robe entière portée avec une veste qui



M. Jacques Mac Donald, B. Ph. L. Ph.

M. Jacques Mac Donald, autrefois des Pharmacie Jolicoeur, a le plaisir d'annoncer à sa distinguée clientèle qu'il s'est porté acquéreur de la Pharmacie Centrale, 36 de la Fabrique (Place de l'Hôtel de Ville). M. Mac Donald se fera un devoir de servir sa clientèle à l'avenir avec autant d'empressement que par le passé.

Attention... Attention
A L'HOTEL NEPTUNE
Rond-Point du Pont de Québec
• BANQUETS DE NOCES
• RECEPTIONS
• DINERS D'AFFAIRES
Pour tous renseignements:
Tél.: 653-4941

10 BONNES RAISONS POUR PASSER VOS PROCHAINES VACANCES AU Mexique



M. Jacques Mac Donald, B. Ph. L. Ph.

M. Jacques Mac Donald, autrefois des Pharmacie Jolicoeur, a le plaisir d'annoncer à sa distinguée clientèle qu'il s'est porté acquéreur de la Pharmacie Centrale, 36 de la Fabrique (Place de l'Hôtel de Ville). M. Mac Donald se fera un devoir de servir sa clientèle à l'avenir avec autant d'empressement que par le passé.

Beathy et McCLARY EASY
SERVISE AUTORISE
LAVEUSES ET RECREUSES AUTOMATIQUES
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
219, 2e AVENUE — TEL.: 839-8479

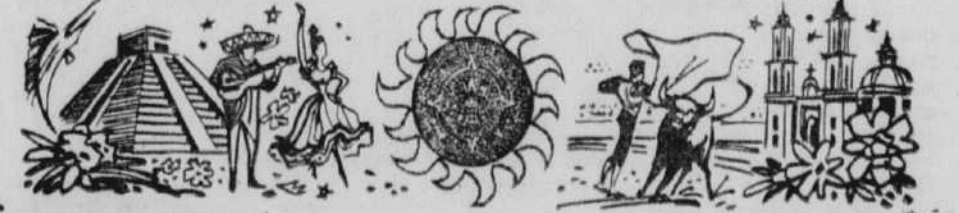


VENEZ AU PAYS ACCUEILLANT

10 BONNES RAISONS POUR PASSER VOS PROCHAINES VACANCES AU Mexique

- 1 Le Mexique est à la fois si proche et si différent, un mélange fascinant d'ancienne civilisation et de vie moderne.
- 2 Vos dollars valent davantage. Tout est moins cher que partout ailleurs: hôtels, visites des villes, attractions diverses, etc.
- 3 Magnifiques plages baignées de soleil. Villégiatures de réputation internationale: Cozumel, Isla de Mujeres, Veracruz, Acapulco, Puerto Vallarta.
- 4 Le plaisir de faire des emplettes: les bijoux en argent et en turquoise de Taxco, la poterie noire montée main de Coyotepec, les "serapes" et "rebosos" d'Oaxaca, l'opale et l'améthyste aux reflets brillants de Mexico.
- 5 Endroits extraordinaires à visiter: les pyramides du Soleil et de la Lune, les jardins flottants de Xochimilco, le lac de Patzcuaro, les grottes gigantesques de Cacahuamilpa.
- 6 Les plaisirs de la table — délicieuse cuisine européenne, spécialités espagnoles, les "tamales", les "quesadillas" et le fameux "mole poblano", les fruits exotiques...
- 7 Attractions uniques: "Ballet Folklorico", tourbillon de couleur et de musique des fiestas, Acapulco et ses fameux plongeurs.
- 8 Les fêtes typiquement mexicaines: la Fête-Dieu à Veracruz, la Toussaint et la fête du dieu de la Pluie à San Juan Chamula, les fiestas dans l'Isle del Carmen et par tout le Mexique.
- 9 Les sports de grand air: la pêche en haute mer — merlan, requin, thon; ski nautique, alpinisme, courses de chevaux, corridos, jai alai, golf, etc.
- 10 Excursions à prix économiques: par exemple: 15 jours à Taxco, Cuernavaca et Mexico, pour seulement \$215.20.

CONSEIL NATIONAL DU TOURISME MEXICAIN
2 East 55th St. New York 22, N.Y.





La mère canadienne de l'année, Mme Mildred Gottfriedsen, âgée de 46 ans, de Kamloops en Colombie-Britannique a été invitée à se choisir un chapeau durant une tournée des magasins d'Ottawa, à la suite de sa visite à la Chambre des Communes.

Accueil des députés à la mère de l'année

Ottawa (PC) Une Indienne, mère de 12 enfants, a eu un entretien avec le premier ministre, M. Pearson, à Ottawa et a reçu ensuite un accueil chaleureux de la part des députés à la Chambre des Communes.

Il s'agit de Mme Mildred Gottfriedsen, de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui a été proclamée mère canadienne de l'année à l'issue d'un concours national qui a eu lieu au début du mois. Cette mère de famille de 46 ans s'est vu décerner ce titre enviable à la suite d'un article publié dans le journal de Kamloops, où il était fait l'éloge des efforts constants qu'elle a déployés pour faire disparaître les préjugés. Mme Gottfriedsen a élevé un enfant adoptif en plus de sa propre famille, et elle aide son mari, dans les travaux de leur ranch.

Repondant aux questions des journalistes, elle a déclaré qu'élever une famille nombreuse ne lui avait pas posé de difficultés. "Je me fixe un emploi du temps très sévère, a-t-elle dit, et tous les enfants font leur part".

Grâce à elles, le malade mental n'est plus seul

Par Thérèse VOISARD

184 femmes de Québec et des environs s'efforcent depuis un an de faire disparaître les nombreux préjugés que nourrit la population à l'égard des maladies mentales. Ces Québécoises qui se dévouent bénévolement au sein de l'Association canadienne pour la Santé mentale, ont entrepris, en effet, de faire respecter la dignité humaine du malade atteint de troubles psychiques.

Il serait bon de considérer plus attentivement, à l'occasion de la Semaine de la Santé mentale, la tâche admirable entreprise par ces Québécoises qui ont compris l'urgence nécessaire de venir en aide à ces nombreux malades, qui occupent dans la province de Québec la moitié du nombre total des lits d'hôpitaux.

Mme Lucile Avaré, de Sillery, qui occupe le poste de directeur - exécutif de l'Association a bien voulu nous éclairer sur les moyens que prennent les dames du comité féminin pour accomplir leur travail. Etant responsable de la réalisation

des programmes suggérés par l'Association nationale et déterminés par le comité scientifique local, de l'exécution des décisions du conseil d'administration et de la coordination entre les différents comités, Mme Avaré était donc la personne toute désignée pour répondre à nos questions.

Elle attirera d'abord notre attention sur l'importance primordiale que le comité féminin accorde à l'éducation du public en vue de la préservation de la santé mentale et de l'aide aux personnes souffrant de maladies psychiques. "Il s'agit dit-elle, de faire comprendre aux gens que les troubles du cerveau constituent une maladie au même titre que les maladies physiques".

PREJUGES A DISPARAITRE

Selon Mme Avaré, la femme peut réaliser ce travail ardu avec beaucoup plus de facilité que l'homme en raison de ses contacts sociaux plus libres, qui lui permettent d'atteindre une plus grande variété de gens et surtout les mères de famille sur qui repose l'éducation des gé-



Mme Lucile Avaré

nération futures. "Nous souhaitons, dit-elle, que les préjugés qui existent encore aujourd'hui disparaissent de la mentalité des générations de demain". Il est donc urgent, selon Mme Avaré, de les faire disparaître d'abord chez les mères de ces enfants sans quoi les dames de l'Association ne pourront atteindre leur but.

EDUCATION

L'association s'occupe aussi de distribuer des dépliants sur l'hygiène mentale afin de prévenir ces troubles. On peut en trouver dans certains endroits publics, comme les salles d'attente des bureaux de médecin. Par ces dépliants, dit encore Mme Avaré, on essaie d'inculquer aux gens les principes d'une saine hygiène mentale. "Il ne faut pas oublier que les problèmes de santé mentale ont souvent à l'origine une éducation faussée à la base".

Mais si les dames de ce comité se préoccupent énormément de l'éducation du peuple sur la santé mentale, elles n'oublient pas pour autant les personnes qui sont déjà atteintes de troubles psychiques.

Elles s'efforcent, en effet, selon Mme Avaré, de permettre au malade de reprendre contact avec la société. "Il faut, dit-elle, leur faire comprendre en leur témoignant un intérêt et une attention constante, qu'ils sont encore des nôtres, afin qu'ils puissent se readapter plus facilement à la société, à leur sortie de l'hôpital.

Encore là, continue-t-elle, la femme grâce à son intuition et à la facilité avec laquelle elle peut établir des contacts, est toute désignée pour ce délicat travail qui consiste à empêcher le malade de se retirer en lui-même.

Pour atteindre ce but, les dames du comité féminin se rendent à l'hôpital Saint-Michel Archange afin de causer avec les patients et de leur montrer que la société loin de les abandonner continue de s'intéresser à eux.

REALISATIONS

Pour atteindre ce but, les dames du comité, organisent ac-

la bibliothécaire à terminer le système de classification des volumes.

On sait aussi qu'elles ont demandé les services de coiffeuses qui se rendent à l'hôpital une fois la semaine afin de coiffer les dames hospitalisées. "Ce sont toutes ces petites choses nous dit Mme Avaré, qui contribuent à apporter au malade l'aide dont il a besoin".

Ces Québécoises s'occupent même de procurer des vêtements et des sacs de voyage aux malades guéris qui quittent l'hôpital, ce que leur famille ne peut toujours faire. Elles projettent aussi d'aller ajuster sur les lieux, les vêtements qu'elles leur fournissent.

D'autres membres du comité féminin enseignent aux femmes hospitalisées à tricoter afin de pouvoir occuper leurs nombreux moments de loisirs.

Elles s'occupent aussi, avec l'aide du Service social de l'hôpital de trouver des foyers aux malades qui sont en mesure de quitter l'hôpital mais qui pour une raison ou pour une autre ne peuvent retourner dans leur famille.

Le billet

de Thérèse Sarault

Combien d'enfants? ...

Vous qui croyez posséder une richesse en considérant votre nombreuse famille, n'éprouvez-vous pas une sorte de désillusion après avoir subi l'épreuve de la course aux logements? Ne ressentez-vous pas un brin d'amertume, en songeant à tous ces appartements visités, qui auraient si bien convenu à vos besoins mais auxquels vous avez dû renoncer après avoir répondu à la question fatidique: "combien d'enfants?"

Avec une espèce de gêne, pour ne pas dire un sentiment de culpabilité, vous devez chaque fois avouer le nombre, les âges et sexes de votre progéniture. Aussitôt, et sans même vous avoir donné le temps de plaider honnêtement votre cause, l'éventuel propriétaire multiplie par deux ce nombre, comptant autant de jambes qui allaient lui courir "sur la tête" et autant de mains qui allaient s'acharner à détruire sa propriété!

Intuitif alors d'ajouter qu'ils étaient gentils, bien élevés, que vous aviez prévu pour chacun une paire de pantoufles silencieuses à enfiler dès qu'ils franchiraient le seuil du "sanctuaire"; inutile de vous confondre en promesses et en excuses, il s'agissait, bien d'enfants et le seul fait vous excluait automatiquement.

Et pourtant, pensiez-vous, Dieu sait que le vacarme et le vandalisme ne sont pas l'apanage exclusif des enfants! N'êtes-vous pas allé jusqu'à souhaïter de tout votre coeur qu'il rencontre son Waterloo et que ses locataires ADULTES lui poinçonnent ses tapis et tuiles à coups de talons aiguilles; que les "parties" et beuveries se multiplient "sur sa tête" jusqu'aux petites heures chaque fin de semaine; que le chevalier servant de mademoiselle klaxonne à sa porte tous les "bons" soirs... et quoi encore? Oui, c'est tout ce qu'il mériterait, le sacripain de propriétaire qui refuse aux enfants le privilège d'être logés convenablement, sous prétexte qu'ils sont actifs et turbulents.

Enfin vous avez trouvé, à défaut d'un coeur, une chaudière. Et même si le loyer ne correspond pas à vos rêves à cent pour cent, vous vous êtes bien juré n'en sortir que pour vous établir chez-vous! Et vous souriez malicieusement, en songeant qu'il restera toujours une personne à qui vous pourrez déclarer sans cachette et avec fierté le nombre de vos enfants: le percepteur de l'impôt sur le revenu!

SALON DE COIFFURE
en opération
A LOUER - 915, Rue St-Jean
Près du Carré d'Youville
TEL: 522-2445

AUBERGE LA MOTHE
Lac St-Joseph
Ouverture: 15 juin
Plage privée, Golf, Tennis, Taux raisonnables. Pour réservations: Tel.: 875-3209

LES DAMES AUXILIAIRES HOPITAL JEFFERY HALE
THE ET VENTE ANNUELS
Les Dames Auxiliaires de l'Hôpital Jeffery Hale tiendront leur 15^e annuel et une vente, mercredi, le 6 mai 1964, de 2:30 p.m. à 5:00 p.m., à la résidence des gardes-malades de l'Hôpital Jeffery Hale.
La vente consistera en travaux manuels de fantaisie, plats culinaires préparés à la maison, fleurs et plantes. Nous offrirons aussi un assortiment varié de bibelots et d'articles de valeur.
Des rafraîchissements seront servis et tous sont les bienvenus.



HENNESSY
Deux siècles de tradition
Deux siècles d'excellence

Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est

LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

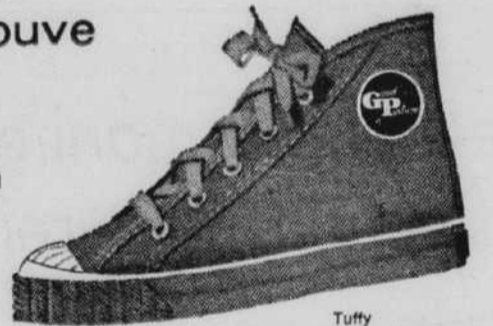


Le vrai confort, c'est avec la chaussure d'été

Good Posture

qu'on le retrouve

Vous les connaissez ces belles chaussures GP, spécialement étudiées pour assurer la détente la plus absolue, le confort le plus douillet. Parfaitement ajustées, confectionnées de matériel de la plus haute qualité, elles sont dotées d'une cambrure et d'une semelle intérieure spécialement conçues pour résister aux chocs répétés sur les surfaces dures. Les GP sont particulièrement résistantes à l'usure que leur font subir les enfants - et elles sont complètement lavables. Pour redonner à votre famille élégance et confort - choisissez les chaussures Good Posture de Norwood.



Tuffy



Scamp



Hard top

Exigez bien cette étiquette de qualité



NORWOOD FOOTWEAR
DOMINION RUBBER COMPANY LIMITED

Par les fabricants des célèbres chaussures BAR-FLEX

Dépositaires		
 SYNDICAT DE QUEBEC 4 ^e étage TEL: 529-7351	JOS. PLAMONDON INC. 644 St-Joseph Est Tél.: 524-0820	AGNEW SURPASS SHOE STORE LTD. 878-A St-Jean 2486 Boul. Laurier, Ste-Foy, Centre d'Achats, Ste-Foy, 2700 Boul. LAURIER Place Laurier
CHAUS. MADEMOISELLE INC. 680 ST-JOSEPH EST QUEBEC TEL: 523-5348	CHAUSSURES DANIEL ENR. 835 ST-JOSEPH EST TEL: 524-1101	L'ESCARPIN INC. 1155 RUE ST-JEAN QUEBEC TEL: 522-6985
CHARLES BACHELIERS CHAUSSURES 3222 1 ^e AVENUE TEL: 626-1763	L. DUFRESNE ENR. 3239, AVE ROYALE GIFFARD TEL: 661-5341	GARNEAU & GUAY 125 CHEMIN STE-FOY STE-FOY TEL: 523-5084
LECOURS ENR. CHAUSSURES 25, ST-JOSEPH BIENVILLE, LAUZON TEL: 837-6436	GARNEAU & TREMBLAY BOUL. WALBERG DOLBEAU	CHS LAMBERT SPORT 257 ST-JOSEPH LAUZON TEL: 837-6436
H. LESSARD & FRERE NOUVEAUTES 98 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI	JOS.-X. TREMBLAY 200 OUEST, RUE BOSSE CHICOUTIMI	GAGNON & FRERES NOUVEAUTES CHICOUTIMI
GAGNON & FRERES NOUVEAUTES DOLBEAU	ARTHUR CHAYER 4, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE RIV.-DU-MOULIN	C.-E. TREMBLAY LTEE 218, RUE ST-DOMINIQUE JONQUIERE 98, RUE STE-FAMILLE KENOGAMI

GALANTINE au lapin

- 1 lapin bien frais, poivre et sel au goût.
- 2 tasses d'eau.
- 1 oignon moyen, tranché.
- 1 paquet de gélatine neutre, fines herbes au goût.

Laver le jeune lapin dans l'eau salée, puis le couper en morceaux que l'on place dans une casserole avec l'eau, les assaisonnements et l'oignon tranché. Cuire jusqu'à ce que tendre. Enlever alors les os, couper la viande en tranches minces et mettre dans un moule de forme carrée, préalablement rincé à l'eau froide. Dissoudre la gélatine dans le bouillon de cuisson gardé chaud, puis verser par-dessus le lapin dans le moule. Avant de déposer la viande dans le moule, faire une garniture d'œufs cuits durs, tranchés, dans le fond de l'ustensile. Faire prendre jusqu'à fermeté. Au moment de servir, démouler sur un plat de service bien refroidi, puis garnir de tranches de tomates et de laitue croustillante.

POMMES de terre Nids d'oiseaux

A deux tasses de purée de pommes de terre chaudes, ajouter 2 c. à table de beurre, ½ c. à thé de sel et deux jaunes d'œufs battus légèrement. Bien mélanger, puis avec la douille à pâtisserie, donner la forme de "nids". Appliquer sur le dessus de chacun, après les avoir déposés dans un plat peu profond allant au four, préalablement beurré, un peu d'œuf battu avec un peu d'eau; saupoudrer de paprika, et faire dorer au four. Servir très chaud. Délicieux avec le jambon cuit au four.



Cette robe du soir longue, blanche et rose, aux lignes fluides est confectionnée de crêpe viscosse et écôtate. Elle illustre la perfection incomparable du drapé sculptural de Madame Grès.

Présentation de la mode moscovite dans une ambiance nord-américaine

Moscou, (PA) — Les créations de la mode soviétique pour le printemps et l'été ont été présentées à la Maison de la Mode de Moscou dans une ambiance d'inspiration fortement nord-américaine. Qu'on en juge plutôt: des haut-parleurs savamment dissimulés sous les chapiteaux des colonnes corinthiennes de l'immense salle répandaient en sourdine des airs de jazz ou des mélodies occidentales. La lumière du jour filtrait à travers des rideaux de mousseline et des projecteurs étaient braqués sur l'allée. Spectateurs et spectatrices étaient assis sur des chaises recouvertes de peluche rouge.

Toutefois, les comparaisons avec les présentations occidentales cessèrent dès qu'apparurent les premiers mannequins. Ils manquaient de légèreté et ne ressemblaient d'aucune façon aux mannequins occidentaux qui sont beaucoup plus sveltes et presque décharnés pour certains. Dernièrement, M. Khrouchtchev parlait de la nécessité de produire plus de viande et de produits laitiers afin que les Russes puissent avoir un régime d'alimentation plus léger. Les grands couturiers ont dû applaudir à ces paroles.

LES MANNEQUINS

Les mannequins soviétiques

étaient solidement charpentés et il sautait aux yeux qu'une alimentation plus légère ne pourrait leur faire qu'énormément de bien. Les modèles qu'elles présentaient se distinguaient par les manches et les épaules très hautes. La commentatrice expliqua au microphone les nouvelles tendances:

Pour l'été, les robes sont sans manches. Mais pour le printemps, saison encore fraîche en

Union soviétique, la mode est à la blouse à manches longues que l'on passe sous un jumper sans manches. Les jumpers sont en général assez ample.

La fourrure est employée comme garniture dans les vêtements de printemps. La mode masculine fut également à l'honneur. Les modèles présentés s'inspirent directement de la mode européenne: pantalons sans revers, vestes très courtes,

et pardessus qui tombent au-dessus des genoux. On remarquait également des vestes sans col ni revers, se boutonnant très haut comme une tunique, d'inspiration typiquement russe.

"Les Jupes sont un peu plus longues. Dans certains cas, elles ne font que frôler les genoux." La plupart des robes présentées avaient le col haut. Quelques-unes étaient assez décolletées mais sans exagération.



Un repas copieux, rapide avec des recettes Campbell...

Soupe aux légumes Campbell.

Pourquoi ne pas commencer le repas par une soupe aux légumes Campbell? Préparée par Campbell selon les procédés les plus modernes afin de garder toute la valeur nutritive et la saveur naturelle des légumes... Elle contient 16 légumes différents, bien mûrs, gavés de soleil... La soupe aux légumes Campbell, légèrement épicée, apporte sur votre table toute la richesse du terroir.

Ragoût de boeuf - sauce tomate (20 minutes)
1 lb boeuf haché

- 1 c. à soupe de shortening
- ½ tasse oignon émincé
- ½ tasse céleri haché
- 1 c. à thé de sel
- 1 pincée de poivre
- 1 boîte (10 oz) de soupe aux tomates Campbell
- 6 petits pains ronds à "hamburgers" fendus et grillés

Saisir la viande à feu vif dans le shortening; réduire le feu, ajouter oignon, céleri et assaisonnement. Cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Ajouter la soupe; laisser mijoter 15 minutes en remuant de temps à autre. Placer la viande sur les petits pains. Donne 6 portions.

MARDI, CAMPBELL VOUS PROPOSERA UN MENU-TYPE

Tirez le rideau, de bas en haut

Nous sommes entourés de clichés, c'est-à-dire d'expressions ou d'idées qui sont devenues usées par l'usage... et malheureusement, nos maisons, ne sont pas exemptes de ces clichés.

Si vous êtes fatiguée, madame, de ces tentures qu'il faille promener de gauche à droite sur des glissières fixées au plafond,

nous avons une nouvelle décoration à vous proposer. Et soyez sans crainte, elle n'appartient pas au déjà vu.

Au lieu de laisser pénétrer la lumière du jour en étant repoussés vers les côtés, ces rideaux vont de bas en haut. Ils descendent jusqu'au plancher, et le sommet de la porte ainsi que la partie du mur séparant les fe-

nêtres du plafond demeurent cachés. Lorsque l'on monte les rideaux — il suffit de tirer sur une corde de nylon — ceux-ci forment des plis horizontaux maintenus au moyen d'un ruban adhésif fixé au dos du tissu. Il est préférable d'utiliser un tissu résistant, comme ce canevas, si l'on veut qu'il ne se forme pas de faux plis entre les

endroits retenus par le ruban adhésif.

Dans un souci décoratif, une bande de tissu dentelée est fixée au plafond comme une sorte de valance. On retrouve les mêmes dents à l'extrémité du rideau; elles sont traversées par une barre métallique qui permet au rideau de se bien tenir.



Allez de l'avant avec **ARNEL**®

On vous remarquera...

dans ces ravissants ensembles de **Jack Posluns**. Le tissu, genre toile, en Arnel/Viscose de Bruck, est infroissable et d'entretien facile. L'étiquette Arnel en fait foi. A gauche: ensemble deux-tons, tailles: de 8 à 16. A droite: taille "petite": de 5 à 13P. Chacune: \$16.95 environ.

Haute mode!

Cet ensemble sport de **Bobbie Brooks** porte l'étiquette Arnel. Tissus infroissables et confortables d'Associated Textiles. A Waimea Canyon ou dans votre jardin, c'est une tenue idéale. Chemisier: guingan Arnel/coton, \$5.95 environ. Jupe-culotte avec bretelles: denim Arnel/coton, \$10.95 environ. Tailles: de 5 à 15.

chez **Daquet**

ARNEL... une fibre moderne de **Celanese**



Une des causes qui tendent à diviser les deux groupes ethniques du Canada serait que la province de Québec refuse le dialogue avec le reste du pays

WINDSOR (PC) — La Québec refuse de dialoguer avec le reste du Canada et c'est peut-être là, la grande cause du malaise actuel qui semble vouloir diviser les deux principaux groupes ethniques.

C'est une opinion exprimée par un certain nombre de participants, hier, lors d'une rencontre régionale organisée par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Près de 250 personnes se sont réunies en une douzaine de groupes, au cours de l'après-midi, pour faire une étude des problèmes que posent le bilinguisme et le biculturalisme à l'échelon local et national.

Windsor, qui est un important centre industriel du sud-ouest de l'Ontario, compte une population de 115.000 habitants. La

population d'origine française est d'environ 20.000 et forme le groupe minoritaire le plus important.

Ce sont sur des expériences personnelles que les participants se sont appuyés pour affirmer que le Québec refuse de "rencontrer" leurs compatriotes de langue anglaise.

Une femme a raconté avoir vécu à Theford Mines, dans le Québec, pendant 14 ans, et que ses compatriotes de langue française, bien que toujours amicaux et hospitaliers par ailleurs, ont toujours refusé de parler anglais. Elle précisait avoir elle-même commencé à prendre des cours de français mais qu'elle les avait abandonnés devant le refus des gens de langue française de faire un effort semblable pour l'anglais. D'autres ont dit avoir rencontré une résistance semblable à Montréal mais que

dans la ville de Québec la situation était différente, probablement parce que l'histoire de cette ville est un important centre touristique.

Un grand nombre de personnes de la province de la Saskatchewan, où se côtoient plusieurs cultures et où l'on parle plusieurs langues, ne sont pas encore habituées au nom de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Deux opinions typiques des gens de cette province ont été émises hier par un ancien lieutenant-gouverneur et par un représentant des cultivateurs de blé, à Regina.

Près de 10 mois après sa création par le gouvernement libéral de M. Lester Pearson, la Commission a appris hier que son nom et ses attributions ne

réflétaient pas la constitution canadienne ni le partage démographique actuel du pays.

Les Canadiens qui sont d'origine ethnique autre qu'anglaise ou française ont prévenu la Commission que leurs droits ne devraient pas être ignorés ou placés à un rang inférieur. Jusqu'à 26 pour cent de la population du Canada est constituée par ces citoyens. Ils représentent 53 pour cent de la population de la Saskatchewan.

L'allusion faite au "deux races qui ont présidé à la fondation du Canada" dans le mandat de la commission et dans certains discours de membres du gouvernement fédéral a choqué plusieurs personnes des Prairies selon la Commission.

Un éminent avocat de Regina, que les conservateurs

avaient désigné lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan de 1958 à 1963, M. Frank L. Bastedo, a déclaré que les attributions de la Commission étaient basées sur une fausse hypothèse.

"La Confédération canadienne n'a pas été conclue entre deux ou plusieurs races, qui ont vu à la fondation du pays, mais entre des provinces."

Les garanties offertes par la constitution sur l'usage officiel de la langue française étaient claires, précises et assez limitées, selon M. Bastedo, qui s'est dit opposé à tout amendement de la constitution en vue d'étendre ces droits.

La section 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique limitait la reconnaissance offi-

cielle du français au gouvernement fédéral, au gouvernement québécois et à leurs cours de justice respectives.

DE GRAVELBOURG

D'autre part, M. Roland Pilonneau, un représentant du pont du bit de la Saskatchewan et porte-parole de la ville canadienne-française de Gravelbourg, 125 milles à l'ouest de Regina, a demandé que le gouvernement de la Saskatchewan reconnaisse officiellement le français.

Il a dit, que l'esprit de la constitution, sinon la lettre, avait déterminé que l'anglais et le français seraient les deux langues officielles du Canada.

Les 45.000 citoyens de langue française habitant la Saskatche-

wan désirent préserver leur identité ethnique. Ils veulent que leurs enfants reçoivent une éducation bilingue et que les fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial puissent leur parler dans leur langue propre.

Cela ne signifie pas que tous les fonctionnaires devraient être bilingues, mais seulement qu'il se trouve des fonctionnaires bilingues dans les régions à majorité française et les bureaux de service fréquentés par les Canadiens de langue française.

REPRÉSENTANT DEMANDÉ

Un important distributeur d'équipement de construction et industriel, requiert les services d'un représentant pour le territoire suivant:

Partie de la ville de Québec et le Lac-St-Jean.

Nous offrons un salaire de base et commissions, allocations pour dépenses de voyage, allocation pour automobile ou automobile fournie et tous les bénéfices sociaux.

Le candidat devra être bilingue et avoir une bonne expérience de vente générale. Expérience de vente d'équipement n'est pas nécessaire.

Faire parvenir votre application à
DEPT 4639 LE SOLEIL

A Ottawa: P. Martin & Cie tiennent bon...

(Suite de la première page)

3 — Le fameux cas des magazines "Time" et "Reader's Digest" a été soulevé par les Américains, qui prétendent que ces périodiques imprimés au Canada, ne devraient pas être l'objet de taxes discriminatoires et progress à travers la diffusion d'idées en provenance des États-Unis. À l'heure actuelle, un projet de loi contient des exemptions en faveur de "Time" et "R.D." mais le gouvernement canadien est l'objet, de toutes parts, y compris à l'intérieur du cabinet, de pressions pour que ces exemptions disparaissent, parce qu'on considère que les deux magazines américains contiennent une sorte de "dumping" d'un produit en majeure partie étranger qui cause une concurrence mortelle aux magazines authentiquement canadiens. Il n'est d'ailleurs pas question d'interdire la vente de "Time" et du "R.D." au Canada.

M. Dillon a vaquerement parlé de "concessions réciproques" et on s'est demandé s'il n'y avait pas là une double allusion aux pièces d'auto et aux magazines. On a aussi parlé, ces derniers temps, en coulisse de la possibilité de l'abandon du bill pour un an. Mais hier, M. Paul Martin, chef de la délégation canadienne, a déclaré qu'il n'en était pas question.

La question des tarifs, discutée à Genève à la conférence du GATT, a aussi été abordée. M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat et chef de la délégation américaine, a fait une revue de la politique internationale et a revêtu M. Douglas Dillon, il a profité de l'occasion pour "dire à M. Martin et au gouvernement canadien combien les États-Unis apprécient la généreuse et courageuse intervention du gouvernement canadien en faveur de la paix à Chypre". A part ça M. Dillon a dit que la conférence avait été "très utile", M. Martin, que les discussions avaient été "franches et cordiales", et M. Gordon, que dans l'ensemble, "les conversations avaient été "très satisfaisantes".

M. Dillon a aussitôt renchérit, disant qu'il est "normal qu'on ne puisse tomber d'accord sur tous les points discutés, mais qu'il faut regarder l'ensemble". Nos colloques ont été loin d'être inutiles.

On a aussi révélé qu'il n'a pas été question, "directement" de "Marché commun nord-américain". Ce qui indique que le Canada n'a pas été emballé par le projet de M. Herter et McNeil, alors qu'on ajoutait que l'initiative devrait venir d'Ottawa. Or, celui-ci n'a pas bougé.

ENCORE LES PIÈCES D'AUTOMOBILES

La question discutée avec le plus de fermeté a été celle des pièces d'automobiles. Le communiqué conjoint parlait de "l'inquiétude américaine", mais à la conférence de presse, M. Dillon a fait allusion au "vif mécontentement de manufacturiers américains" qui prétendent que

cela enlève de l'emploi aux États-Unis.

— Il y a peu de compagnies, a glissé M. Martin, personnellement intéressé au problème, puisqu'il représente un comité de Windsor.

— 14 ou 15, a vivement répliqué M. Dillon, se faisant ensuite l'écho d'autres prétentions américaines, soit que la formule "Drury est un "subsidé déguisé" à l'exportation qui viole les accords du GATT. Il a aussi dit qu'on songe à faire décider par les tribunaux de son pays si les exportateurs américains qui consentent des concessions tarifaires aux Canadiens ne violent pas une loi des États-Unis.

A ceci, MM. Martin, Gordon Sharp et Drury ont répliqué que la formule canadienne est "régulière" et a donnée de bons résultats dans les deux sens, puisque les exportations américaines dans le secteur de l'auto ont augmenté de \$32 millions et celles du Canada, de \$65 millions pendant les deux premiers mois de l'année. "Je n'ai pas entendu dire qu'il soit question de modifier ce programme", a fermement souligné M. Paul Martin.

Cinémas de plein air préconisés par le député Meunier

Le député de Bourget à l'Assemblée législative, M. Jean Meunier (L.), a préconisé, hier soir, l'établissement de cinémas de plein air comme il en existe dans d'autres provinces.

Il a dit que la loi adoptée le 20 mars 1947 prohibant ce genre de cinéma (drive inn) devrait être révoquée et remplacée par une loi qui les permettrait.

Parlant durant le débat sur le discours du budget, M. Meunier a dit que ces cinémas seraient une source de revenus pour la province, créeraient 2.000 emplois et permettraient à ceux qui trouvent difficilement, ou ne peuvent se payer des bonbons pour garder les enfants, de se procurer un plaisir qu'ils ne peuvent pas autrement.

En Ontario, les 91 cinémas en plein air rapportent \$300.000 en taxes et les restaurants ont un chiffre d'affaire de \$12 million qui donne \$167.000 en revenus à l'Etat.

ment souligné M. Paul Martin.

Au moment où se terminait la conférence, le "Financial Post", principal journal financier du Canada, y allait d'un éditorial d'une virulence sans précédent contre un récent discours de M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat des États-Unis, qu'il qualifiait d'"attaque contre le Canada". On lui reprochait d'avoir voulu dicter la politique d'Ottawa "comme Washington le ferait pour le Brésil ou le Congo".

L'éditorial du "Financial Post" ajoutait qu'en somme, M. Ball ne "sait pas que le Canada a aussi des intérêts économiques et qu'il "trouve que c'est une mauvaise chose que d'exporter des ressources canadiennes aux États-Unis en échange de capotes d'auto américaines". L'hebdomadaire torontois se demandait enfin s'il fallait pour être estimé à Washington, brûler les ambassades américaines et se conduire comme tant de pays du monde où l'on "prend l'argent des États-Unis et flicte avec les communistes".

A Ottawa, le "Citizen" a publié un éditorial parlant du "malheureux discours de M. Ball" prononcé sur "un ton professoral" à l'endroit du Ca-

nada. On le déplore d'autant plus, ajoutait-on, que M. Ball est l'un de ceux qui comprennent le mieux la situation du Canada au secrétariat d'Etat à Washington. Pour sa part, M. Ball s'est contenté de dire hier, à l'aéroport, d'Ottawa où M. Rusk se trouvait à ses côtés, que son discours de la semaine dernière a été "très mal interprété".

Mais à la conférence, le climat fut en général à la détente et quand M. Gordon a déclaré que les relations entre Ottawa et Washington étaient "améliorées", M. Dillon s'est dit "entièrement d'accord". Le ministre canadien des Finances a obtenu une "réaction" favorable quand il a signalé aux Américains que s'ils ont des ennuis qui s'attendent avec leur compte des paiements internationaux, ceci n'est pas cause par le Canada qui, justement subit un malaise aigu dans le même secteur et ce, à cause de ses déficits élevés dans ses transactions avec le États-Unis. M. Gordon a donné, entre autres, l'exemple des produits alimentaires: Nos exportations annuelles dans ce secteur nourrissent les Américains pendant une seule journée et demie, tandis que nos importations annuelles en provenance des États-Unis suffiraient à nourrir les Canadiens pendant 29 jours.

Le bridge contrat

par Noël Duchesne

4588 A-1362

CE QUI MANQUE

Alors que le déclarant est impuissant à réaliser son contrat, les raisons pouvant inclure cet échec sont diverses. La cause peut être une faiblesse du déclarant, une force insuffisante et encore même l'absence d'une faible carte laissant un honneur insuffisamment protégé.

Donneur: Nord

Personne vulnérable

NORD
A V
A 8 5
10 7 6 3
R 10 4 3

OUEST EST
R 10 5 3 D 9 8 6
9 8 4 2 R 10 7 3
A V 2 8 4 5
néant D V 7 2

SUD
7 4 2
D V
R D 3
A 9 8 5 5

Nord Est Sud Ouest
1-♠ passe 2-S-A passe
2-S-A passe passe

(1) Évidemment ce saut à 2-6-A de la part de Sud n'est pas une enchère modeste. Passons sur le fait que la main Sud ne présente que quatre points alors que l'enchère en promet de 13 à 15, la présence d'un suite de cinq cartes pouvant être considérée comme une compensation. Ce qui est beaucoup plus sérieux, c'est que cette enchère promet des arrêts à toutes les suites non gagnées, que non seulement la suite pique peut être grande ouverte, mais que de plus la suite cœur peut être le sujet d'inquiétudes. Ça agit-il en Sud d'un bridgeur inexpérimenté? Bien au contraire si nous observons que cette main est présentée au quart de finale du tournoi Vanderbilt, en E-O Mme Dorothy Hayden et B. J. Baker.

Que devait déclarer Sud?

1. l'enchère orthodoxe est un

saut à 3-trefles, j'y corderais plus de subtilité au simple changement à 3-carreau tout en envisageant une enchère à trefle au tour suivant, Nord devant juger lui-même si une manche peut être recherchée à 3-S-A.

Entame: huit de carreau

Si l'entame du huit de carreau est bien régulière, elle favorise cependant le déclarant. Par l'application de la règle de ONZE le déclarant constate que chez Est il n'y a aucune carte supérieure au huit de carreau et la première levée est gagnée par le dix. Comme le Mort encaisse le roi de trefle, Ouest abandonne le deux de cœur. Le Mort continue l'attaque à trefle et le déclarant laisse Mme Hayden gagner cette levée de son valet; cette fois Becker (Ouest) abandonne le quatre de carreau. Par le jeu du deux de cœur, Becker ayant indiqué qu'il n'est pas intéressé à cette suite, il n'y a plus qu'un seul changement possible, c'est à pique si Ouest en possède le roi. D'autant plus que si le déclarant est en possession du roi de pique, rien ne peut l'empêcher de réussir son contrat. Le six de pique en fait donc sortir le roi et las. Par le recours à une impasse le déclarant obtient trois levées de trefle et afin de ne pas s'exposer à plus d'une levée de chute il poursuit avec le dix de carreau pour l'as de Ouest. Comme les adversaires font suivre trois piques, le déclarant est à court d'une levée.

Si la chute d'une levée n'est pas une mauvaise marque, alors que E-O auraient pu acheter la main soit à pique ou cœur, nous pouvons observer que pour N-S ce n'est pas réellement la force qui a fait défaut, mais bien plutôt la présence d'un petit pique à la main Nord, petite carte qui aurait accordé une certaine protection au valet. Néanmoins la cause première est bien le fait que la main Sud ne se prêtait pas à un saut immédiat à 2-S-A.

Le premier ministre fait rouvrir les magasins de Damas

REYBOUTH, LIBAN — UPI et Reuters — Le premier ministre de la Syrie, Amin El Hafez, a posé un ultimatum aux propriétaires des magasins de Damas, hier, leur enjoignant de rouvrir leurs établissements sous peine de confiscation et de procès pour sabotage et atteinte à la sécurité publique.

Cette grève qui durait déjà depuis huit jours s'est apparemment terminée sur-le-champ, et les marchands ont recommencé leurs activités.

Dans une autre sphère d'activités, un tribunal militaire à Damas a condamné à mort cinq sergents de l'armée à la retraite et quatre civils, sous l'accusation d'espionnage au compte de la République arabe unie, et d'avoir tenté de fomenter une révolte populaire armée contre le régime, s'efforçant de se rendre maîtres des postes de police de la ville d'Aleppo, en mars dernier.



Un jour de mère

Plus d'automobilistes assurent leur automobile de Wawanesa de préférence à toute autre compagnie... Voici pourquoi!



ECONOMIE MEILLEUR TAUX
pour réduire les dépenses de votre automobile

DIX MOIS POUR PAYER
un grand avantage budgétaire

RÈGLEMENT RAPIDE ET ÉQUITABLE DES RÉCLAMATIONS
paiement effectué directement — sans délai

REGION DE QUÉBEC
Un numéro de téléphone pour toutes les succursales: 661-7741

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC
Wawanesa
PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Compagnie de Recherches Commerciales
DEMANDE
personne pour diriger un groupe d'enquêteurs pour travail téléphonique et rencontre personnelle.
S.V.P. écrire à
DEPT 4635, LE SOLEIL

ANNONCE
Un moyen de prévoir une crise cardiaque
"Une crise cardiaque peut être évitée ou tout au moins retardée de plusieurs années", affirme un spécialiste, en décrivant un nouveau traitement préventif auquel on devrait se soumettre sans hésitation. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de mai comment, grâce aux recherches d'un grand cardiologue, votre médecin est maintenant en mesure de dire si vous êtes menacé d'une crise, à quel âge et ce qu'il faut faire pour l'éviter. Achetez Selection aujourd'hui!

NOUVEAU!

NOUVELLE HEURE DE DÉPART DE
"L'Océan Limitée"
9h. P.M. (heure avancée)
(DE LÉVIS)
Tous les jours

Train de luxe du CN, Montréal-Halifax, à partir du 14 juin. Correspondances pour toutes les Provinces Maritimes. Départ à la fin de la journée de travail. Voitures-coach, lits et restaurants. Jeux organisés. Vous voyagez à l'aise, dans une ambiance de détente et de confort.

LE SCOTIAN
Service impeccable, confort parfait. Correspondances faciles pour les destinations du Bas Saint-Laurent.

L'EXPRESS MARITIME
Départ de Lévis à 5h.30 p.m. (heure avancée). Arrêts locaux jusqu'à Campbellton.

Vous pourrez faire d'importantes économies avec
LES TARIFS ROUGE, BLANC ET BLEU
Demandez le dépliant-calendrier du CN, sur les tarifs Rouge, Blanc et Bleu. Vous pourrez choisir la date et le tarif qui vous conviennent.



Progrès rapides de Can. Investment Fund

Dans un rapport trimestriel à ses actionnaires, Canadian Investment Fund, Limited...

CANADIAN BREWERIES LIMITED vice-président administratif (Canada)



M. Ian R. Dowie, président de Canadian Breweries Limited...

"Ne menaçons pas de pénalités les capitaux étrangers", (Hees)

Le président de la Bourse de Montréal, M. Georges Hees, a déclaré hier soir...

"Prenons plutôt une attitude positive et faisons en sorte que nos conditions soient telles qu'elles soient acceptables..."

Parlant devant l'Association canadienne des sociétés de fiduciaire, M. Hees avait auparavant affirmé que nous ne devons pas nous faire d'illusions...

Il considère que cela donnerait à l'acheteur de titres le même genre d'incitation à acheter que le vendeur a reçu d'incitation à vendre...

Il devait ensuite mentionner que "les Canadiens n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes..."

Bon trimestre pour le Téléphone Bell

Le revenu net de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour le premier trimestre de cette année...

On peut lire dans le compte rendu trimestriel aux actionnaires que les bénéfices par action pour les trois mois terminés le 31 mars ont été de 63 cents...

Le président de la compagnie Bell, M. Marcel Vincent, révèle dans un message aux actionnaires qu'il s'est produit une hausse de 8,9 pour cent dans la quantité des appels interurbains...

Nouveau recul de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Les cours ont de nouveau décliné hier à Wall Street en dépit d'une reprise de dernière heure...

MONTREAL (PC) — Les cours ont oscillé dans un faible rayon hier, en Place locale. L'indice composé était inchangé à 1423 et les pertes avaient prédominé...

TORONTO (PC) — La séance d'hier à la Bourse de Toronto a été la plus terne enregistrée depuis le 2 avril dernier...

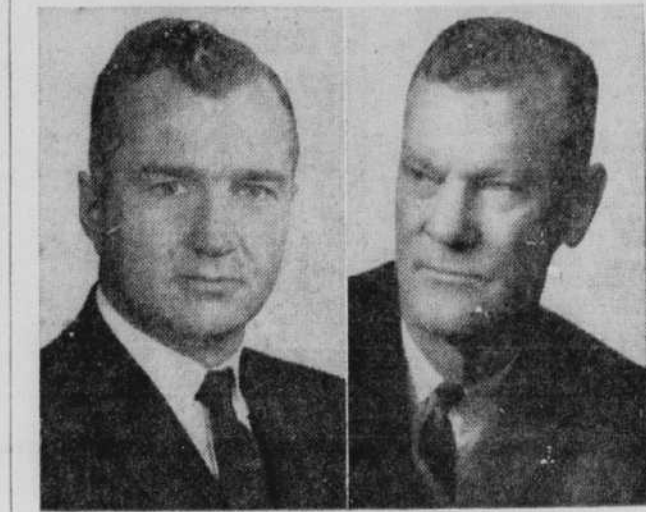
Taux de rendement inchangé sur les bons du trésor

TORONTO (PC) — Les rendements obtenus hier lors de la vente hebdomadaire de bons du trésor du gouvernement canadien...

MONTREAL (PC) — Le marché des obligations de Montréal a progressé modérément au cours d'une séance calme hier...

Bourse de New York

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Perm. Chang. listing various NY stocks like ACI Ind, Alcoa, Am Can, etc.



M. Henri W. Joly, président de Peter Jackson Tobacco Sales Limited, et le plaisir d'annoncer les nominations suivantes...

Bourse de Montréal

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Perm. Chang. listing Montreal stocks like Alcan, Bell, BHP, etc.

Bourse Canadienne

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Perm. Chang. listing Canadian stocks like Alcan, Bell, BHP, etc.

Les monnaies étrangères

Table listing exchange rates for various currencies: Etats-Unis, Royaume-Uni, Belgique, Danemark, France, etc.

La Banque Royale DU CANADA

Dividende No 307. Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de soixante cents par action...

SIC FINANCEMENT AU COMMERCE ET À L'INDUSTRIE expansion • refinancement • fonds de roulement SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE

Une personne sur quatre devra cesser de travailler à cause de maladie ou d'accident cette année

Si vous êtes incapable de travailler pendant plus d'un mois... le nouveau plan de Revenu en cas d'Incapacité peut vous garantir un revenu régulier. Includes image of a person in a wheelchair.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, 330, avenue University, Toronto 1, Canada. Includes application form for life insurance.

Les bénéficiaires de Dominion Tar ont plus que doublé

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kilder & Co. et transmis par la Presse Canadienne.

Titre	Offre	Dem.
All Can Com	6.72	6.37
All Can Div	7.80	8.55
American Growth	16.10	17.04
Bourbon	37.20	40.48
Canada Growth	5.71	6.24
Can Gas & Energy	8.14	8.52
Canadian Investment	2.46	4.33
Can Trustee	4.27	21.11
Canadaud	47.33	50.12
Champion Mutual	6.55	7.20
Collective Mutual	5.43	5.59
Commonwealth Inter	10.66	11.62
Commonwealth Int Leverage	8.64	9.47
Corporate Investors	11.24	12.28
Diversified Inc "A"	27.00	12.28
Diversified Inc "B"	8.40	3.84
Dividend Shares	7.71	4.06
Dominion Comp	4.06	4.36
Dominion Equity	21.90	21.46
Dominion Div	3.22	3.37
Drefus Inc	30.00	31.74
Europan Growth	4.48	7.20
Federated Growth	4.48	3.94
First Oil & Gas	4.54	3.44
Fonds Collectif "A"	4.91	7.32
Fonds Collectif "B"	3.34	3.80
Fonds Collectif "C"	2.53	8.18
Group Inc	4.00	4.47
Investors Oil & Gas	10.37	11.11
Investors Growth	7.90	8.58
Investors Int'l	4.97	3.26
Investors Mutual	11.94	15.15
Mutual Accumulating	4.48	4.88
Mutual Income	6.02	6.38
North Amer. of Gds	12.32	13.68
One William Street	15.32	16.80
Prêt et Revenu Mutuel	8.30	7.43
Président	6.50	5.89
Pulsam Growth	9.40	10.54
Radiation	4.90	5.28
Regent	6.47	7.01
Research Investing	11.61	12.09
1957 Exec Fund Gds	6.20	6.43
T. V. Electronics	8.74	8.76
Timed Investment	6.70	7.26
United Accumulative	7.48	8.15
West Growth	5.26	6.75

(*) En monnaie étrangère.

FONDS AMERICAINS

Titre	Offre	Dem.
Affili Fund Inc	5.59	4.10
American Bus Shares	4.21	4.55
Boston Fund	10.20	11.83
Bullcock Fund	11.83	11.83
Keystone Cust S-1	21.20	26.50
Keystone Cust S-4	6.60	3.13
Keystone Cust K-3	8.80	6.12
Mass Inc Growth Stock	2.68	9.49
Wellington Fund	14.98	14.33

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc et transmis par la Presse Canadienne.

Titre	Off.	Dem.
Adm. and T	40 1/4	41 1/4
A-C Tel A	31	25
Al. Credit	9 1/4	10 1/4
De plé	10 1/4	10 1/4
Atac	20	20
Auto Fab. R	25	40
Bank, d'Econ. de Québec	9 1/4	10 1/4
Prince	8 1/4	8 1/4
C. Sup Oil	15 1/2	16
Char. Credit	4 1/2	5 1/2
Cons. Thea	10 1/4	11 1/4
Copex	260	260
CPR 4	260	260
Crown Life	385	385
Five Whirls	7 1/2	2
Great Mt	7 1/2	120
Gen Mor	3 1/2	3 1/2
Ind. Life	305	305
London Life	315	315
La Co. Ponce de Mtl	9 3/4	10 3/4
La Pre	24	24
Les Prey	90	90
Mar. Tel	17 1/2	19 1/2
MD	19 1/2	19 1/2
Nat. Bowl	80	80
NSIT P 4	80	80
Do 4 1/2	80	80
Do 6 1/2	46 1/2	46 1/2
Do 8 1/2	15 1/2	15 1/2
Pacific a/g	140	140
Permeator	24	24
Super	9 1/2	9 1/2
Super Real	9	9
Trust Gen	45	44
Tricac	30	30
Un. Pacific	3 1/2	3 1/2
Un. Amus	17	17
Do 3	—	—

Marché du cuivre ferme à stable

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue. Marché courant: Pour les barres (fil): 315 - A315 1/2 313 1/2 - A314 Marché à terme: 310 1/2 - A311 309 - A309 1/2

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Titre	Off.	Dem.
Acadie	6	4
Amer. Ch. 9	12	80
Arnamag	9	20
Bald Mt 7	9	20
Brascan	13	17
Chesba	22	10
Com. Iron	10	7
Cuivre	10	22 1/2
Garney	20	20
Glen New 4	8	20
Gibson	5	10
Hucany	37	43
Hull J. 50	80	80
Kewag	14	17
Lun Ech 28	38	17

Les marchés A la Bourse des céréales des produits agricoles

PRIN DE BEURRE

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre des produits agricoles à la Bourse de Québec.

PRIN DES ŒUFS

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des œufs à la Bourse de Québec.

TABLEAU DES VOLAILLES

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des volailles à la Bourse de Québec.

PRIN DES POISSONS

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des poissons à la Bourse de Québec.

PRIN DES DÉTAILLANTS

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des détaillants à la Bourse de Québec.

Les marchés A la Bourse des céréales

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des céréales à la Bourse de Montréal.

AVOINE

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix de l'avoine à la Bourse de Montréal.

ORGE

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix de l'orge à la Bourse de Montréal.

GRAINES DE COLZA

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des graines de colza à la Bourse de Montréal.

GRAINS AU COMPTANT

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des grains au comptant à la Bourse de Montréal.

PRIN CANADIENS POUR LES MÉTAUX

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des métaux à la Bourse de Montréal.

MONTREAL (PC) - Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des métaux à la Bourse de Montréal.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

MONTREAL (PC) - Les prix étaient fermes et légèrement en baisse cette semaine aux marchés à bestiaux de la métropole.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

On a conduit aux marchés cette semaine 1.495 bovins, 2.882 veaux, 961 porcs et 127 agneaux et moutons.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les bovillons de choix rapportaient de \$24.25 à \$25.75, les bons de \$23.50 à \$24, les moyens de \$22 à \$23.25 et les communs de \$16.25 à \$21.50.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les bonnes génisses valaient entre \$19.25 et \$21, celles de qualité moyenne de \$16 à \$19 et les communes de \$14.50 à \$18.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les porcs de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les agneaux de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les moutons de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les chevaux de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les ânes de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les chèvres de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les lapins de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les furets de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les visons de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les martres de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les putois de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les castors de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les muskrats de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les belettes de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les arctiques de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les ermineaux de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les martres de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les putois de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les visons de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les muskrats de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les belettes de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les arctiques de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les ermineaux de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

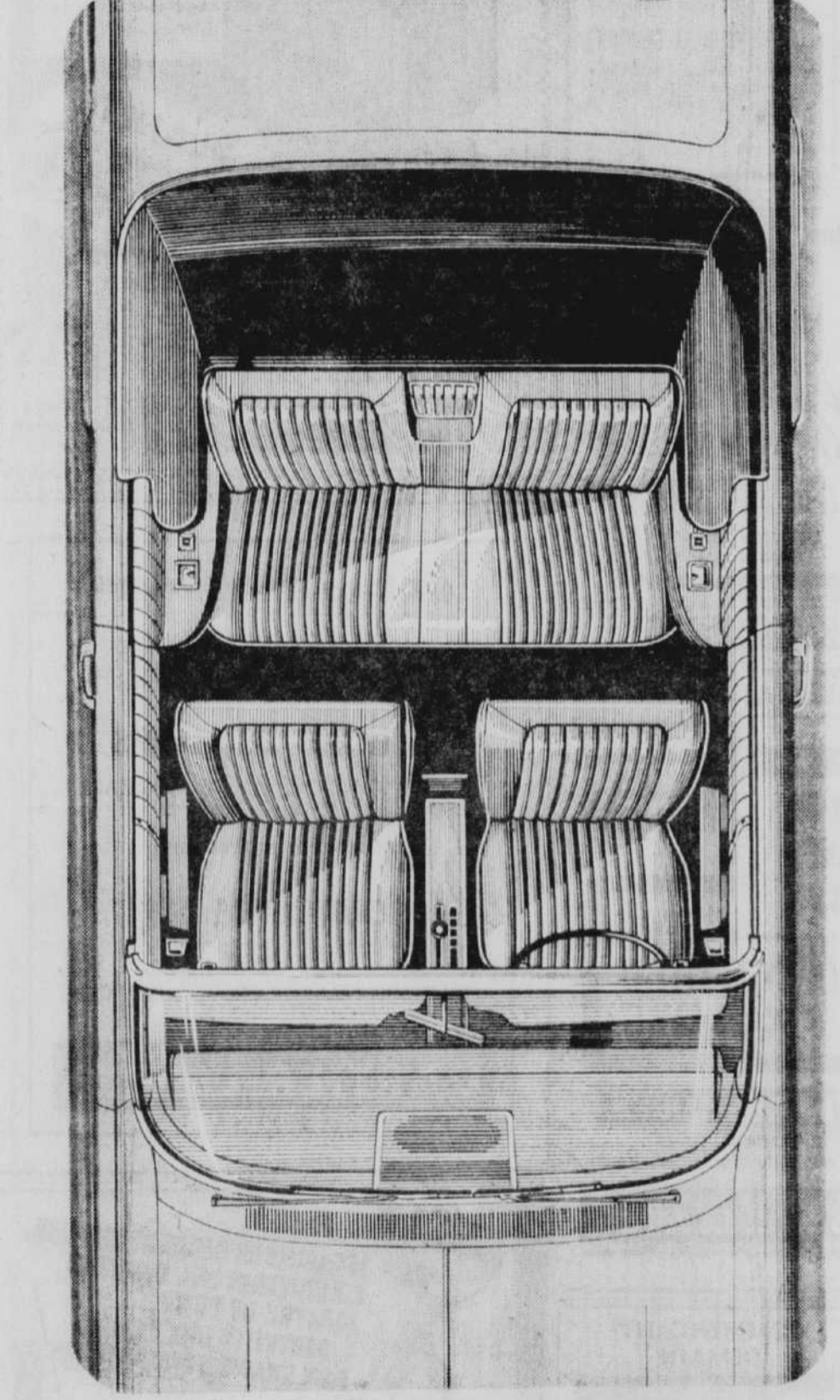
Les martres de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les putois de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des bestiaux à la Bourse de Montréal.

Les visons de choix se vendaient de \$16.50 à \$18, les meilleurs jusqu'à \$28, les moyens de \$19 à \$24 et les communs de \$10 à \$19.



Prenez place... goûtez l'enchantement que seule la Buick peut vous offrir

Allez-y. Prenez place au volant. Quel confort! Le siège, de type baquet ou ordinaire, est rembourré à la perfection. Mille après mille, vous conduisez sans fatigue. L'intérieur de la Buick est un enchantement: cosu, élégant, aménagé avec goût. Le tableau de bord est bien agencé, tous les instruments sont groupés sous les yeux. Mais pour apprécier la Buick à sa juste valeur, il faut prendre la route. Vous avez le choix de 5 moteurs V8 Wildcat et de 4 transmissions de grande douceur: boîtes Synchro-Mesh à 3 ou 4 vitesses plus deux "Super Turbine" automatiques. Passez chez votre concessionnaire Buick dès aujourd'hui. Il a 26 splendides modèles Buick à vous offrir et peut les livrer pour ainsi dire sans délai.

LESABRE, WILDCAT, ELECTRA 225, RIVIERA

...toutes sont signées

BUICK

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

VOUS VOUS RENDEZ À NEW YORK CET ÉTÉ? NE MANQUEZ PAS DE VISITER LE FUTURAMA DE GENERAL MOTORS, À LA FOIRE INTERNATIONALE DE NEW YORK

Concessionnaires "BUICK" à Québec

AUTOMOBILES INC. Téléphone: 529-3371

GIGUÈRE AUTOMOBILE LTÉE 1700, Dorchester Nord (coin Boul. Hamel) Tél.: 529-1351

555, rue de la Couronne

Voyez l'émission "Rue de l'Anse" au réseau français de Radio-Canada. Consultez votre journal local concernant l'heure et le poste.

M-11644P

A Québec aujourd'hui

Arts

VENDEDI
Société des Photographes Artistes — Exposition de photographes au foyer du Palais Montcalm de midi et trente jusqu'en fin de soirée tous les jours jusqu'au 6 mai inclusivement.

Théâtre

VENDEDI
Théâtre de France Odéon — "Le Mariage de Figaro" — Au Théâtre Capitol à 8 h. 30 pm.

Concerts

VENDEDI
Festival Marymount — "The Boy Friend" — Marymount Choral Club. Au Collège Marymount à 8 h. pm.

Convocations

SAMEDI:
Association culturelle canadienne — Congrès à l'Amphithéâtre de l'Académie de Québec.
Personnel médical de l'Enfant — Neptune: Les Maniboulas.

fant-Jésus — Conférence de M. André Labarrère-Paul sur "Les maladies célèbres des hommes célèbres". à 12h30.

Cabarets

A La Porte St-Jean: Tony Massaroli — Mylene DeCaré — Piet Coomans — Marius. Ce soir: 9 h. 30, 12 h.
A La Page Blanche: Nelson Venter. Ce soir: 9 h. 30, 12 h.
A La Méditerranée: Les Tres Compadres.
Au Bal Tabarin: Leona — Diana Daly — Clair Armstrong. Ce soir: 10 h. 30, 12 h. 30.

Au Baril d'Huitres: The Parkettes Revue — Cloye Nickerson Organ — Nora Jenkins — C. Girard — G. Latulippe — D. Walsh — A. DeChavigny. Ce soir: 9 h. 30, 11 h., 12 h. 30.

Au Coronet: Johnny Thunder — Santa Asman — Marcel Tardif. Ce soir: 10 h., 12 h.
Chez Gérard: "Les Folies du Sultan" — Bob Voelle. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

Lafayette: The Revelaires — Bernice Fields — Gemma Barra. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

A L'Escapade: Yanni Perro — Line Doris — Guy Jourdain. Ce soir: 11 h., 1 h.

Louis XIV: Michèle Greco — Patricia — Gaston Boileau. Ce soir: 10 h. 30, 12 h. 30.

Neptune: Les Maniboulas.

Cinéma

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivie Sud.

La classification morale est établie sur les films testés qu'approuvent et soumettent par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les notes morales d'inspiration aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent être tenues pour la seule du programme et teste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES ET ADOLÉSCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (17 ans et plus).
A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression maximale à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent qu'aux adultes et aux adolescents.
AR — ADULTES AVEC RESERVE: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent ou certaines scènes qui font fuir, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et un consentement parental aux adolescents.
B — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous ne peuvent que nuire à la moralité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol: — Ce soir à 8 h. 30 Le Centre de France Odéon: "Le Mariage de Figaro" samedi soir à 8 h. 30. "La Vie Parisienne".
Cartier: — A bout de nerfs (D): 1.00, 4.00, 8.00, 12.00. Nouvelles: 1.10, 4.00, 8.00, 12.00. Source de Vie (AR): 2.10, 3.10, 8.10, 11.00. Fin: 11.00.
Cinéma: — Pourquoi dois-je mourir (AR): 1.00, 4.00, 8.00, 12.00. Fin: 11.00.
Cinéma d'Actualités: — Le Miracle des Loups (AA): 12.45, 4.10, 7.40 hrs. Comme Dieu m'a fait (AR): 2.30, 4.00, 8.00 hrs. Fin: 11.00.
Cinéma de Paris: — Actualités: 12.40, 4.20, 8.15 hrs. La Parade de l'Adieu (AA): 1.00, 4.00, 8.00, 12.00 hrs. Les Filles de Joie (D): 2.30, 6.10, 9.35 hrs.
Classé: — Chef d'Unité (AA): 1.30, 4.10, 8.00, 11.40 hrs. Le Grand de la Vie (AR): 2.30, 6.10, 9.35, 11.00 hrs.
Empire: — Cinéma (AR): 1.00, 3.25, 6.50, 9.25 hrs. Fin: 11.00.
Imperial: — Bulet: 1.00, 4.27, 7.51 hrs. Atlantis, Terre Engoutie (AR): 1.30, 4.47, 7.57 hrs. Le Rock du Bague (AR): 2.32, 6.16, 9.24 hrs.
Laurier: — A bout de nerfs (D): 1.00, 4.00, 8.00, 12.00. Nouvelles: 1.10, 4.00, 8.00, 12.00. Source de Vie (AR): 2.10, 3.10, 8.10, 11.00. Fin: 11.00.
Laurier: — Bataille à Bloody Beach (AR): 1.00, 4.00, 8.00, 12.00. Nouvelles: 1.10, 4.00, 8.00, 12.00. Source de Vie (AR): 2.10, 3.10, 8.10, 11.00. Fin: 11.00.
Pigalle: — Actualités: 12.40, 4.20,



SIXIEME SALON DES PHOTOGRAPHES DE QUEBEC — Lors du vernissage, hier soir, nous avons reconnu le président de la Société des photographes artistes, M. Marc Hardy (à gauche, désignant quelques œuvres à M. Parent, professeur aux Beaux-Arts.

Exposition de photos

Le sixième Salon de la Société des photographes artistes de Québec présentait, hier soir, une sélection des travaux réalisés ce dernier semestre par une vingtaine d'artistes.

Les œuvres exposées, bien que de qualité inégale, témoignent toutes d'un métier affirmé.

Les participants de ce groupe, professionnels ou semi-professionnels, s'ils ne savent pas toujours, ou ne désirent pas toujours dépasser un certain traditionalisme dans lequel le public les enferme, bien à tort, semblent cependant maîtres de leur technique.

Cela, c'est évidemment l'essentiel; c'est la porte ouverte à toutes les réalisations.

Le reste est une affaire d'audace et d'état d'esprit.

La photographie, en tant qu'art est une conception nouvelle.

En dehors donc de cette valeur technique des œuvres exposées, valeur indéniable, peu d'entre elles sortent, quant au sujet traité, et quant à la présentation de ces sujets, des sentiers battus et rebattus.

C'est d'abord un foisonnement de portraits, dont quelques-uns très bien réalisés. Notons, en particulier, le beau visage du "Vieux Pedro" de Kero, buriné de soleil, "En blanc" de R. Fisher, pour la gracieuse ligne inclinée de son visage de femme aux yeux clairs, ainsi que

Maguy Lovano Vincent Munro

Début des auditions de l'Ecole nationale de théâtre

Montréal, (PC) Les auditions commencent cette semaine, à l'Ecole nationale de théâtre du Canada, à Montréal, pour les premiers des 250 candidats qui désirent entreprendre une carrière professionnelle au théâtre.

MM. Fowys Thomas, Jean-Pierre Ronfard et James Donville, les directeurs de l'Ecole, auditionneront tous les candidats-comédiens, dans des scènes de pièces classiques et modernes, et intervieweront également les candidats décorateurs, régisseurs et metteurs en scène.

Ils choisiront parmi eux les 40 nouveaux élèves qui seront acceptés pour la prochaine année scolaire commençant en novembre 1964. Les auditions se dérouleront jusqu'à la fin de juin à travers le Canada.

Les directeurs de l'Ecole seront dans les villes suivantes aux dates indiquées: Toronto, 9 et 10 mai; Winnipeg, 11 mai; Regina, 12 mai; Edmonton, 13 mai; Vancouver, 16 et 17 mai; Québec, 23 mai; Halifax, 31 mai; Ottawa, 3 juin; et Stratford, 6 et 7 juin, ainsi qu'à Montréal. Les trois directeurs passeront 200 heures dans dix villes et parcourront plus de 9,000 milles à la recherche de talents susceptibles de prendre place dans la vie théâtrale future de notre pays.

Quelque cent étudiants fréquentent actuellement l'Ecole

Première d'un film sur la vie de Churchill

Londres, (PC) Une pléiade d'anciens guerriers, de diplomates et de simples amis de sir Winston Churchill ont envahi, mercredi soir, le Royal Festival Hall pour assister à la première mondiale du film "The Finest Hour", une version cinématographique de la vie de Churchill.

Le prince Philip était invité d'honneur à cette soirée de gala, mais de grands noms d'il y a 20 ans, comme les Lemay, les Slim, les Dowding, les Douglas et les Avon étaient les grandes vedettes de la soirée.

Lady Dorothy y était, en compagnie de ses filles Sarah et Mme Christopher Soames, et on notait également la présence de l'ex-détective Walter Thompson, âgé de 73 ans, ancien garde du corps de Churchill.

Seule l'étoile du film elle-même brillait par son absence. Churchill, qui aura 90 ans en novembre, n'a pu assister à cette première mondiale, mais le documentaire lui a été montré privément il y a deux semaines à sa demeure de Chartwell, et il lui a accordé son sceau d'approbation.

SEQUENCES DE GUERRE
D'une durée de 145 minutes, le documentaire est principalement

PRINCESSE
Film spectaculaire EN COULEURS: "LA REVOLTE DES ESCLAVES" Rhonda Fleming & Lang Jeffries
La jeunesse est imprévoyante... TENDRE ET VIOLETTE ELISABETH LUCILLE SAINT-SIMON & CHRISTIAN MARQUAND
FEMMES COUPABLES Paul Newman, Jean Simmons, Joan Fontaine

DANSE
TOUS LES SOIRS à l'HOTEL CAROL samedi avec l'orchestre de CAVENTISH Le dimanche avec orch. Aucun prix d'entrée
Stationnement facile. St-Nicolas près du pont de Québec
Tél.: 832-2593

GALA
FOLKLORIQUE 64
Dimanche, 3 mai, 8h.30
au Palais Montcalm par 8 équipes du C.R.E.Q. INC. AVEC LES AMIES DE LA CHANSON
Chants - danses - musique - costumes de 11 pays différents
Billets en vente au Palais Montcalm \$1.00

La transformation de deux êtres, par leurs AMOURS
Climats
MARINA VLADY - EMMANUELE RIVA
JEAN-PIERRE MARIELLE - ALEXANDRA STEWART
REPRESENTATIONS CONTINUÉES
HORAIRE: 1h., 3h.23, 5h.57 et 8h.31
EN PRIMEUR A QUEBEC

Un triomphe! "LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE 1963!"
VOUS NE L'OUBLIEREZ JAMAIS!
COMME DIEU MA FAITE
LE MIRACLE DES LOUPS
CINEMA GANARDIERE
661-8575

CINEMA & PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
Les jeux sont faits LA REVOLUTION TRANQUILLE est en marche
COOPERATIO présente
trouble-fête
Une jeunesse en mal de s'affirmer
Un film controversé
Un film choc
Un film de PIERRE PATRY
PAUL ANKA
FILM GAGNANT DE DOUZE PRIX INTERNATIONAUX
AUJOURD'HUI DERNIER TOUR
Au Paris — Au Pigalle
"FILLES DE JOIE"
"PARADE DE L'ADIEU"

STUDIO 9
9 rue St-Louis — 523-9740
AU THEATRE DE L'ESTOC
Ce soir à 7h.30 et 9h.30
THERÈSE DESQUEYROUX
d'après le roman de FRANCOIS MAURIAC
un film de Georges Franju

CINEMA DE PARIS & PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
Les jeux sont faits LA REVOLUTION TRANQUILLE est en marche
COOPERATIO présente
trouble-fête
Une jeunesse en mal de s'affirmer
Un film controversé
Un film choc
Un film de PIERRE PATRY
PAUL ANKA
FILM GAGNANT DE DOUZE PRIX INTERNATIONAUX
AUJOURD'HUI DERNIER TOUR
Au Paris — Au Pigalle
"FILLES DE JOIE"
"PARADE DE L'ADIEU"

CE SOIR 8 h. 30
THEATRE CAPITOL
Direction Madeleine RENAUD Jean-Louis BARRAULT
Avec la distribution complète, le personnel technique, les décors et costumes du Théâtre Odéon.
THEATRE DE FRANCE ODEON
Un spectacle princier, avec orchestre: LE MARIAGE DE FIGARO, de Beaumarchais
Samedi soir, dimanche, matinée et soirée: LA VIE PARISIENNE, d'Offenbach
Location ouverte au théâtre. Soirs: \$2.50 à \$5.; matinée dim.: \$2. à \$4.50

LAURIER - BIENVILLE
Brigitte BARDOT
'LA BRIDE SUR LE COU'
Aussi AUDIE MURPHY
"BATAILLE A BLOODY BEACH"
2 CinemaScopes

CINEAC
PLACE LAURIER
Tél.: 653-2112
Air climatisé
CINEMA POUR JEUNES
4 représentations seulement
Plus jeune que jamais!
Blanche Neige et les 7 nains
L'immortel chef-d'œuvre de WALT DISNEY
Samedi et dimanche: à 9 hres et 11 hres le matin
Admission: adultes et enfants 60c

JERRY LEWIS
arrive sur terre en "soucoupe" et entreprend une bruyante visite sur une...
MINCE DE PLANETE
THE BROADWAY HIT - NOW THE SCREEN'S CRAZIEST LARK!
JOAN BLACKMAN EARL HOLLIMAN FRED CLARK
POUR TOUTE LA FAMILLE
SAMEDI 2 MAI - 2h. ADM.: 45c
1720 St-Michel Sillery Air climatisé
Tél.: 527-6684 Stationnement facile

AUX DEUX CINEMAS POPULAIRES
DEUX GRANDS FILMS
DEUX GRANDES OEUVRES
A BOUT DE NERFS
PETER VANEYCK, AMEDEONAZZARI
au même programme
SOURCE DE VIE
(couleurs)
HANSJORG FELMY, CORDULA TRANTOV
CARTIER LAIRET

LE FABULEUX Héros DE LEGENDE, CONQUÉRANT DE L'UNIVERS, MAÎTRE DE TOUT... SURVIENT UNE FEMME AUX CHARMES DIABOLIQUES
SAMSON LE GEANT DE LA VALLÉE DES ROIS
MARK FOREST • CHELSEA LLOYD
EN PRIMEUR 2 GRANDS FILMS
STAN LAUREL & OLIVER HARDY
"CHEFS D'ILOTS"
A L'AFFICHE AUX 3 CINEMAS ADMISSION SUR SEMAIN
VICTORIA • CLASSIC • RIALTO

De la fraîcheur au Festival de Cannes

Cannes Reuter — Le 17ème festival cinématographique de Cannes, au cours duquel, pendant 15 jours, seront présentés des films choisis parmi les meilleurs de la production de 25 pays, a débuté hier soir.

Vingt-huit grands films et 23 courts métrages brillent les deux grands prix, qui seront décernés par deux jurys de onze membres. M. Robert Fabre-Lebert, directeur du festival, a déclaré qu'au cours de la semaine présentée l'année dernière étaient souvent caractérisés par des scènes de crimes, de sadisme et de

Décès du peintre Albert Saverija

Gand Reuter — Albert Saverija, un des principaux peintres belges contemporains est décédé mercredi soir à Gand à l'âge de 77 ans.

Ses œuvres sont exposées dans divers musées européens, dont ceux de Paris, Venise, Rome et Moscou.



PASCAL AUDRET DECORATRICE — Pascale Audret, la jeune vedette de tant de films à succès et qui vient de trouver la consécration de son talent avec son dernier film "Mort ou est la victoire", a entraîné récemment son fiancé Roger Coggio dans un shopping destiné à décorer son nouvel appartement. Le périple a été long et fructueux, et Pascale en a rapporté bibelots, étoffes, lampes, verrerie, etc.



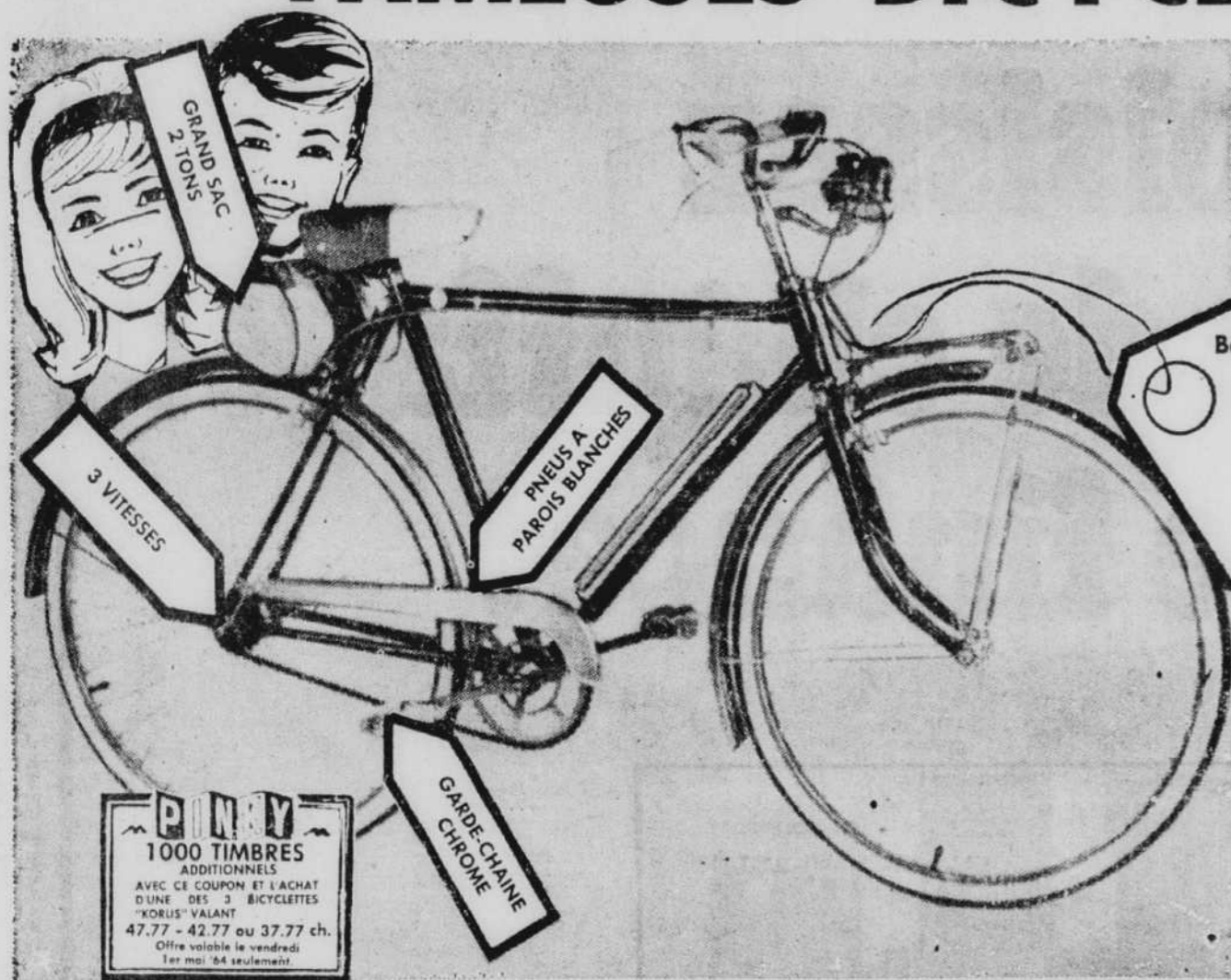
**MAGASIN
MIRACLE
MART**
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITEE

VENEZ ET ECONOMISEZ DANS LA VENTE D'UN JOUR

EN VENTE SAMEDI 2 MAI - Marques réputées! Achats spéciaux!

FAMEUSES BICYCLETTES 3-VITESSES

POUR GARÇONS ET FILLETTES



Superbe modèle "super Deluxe" à 3-vites-
ses : Notez ses luxueuses caractéristiques :

Bas prix d'aubaine!
pour un jour
seulement!

47⁷⁷
ch.

Pneus à parois blanches 26" x 1 3/8" —
Pare-chocs, garde-boue et pompe
chromés — Large sac 2-tons et sup-
port en chrome pour valises, placé
à l'avant — Gros phare à batterie,
fini chrome. Construction solide. Jantes
chromées, siège 2-tons — Support —
Beau fini brillant ton de rouge pour
garçons et bleu pour fillettes.

Bicyclette 3-vites

Boîte à vitesses "Shimano" — Freins à pression
avant et arrière, siège 2-tons et poignées blanches
— Pneus 26" x 1 3/8" — Support — Phare et jantes
chromés — Beau fini émail brillant, de ton noir.
Pour un jour seulement: **37⁷⁷** ch.

Bicyclette 3-vites Deluxe

Avec pneus à parois blanches 26" x 1 3/8", pare-
chocs et garde-boue chromés — Freins à pression
avant et arrière — Phare, support, pédales blan-
ches. Siège 2-tons — Beau fini brillant rouge pour
garçons et bleu pour fillettes. Pour un jour seule-
ment: **42⁷⁷** ch.

Samedi seulement!

**FAMEUX SECHOIR
MARQUE "SUNBEAM"**

Un cadeau idéal pour la fête des mères!
Luxueux séchoir à cheveux portatif "Sunbeam",
avec boutons-contrôle à portée de la main —
Elegant modèle offert dans une jolie mallette
de voyage, avec glissière et bandoulière.
Entièrement portatif! Turquoise seulement.
Une aubaine à ne pas manquer!
Modèle # HD5
18⁸⁸ ch.

Semoir-épandeur pour fertilisant

D'une largeur de 16" et d'une capacité de 25 lb. Con-
struction métal, roues à pneus caoutchoutés — Agi-
tateur denté. **4⁷⁷** SPECIAL, ch.

Arroseur-pelouse oscillant

Modèle "Set and Spray" fabriqué par "Everain"
cadron de contrôle pour jet. **3⁴⁷** PRIX SPECIAL

Chaise pliante 5-positions

Idéale pour le chalet ou le patio! Modèle avec cadre
en aluminium tubulaire, siège et dossier à sangles
plastique. Vert, jaune, rouge, bleu. **6⁷⁷** SPECIAL, ch.

Chaise pliante de jardin

En aluminium brillant d'1 po. d'épais. — Robustes
sangles plastique 4" x 7" En vert, rouge, jaune,
bleu et blanc. **3³⁷** SPECIAL, ch.

Robes-tige pour fillettes

Vaste choix de modèles imprimés, avec boutonage
latéral, fentes, ou nœuds de fantaisie. Coton satiné
pour la plupart. Culotte assortie. **1⁷⁷** SPECIAL, ens.

Blouses 100% coton pour dames

Modèles sans manches, avec volant et encolure en V.
Tissu d'entretien facile: Ne requiert que peu ou pas de
repassage. Blanc, rose, bleu. Tailles 10-20. **1⁸⁸** SPECIAL, ch.

Jupes à bretelles pour dames

Fameuses jupes de ligne A en tissu genre toile "Ser-
rano". Plis creux avant, bretelles amovibles. Tons
de bleu, rose, beige. Tailles 8-16. **2⁹⁹** SPECIAL, ch.

Coupe-vent de golf en coton ou nylon

Modèle en beau coton égyptien "Sanforized", dans les tons de
beige et marine. Tailles P.M.G. OU Modèle en nylon
beige, marine ou rouge. Tailles P.M.G. **3⁷⁷** SPECIAL, CH.

Chemises-T à manches courtes pour garçons

Tricot de coton rebelle au rétrécissement — Modèles à
plastron 2-boutons et cols ne roulant pas. Rayures, motifs
de fantaisie ou tons unis. Ages 6-16. **\$1** SPECIAL, ch.

Peignoirs en coton pour dames

Satinette de coton cordé à imprimé abstrait ou floral.
Modèles à manches courtes, et garniture de satin.
Coloris variés. Tailles P.M.G. **2⁶⁷** SPECIAL, ch.

Robes-tige en satinette de coton cordé pour dames

Modèles sans manches, épaule boutonnée et nouée.
Egalement boutonage latéral. Imprimés variés, tons
de rose, bleu et or. Tailles P.M.G. **2⁶⁷** SPECIAL, ch.

Crème capillaire "Brylcreem": Format géant

Déodorisant "BAN": Format 1 1/2 on. **SPECIAL**
Tonique capillaire "Vitalis" **2/1.43**
Shampooing et rince-crème "Lady Patricia"

Fixatif pour cheveux "Alberto V05"

Format de 15 on. Solution normale, pour cheveux
teints ou cheveux gris. **1⁹⁸** SPECIAL, ch.

Chocolats "Betty Ann" de Smiles'n Chuckles"

Boîte de 14 on. Centres durs et mous. **2 boîtes 1⁴⁹** SPECIAL

Papier à lettre en boîte

Papier à écrire et enveloppes: unis,
avec motif ou blanc/ton pastel. **3 boîtes .97** SPECIAL

Crayons de couleur "A la Cocarde"

Importés de France! Paquet de 18 crayons. **.87** SPECIAL

Samedi seulement!

**POELON ELECTRIQUE
avec fameux panier à frire**

Poëlon électrique de très belle qualité et d'une grande
résistance, muni de sa grille des éléments distri-
buant la chaleur uniformément — Couverture en beau
chrome poli — Intérieur spacieux et profond — De
grande dimension: 10 1/2". Faites-en l'achat aujourd'hui
même, c'est un accessoire de choix!
10⁹⁷ ch.

Samedi seulement!

**CHOIX D'ESCARPINS
POUR LE PRINTEMPS**

Nos plus récents modèles cette saison, en vente à bas
prix exceptionnel... pour un jour seulement!
Dans le groupe: Escarpins unis, avec brides de fantaisie,
escarpins décolletés, modèles avec simple bride arrive
ou sur les côtés, etc... Choix de similivoir noir ou simi-
cuir verni noir. Egalement en rouge, ton ou brun. Pointures
6 1/2 à 9, largeur AA; 5 à 9, largeur B. **5⁹⁷** poi.

Samedi seulement!

**SOLDE DE ROBES
POUR FILLETTES**

Importées des Etats-Unis! Vaste choix
de jolies petites robes offertes dans un
immense assortiment de tissus et tentes,
Tenture, Dacron, coton dans le groupe.
Modèles à jupe ample ou de ligne A,
modèles 2-pièces, etc... Ages 3-6x
et 7-12 ans. **3⁴⁴ à 8⁴⁴**

Samedi seulement!

**SERVICE A DINER
FINE PORCELAINE**

Superbe service à diner en fine porcelaine translu-
cide importée, comprenant 57 pièces plus 4 tasses
supplémentaires. Durable et résistante. Choix de 2
motifs populaires: "Fiesta" ou "Tea Rose".
Il comprend: 8 de chaque: assiette à diner 10", as-
siette pain-et-beurre, plat à fruits, bol à soupe, tasse-
et-saucoupe, 1 de chaque: Plat ovale 14", Légumier
rond 9". Sucrier avec couvercle. Pot à crème.
4 tasses additionnelles **17⁹⁷** ens.

**Samedi seulement!
CINE-CAMERA MODELE
"ELECTROMATIC" 8**

(au complet) **39⁷⁷** ch.
De "Mansfield"! Cine-caméra entièrement automa-
tique Electronic 8, avec œil électrique et contrôle
manuel — Progression du film entièrement électro-
nique — Objectif F1.8 — Métrage automatique. Filtre
de type "A" et courroie-bracelet inclus. Une aubaine
dont vous devez profiter samedi... ou jamais!

**Samedi seulement!
CHOIX DE FAMEUX
DISQUES LONG-JEU**

Tous en vente à bas prix exceptionnellement bas!...
immense variété de disques anglais et français, met-
tant en vedette vos artistes préférés, y compris des
groupes instrumentaux réputés. Dans le groupe:
Johnny Halliday — André Lejeune — etc... **1⁴³** ch.

**Samedi seulement!
SUPERBES DRAPS ET TAIES
DE "SPRINGKNIGHT"**

Taies: 1.27 poi. **1⁹⁷** ch.
Luxueux draps réalisés en magnifique percale tissée
128 fils par po. carré. Profitez de cette grande vente
d'un jour pour faire provision de ces fameux draps,
disponibles pour lit double ou lits jumeaux, en mode-
les plats ou contour.

PINKY Timbres
PINKY avec
chaque achat

OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI

**PLACE
STE-FOY**

(2) Québec fait-il preuve de paralysie ou de progrès?

EN ROUTE VERS 1967 — Cet article est le deuxième écrit sur Québec en route vers 1967, c'est-à-dire vers le début d'une ère nouvelle de développement économique, autant pour la région que pour la province toute entière.

Un premier article donnait l'aspect général que prendra le système routier du Québec à l'aube de l'Exposition universelle et du Centenaire de la Confédération. Aujourd'hui, "Le Soleil" publie un second article sur la vieille capitale en face de cette réalité prochaine, la situation actuelle et les possibilités futures.

Par Monique Deslauriers

En vingt ans, le nombre de véhicules-moteurs dans le Québec métropolitain est passé de 15.357 à 109.312, soit une augmentation de 711 pour cent. Ce nombre impressionnant de véhicules constitue un mouvement circulaire intense dans tous les secteurs de Québec, ainsi les statistiques démontrent qu'en moyenne en une journée, 120.000 véhicules entrent et sortent des limites de la cité de Québec, une ville d'un peu moins de neuf milles carrés de superficie.

Ces quelques chiffres expliquent d'eux-mêmes à quelle situation les automobilistes et les autorités doivent faire face. La situation se complique encore plus quand on sait que Québec

qui traverse la ville en tous sens. Sur la rue de la Couronne entre autres, les autobus de Québec passent 1.339 fois, soit dans un sens ou dans l'autre, entre 7.30 a.m. heures et 6.00 p.m. heures. En ce qui a trait au mouvement des véhicules, les rues les plus avahandées entre ces mêmes heures sont le boulevard Charest, le boulevard des Capucins, le chemin de la Canardière, le chemin St-Louis, de la Couronne, Grande-Allée, Dorchester et rue du Pont, avec un total de 138.000 voitures dans une journée ouvrable.

Le chef adjoint à la circu-

lation, Gérard Girard, a récemment laissé savoir que, désormais, sur les grandes artères aucun stationnement ne serait permis aux heures de pointe. Il a de plus ajouté:

"Nous allons éliminer le plus possible le stationnement, à journée longue dans les rues secondaires des districts commerciaux afin de chasser les automobilistes qui se servent de nos rues comme garage."

Par ailleurs, selon les experts en circulation, il est à peu près impossible présentement de chasser définitivement les automobilistes des rues secondaires, tant qu'il n'y aura pas de ter-

rains de stationnement ou de garages adéquats. Il s'avère beaucoup plus important de libérer les grandes artères de façon permanente, disent-ils.

Ainsi, en face de l'Exposition universelle et du Centenaire de la Confédération qui approchent à pas de géant, la ville de Québec se fait. L'Office municipal du Tourisme n'a pas encore procédé à des relevés approximatifs sur le nombre de visiteurs qui envahiront Québec en 1967. Le bureau est fort occupé présentement à préparer un nouveau dépliant touristique pour les visiteurs de la prochaine belle saison.

Québec s'en va-t-il dépassé ou survivra-t-il à l'épreuve 1967? La situation est critique, tous le savent, tous le disent. Les ingénieurs, architectes, hommes d'affaires de Québec s'accordent pour dire qu'il faut dès maintenant agir.

Si la recommandation de la commission Sylvestre est enfin mise en oeuvre, un ingénieur en circulation prendra les choses en main. A ce moment, quelles mesures pourrait-il prendre et quelles seront les réactions de la population et surtout des automobilistes?

Dans un prochain article, nous étudierons ces deux questions.

prospérité bien ordonnée commence par soi-même...

ACHETONS DES
OBLIGATIONS d'ÉPARGNE
du QUÉBEC
1964

En route vers 1967



« été déclarée ville historique et qu'il faut "conserver le vieux Québec".

Depuis des années, différents organismes intéressés tant à la survie historique qu'économique de la ville se sont penchés sur le problème aigu de la circulation. Ils ont consulté des experts dans tous les domaines afin de suggérer des moyens "d'en sortir". Aucune solution définitive n'a encore été trouvée.

Cependant, il semble que l'enquête de la commission Sylvestre apporte une nouvelle lueur d'espoir. La commission recommande en effet la création au sein du service d'urbanisme d'une division de la circulation ayant à sa tête un ingénieur en circulation. Cet ingénieur spécialisé pourrait alors prendre des mesures radicales afin d'améliorer la condition de la circulation à Québec.

Tous les experts s'accordent pour dire qu'il est extrêmement urgent de régler enfin adéquatement les problèmes de circulation à Québec, sinon la ville sera d'ici quelques années complètement étouffée, à moitié dans son économie; la Corporation des Ingénieurs insiste d'ailleurs considérablement sur ce point dans le mémoire présenté à la ville l'automne dernier.

L'Exposition universelle de Montréal qu'on qualifie d'événement fort heureux pour l'économie de la province apportera-t-elle un surplus de développement à Québec ou contribuera-t-elle à étouffer son économie?

Au rythme où vont les choses présentement, il semble que non pas prêt à faire face à 1967. Alors que la ville de Montréal travaille activement depuis deux ans déjà à améliorer son réseau routier afin de faire face au nombre considérable de touristes qui envahiront la ville, la plupart en automobiles, Québec ne bouge pas...

Dans le rapport de la Corporation des Ingénieurs, M. Marcel Laliberté, ingénieur conseil de Québec, présente une étude détaillée des problèmes de circulation dans le Vieux Québec où les touristes afflueront en 1967. Il offre dans ce même rapport des suggestions multiples en regard de la circulation, du stationnement et de la conservation de la ville historique.

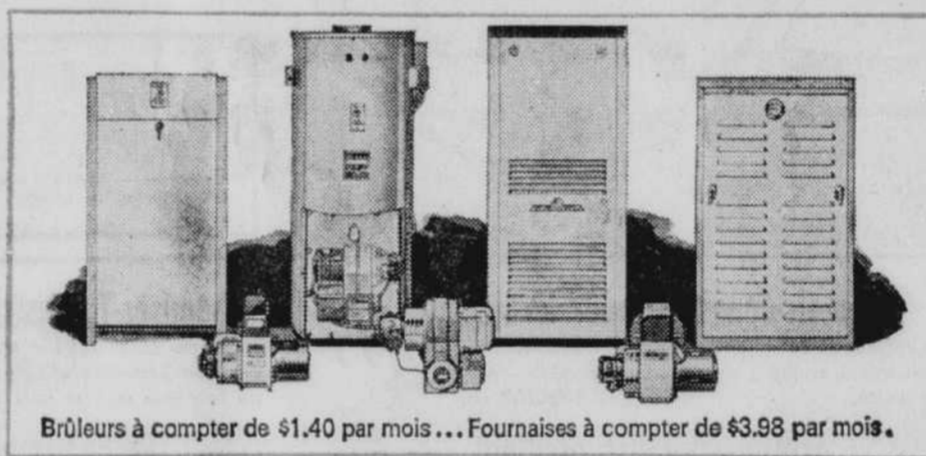
La ville dont John Richardson, professeur d'architecture à l'université d'Ottawa, disait qu'elle "constituait le trésor le plus précieux de l'architecture canadienne et des arts connexes", devra dans le plus bref délai possible prévoir des voies d'accès aux milliers de visiteurs désireux de l'admirer.

Actuellement, la situation est enchevêtrée et le mouvement circulaire se fait difficilement même sur les artères principales. Que verra-t-on en 1967?

La superficie de Québec est d'un peu moins de neuf milles carrés. Il y a 575 rues dans la cité ayant une longueur totale de 160 milles; 105 de ces rues sont à sens unique et 125 intersections sur 3.802 sont contrôlées par des signaux lumineux.

En plus des voitures qui circulent, les services d'autobus contribuent à augmenter sensiblement le mouvement circulaire. En effet, plus de 28 compagnies interurbaines de transport ont leur terminus à Québec, opèrent 45 circuits et enrégimentent plus de 1.200 arrivées et départs chaque jour. Dans le cas de la compagnie Québec Autobus qui opère dans les limites de la cité, celle-ci s'étend sur 13 circuits

Vous choisissez le système de chauffage; B-A le finance!



Brûleurs à compter de \$1.40 par mois... Fournaises à compter de \$3.98 par mois.

Aucun versement comptant...et vous prenez jusqu'à dix ans pour payer le système de chauffage de votre choix.



Avec le mode d'achat B-A, vous choisissez la marque ou le modèle de système de chauffage que vous désirez; vous le faites installer puis vous le payez par versements mensuels faciles. Par exemple, un nouveau brûleur à l'huile avec ses commandes peut vous coûter aussi peu que \$1.40 par mois et une fournaise à l'huile moderne à peine \$3.98. Vous pouvez faire financer tous les frais, même ceux de l'installation ou de la pose de nouveaux conduits, de cette façon peu coûteuse. Cette offre fait partie du Service Complet de Chauffage B-A... le service moderne qui vous fournit aussi gratuitement les quatre importants avantages additionnels suivants avec l'achat de la bonne huile à chauffage B-A:

- Inspection et entretien réguliers
- Service de dépannage de 24 heures
- Versements mensuels égaux
- Financement à bas prix d'un système de chauffage pour la maison sans versement initial

Renseignez-vous sur notre service de chauffage complet à la maison; à Québec, signalez 529-5368

Les Echos de l'Hôtel de Ville

Policier, c'est un dur métier!

Décidément le métier de policier n'est pas pour les petites natures. Les membres du conseil de ville de Québec, pour leur part, ne semblent nullement douter de la robustesse de nos policiers et ils ont adopté hier, sans sourcilier, un rapport recommandant l'achat de 300 imperméables "en béton", style PP. Nul doute qu'ainsi vêtus, nos gardiens de la paix et de l'ordre seront à l'abri de toutes les intempéries. Quant à la maison québécoise qui devra fournir ces imperméables "en béton", elle sera bien embêtée car elle avait bel et bien soumis des prix pour des imperméables en nylon.

Une histoire de bois

Le gérant de la piste de course de l'exposition, M. Henri Bertrand, recevra prochainement un compte de \$50 de la ville de Québec pour avoir permis à quelques personnes de s'approprier des morceaux de bois provenant de la démolition de trois écuries. Le maire et les membres du comité administratif ont décidé que si M. Bertrand voulait faire des largesses, il était normal qu'il le fit de sa propre poche!

Une erreur qui va coûter cher!

Le comité administratif a été mis au fait, hier, d'une erreur d'un employé de la ville qui va coûter quelques milliers de dollars, à qui ça ne le sait pas encore. Une dame de Québec a obtenu un permis pour la construction d'une conciergerie de 44 logements à l'angle des rues Champlaine et de Grandville; la ville lui envoie un homme pour lui dire comment "enligner" sa maison. Chose faite, on commence les excavations et on coule le béton. Trois semaines après le début des travaux, la ville prévient la dame en question qu'il lui faudra reculer la bâtisse de neuf pieds! Me Benoît Pelletier, du contentieux municipal, a dit hier après-midi à la dame qu'elle n'aurait pas eu d'ennui si elle s'était contentée d'aller à la mairie pour se faire inscrire. "Je veux bien formée aux clauses de son permis de construction. Je veux bien conformer aux règlements, s'est écriée la dame, mais on ne sait plus à qui s'adresser ici. Qui est responsable?" Cette dernière question n'a pas été éclaircie hier après-midi, pas plus que l'on n'a déterminé qui payera cette erreur.

Suspension!

Le maire Hamel a annoncé hier après-midi aux membres du comité administratif qu'il avait suspendu de ses fonctions un employé du service d'appropriation de la cité de Québec. Le maire n'a pas donné d'autres détails mais a dit que l'affaire reviendrait sur le tapis.

Stationnement

Le renouvellement du bail de la gare d'Aiguillon, qui sert de terrain de stationnement à nombre d'autobus interurbains et à quelques automobiles, est revenu devant le comité administratif, hier. On a de nouveau conclu qu'à l'avenir la cité procéderait par appels d'offres dans ce cas. L'échevin Boisjolin a proposé que l'on étudie la possibilité de construire deux rampes de stationnement sur cet emplacement et sa proposition a été renvoyée au comité de stationnement.

Mises à la retraite

La cité de Québec a offert hier après-midi une réception à une soixantaine d'employés municipaux qui viennent d'être mis à leur retraite. Bon nombre de ces employés étaient au service de la ville depuis au-delà d'un quart de siècle.

L'histoire aujourd'hui

1er MAI 1964
(Par La Presse Canadienne)
Un U-2, appareil de reconnaissance des Etats-Unis, fut abattu au-dessus du territoire soviétique, et son pilote, Francis Gary Powers, capturé en 1960. Il y a quatre ans aujourd'hui. Cinq jours plus tard, M. Khrouchtchev déclara, au Soviet suprême, que ce survol constituait "une provocation agressive ayant pour but de faire échouer la conférence au sommet." Un porte-parole du département américain de la Défense déclara

qu'il n'y avait eu "aucune tentative délibérée de violer l'espace aérien soviétique", et qu'il n'y en avait jamais eu. Les entretiens au sommet échouèrent le 17 mai à Paris.

1945. — Radio-Hambourg annonce le décès d'Hitler à Berlin.

AUTOBUS 1962
A VENDRE
33 passagers, sièges inclinés, marchepied, parfaite condition.
Tel.: 623-1679

TERRE À DONNER
1000 voyages de bonne terre sans cailloux, à donner.
A prendre sur les lieux.
2057 rue Branly, Ste-Foy
681-3375

Les Saints
L'Eglise célébrera demain la fête de Notre-Dame, mère du Bon-Pasteur. Ce sera aussi la fête de Marie Réparatrice. L'Eglise honorerà la mémoire de saint Athanase, évêque et docteur.
Ce sera le premier samedi du mois, dédié au saint Coeur de Marie.

Offices de dimanche
Cinquième dimanche après Pâques. Seconde classe. Messe propre, Gloria, une oraison. Credo et Préface de Pâques.
Deuxième vêpres du dimanche sans mémoire.

Evangile de dimanche
(Saint Jean, chapitre 16, versets 23 à 30)
En ce temps-là, Jésus dit aux disciples: "En ce jour-là, ne me demandez rien. Ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera, en vérité, je vous le dis. Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez alors et vous recevrez et votre joie sera à son comble."
"Je vous ai dit ces choses en paraboles. L'heure vient où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous entretiendrai ouvertement du Père. Ce jour-là, vous prierez en mon nom, et je ne vous dis pas que je solliciterai le Père pour vous, car le Père vous aime, parce que vous m'avez aimé et avez cru que je suis sorti de Dieu et que je suis venu dans le monde. Je laisse le monde à mon tour et je vais au Père."
Ses disciples lui dirent: "Voilà maintenant que vous parlez ouvertement sans user de paraboles". Nous savons à présent que vous savez toutes choses et que vous n'avez pas besoin que l'on vous interroge. C'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu".

Le soleil
Laver 4.32 Couches 6.56 Long du jour 14.22

Je ne comprends rien au système municipal

(le juge Sylvestre)

Cour municipale de Québec

Solution offerte au manque de personnel

Le témoin L.-P. Gauvin, qui resta dans la boîte près de deux heures hier matin, n'a pu revenir hier après-midi, devant la Commission Sylvestre, ayant dû s'aller à l'heure du dîner. Le juge Sylvestre, devant les allusions répétées du témoin au "manque de personnel" à la Cour, a cité le deuxième paragraphe de l'article 173-b de la Charte, autorisant les chefs de service à embaucher des employés temporaires "avec l'approbation préalable du directeur des services". M. Gauvin avait auparavant dit que cela prenait six mois environ à obtenir un nouvel employé et qu'en une période donnée, sept employés embauchés n'avaient pu combler le vide de six départs, le personnel étant tout aussi débordé qu'avant.

Me Thibaudeau est d'avis qu'il aurait été plus simple d'exécuter les jugements "plutôt que de passer tout ce temps au téléphone" à écouter les doléances ou les représentations de citoyens auxquels l'on portait des sommations ou des mandats.

Tout le témoignage de M. Gauvin gravitait autour de jugements "corrigés" avec l'approbation de "Me Pierre Vallée et de moi-même" et de paiements moindres que ceux fixés par jugement. "Ça arrivait souvent", dit M. Gauvin, que quelqu'un (juge ou autre) demandait de rapporter les mandats déjà signifiés. "A qui servait d'émettre tous ces mandats si vous n'y

donniez pas suite alors?" répliqua le juge Sylvestre. Les 1963 mandats déposés (dans quatre boîtes) et identifiés en bloc par le témoin Gauvin n'ont pas tous été acquittés au montant inscrit sur le document. Un citoyen versa \$8 pour quatre sommations qui en valaient \$32; un autre acquitta pour \$26 des amendes totalisant plus de \$54. Sur les rapports des huissiers ou des détectives, il y avait de fréquentes mentions: "quelqu'un nous demande de rapporter le mandat". Le président se demanda aussi s'il était légal de ne pas percevoir telle somme "pour excuse de pauvreté", alors que le contrevenant était un employé du fédéral!

Le détective Georges Quinn, proposé à la surveillance du guichet de la Sûreté municipale pour la perception des "contraventions", a déclaré devant les commissaires hier midi, que bien des contrevenants disaient: "Je vais attendre la sommation et je l'arrangerai bien". Ces remarques fréquentes, selon le détective, étaient faites à la suite du refus, de la part des policiers, d'annuler le ou les billets. M. Quinn ajoute qu'un certain nombre de billets étaient annulés, mais qu'un procès-verbal en indiquait les raisons. Un vérificateur a déjà versé au dossier un rapport indiquant que 1.8% des billets manipulés par la police étaient annulés (avec mo-

par Clément TRUDEL

"Vous avez un système que je ne comprends pas", commentait hier le juge C.-A. Sylvestre alors que lui était expliqué l'un des 413 changements de plaintes versés au dossier; "ce sont des échantillons", précise Me Roger Thibaudeau, procureur de la ville. Il s'agit en somme de plaintes portées tout d'abord en vertu du Code criminel pour "conduite en état d'ivresse ou avec facultés affaiblies" et transformées par la suite en une plainte de conduite dangereuse, en vertu de l'article 41 du Code de la Route.

Tandis que Me Thibaudeau soulignait aux commissaires que les plaintes portées en vertu du Code criminel ne rapportaient pas d'honoraires aux procureurs, le président de la Commission d'enquête a fait remarquer qu'il ne fallait pas induire le public en erreur sur les montants précis versés à ces procureurs dans les cas de changements de plaintes... et de remises successives, dont quelques-unes après un plaidoyer de culpabilité de la part du contrevenant! Il sera donc question plus tard des montants précis versés aux procureurs assignés à ce genre de causes lorsque les plaintes étaient réduites à des dérangements pour "conduite dangereuse".

Le juge Sylvestre tient à faire savoir que les procureurs, après enquête, peuvent toujours demander un tel changement de plainte: "Ils ne se rendent compte de ce qu'ils font que lorsqu'ils sont devant la Cour", dit le juge Rodolphe DeBlois, devant lequel nombre de causes étaient entendues, une fois les plaintes changées. Dans un cas précis, alors que l'assèchement de la plainte avait été faite devant le juge Morin, c'est le juge DeBlois qui signa la contravention!

ANOMALIES

Dans la moitié des cas, déclare le témoin Michel Gagnon, employé de la Cour, c'était M. L.-P. Gauvin qui demandait le changement de plainte. "Changement de plainte", disait l'assistant-greffier au premier comma. Ce dernier rédigeait une nouvelle plainte, tout en gardant la date de la première plainte (celle de conduite en état d'ivresse) et les nouvelles plaintes étaient déposées sur le bureau de M. Gauvin. Michel Gagnon ne peut cependant préciser qui faisait disparaître les premières plaintes, ni à quel moment.

Le résultat de ces changements n'est pas toujours clair; certains dossiers contiennent de deux plaintes, l'une portée en vertu du Code criminel, l'autre selon l'article 41 du Code de la Route. L'une des plaintes adoucies mentionnées hier n'était pas signée de sorte que "le dossier n'était même pas ouvert", dit le procureur Thibaudeau. Dans un dossier d'un jeune qui avait fait sept jours de prison et avait été condamné au temps fait, le numéro d'écrou a été perdu!

Quant à la fréquence de ces changements de plaintes, Me Thibaudeau déclare que la moitié des plaintes portées en 1958 ont été changées tandis qu'en 1959, 115 des 258 plaintes portées ont été changées de la manière citée plus haut.

Hier, 18 seulement des prévenus ont été identifiés par leur nom, les autres étant désignés par un numéro de dossier. L'un des "anonymes" a été condamné à \$200 pour ce qui avait d'abord été un cas de négligence criminelle et qui était devenu un cas de "conduite dangereuse"; le jugement avait été rendu par le juge Emile Morin pour ce citoyen qui, selon une première plainte, avait conduit son véhicule en état d'ivresse et avait entraîné un agent de police sur une longueur de 500 pieds! Le même anonyme contre lequel avaient été émis deux mandats d'incarcération (exécutés le même jour) avait été condamné, devant le juge Rodolphe DeBlois, à \$25 d'amende pour avoir refusé de produire son permis de conduire; les deux jugements ont été rendus le même jour.

DENONCIATIONS

A plusieurs reprises, le procureur de la ville est revenu avec la mention de nouvelles dénonciations (selon l'article 41

du Code de la Route) assèmentées par un policier qui n'avait pas procédé à l'arrestation du prévenu et qui n'était pas au fait des circonstances exactes de l'affaire; le plus souvent, comme le disait le témoin Michel Gagnon, ces plaintes changées étaient assèmentées par un "agent qui se tenait à la Cour". Devant la fréquence des changements de plaintes, M. Gagnon avait demandé et obtenu que l'on imprime des formules spéciales pensées en fonction de l'article 41 du Code de la Route, soit celui parlant de "conduite dangereuse". Le témoin Gauvin avait, hier matin, répété que les motifs principaux pour changer les plaintes étaient: éviter la perte du permis, éviter une amende trop élevée et... éviter la prison.

LE PLUMITIF

Le plumitif est le livre où sont consignés toutes les causes et tous les jugements rendus. Après vérification de quelques causes entendues en 1958 et en 1959, un employé de la Cour a pu se rendre compte de nombreuses ratures indiquant les "changements de plaintes"; le plumitif porte aussi la trace d'insertions qui ont été par la suite effacées (elles portaient sur des plaintes en vertu des articles 221-222-223 du Code criminel).

Il a également été mis en preuve que le juge Emile Morin pouvait corriger certains de ses jugements, ce qui ne semble pas être le cas pour le juge Rodolphe DeBlois, devant lequel nombre de causes étaient entendues, une fois les plaintes changées. Dans un cas précis, alors que l'assèchement de la plainte avait été faite devant le juge Morin, c'est le juge DeBlois qui signa la contravention!

LES PROCUREURS

Depuis 1958, les procureurs délégués par le Procureur gé-

ral pour les causes se rapportant au Code de la Route ont été: Me Gérard Corriveau, de janvier 1958 au 10 juillet 1960; Me Paul Picard et Jacques Morency, de juillet à décembre 1960; Me Jacques Morency et Pierre Vallée, de janvier à mai 1961. Du 1er au 16 mai, Me Pierre Vallée était seul chargé de ces causes tandis que depuis le 16 mai 1961 jusqu'à la fin de novembre 1963 (fin du mandat de la Commission d'enquête), deux procureurs sont attitrés aux plaintes portées en vertu du Code de la Route, soit Me Pierre Vallée et Me Jacques Morency.

Des 413 changements de plaintes mentionnés hier, 73 le furent en 1958, 115 en 1959 et 59 en 1960. En 1961, seulement 14 changements de plaintes sont mentionnés tandis qu'en 1962, il y en a 104 et 48 en 1963. Me Thibaudeau a promis qu'il fournira en détails les honoraires versés aux procureurs dans les changements de plaintes... et les remises.

ATTENTION!

Voulez-vous améliorer votre situation?

Belle opportunité d'avoir aux candidats possédant les qualités et références requises relatives aux positions suivantes:

1-PROPOSE AU SERVICE DU CREDIT
avec expérience dans la collection

1-ASSISTANT-COMPTABLE
avec expérience de préférence

1-COMMISS-VEUNDEUR
avec expérience dans la facturation et mercerie pour hommes

- Positions intéressantes
- Vacances payées
- Avantages sociaux

S'adresser à:

CHENOR

LTEE

3 rue St-Joseph est, Québec

Dionne et Drolet
AVOCATS
Dany Dionne, B.A., LL.B.
Jean-Paul Drolet, B.A., LL.B.
46, Côte de la Montagne
Tel.: 692-0567

AVIS AUX PROPRIETAIRES
Pour la finition de votre sous-sol, réparation à votre propriété ou toute autre construction, consultez un spécialiste des maçonneries.
MARCEL BEDARD
Tel.: 524-5829

Attention CULTIVATEURS
Hâtez-vous de commander à votre coopérative ou chez votre marchand local, votre contrôleur de clôture électrique
"PARMAK"

Luxeux 7 pièces — 4 chambres à coucher
RUE CAROLL, SILLERY
(Entrée rue des Gouverneurs)
Aussi, à Ste-Foy, près de l'église et l'école Ste-Ursule
Rue Boisverdre — Bois de Vincennes
Visite et informations : 653-5623 ou 653-8202
DUFRESNE & LÉGARÉ INC.
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
2835 Chemin Gomin, Ste-Foy



LE FRERE FELIX GILBERT, directeur de l'École Secondaire Notre-Dame-de-Grâce a été décoré "Chevalier" de l'Ordre du Mérite scolaire, hier soir. Le diplôme et la décoration lui furent remis par M. l'inspecteur Fortunat Royer. Le Frère Félix Gilbert, qui compte plus de 30 ans d'enseignement dans la province, fut profes-

seur durant plusieurs années au Collège de Sainte-Marie de Beauce et à l'Académie de Québec. Des représentants de la Commission scolaire de Québec, le personnel enseignant de l'École Secondaire Notre-Dame-de-Grâce, de nombreux parents et amis du Frère Gilbert assistaient à la cérémonie.

La ville de Sillery est contente du jugement rendu par la Cour suprême

"La ville de Sillery est très contente et également très fière de la décision rendue par la Cour suprême du Canada ratifiant la validité d'un règlement de lotissement approuvé par la ville en 1949, parce qu'elle défend également les règlements de lotissement de toutes les villes du pays", a déclaré le maire, M. Jules Beaulieu.

"La ville de Sillery est contente à juste titre, a-t-il dit, parce que cette décision renverse deux jugements antérieurs rendus par des cours du Québec qui avaient déclaré invalide un règlement établissant un secteur d'habitations en bordure du Saint-Laurent, entre les côtes de l'Église et Gignac."
"Nous sommes également très fiers et cela pour la raison que cette décision contribue d'une façon non équivoque à défendre tous les règlements municipaux de lotissement à travers tout le pays. Si la ville de Sillery avait perdu en Cour suprême, cela aurait signifié que de tels règlements auraient pu être attaqués par l'importer quelle compagnie munie de gros capitaux".
Le maire Beaulieu a poursuivi en expliquant que la compagnie Sun Oil a fait une demande de permis en 1959 pour construire des réservoirs d'huile dans le quartier délimité zone d'habitations par un règlement municipal approuvé dix ans auparavant, soit en 1949.
Le refus des autorités municipales de lui accorder ce permis, la compagnie, conjointement avec la succession Sharples, avait porté la chose devant la Cour supérieure, et un jugement rendu en 1960 par cette dernière déclarait le règlement

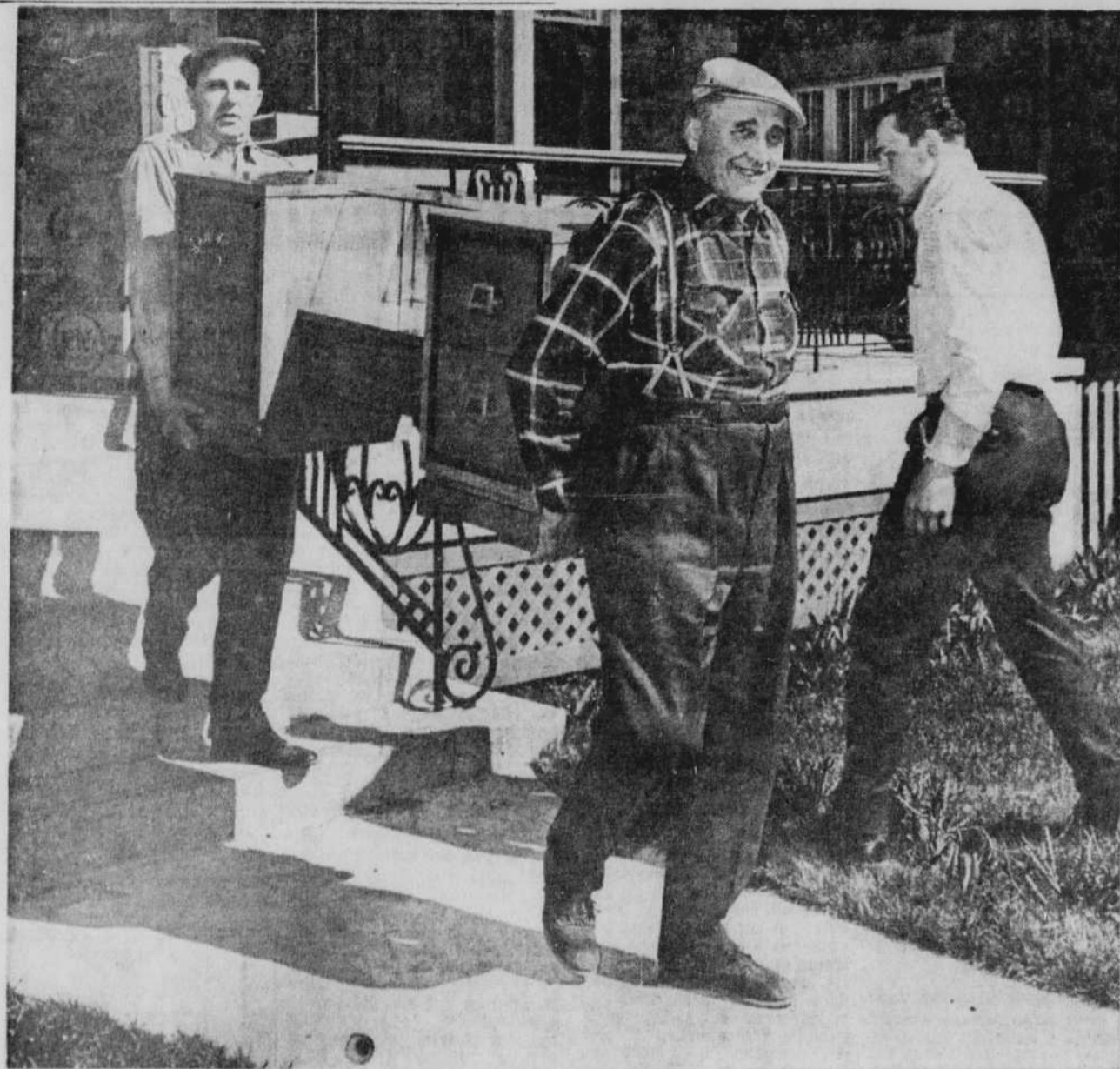
invalide, parce que discriminatoire et injuste.
En 1962, la Cour d'appel maintenait le jugement de la Cour supérieure, et la ville de Sillery fit de nouveau appel, mais cette fois-ci à la Cour suprême du Canada. Cette dernière a décidé que la ville de Sillery était dans son droit, lorsqu'elle passa son règlement et renversa les deux jugements antérieurs rendus par les cours inférieures.
"La ville est fière et contente de cette décision et je suis assuré, a dit le maire Beaulieu, que Sillery continuera à sauvegarder ses règlements de lotissement dans tous les secteurs, comme il l'a fait pour le secteur historique et d'habitations en bordure du Saint-Laurent."
"Nous adressons nos remerciements, a dit en terminant M. Beaulieu, à tous ceux qui ont témoigné dans cette cause pour défendre le règlement en question. Ces citoyens ont fait preuve de civisme en travaillant ainsi dans l'intérêt général de la population de Sillery."

Congés aux fonctionnaires provinciaux

Les bureaux du gouvernement provincial seront fermés, le jeudi 7 mai, jour de l'Ascension, et le lundi, 18 mai, jour de la fête de la Reine.

SI VOUS AVEZ
des choses de cuisine ou de porter qui sont cassées, que ce soit en fer ou en aluminium, nous pouvons les réparer.
ADELARD MARCHAND LTEE
1122, St-Vallier est, Québec 2. Tel.: 529-9755

livraison RAPIDE
VILLE ET BANLIEUE
• PRESCRIPTIONS
• MEDICAMENTS
• COSMETIQUES
• CAMERAS
Tél.: 522-5214
Livernois
1700 St-Jean



C'est un éternel recommencement.



"Il ne faut surtout pas tomber dans une telle circonstance..."



"Ce n'est pas si lourd que cela, regardez".

Le 1er mai... on déménage

Par Christiane BRUNELLE

Le mois de mai nous revient avec ses beaux jours, sa gaieté habituelle, mais il y a aussi... les déménagements. Et le 1er mai a toujours été le jour traditionnel pour cet événement.

On en voit de toutes sortes aujourd'hui : des meubles qui ne passent pas dans les entrées, des pianos palentés que l'on a toujours peur de voir s'effondrer, des montagnes de boîtes, des miroirs cassés (pour les superstitieux, ce n'est pas gai), des choses que l'un veut garder et que l'autre veut jeter, vraiment il y en a pour tous les goûts.

Pendant les jours précédant le déménagement, toute la maison est désorganisée : on se sent "emboîté" au milieu des nombreuses caisses de linge, de va-

selles et d'objets précieux. Ce qui semble le moins plaisant, c'est l'emménagement dans l'autre maison, il s'agit alors de "déboîter".

Cette année, il y a un fait assez bizarre à noter : la plupart des déménagements se sont effectués avant le 1er mai ; on dirait bien que l'on s'est donné le mot pour ne pas se voir refuser un camion de déménagement aujourd'hui, étant donné les demandes considérables qui se font.

Plusieurs doivent faire ce pénible travail la nuit, ce qui n'apparaît pas plaisant du tout. Quelques fois, les déménageurs commencent très tôt le matin pour ne terminer qu'à deux ou trois heures le lendemain matin. Bien que les enfants raffolent de ces déménagements à cause du changement, ce n'est pas reposant pour les mères de famille qui doivent voir à tout à la fois. Enfin, ce sont toujours les mêmes choses qui reviennent : frigidaire, cuisinière, laveuse, les lits, les commodes, les divans, les innombrables caisses. Espérons qu'il n'y aura pas trop d'accidents au cours de ce travail et surtout, pas trop de miroirs cassés.

M. Stanfield a mis fin à son itinéraire en Suède

STOCKHOLM (Reuter) — Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Robert Stanfield, a terminé aujourd'hui l'itinéraire officiel de son voyage en Suède par une visite du prolongement de la voie ferrée souterraine inaugurée plus tôt ce mois-ci.

Il doit maintenant entreprendre, à titre privé, en compagnie de son épouse, une visite des installations minières de la société Stora Kopparberg, à Falun.

M. et Mme Stanfield quitteront la Suède samedi à destination de Copenhague puis se rendront ensuite en Italie où ils prendront des vacances.

Gaston Naessens s'établit au pays

Bastia, Corse (Reuter) — Le biologiste autodidacte Gaston Naessens, dont le vaccin antileucémique "anablast" est reconnu inefficace par les autorités médicales françaises, s'est établi au Canada où il espère poursuivre ses recherches.

Dans un télégramme envoyé à des amis en Corse, Naessens a dit qu'il avait été bien accueilli par les médecins canadiens et avait été encouragé à poursuivre ses recherches.

27 porteurs se partagent la somme de \$520

Résultats du concours d'abonnements chez les porteurs

en JANVIER, FEVRIER et MARS 1964

LISTE DES PORTEURS GAGNANTS

M. Gabriel Ouellet, Cabano.....	\$150.
M. Armand Cyr, Sainte-Marie, Beauce.....	50.
M. Jocelyn Paquet, Sayabec.....	50.
M. Jean-Guy Perron, Malane.....	20.
M. Claude Boucher, Rivière-du-Loup.....	20.
M. Alain Grenier, Beauport, P.Q.....	20.
M. Pierre Corbin, Rimouski.....	20.
M. Jacques Robitaille, St-Raymond.....	20.
M. Claude Thiboutot, St-Rodrigue.....	10.
M. Robert Blais, Charlesbourg.....	10.
M. Antoine Lambert, Chaudière Bassin.....	10.
M. Jean-Marie Jacques, Charny.....	10.
M. Richard Tremblay, Hauterive.....	10.
M. Laurent Breton, Baie St-Paul.....	10.
M. Gilles Simard, Beauport, Clé Micy.....	10.
M. Roland Chartrand, Clé Lotbinière.....	10.
M. Donald Pouliot, Armagh, Clé Bellechasse.....	10.
M. Martin Nadeau, Montmagny.....	10.
M. André Dumont, Ste-Anne de la Pocalière.....	10.
M. Jacques St-Onge, Edmundston-Est, N. B.....	10.
M. Fernand Morin, Standon, Clé Dorchester.....	10.
M. Alain Poulin, Lac Etchemin, Dorchester.....	10.
M. Roger Journeault, L'Islet Station, P.Q.....	10.
M. Erol Poiré, Thelford Mines.....	5.
M. Roger Simoneau, Thelford Mines.....	5.
M. Martin Bolduc, Montbriand, Clé Mégantic.....	5.
M. Gaston Noël, St-François, Thelford Mines.....	5.

SINCERES FELICITATIONS AUX GAGNANTS



Il gagne \$150.

Gabriel Ouellet, 16 ans, fils de M. et Mme Alphonse Ouellet de Cabano, est en 10e année au Collège Sacré-Coeur de Cabano. Le premier prix de \$150, qu'il remporte est le fruit de son travail consciencieux et de son désir de toujours rendre service. Anciens et nouveaux abonnés se joignent à la direction du quotidien Le Soleil pour le féliciter.

Ils gagnent chacun \$50.



Jocelyn Paquet, 15 ans est en 9e année à l'école secondaire Sainte-Marie de Sayabec.

Armand Cyr, 16 ans est en 10e année générale, option mathématique, au collège des Frères des Ecoles chrétiennes de Sainte-Marie de Beauce.

Vive inquiétude des directeurs des collèges classiques

Par Paul BOILLARD

La réunion des directeurs d'études des collèges affiliés à la faculté des Arts de l'université Laval s'est terminée, hier, dans un climat d'inquiétude.

Les quelque 40 collèges affiliés à la faculté des Arts vivent peut-être actuellement la période la plus critique de leur histoire. Certains collèges se demandent s'ils ne seront pas condamnés à mort par la faculté des Arts.

Les collèges, qui dispensent le cours au niveau collégial, ont été évalués par la faculté des Arts dernièrement, et le doyen de cette faculté, Mgr Marcel Lauzon, dévoilera dans environ 15 jours quels sont les collèges qui pourront dispenser le nouveau programme au niveau collégial.

La faculté des Arts, évaluant ses propres institutions, a établi un système de points pour déterminer ce que valent les collèges. Ceux qui n'auront pas le minimum requis, lequel n'a pas encore été rendu public, ne pourront dispenser le nouveau programme au niveau collégial.

Le maximum de points fixé par la faculté des Arts est d'environ 1.200. Il est intéressant de constater que 200 points sont attribués à la qualité du corps professoral, et qu'un nombre égal de 200 points est fixé pour la bibliothèque.

Cela signifie que le tiers de la valeur d'une institution sera jugé d'après la bibliothèque et les professeurs. La première conclusion qu'on peut tirer, c'est que l'enseignement est définitivement voué à devenir moins magistral, et que les professeurs mettront davantage l'accent sur le travail personnel de l'élève à la bibliothèque.

Mais les directeurs d'études n'ont pas caché que le nouveau programme d'études de la faculté des Arts est chargé. Au niveau de l'élément-Latin et de la Syntaxe, "cela va", de dire l'un

d'eux, mais en Méthode, le programme est trop lourd pour l'élève moyen. "Il n'y a pas de difficulté pour les premiers de classe, mais la majorité souffre des nombreuses exigences du programme de Méthode."

Environ 110 professeurs et directeurs d'études, réunis à la Maison Montmorency, sont tombés d'accord sur ce point. Seulement cinq ou six collèges ont dit que les élèves pouvaient suivre le cours de Méthode sans difficulté.

Mgr Marcel Lauzon, doyen de la faculté des Arts de Laval, et l'abbé Louis Dubé, directeur des études à la même faculté, ont rappelé aux directeurs d'études que les réactions ont été à peu près les mêmes, après la première année d'application du nouveau programme en Éléments-Latins. "Il vaut mieux attendre", a dit Mgr Lauzon, avant de tirer des conclusions définitives sur le nouveau programme de Méthode.

Mais une objection sérieuse a alors été formulée concernant la réalisation des objectifs du nouveau programme. On veut rendre le cours classique, en quelque sorte, "plus humain", en encourageant le travail personnel, surtout par la lecture.

Mais comment concilier la lecture, et les programmes chargés de la faculté des Arts. Plusieurs directeurs d'études ont dit que les élèves de Méthode, qui complètent le nouveau programme cette année, ont lu moins que leurs prédécesseurs.

Cependant, on constate généralement qu'ils sont plus mûrs, qu'ils discutent mieux, et qu'ils sont plus ouverts que leurs confrères de Méthode qui ont suivi l'ancien programme, si l'on compare évidemment les deux groupes à la fin de la Méthode.

Attention!

Mesdames . . . Mesdemoiselles

VOILA!!! ENFIN!!! DU NOUVEAU!!!
Tout ce que femme peut désirer dans le domaine de la beauté sous un même toit!

A—Coiffures de tous genres
Soins du Cuir chevelu
Traitements Capilo par un
Capilliculteur diplômé

SALON GILBERTHE DUMONT

—Soins Esthétiques Facial
Maquillages-jour, soir
Manucure
Traitements contre l'acné
Examen de la peau
Produits Fernand Aubry

DORYS AUBE
Esthéticienne-visagiste
diplômée
de l'Institut Edith Serei

ALINE SAMSON
Conseillère publiciste

MISE EN PLUS EN PROFONDEUR
PERMANENTES \$750
de tous genres
PRIX SPECIAL A PARTIR DE

LUNDI 4 MAI
Journée d'ouverture
de 2 h. P.M. à 9 h. P.M.

Vous êtes cordialement invitées à visiter nos salons où vous aurez l'avantage de rencontrer les experts des maisons "CAPILO" et "FERNAND AUBRY" de Paris. Vous pourrez alors profiter GRATUITEMENT d'examen du cheveu, et de la peau.

Salon
GILBERTHE DUMONT

88 Côte du Passage, Lévis
Tél. : 837-9882

L'administration d'une ronde de journaux ne se limite pas seulement à leur distribution.

Chaque porteur est à la fois président, gérant général et gérant des ventes de sa propre entreprise.

Il participe, en effet, au seul genre de travail à temps partiel qui lui enseigne l'art d'acheter, de vendre, de distribuer, de percevoir, de déposer et de comptabiliser ses profits.

Cet entraînement pratique lui sera d'un précieux apport lorsqu'il sera prêt pour un emploi à plein temps.

Si vous croyez que votre garçon peut tirer profit d'une telle expérience, suggérez-lui de devenir porteur.

VOTRE QUOTIDIEN PREFERE

LE SOLEIL

Ne pas mêler la politique à la nomination des juges

(par Benoit Harvey)
ALMA — Adopté sur division par l'Association régionale (dis-

tribut no 9), une résolution demandant que la nomination des juges ne procède plus de mo-

tifs politiques, sera soumise au congrès provincial de l'Association des chefs de polices et de

pompiers du Québec, en juin dans la vieille capitale. Le chef Alex. Rehaume, de la ville de l'aluminium, a tenu à enregistrer sa dissidence en déclarant que ce sujet ne concerne pas les policiers; il fut limité, par le chef de police de St-Félicien, M. G.-A. Cossette.

Cette motion fut apportée à l'assemblée tenue à Alma par M. Fernando Dionne, de Jonquière, en même temps qu'une autre résolution ayant trait à la nomination des conseillers en Loi de la Reine. Cette dernière résolution fut cependant écartée; on y faisait mention de "récompenses politiques" pour des nominations qui n'ont plus de signification et dont on devrait s'efforcer de hausser la valeur. On demandait que ces nominations soient déchargées de motifs politiques ou simplement abolies.

Le groupement a aussi résolu de demander une réunion spéciale de l'Association provinciale à Québec le 8 juin, pour discuter spécifiquement du statut professionnel du policier, du mode de formation de l'exécutif, et de la formation d'un secrétariat permanent.

Maurice Sauvé et Lucien Cliche à un congrès, dimanche

Les honorables Maurice Sauvé et Lucien Cliche, respectivement ministres des Forêts à Ottawa et à Québec de même que l'hon. Carrier Fortin, ministre provincial du Travail, prendront part au onzième congrès annuel de l'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage qui aura lieu au Château Frontenac, les 3, 4 et 5 mai.

Le groupe a aussi résolu de demander une réunion spéciale de l'Association provinciale à Québec le 8 juin, pour discuter spécifiquement du statut professionnel du policier, du mode de formation de l'exécutif, et de la formation d'un secrétariat permanent.



Votre choix doit être réfléchi... VOTRE CHOIX DOIT ETRE...
Sunbeam

ARROSEURS
Rain King
Sunbeam
AUTOMATIQUE STANDARD
Base à patins, de déplacement aisé sur le gazon. Cadran AQUA MAG. GIG. Dispense 465 gallons à l'heure à 20 lbs. de pression. Hauteur 7 1/2".
No de cat. M2 avec pièces SUNRON.
AUTOMATIQUE ECONOMIQUE
Un arroseur de qualité, pour un gazon impeccable. Cadran AQUA MAGIG. Dispense 357 gallons à l'heure à 20 lbs. de pression. Base profilée. Hauteur 6 1/2".
No de cat. PK avec pièces SUNRON.

BORDOIR-ARASOIR ELECTRIQUE A GAZON
Sunbeam
A LEVIER CONVERTISSEUR EXCLUSIF transformant instantanément le coupe-bordure en outil horizontal pour couper le gazon dans les endroits les plus difficiles à atteindre. Carter de moteur à guide, assurant une coupe très précise.

TONDEUSE ELECTRIQUE à 2 lames
Sunbeam
Très populaire, excellente sur tout gazon. La conception à 2 lames a permis de réduire l'empatement et les risques de scalpage.
No de cat. RE184C
Manche pliant chromé, de sûreté. Garniture de luxe comprenant cache-moyeux et dispositif facile de réglage de hauteur des roues.



TONDEUSE ELECTRIQUE ROTATIVE
Sunbeam
Une tondeuse très polyvalente, conçue et à un prix pour les bouillonnards se servant encore de tondeuses manuelles sur petites ou moyennes pelouses. Manche basculant, moteur puissant, démarrage rapide. Démultiplication de 6 à 1, par pignons. Ne pèse que 32 lb. Hauteur de coupe réglable de 1 1/2 à 3".
No de cat. RE77



TONDEUSE ELECTRIQUE à 2 lames
Sunbeam
Coupe: largeur 18", hauteur de 1/2" à 2 3/4". Se rangeant accrochées au mur.
No de cat. RE184A
Manche basculant, comprenant cache-moyeux et dispositif facile de réglage de hauteur des roues. Ne pèse que 32 lb.

SAMSON & FILION L.T.E.
343 RUE ST-PAUL — TEL.: 522-3971
QUEBEC

Approbation en Chambre Haute du bill 99 présenté par M. Daniel Johnson

Le chef du gouvernement à la Chambre Haute, l'hon. George Marler, a vu l'affirmation de "la meilleure tradition parlementaire" dans l'approbation du bill 99 présenté par le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, M. Daniel Johnson, député de Bagot.

La nouvelle loi qui a reçu la sanction vice-royale hier soir a pour effet de soumettre à certaines restrictions l'exportation et le transport d'énergie électrique hors de la province. Si la quantité d'énergie électrique en cause dépasse soixante-dix mille chevaux-vapeur, seule la Législature peut en autoriser l'exportation.

M. Marler s'est dit tout à fait d'accord. Puis il a tenu à évoquer avec une pointe d'humour "les conditions bien différentes" qui prévalaient au temps où il siégeait dans l'Opposition à l'Assemblée législative. Si l'on arrivait à proposer un amendement qui nous semblait vraiment utile, dit-il, la proposition était rejetée sur-le-champ. Le gouvernement d'alors pouvait par la suite présenter notre projet d'amendement sous une forme légèrement différente pour s'en attribuer le crédit.

Je crois pour ma part, a ajouté M. Marler, qu'une bonne loi devrait toujours faire l'unanimité de la Chambre. Ayant vécu assez longtemps l'expérience à laquelle je viens de faire allusion, dit-il, "le gouvernement actuel n'entend pas suivre le mauvais exemple de nos prédécesseurs".

L'hon. Edouard Asselin, C.R., leader de l'Opposition, a lui-même exposé l'objet du projet de loi. "Les ressources hydroélectriques", dit-il, "sont l'un des facteurs les plus importants dans l'économie de notre province. Aussi est-il tout à fait normal, à mon sens, que ce soient les représentants du peuple, plutôt que le lieutenant-gouverneur en conseil, qui puissent en autoriser l'exportation et établir les conditions".

M. Asselin a apprécié l'attitude du leader du gouvernement et de ses collègues. M. Marler a repris en déclarant que "c'est une excellente chose que l'Opposition

présente des amendements quand ceux-ci s'inspirent véritablement du souci de servir l'intérêt commun".

Le conseiller Olier Renaud est intervenu pour associer ses remerciements à l'adresse du leader du gouvernement pour ses remarques. Revenant toutefois sur l'allusion de M. Marler à l'attitude de l'ancien gouverneur, M. Renaud a exprimé l'avis que les amendements soumis alors par l'Opposition n'étaient peut-être pas acceptables. Puis il a conclu en se demandant "si ça ne serait pas une bonne chose que certaines lois originaires du Conseil législatif...".

Le Conseil législatif a de plus donné son approbation au bill 33 qui a également reçu la sanction vice-royale hier soir. La nouvelle loi permet à la ville de Saint-Jean d'annexer certains terrains de la ville de Saint-Luc afin de permettre l'établissement d'une usine de Dominion Textile qui nécessitera un investissement de l'ordre de \$12,000,000.

La majorité des propriétaires concernés de la ville de Saint-Luc ont réclamé l'annexion. Il arrive toutefois que si l'on avait suivi la procédure habituelle pour réaliser l'annexion, cela eût entraîné un délai considérable pour l'établissement de la nouvelle industrie. Pour ces considérations, la Chambre a donné sa pleine approbation à l'unanimité.

La Chambre Haute s'est ensuite ajournée à jeudi, le 14

Le couteau aurait été l'arme du crime

HULL (PC) — La police a révélé hier qu'un couteau de chasse découvert mercredi soir à environ 30 pieds de l'endroit où fut trouvé le corps de Réjean St-Denis avait été identifié comme appartenant à un jeune homme de 17 ans présentement détenu comme témoin dans l'assassinat à coups de couteaux du jeune infirme de 11 ans.

Le corps a été découvert mardi sur un tas de pierres couvertes de sang dans le parc Fairly Lake sur les bords de la ville. Le garçon avait été poignardé à neuf reprises.

La police a admis qu'un rapport précédent mentionnant que le couteau appartenait à Réjean était erroné.

On avait rapporté la disparition du garçon lundi soir après une marche avec Yvon LaCourrière, 17 ans, qui vit avec M. et Mme Aldège St-Denis, les parents de la victime. Yvon a été retenu plus tard devant la gare Union à Ottawa.

Réjean était infirme depuis qu'il avait eu la polio, il va quelques années et avait porté des supports d'aider aux jambes jusqu'en décembre dernier alors que son état s'était amélioré suffisamment pour lui permettre de s'en passer.

Assentiment royal à 17 projets de loi

L'hon. Paul Comtois a donné, hier après-midi, à 5 h. 15, l'assentiment royal aux projets de lois qui avaient été adoptés par l'Assemblée législative et par le Conseil législatif. Notamment, le Conseil législatif a accepté la décision de la Chambre Basse de refuser à la ville de Québec la permission de vendre de gré à gré les terrains de l'aire numéro 3 quand on aura décidé de procéder à son réaménagement. Cette permission avait été insérée dans le bill de Québec par la Chambre Haute précédemment. Voici la liste des lois qui sont devenues exécutoires par suite de l'assentiment du lieutenant-gouverneur du Québec :

33. — Loi concernant la cité de Saint-Jean et la ville de Saint-Luc.
90. — Loi régissant l'exportation de l'énergie électrique.
101. — Loi concernant The Larimac Golf Club Inc.
117. — Loi concernant la ville Drummondville-Sud.
118. — Loi valant la vente d'un immeuble de la succession de dame Aurélie Normand.
125. — Loi modifiant la charte des Recluses missionnaires de Jésus-Marie.
126. — Loi refondant la charte des "Soeurs de Saint-Paul-de-Chartres" et concernant l'Hôpital Notre-Dame de Charny.
131. — Loi constituant en corporation Les Soeurs de la Charité de Saint-Louis (Province de Notre-Dame de l'Annonciation).
136. — Loi modifiant la charte de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus de Québec.
146. — Loi concernant le titre de la Banque provinciale du Canada et de Charles-Noël Abbott sur certains terrains dans la paroisse de Varennes.
147. — Loi modifiant la charte de la cité de Québec.
154. — Loi modifiant la Loi constituant en corporation l'Hôtel-Dieu Saint-Michel de Roberval.
159. — Loi modifiant la charte de la cité de Lachine.
170. — Loi modifiant la charte de la cité de Verdun.
171. — Loi modifiant la charte de la ville de la Pointe du Moulin.
172. — Loi modifiant la charte de Jewish Convalescent Centre et changeant son nom en celui de "L'Hôpital juif de convalescence" en français et de "Jewish Convalescent Hospital" en anglais.
198. — Loi modifiant la charte de l'Association des gymnastes amateurs de Montréal.

Duhamel dénonce le séparatisme

OTTAWA (PC) — L'imprimeur de la reine, M. Roger Duhamel, a émis l'opinion hier soir que "le séparatisme serait un événement terrible pour le Canada". Prenant la parole à un banquet qui marquait l'ouverture du 50e congrès annuel de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, le conférencier a admis que "la Confédération n'est pas nécessairement parfaite" et que des améliorations pourraient être apportées. Mais le principe demeure le même.

Après avoir encouragé les femmes canadiennes-françaises à préserver la langue et la culture françaises, l'imprimeur de la reine ne dit que les Canadiens français doivent être fiers de leur langue et la bien parler s'ils désirent se gagner le respect et l'admiration de leurs compatriotes de langue anglaise.

Reunion générale du Comité de la Constitution

Le Comité directeur de la Constitution, formé de parlementaires du Québec, tiendra une réunion générale le 12 mai prochain, à 9 heures a.m.

La nouvelle a été annoncée hier soir, par M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales.

Il a précisé que le Comité que préside l'hon. Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires culturelles, a déjà reçu à date une quinzaine de mémoires que l'on étudiera à cette occasion.

C'est le 12 mai également que l'on décidera de la date à laquelle la première séance publique du comité sera tenue.

M. Morin a également fait savoir qu'il se propose d'aller à Ottawa, la semaine prochaine, afin d'y rencontrer les autorités fédérales relativement à la poursuite des pourparlers concernant les ententes fédérales-provinciales qui intéressent le Québec.

Le sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales a précisé qu'il met actuellement la dernière main aux documents qui lui seront nécessaires et que la rencontre qu'il projette ne sera qu'une rencontre préliminaire.

Rejet d'une plainte contre l'ex-maire Joseph-P. Daigle

L'accusation d'avoir fait du "lapage", portée contre un ex-maire de Saint-Gérard-Magella, M. Joseph-P. Daigle, a été rejetée en Cour des sessions de la paix, par le juge Paul Roy.

L'accusation avait été portée par le maire actuel de Saint-Gérard-Magella, M. Gaston Robitaille.

On sait que cette histoire avait pris naissance à l'hôtel de ville, alors que le conseil devait étudier la question de la dette de la municipalité de Saint-Gérard-Magella.

NOMINATION DES JUGES

Le chef Dicaire a présenté l'autre motion où l'on faisait allusion à l'intervention d'hommes politiques dans la nomination des juges. Selon la résolution, un juge devrait être choisi pour son intégrité, sa compétence, sur la recommandation du Barreau, selon des normes bien établies et après enquête. La justice risque d'être ébranlée par des nominations politiques, et des incidents comme ceux qui se sont produits déjà peuvent miner le respect dû à ceux qui président les tribunaux.

Signalons que la dissidence enregistrée portait plutôt sur la façon d'apporter cette résolution que sur son essence même. A l'exception du chef Rehaume, qui a bien clairement défini sa position, les chefs auraient désiré que cette affaire soit d'abord étudiée par le Barreau régional, pour être ensuite soumise à l'Association régionale des chefs de polices et de pompiers, puis au congrès provincial.

AUTRES RESOLUTIONS

En plus d'appuyer d'autres résolutions relatives au prochain congrès provincial, les chefs ont

Publication d'un bulletin d'information

Le ministère des Richesses naturelles, annonce la publication d'un bulletin d'informations intitulé: "Méthode d'évaluation des dangers d'incendie forestier au Québec". Ce bulletin portant le numéro M-10 émane du service de Météorologie.

L'auteur, G.-Oscar Villeneuve, chef du service, explique la méthode utilisée dans le Québec pour évaluer mathématiquement l'état des dangers d'incendie forestier. Cette méthode nécessite l'observation des éléments météorologiques, la connaissance du combustible et les divers peuplements forestiers.

Le bulletin contient aussi des directives à l'adresse des observateurs des stations de météorologie forestière et des forestiers chargés de la protection des forêts.

Le bulletin contient aussi des directives à l'adresse des observateurs des stations de météorologie forestière et des forestiers chargés de la protection des forêts.



Un seul fête des mères



Les canards du Québec

Cette semaine, dans Perspectives, un artiste de Québec, M. de Saint-Denys Juchereau-Duchesnay, présente des illustrations en couleurs de canards, oies et bernaches qui sont revenus depuis quelques semaines de leur migration hivernale.

ÉPUISÉ?

OSTREX Peut aider cette sensation de fatigue, quand causée par manque de fer. Rien des gens âgés, manquant de fer, peuvent retrouver la sensation de jeunesse, énergie d'antan avec le Tonique Ostrex. Facile à avaler, peu énergique! Essayez Ostrex aujourd'hui. Aide à vous sentir plus jeune et plus énergique. Le fer est introduit (0.15) sous peu. Toutes pharmacies.

ÉCOLE BERLITZ

LANGUES VIVANTES
ENFIN À QUÉBEC
La fameuse méthode Berlitz adoptée par plus de 30 millions de personnes dans le monde est désormais à votre service pour l'étude de toute langue vivante.

Apprenez à parler : ANGLAIS, FRANÇAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, RUSSE, ALLEMAND, JAPONAIS.

Toute autre langue parlée dans le monde aujourd'hui
500 GRANDE ALLEE
Telephone: 529-6161
de 9.00 à 9.00

Essayez et adoptez la méthode Berlitz!

Pour apprendre VITE et BIEN, faites comme des milliers d'autres Canadiens.

Essayez et adoptez la méthode Berlitz!

"PERSPECTIVES" est toujours abondamment illustré en couleurs, le samedi, avec le journal LE SOLEIL

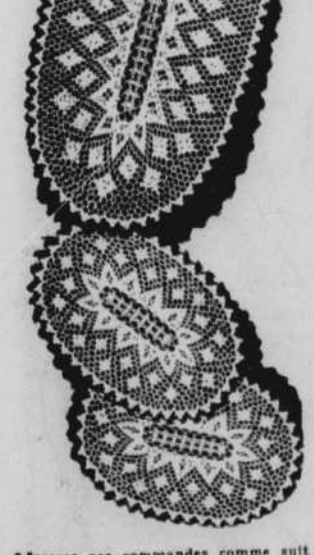
L'OPINION DU LECTEUR

(Suite de la page 4)
multiplie les contacts occupés, si elle cherche douloureusement à aider les hommes quels qu'ils soient. De plus, monsieur l'abbé, et j'ose à peine le souligner, comment pouvez-vous accepter que la personne qui vous remercie à la suite de votre discours lance un cri d'alarme contre la "menace juive". Vous avez peut-être oublié que le Christ était un Juif et qu'il n'est pas venu sur terre uniquement pour les Canadiens français.

André Labarrière-Paulé, Agrégé de l'Université, Docteur ès-Lettres.

Votre travail à l'aiguille

586
Élégants et utiles, ces centres ont leur place dans toutes les maisons modernes. Il s'agit d'un travail au crochet que vous ferez de différentes grandeurs.



Écrivez librement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur qu'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit : SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC 3 (P.Q.) Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIS À Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Les chrétiens vivent une belle époque de la vie de l'Eglise (abbé L. O'Neill)

L'abbé Louis O'Neill a déclaré, hier soir, devant les membres du club Richelieu de Sainte-Foy, que "les chrétiens vivent une belle époque de la vie de l'Eglise, une époque où beaucoup d'espérances sont permises et beaucoup d'audaces sont possibles".

Le confesseur qui rendait hommage à l'encyclique "Pacem in Terris" et à son auteur, Jean XXIII, a poursuivi: "Il est facile inutile de s'apitoyer sur les lenteurs, les mesquineries ou les manques de lucidité dont des chrétiens furent responsables dans le passé. Ce qui compte, c'est le présent et l'avenir."

"Un homme de quatre-vingts ans nous a appris à croire aux valeurs positives du monde où Dieu nous demande d'accomplir Sa volonté".

Rappelant que, le trois juin prochain, on fêtera le premier anniversaire de la mort du pape Jean XXIII, l'abbé O'Neill insiste sur la grande simplicité de ce pape, en soulignant: "Comment expliquer que même, lorsqu'il reprenait l'enseignement d'un prédicateur, par exemple Pie XII, Jean XXIII rencontrait un écho si favorable à ses paroles? En langage de théâtre on pourrait dire que ses paroles 'passaient la rampe'. Et pourtant, souvent l'expression est simple, presque banale. Le style romain et la surabondance de déclarations dont Pie XII avait le monde catholique avaient à la longue tué le sens de la surprise et de l'épouvante".

"En revanche, on sentait chez Jean XXIII une présence directe au monde contemporain, la volonté marquée de parler tout simplement, comme un homme à d'autres hommes; un effort manifeste pour rejoindre, au-delà de l'appareil ecclésiastique, les fidèles de bonne volonté et les hommes de tous les jours. C'est sans doute là une explication de cette résonance étonnante qu'ont connue les paroles adressées au monde où il aimait et auquel il voulait transmettre un message d'espérance".

Plus loin, le confesseur exprime l'avis que Jean XXIII avait une manière à lui d'être pape, d'être au service de l'Eglise, de faire oublier l'éclat prestigieux, humainement parlant, de la fonction qui était sienne. Une façon à lui aussi d'aérer le climat de vie ecclésiastique, de libérer des voies barricadées, d'indiquer des sentiers nouveaux.

Journée nationale de la sécurité de l'enfant, le 3 mai

La Ligue canadienne de Sécurité Routière déclare que le dimanche 3 mai sera la Journée nationale de la sécurité de l'enfant.

La programmation de cette campagne de 24 heures a pour but de signaler à l'attention du public le besoin vital de veiller sur la sécurité de nos enfants chaque jour de l'année. Sur le plan national, cette journée de prise de conscience sera commanditée par la Ligue canadienne de la Sécurité et le Conseil canadien de la sécurité routière.

A chaque année, le Canada compte plus de 2.000 morts accidentelles chez les moins de quinze ans, et quelque 500.000 cas de blessures. Pour la plupart, ces accidents se produisent au foyer et non aucune raison d'être. Ainsi, toute organisation ou groupement, tant local que provincial, pourra contribuer à la campagne en insistant pour que l'autorité chargée de la sécurité publique lui transmette les statistiques d'accidents complètes par l'office d'enregistrement des mortalités et en les mettant en évidence.

Le ministre des Transports et Communications, M. Gérard Cournoyer, demande la collaboration entière de tous les organismes de sécurité, des corps enseignants, du clergé et des organisations civiques, et de tous les citoyens, afin que le 3 mai nous n'ayons à déplorer aucun accident grave chez les enfants.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST-ANTOINE-DE-TILLY

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la commission scolaire de St-Antoine-de-Tilly, ayant obtenu du St-Antoine-de-Tilly, l'avis du conseil municipal de St-Antoine-de-Tilly, en date du 31 mars 1964, conformément à l'article 248 du Code de Statuts, la permission de vendre toutes les copies de la municipalité de St-Antoine-de-Tilly et sera alors procédé à la vente des dites copies, par enchères, comme suit, savoir:

- ÉCOLE NO. 2 (Boulevard 3, Les Fonds) Le 3 Mai 1964 à 130 P.M.
- ÉCOLE NO. 4 (Rue 10, 3, Rue de la Paroisse) Le 3 Mai 1964 à 130 P.M.
- ÉCOLE NO. 5 (Rue Boisdoré Est) Le 16 Mai 1964 à 130 P.M.
- ÉCOLE NO. 6 (Rue Boisdoré Ouest) Le 16 Mai 1964 à 200 P.M.
- ÉCOLE NO. 7 (Rue La Prairie) Le 17 Mai 1964 à 130 P.M.

CONDITIONS DE LA VENTE

- Le terrain avec la maison sera vendu au premier enchère, mais non compris dans la vente de la journée, les enchères seront vendues séparément en second lieu.
- Annuellement et contenu sera vendu en second lieu.

MISE À PRIX

Les commissaires ont offert des mises à prix comme suit, savoir:

- École No. 2 \$1.500.00
- École No. 4 \$2.500.00
- École No. 5 \$2.500.00
- École No. 6 \$4.000.00
- École No. 7 \$1.500.00

Les items vendus seront adjugés au plus haut et dernier enchérisseur, ainsi la mise à prix.

CONDITIONS DE PAIEMENT - COMPTE avec un délai de dix jours pour payer et faire le contrat.

TITRES DE PROPRIÉTAIRE - La Commission Scolaire ne s'engage pas à fournir un titre sur ces terrains actuellement en sa possession. Ces titres pourront être examinés au bureau du secrétaire-trésorier aux heures ordinaires de bureau, avant la vente par toute personne intéressée.

DONNE À ST-ANTOINE DE TILLY, le dix-huitième jour d'avril, mil neuf cent soixante-quatre, et affiché conformément à la loi à des fins de publicité, savoir:

12 - Au Parquet de la Salle Municipale.

13 - Au Parquet de l'Eglise Paroissiale.

Vraie Copie.

REAL BOUDREAU, Secrétaire-Trésorier.

SOUSSIONS MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 222, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUSSION POUR MUR DE SOUTÈNEMENT, SAINT-JEAN, I.O., (P.Q.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le mercredi, 27 mai 1964.

On peut se procurer les documents de soumission, par l'entremise de l'ingénieur en chef, pièce E-443, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, l'ingénieur régional, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2; et on peut les consulter au bureau de poste à Saint-Jean (P. Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETÉES adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUSSION POUR MUR DE SOUTÈNEMENT, SAINT-LAURENT, I.O., (P.Q.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le mercredi, 27 mai 1964.

On peut se procurer les documents de soumission, par l'entremise de l'ingénieur en chef, pièce E-443, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, l'ingénieur régional, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2; et on peut les consulter au bureau de poste à Saint-Laurent (P. Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE ST-JACQUES DE PARISVILLE

AVIS public est par le présent donné que:

à la session du conseil de cette Corporation tenue en date du 4 avril 1964, il fut résolu que le règlement no 12 soit adopté et qu'il soit le présent règlement statué ce qui suit:

"Tout règlement antérieur de la Corporation municipale de la paroisse de St-Jacques de Parisville, Comté de Lotbinière, qui aurait pu être adopté ou qui aurait pu être adopté en vertu de l'ordonnance de la Commission de permis de vente de liquides alcooliques dans les limites de cette Municipalité est déclaré nul et sans effet à toutes fins que de droit.

Qu'en vertu des dispositions de l'art 10 de la Régie des Alcools du Québec (9-10 Elisabeth II, chapitre 353) et de l'art 10 de la Loi de Tempérance du Québec (chapitre 227, R.R.Q. 1961), un règlement autorisant l'émission de permis de vente de liquides alcooliques dans la municipalité a été adopté par le conseil de la dite Corporation le quatorzième jour d'avril 1964 et que le dit conseil a ordonné qu'il soit tenu un scrutin pour décider si les électeurs municipaux approuvent ou non en vertu et en exécution des dites lois, le règlement autorisant la vente de liquides alcooliques dans les limites de cette Municipalité et l'émission de permis en conséquence.

Le scrutin sera tenu à la salle paroissiale et ouvert le quatorzième jour de mai 1964, à dix heures de l'après-midi, et tous les électeurs municipaux inscrits au rôle d'évaluation sont avisés par le présent avis qu'ils ont droit de voter au présent référendum.

Donné à St-Jacques de Parisville ce sixième jour d'avril 1964.

Gabriel Boivin, Secrétaire-trésorier.

SIMPSONS-SEARS ROBES NOUVELLE VAGUE!



Valant 4.98

3.99



Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 529-9811
Simpsons-Sears - Vêtements pour fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée.

Nouveautés estivales au Rayon des Fillettes! Des modes qui les séduiront par leurs lignes gracieuses, originales et confortables. La taille ajustée a fait place à la taille basse et ample. Venez les voir!

- A) L'allure "petit marin" en toile. Jupe à plis blanche. Corsage bleu marine ou rouge. Ages: 7 à 12.
- B) Très attrayant, ce modèle genre bretelles. Un modèle jeune et amusant! En toile rouge, jaune, turquoise. 7 à 12.
- C) La robe "Hootenanny" à longues bretelles. Un modèle jeune et amusant! En toile rouge, jaune, turquoise. 7 à 12.
- D) Pour celle qui est toujours pressée, cette robe qui s'enfile en une seconde grâce à la longue glissière devant! Arnel-coton. Bleu ou ton 7-12.

MANTEAUX pour bambins

1/2 PRIX
Rég. 5.98 à 22.98

2.99 à 11.49

Tissu "Curen" à envers moussé. Marine, rose, jaune, rouge, turquoise. 18 mois à 6X. Avec chapeaux. 18 mois à 3X.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.

Simpsons-Sears - Vêtements pour enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.



VESTE NYLON

Rég. 8.98

4.99

Très en demande! En nylon broissé à envers moussé. Longueur: aux hanches. Doublure rayonnée. Quadrille bleu, gris, vert, rouge. 8 à 16. 40 seulement!

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9811
Simpsons-Sears - Vêtements pour garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.

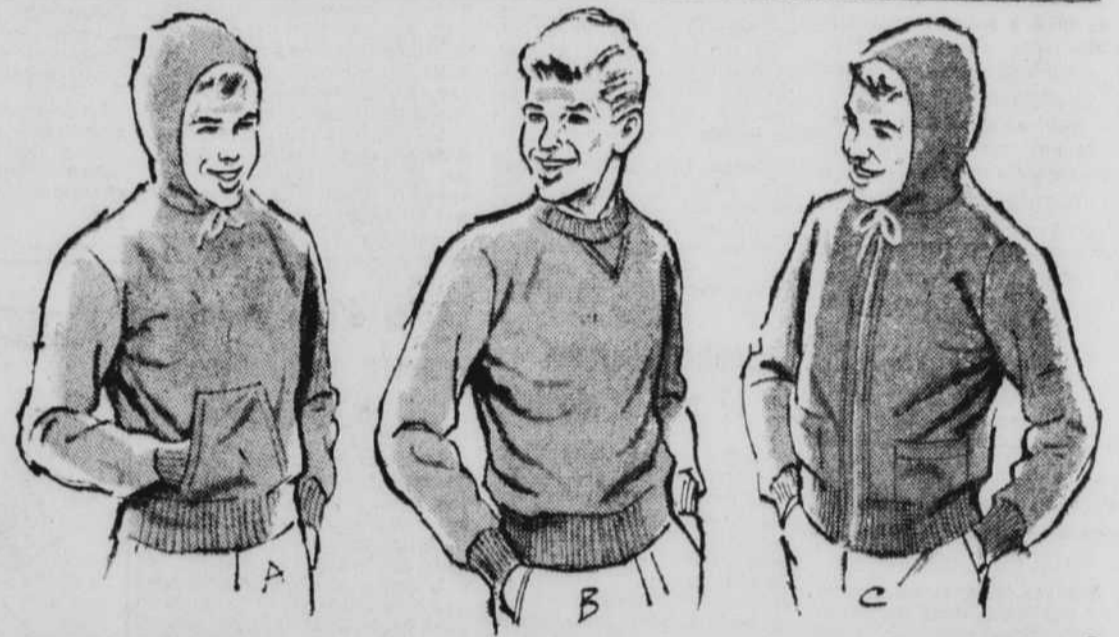
CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

N'oubliez pas notre concours de photographies de bébés entre 2 mois et 2 ans! Hâtez-vous de faire parvenir les vôtres! Déjà de nombreuses photos sont exposées à notre Rayon du Bébé. Voici à nouveau les règles: photos en noir-blanc 3x4"; date limite: 15 mai;

PRIX: Certificats- \$75, \$50, \$25
merchandise valant

CHEQUE D'ALLOCATION FAMILIALE

Maman! Vous pouvez échanger vos chèques d'allocation familiale aux rayons des Vêtements pour enfants, fillettes et garçons ainsi que des Chaussures pour enfants. ...Vous pourrez ainsi participer à notre tirage mensuel.



PULLOVERS et VESTE COTON QUATINÉ

3 modèles, tels qu'illustrés, qui sont le choix du jeune garçon sportif! Tous existent en gris, marine, rouge ou blanc. Petit (6-8), moyen (10-12), grand (14-16).

A) Avec capuchon Rég. 2.98
2.19

B) Sans capuchon Rég. 1.98
1.44

C) Veste Rég. 3.98
2.99

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9811
Simpsons-Sears - Vêtements pour garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.

Répétition d'une vente à succès! CHAUSSURES SPORT COMPARABLES A 9.98!

Cuir lisse 6.99 Cuir suède 7.99



Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9811
Simpsons-Sears - Chaussures pour hommes (Rayon 67), au Rez-de-Chaussée.

CHICS ESCARPINS

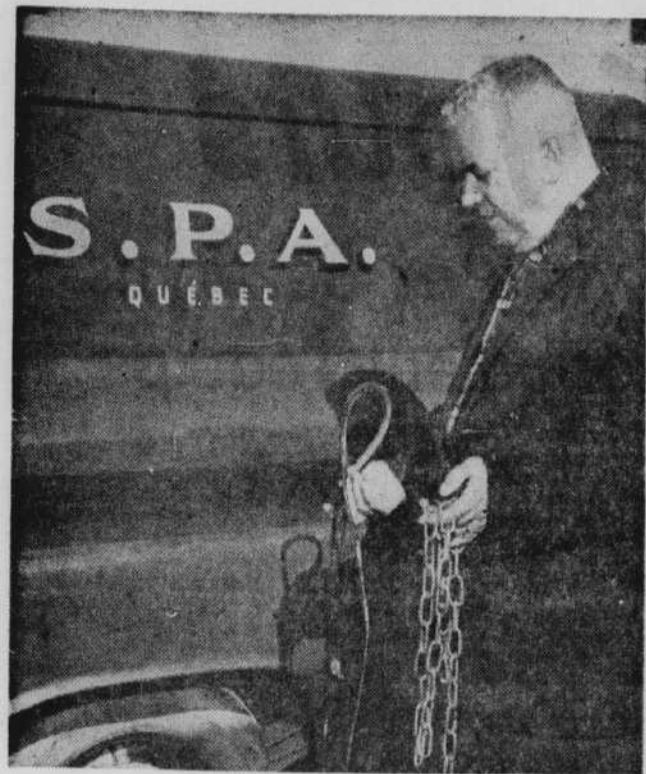
A des prix extraordinaires! Rég. 9.98 et 15.98

7.97 et 12.97



Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears - Chaussures pour dames (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.

SIMPSONS-SEARS GARANTIE "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"



CRUAUTE ENVERS LES ANIMAUX — M. Emile Jacques, surintendant à la Société protectrice des animaux, montre ici quelques exemples de la cruauté des gens à l'égard des animaux. Chaine et fouet étaient destinés à des chiens participant à une course.

Du 3 au 9 mai: la Semaine de Bonté envers les animaux

par PAUL TURGEON

Quel, un jour ou l'autre, ne s'est pas attendri devant le museau chiffonné d'un chaton ou la délicatesse d'un poussin de Pâques?

Et pourtant, parmi ceux-là même qui poussent des oh! et des ah! d'émerveillement devant la grâce de ces petites bêtes, il s'en trouve plusieurs qui demain leur tondront le cou sans façon ou les laisseront mourir de faim.

Exagération? Pas du tout. Voici d'ailleurs comme preuves quelques exemples authentiques, puisés dans un répertoire varié et cruel:

- La famille "X" a adopté un chat pour son séjour à la campagne. A l'automne, tout le monde rentre en ville, sauf le chat qui, abandonné, meurt de froid et de faim si personne ne le recueille.

- Les enfants de Mme "Z" désiraient ardemment des poussins de Pâques. Elle leur en a acheté pour les contenter. Trois jours plus tard, on trouvait des petits corps sans tête ou sans ailes dans les ordures ménagères.

- Monsieur "Y" entraîne ses chiens pour des courses. Et pour leur donner de l'ambition, il les fouette avec une chaîne de fer.

Ce ne sont là que quelques cas, et qui se répètent, nous dit-on, à des milliers d'exemplaires. Pourquoi? Ces bourreaux d'animaux ne sauraient probablement nous le dire! Par inconscience peut-être, ou parce que pour eux, les animaux sont des objets qu'on rejette dès qu'ils deviennent encombrants.

Des chevaux trop maigres qu'on fait courir, des chiens qu'on laisse attachés sans même leur donner d'eau à boire, des animaux qu'on laisse à eux-mêmes sans donner la peine de les nourrir, des calèches tirées par des chevaux à moitié ferrés, ne sont que quelques cas du triste palmarès quotidien de la Société protectrice des animaux, des cas qui devraient faire réfléchir à l'occasion de la Semaine de bonté envers les animaux, du 3 au 9 mai. Car la S.P.A. a besoin de la collaboration du public pour enrayer cette vague de cruauté et d'inconscience.

400 APPELS PAR SEMAINE

La Société protectrice des animaux reçoit chaque semaine près de 400 appels venant de toutes les parties de la région. Il s'agit d'animaux blessés, abandonnés, ou dont on veut se débarrasser. Il y a aussi ceux qui désirent mettre leurs animaux en pension durant un voyage, ou adopter un petit animal. Une date choisie au hasard dans les registres de la S.P.A. révèle qu'on a accueilli 52 chats et 8 chiens au centre de la rue Verdun, ce jour-là.

Trois employés, dont deux sont inspecteurs, travaillent en permanence à la Société protectrice des animaux. Grâce à deux camionnettes, ils se rendent chercher eux-mêmes les animaux à domicile.

En plus de s'occuper des animaux qu'ils reçoivent, ces employés veillent au bien-être des animaux dans toute la province. C'est ainsi qu'ils ont réussi à confisquer des trébuchets destinés à capturer les oiseaux migrateurs, des fouets destinés aux chiens et aux chevaux, etc.

Un règlement plus sévère sera appliqué, cette année, pour les permis aux conducteurs de calèches. Ils devront subir un examen de conduite et de soins aux animaux avant un départ et même, en cas de doute, devant un vétérinaire. De plus, le cheval sera soigneusement examiné à la S.P.A. avant d'être affecté au transport des touristes.

A l'automne, la Société projette de se rendre dans toutes les écoles de la ville afin d'éduquer les jeunes sur la façon de se conduire avec les animaux. Elle a déjà le consentement de la Commission des Ecoles catholiques à ce sujet. De plus, des concours d'affiches pour la protection des animaux sont organisés, chaque année, pour les enfants.

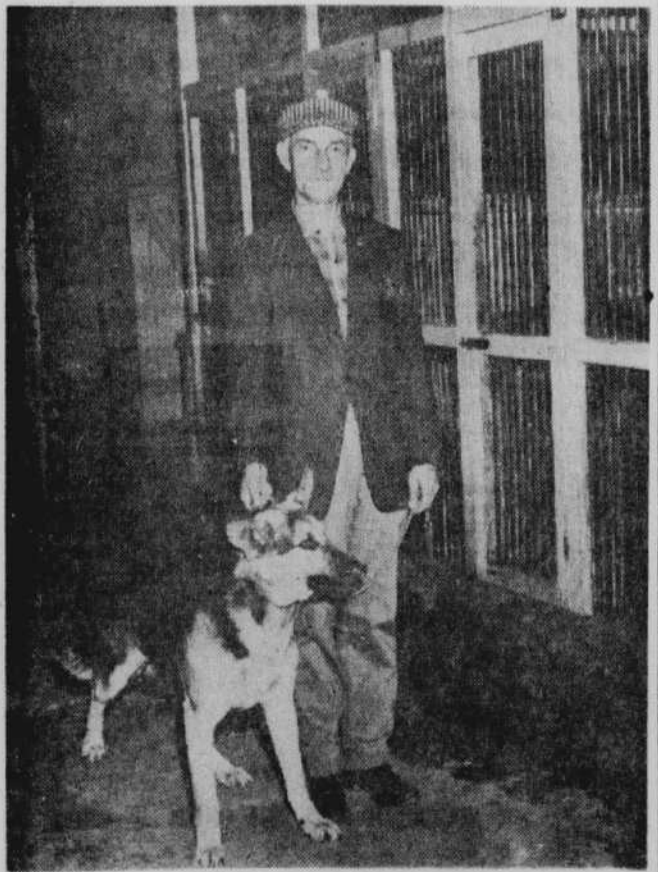
INITIATIVE PRIVEE

Quoi qu'on en pense, la Société protectrice des animaux est une initiative privée, aidée par des octrois de la ville et de la province, et soutenue surtout par les dons du public. Une école de dressage de chiens, dont M. et Mme D. O'Donnell sont responsables, apporte également un appui financier à la Société.

Cette dernière existe depuis 1875. Elle comprend une section féminine et une section masculine. La section féminine est sous la présidence de Mlle Pauline Scott. Les autres membres du comité directeur sont: Mme J. Guntensperger, trésorière, Mlle Shirley Blackadder, assistante-trésorière, Mme D. O'Donnell, vice-présidente, Mme Percy Flynn, deuxième vice-présidente, Mme Omer Parent, secrétaire française, Mme Aline Brown, secrétaire anglaise, et Mme Marius Plamondon, publiciste.

La section masculine est sous la présidence du colonel Gordon Ross, et comprend en outre dans son comité directeur M. Frank Baskwell, trésorier, le colonel J. V. Boswell, vice-président, et le colonel Roger Taschereau, secrétaire.

Son Exc. M^{re} Maurice Roy, archevêque de Québec, M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province, et le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, sont patrons d'honneur de la Société protectrice des animaux.



NOUVEAU PENSIONNAIRE — La Société protectrice des animaux accueille les animaux abandonnés et en prend même en pension.

SIMPSONS-SEARS

SPÉCIAUX D'OUVERTURE

SAMEDI! 9h. 30 à 10h. A.M.

... jusqu'à épuisement du stock!

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques sur ces spéciaux, S.V.P.

PALETOTS REVERSIBLES 40 seulement! Moins que 1/2 prix! Rég. 19.95 à \$25 9⁹⁹ Ch. Pour hommes. Un côté laine à envers moussé réversible à mélange 65% coton-35% Térylène* 36 à 46. * Marque déposée. Vêtements pour hommes au Rez-de-Chaussée	CHEMISES BLANCHES Rabais 2.96! 72 seulement! 1 par client! Rég. 5.95 2⁹⁹ Hommes. Térylène "lavez-portez". Manches longues. Col "fused". Manchettes 2-façons. Enc. 14 1/2 à 16 1/2. Accessoires pour hommes, au Rez-de-Chaussée	ROBES POUR DAMES Rabais 14.98 à 24.99! 40 seulement! Rég. 19.98 à 29.99 \$5 Toile, soie, coton, shantung, etc. Marine, rose, bleu clair, etc. Tailles variées. Robes pour dames, au Rez-de-Chaussée	CHAPEAUX DE DAMES Rabais 33 1/3% à 84%! 25 seulement! Rég. \$6 à 12.98 1⁹⁹ De ravissants modèles printaniers en paille, soie, organza etc. Coloris variés. Chapeaux pour dames, au Rez-de-Chaussée		
MATELAS PNEUMATIQUES 15 seulement! Rabais 2.99! 4⁹⁹ Construction robuste et de toute sécurité. Idéal pour la piscine, la plage ou le camping. Articles de Sport au Rez-de-Chaussée	MANTEAUX DE SUEDE Rabais 40%! 10 seulement! Rég. \$65 \$39 Pour dames. Dans un gris perle très recherché. 10 à 16 dans le groupe. Manteaux pour dames, au Rez-de-Chaussée	PEIGNOIRS COTON Rabais 85%! 11 seulement! Rég. 4.98 99 ¢ Jolis peignoirs en coton très frais. Dans les tons rouge ou bleu. M.G. Lingerie, au Rez-de-Chaussée	BAS DE NYLON Rabais .37 paire! 400 paires seulement! Rég. \$1 paire 3 159 paires Micro-filet très résistant, haut extensible. Beige, épice, taupe. 9 à 10 1/2. Bas pour dames, au Rez-de-Chaussée		
COUVRE-LIT HEIRLOOM Economie de 10.99! 35 seulement! Valant 14.98 3⁹⁹ ch. Une véritable aubaine! Double seulement. Blanc ou ivoire. Petites imperfections. Tentures et rideaux, au Deuxième	GRAINES A GAZON 75 sacs seulement! Rabais 79¢! Rég. 1.78 99 ¢ Marque "Econome". Graines de première qualité en sacs de 2 lbs couvrant 350 pi. ca. Le Coin du Jardin, au Rez-de-Chaussée	MANTEAUX LAINAGE Rabais 40% à 75%! 40 seulement! Rég. 16.98 à 39.98 9⁹⁹ Dames. Bouclé, mohair etc. certains à envers moussé. Tons pastel. 8-18 dans le groupe. Manteaux pour dames, au Rez-de-Chaussée	ESCARPINS D'ETE Rabais 37% à 50%! 120 paires seulement! Rég. 7.98 à 9.98 4⁹⁹ Cuir mat perforé ou non. Talons illusion ou "Jackie". Blanc, beige. 5 à 9, AA et B dans le groupe. Chaussures pour dames, Rez-de-Chaussée		
CHAUSSURES SPORT 100 paires seulement! 1/2 Prix! Rég. 6.98 3 49 la paire Pour hommes. Empeignes suède, semelle caoutchouc. Brun, noir, vert. 6 à 11 dans le groupe. Chaussures pour Hommes, au Rez-de-Chaussée	PULLOVER A CAPUCHON Rabais 2/3! 20 seulement! Rég. 2.98 1 99 Pour fillettes. En coton ouaté. Rouge, blanc, marine. Pour âges: 7 à 14. Vêtements pour fillettes, au Rez-de-Chaussée	DRAPS IMPRIMES Rabais 1/3! 100 seulement! Rég. 4.98 3 33 Ch. En forme de standard, simple ou double. Légères imperfections. Toies d'oreiller... 1.39 paire. Toile et literie, au Deuxième	CHEMISES SPORT 48 seulement! Moins que 1/2 Prix! Rég. 2.49 99 ¢ Pour garçons. 1 par client seulement! Manches longues, choix de couleurs. 6 à 16 ans! Vêtements pour Garçons au Rez-de-Chaussée	CHAUSSETTES MIXTES Rabais .10 et .79 pai.! 336 paires seulement! Rég. .59 et .89 99 ¢ 2 pour Pour bambins. Pointures 4 à 6 1/2. "Viyella" (laine-coton), "Kroy" (laine-nylon). Vêtements pour enfants, au Rez-de-Chaussée	SOUS-VETEMENTS Rabais 1.38! 305 seulement! Rég. .79ch. 3 pour 99 ¢ Pour garçons. Choix de caleçons et gilets. Tricot de coton blanc. Moyen, grand. Vêtements pour garçons, au Rez-de-Chaussée
CALECONS 200 paquets seulement! Prix spécial! Le paquet de 3 1 49 Pour hommes. Solide coton coté, pré-rétréci, bande élastique à la taille. Blanc. Paquets de 3. P.M.G. Accessoires pour Hommes au Rez-de-Chaussée	2 LAMPES DE POCHE 72 ens. seulement Rabais 60¢! Rég. 1.49 89 ¢ Ensemble comprenant 2 lampes de poche: une petite pour l'auto et une grosse pour le foyer. Appareils électriques au Rez-de-Chaussée	POELONS "T-FALL" 48 seulement! Economie 1.96! Valant 5.95 3 99 Poëlon à frire recouvert d'une pellicule de "Teflon". Ne requiert jamais de gras pour cuire! Articles ménagers au Rez-de-Chaussée	POUBELLES D'ACIER 100 seulement! Rabais \$1! Rég. 2.99 1 99 Robustes poubelles en acier galvanisé contenant 13 1/2 gallons. Profitez de ce bas prix! Articles Ménagers au Rez-de-Chaussée	PALETOT SPORT Rabais 45%! 8 seulement! Rég. 16.98 \$9 Pour dames. "Suedella" au lainage envers moussé. Tons variés. 10-20 dans le groupe. Vêtements sport pour dames, Rez-de-Chaussée	BIJOUX POUR L'ETE 1/2 Prix! 36 ensembles seulement! Rég. \$2 l'ens. 99 ¢ Colliers et boucles d'oreilles assorties, dans des tons d'été. Très jolis! Bijouterie, au Rez-de-Chaussée
PELLICULES DE PHOTO 50 seulement! Limite: 1 par client Grand Spécial! 3 57 Pellicules photographiques 8 mm et 35mm Kodachrome LI, développement inclus. Photographie au Rez-de-Chaussée	LAMPADAIRE PLANCHER-PLAFOND 10 seulement! Valant 19.98 12 88 Lampadaire à mat extensible de 7'6" à 8'6". Commutateur à 3 intensités. Brun ou blanc/beige. Lampes, au Deuxième	CARREAUX VINYLE Quantité limitée! Rabais 75%! Rég. 16¢ 4 ¢ Carreaux de vinyle et amiante "Armstrong" "centennial" de première qualité. 9 x 9" Noir/or. Tapis et Prélatrs au Deuxième	TRANCHE-GAZON "Craftsman" 20 seulement! 1/2 Prix! Rég. 2.98 1.49 1 par client seulement! Robuste lame de 9" en acier trempé, manche en frêne, poignée en D. Quincaillerie, au Rez-de-Chaussée	BISCUITS "WESTON" Quantité limitée! Economisez 48! Rég. .45 87 ¢ 3 paquets pour Un véritable délice à très bas prix! Biscuits d'avoine, macarons, type "maison". Faites-en provision! Bonbons au Rez-de-Chaussée	PIPES JACK O'LONDON 36 seulement! Rabais 2.73! Rég. 6.50 3 77 Cadeau! Un paquet de tabac de votre choix à l'achat de l'une de ces pipes! Série interromptues, 1ère qualité! Tabagie, au Rez-de-Chaussée

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

L'équipe belge gagne les 6-jours

Au carrefour des Sports



Par Claude Larochelle

HOWE SERA-T-IL ACCULÉ A LA RETRAITE ?

De passage en notre ville, George Punch Imlach a confié à notre confrère Roland Sabourin qu'il avait appris que l'as des Red Wings de Detroit, Gordie Howe, songerait sérieusement à prendre sa retraite. Le gros ailier droit aurait souffert de violents maux d'estomac pendant les dernières éliminatoires.

Si l'en fut ainsi, Gordie s'est bien gardé de le laisser paraître durant la finale du moins. Gordie a été jovial, accueillant et gai en tout temps, et même dans la défaite, il trouvait le moyen de dérider le groupe compact de journalistes penchés sur lui, avec quelques bonnes blagues.

Evidemment, Punch Imlach est mieux placé que n'importe quel journaliste pour obtenir des informations authentiques, et si son information est correcte et si Gordie Howe persévère dans l'intention de prendre sa retraite, ce sera une lourde perte pour le hockey. A 26 ans, nous avons pu le constater dans la finale. Gordie peut encore jeter dans l'ombre tous les joueurs des deux clubs en présence, pour attirer sur lui les reflets et se livrer à son "one man show".

Howe a tellement surpassé tous les autres athlètes en présence qu'il nous est impossible de comprendre que Bob Pulford, en dépit de son énergie et de constante tenue, ait pu enlever la palme à l'as de Detroit, dans le scrutin non officiel mis sur pied par Jim Vipond du Globe and Mail de Toronto, afin de déterminer le joueur le plus remarquable de la finale.

GORDIE EST OBLIGE D'ÊTRE SALAUD

Comme à l'accoutumée, Gordie a été attaqué pour certains tactiques déloyales qui sont à la marque de commerce, au cours de la finale. L'homme est risé, et les mauvais coups qu'il encaisse ne restent pas impunis. Gordie fait de la besogne propre et sans bavures qui ne laisse aucune trace. Gordie sait remettre la monnaie de sa pièce quand l'officiel regarde dans une autre direction.

Parfois cependant, il pousse la délicatesse à mettre son rival en garde et cela conduit à ce genre de petit conciliabule dont nous avons eu l'exemple dans la cinquième joute. Howe s'est approché de Carl Brewer pour lui demander bien innocemment jusqu'où allaient ses intentions.

Mais ce qui étonne le plus, c'est que ses joueurs rivaux l'admirent pour cette façon de son jeu. Et ils le lui pardonnent.

Howe est obligé d'être salaud. Il est un joueur tellement saillant et remarquable qu'il aurait toujours un joueur sur le dos, pour paralyser totalement son action. Si Howe n'était pas brutal et n'inspirait pas de la crainte à l'homme chargé de le surveiller, il serait menotté et réduit à l'impuissance.

Eric Nesterenko des Hawks de Chicago est l'un de ceux qui admirent Gordie Howe, malgré les mauvais coups qu'il a pu encaisser alors qu'il était chargé de le surveiller.

"Vous admirez sa façon qu'il a de vous tenir à distance, dit-il. Vous ne prenez pas trop de chances de vous approcher près de lui parce que vous ne savez jamais ce qui peut vous arriver."

Si l'instinct de conservation a amené Howe à trouver les moyens pour se faire respecter, il n'en reste pas moins un athlète humain et la personnalité très attachante.

IL PROTEGE SON VIEUX COMPAGNON DE PÊCHE

Dans le dernier match de la finale, un incident a échappé à la majorité des amateurs. Gordie filait à vive allure en direction de la cage torontoise quand il aperçut Johnny Bower qui s'était avancé en avant de son but. Malgré tous ses efforts pour freiner, le joueur des Wings ne put éviter un dur choc. Réalisant le danger d'expédier son vieux ami Bower au fond du filet, il étendit dans un réflexe rapide une main protectrice derrière Bower et réussit à amortir un tant soit peu le contact du gardien de buts avec le glacé. Avant de quitter les lieux pour la contre-attaque, Howe prit le temps de lui passer amicalement la main dans les cheveux.

Après le match, Gordie nous confia : "Je n'aurais pas voulu faire mal à mon vieux copain, sinon il ne m'inviterait plus à la pêche. J'ai essayé de le retenir mais il était beaucoup trop pesant pour moi."

Mais Gordie n'avait pas à s'inquiéter puisque Bower nous a dit : "Gordie viendra pêcher à Prince Albert, il est déjà invité." On croit évidemment que Howe ne ressent pas la tension et qu'il est froid comme un concombre. L'attitude indifférente qu'il affiche est un masque.

"Je suis toujours nerveux dans le détail, disait-il récemment. Et les années n'ont rien changé; je suis comme ça depuis 18 ans. Des fois je suis incapable de digérer mon steak le jour d'une partie."

Extérieurement, Gordie ne manifeste pas les émotions qu'il ressent. C'est peut-être sous ce masque impassible qu'il a caché ses maux d'estomac.

Howe n'a pas besoin du hockey pour vivre. Il est maintenant riche, et l'organisation des Wings l'attend avec un poste important à sa retraite.

Nous avons de la difficulté à croire que ces maux d'estomac stopperont Howe qui aime le hockey à la folie. Parions qu'il surmontera le mal et qu'il sera encore au poste l'automne prochain.

Deux Torontois au gala culturiste tenu demain

L'AAU de l'Ontario qui a tenu récemment un grand concours pour le choix de M. Central Canada, a bien voulu déléguer ces deux meilleurs représentants pour le gala culturiste de demain qui sera tenu au Gymnase du couvent de Châteaueu Rieher.

En effet, John Hazel, un avocat de Toronto qui a à son crédit des titres tels que M. Ontario, M. Eastern Canada, M. Central Canada, et qui s'est classé deuxième pour le titre de M. Amérique du Nord a fait parvenir son inscription et il sera certainement un des sérieux aspirants au choix du meilleur culturiste apte à nous représenter à Paris au concours de M. Univers le mois prochain.

John Strain, également de Toronto, sera l'autre représentant de l'Ontario, et l'on voit sur sa liste de records des titres comme M. Ontario 63, M. Niagara, 2e M. Toronto 64, 2e M. Great Lake, 2e M. Central Canada.

Le Saguenay enverra un représentant de fort calibre dans la personne d'Adrien Gilbert, haltérophile et culturiste bien connu qui a déjà remporté le titre de M. Saguenay. Baie-Comeau aura également un bon concurrent dans la personne de A. Lafrenière de Québec, en plus de ceux mentionnés dans une édition précédente. On verra Henri Nault qui s'est classé 2e au récent concours de M. Québec.

WASHINGTON (UPI) — Le Secrétaire d'Etat Dean Rusk rencontrera aujourd'hui un groupe de meilleurs joueurs de ballon-banier professionnel qui doivent partir lundi pour une tournée de la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie et la République Arabe Unie.



Vainqueurs des 6 Jours : Emile Severyns (à gauche) et Palle Lykke

Lykke et Severyns formaient l'équipe

MONTREAL (PC) — L'équipe belge, composée de Palle Lykke et Emile Severyns, a pris les devants dans les dernières minutes en remportant la course des Six-Jours qui prenait fin au Centre Paul Sauve, de Montréal, hier soir.

Les vainqueurs ont amassé un nombre étonnant de 1.274 points dans les sprints, tout en dominant leurs rivaux par un tour.

Les champions de l'an dernier les Italiens Nando Terruzzi et Mino DeRossi accusaient un retard d'un tour sur les meneurs avec un total de 785 points.

L'équipe allemande, composée de Klaus Bugdal et Lucien Gillen a terminé au troisième rang sur un pied d'égalité avec les Italiens au point de vue tour mais avec un total de 492 points seulement.

L'Américain Dick Corrigan et Robert Leflange, de la défunte équipe des Bleus, ont pris la quatrième place sous les couleurs des Etats-Unis, à quatre tours des meneurs avec un total de 731 points.

Guy Morin, qui a représenté le Canada aux Jeux de l'Empire en 1954 et aux Jeux panaméricains en 1959, et son partenaire Fritz Pfenniger, de Suisse, qui représentaient la province de Québec, suivaient au cinquième rang à cinq tours des meneurs, avec un total de 1.084 points dans les sprints.

Quatre des huit équipes originales ont dû abandonner en raison de blessures.

Lanceurs pour aujourd'hui

LIGUE AMERICAINE

Washington, Danfels 2-0 à New York, Ford 1-1, soit.

Cleveland, Kralkick 2-0 à Baltimore, Pappas 0-2, soit.

Los Angeles, Belinsky 0-0 à Chicago, Peters 1-1, soit.

Minneapolis, Pascual 1-1 à Kansas City, Drabowsky 1-0, soit.

LIGUE NATIONALE

San Francisco, Sanford 2-1 à Los Angeles, Drysdale 1-1, soit.

Pittsburgh, Gibbons 0-0 à St-Louis, Craig 0-0, soit.

New York, Stallard 1-2 à Cincinnati, Jay 1-1, soit.

Philadelphie, Cup 1-1 à Bennett 2-0 à Milwaukee, Spahn 1-1, soit.

Chicago, Jackson 2-1 ou Bull 1-1 à Houston, Bruce 1-0, soit.

Jack Nilon affirme que Liston n'a pas été payé

CHESTER, Pennsylvanie. — (UPI) — Jack Nilon, conseiller de Sonny Liston, a déclaré hier soir que l'ancien champion poids-lourd n'avait pas touché un "seul sou" de son combat de championnat avec Cassius Clay en février dernier.

Cependant, Nilon a révélé que Liston pourra encaisser au moins \$160.000 en fin de semaine.

Nilon a précisé que Bill MacDonald, le riche sportif de Miami qui a préparé le combat Liston-Clay à Miami Beach le 25 février, détient \$400.000 de "Intercontinental Promotions Inc.", comme part de la garantie sur le combat de championnat.

"Cette histoire sans fin a été soulevée à cause des restrictions imposées par le Service du revenu interne qui a empêché tout autre remboursement par MacDonald à l'Intercontinental", a déclaré Nilon.

"Ces restrictions furent retirées dernièrement par le gouvernement et MacDonald est maintenant en mesure de payer l'argent dû. Une fois que MacDonald aurait payé la somme de \$400.000, Liston touchera aussi \$160.000."

Nilon a déclaré que les dirigeants de l'Intercontinental rencontreront MacDonald en fin de semaine et "ne prévoient aucune difficulté à encaisser les \$400.000" parce que MacDonald "est propriétaire de compagnies comprenant des biens immobiliers d'une somme s'élevant à plus de 50 millions de dollars."

Liston a révélé à Denver mercredi qu'il n'avait pas touché un sou de sa part de recettes du combat qu'il a livré avec Clay.

"C'est absolument vrai", a déclaré Nilon. "Selon les profits accumulés jusqu'ici, la part de Liston s'élève à \$731.000. Toutefois, avec les taxes et les restrictions imposées par le service du revenu interne et par son ancien gérant, George Katz, la somme s'élève à \$763.000, soit environ \$320.000 de plus que ce que Liston doit toucher."

La situation dans les clubs de golf

Le beau temps des derniers jours a amélioré la situation sur les divers parcours de golf de la région, mais il faudra encore quelque temps avant que les membres puissent se servir de toutes les facilités de leur terrain.

Selon les informations que nous avons obtenues, du moins pour les clubs dans la région immédiate de Québec, le Lorette semble être le seul où l'on pourra utiliser les départs et les verts réguliers des demain.

Les clubs Royal Québec, Aldin et Metropolitan seront à la disposition des membres, mais n'utiliseront pas les départs et les verts réguliers.

Au club Lac Beauport, on laissera jouer sur le premier neuf dès demain, tandis que le deuxième parcours ne sera utilisé que samedi prochain. Les facilités pour les coups de départ et les coups roulés seront temporaires.

Le terrain n'était pas encore assez asséché, le Club Cap-Rouge ne sera pas à la disposition des membres avant la semaine prochaine. Au Lévis, il n'est pas question de jouer avant samedi le 9 mai, tel que déjà rapporté la semaine dernière, car on s'applique à compléter certains travaux.

Nous n'avons pas d'informations sur les clubs Donnacona et St-Georges, mais il est tout probable que l'on pourra jouer à ces endroits. Quant au Club de l'Île d'Orléans, nous atten-

drons toujours des nouvelles d'une transaction qui est en cours pour assurer la continuation du golf à ce parcours.

Hull encore à l'hôpital

DETROIT (UPI) — Les autorités de l'hôpital Henry Ford ont déclaré hier que l'état de santé du joueur de hockey Bobby Hull des Black Hawks de Chicago est très satisfaisant. Hull a été transporté à l'hôpital après avoir été blessé dans une collision survenue près de Detroit.

On a ajouté que Hull n'avait subi que des blessures mineures aux mains et qu'il avait été légèrement coupé à la figure.

Les porte-couleurs des As de Québec se partageront un grand total de \$30,000

CLEVELAND (UPI) — Les six clubs qui ont participé aux séries éliminatoires de la ligue Américaine de hockey ce printemps se sont partagés le plus gros montant d'argent jamais vu dans l'histoire de ce circuit, soit en 28 ans.

La ligue Américaine a révélé, hier, que les joueurs des As de Québec recevront un total de \$30.000, le plus fort montant, même si le club n'a pas gagné la

coupe Calder. Les joueurs des Barons de Cleveland, qui ont triomphé des As dans la finale de la coupe Calder, après avoir terminé au troisième rang de la section Ouest, se partageront une somme de \$27.000.

Les Hornets de Pittsburgh, les champions de la section Ouest, se partageront \$18.000 tandis que les Bears de Hershey, deuxièmes dans la section Est, recevront \$16.000. Les Americans de Rochester, deuxième dans la section Ouest, recevront \$9.000 tandis que les Reds de Providence, troisièmes dans la section Est, recevront \$6.000. Les As avaient gagné le grand championnat du circuit.

En tout et pour tout, la bourse s'élevait à \$106.000.

Joutes d'hier dans l'Internationale

Buffalo 000 000 010 - 4 7 1
Atlanta 000 000 010 - 3 10 0

Gardner Butler (2), Hunter (2) et Sherry; Sadowski, Lasher (2), Williams (2) et Bower; Germain; Gardner; Perdant; Sadowski; Circuit; Hicks.

Columbus 000 000 010 - 6 11 9
Rochester 000 000 010 - 2 5 0

Francis Lina (2) et Brand; Chittum; Scott (2); Papa (2) et Griffin; O'Connell; Francis; Perdant; Chittum; Circuit; Bielecki.

Toronto 030 000 000 - 3 7 0
Jacksonville 000 000 000 - 0 2 1

Rudolph et Smith; Branch; Richardson (2); Schultz (7) et Roberts; Perdant; Branch; Circuit; McKnight.

REPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos caissons, ou livré pour le prix du transport.

CARRIERE QUEBEC READY MIX INC.

Tel.: 529-4151 Local 50

Les nouveaux tissus les plus en demande au Canada, taillés à la main sur mesures...

La collection printanière Tip-Top comprend de nouveaux tissus chatoyants importés d'une multitude de teintes ravissantes. Plus pâles et clairs, toujours de bon goût, on y trouve des motifs à chevrons, quadrilles et des tissus unis dans les tons printaniers de bleu, brun, olive et gris. Taillée à la main et confectionnée sur vos propres mesures, votre complet Fleet Street de teinte nouvelle rehaussera votre garde-robe printanière.

A prix unique - seulement \$80.

Fleet Street

VETEMENTS SUR MESURES

TIP TOP TAILLEURS

Tip Top Tailleurs vous habillera parfaitement ou vous remboursera. Portez à votre compte!

Un seul magasin à Québec unique en son genre maintenant - BOUL. HAMEL PRES DU PARC DE L'EXPOSITION TEL.: 529-8131-32

TUILE PRELART ET TAPIS EN BAS DU PRIX DU GROS

TUILES MURALES
TUILES VINYLE

Salle d'échantillon à votre service

Ouvrez tous les soirs jusqu'à 10 heures

Robert Simard
COUVRE-PLANCHER TEL.: 682-0182
814 rue Christophe-Colomb Ouest
Paroisse Saint-Joseph

Changez votre MOTEUR OU TRANSMISSION

Garantie écrite 100% MONSIEUR MOTEUR

265 Anna, St-Malo
Tél.: 681-3804 de 9 à 9 heures

Aucun comptant \$2.50 par semaine

Léger

LE COMPLET

Voici un complet léger qui n'a pas besoin de repos. Un complet Garnelene, contrairement à celui qui le porte, ne requiert pas une nuit de sommeil pour s'éveiller frais et dispos. Nuit et jour, dans votre plocard ou sur votre dos, Garnelene reste infroissable et conserve merveilleusement son apparence et son pressage. D'apparence somptueuse, de longue durée et de mise confortable - Garnelene est incomparable.

GARNELENE de Garnett, Angleterre

FACONNÉS EXCLUSIVEMENT PAR

VETEMENTS DE MARQUE PROGRESS

AUX MEILLEURS MAGASINS POUR HOMMES AU CANADA

PLAC FLEUR DE LYS

GENIEVRE GIN

VEUVE SEVERY

Détailé au Canada suivant le vœu formé de Madame Veuve H. Severy

HERDT & CHARTON INC. MONTREAL

Dans le monde du Sport



PAR LÉONCE JASSONE

POURQUOI PAS UN PEU PLUS TOT ?

Il est entendu que personne ne criera "au voleur" en lisant les noms des joueurs qui ont été choisis sur les deux équipes d'Étoiles de la ligue Nationale de hockey.

Mais on peut prendre pour acquis que plusieurs amateurs de hockey ne manqueront pas de se poser des questions sur les connaissances et les aptitudes de ceux qui avaient droit de vote même si tout le monde sait que le scrutin est tenu avant le début des séries éliminatoires.

La performance des athlètes au cours des séries de la coupe Stanley ne peut donc pas entrer en ligne de compte mais parce que ces équipes d'Étoiles sont dévoilées au public seulement à la fin des éliminatoires, la liste des élus sent un peu le vieux et on est porté à se demander que viennent faire tel et tel joueur sur la première ou sur la deuxième équipe.

On dit souvent que c'est une autre saison qui débute quand commencent les séries de la coupe Stanley et c'est vrai. Et à cause de l'attrait et de l'importance que l'on donne partout aux matches de la coupe Stanley, on oublie trop vite peut-être les efforts fournis durant les 70 rencontres de la saison régulière.

Les joueurs choisis sur les équipes d'Étoiles ne sont pas des pions et tous méritent hautement l'honneur qui leur échoit. Mais en regardant la formation de ces deux équipes de rêve, j'en vois déjà qui se disent: "Mais où est Terry Sawchuk? Ou est Bill Gadsby? Ou est Norm Ullman? Ou sont Johnny Bower, Red Kelley, Bobby Baun, Bob Pulford? Ou sont tous ces héros dont a tant vanté les performances et les exploits au cours des dernières semaines? Malheureusement pour eux, il n'y a pas de choix d'équipes d'Étoiles au terme des rencontres de la coupe Stanley. On parle de présenter un trophée spécial à celui qui s'avèrera le joueur vedette des séries de fin de saison mais ce n'est encore qu'un projet.

Personnellement, je crois que la ligue Nationale publie tout simplement trop tard la liste de ses Étoiles pour la saison. Pourquoi attendre après les joutes de la coupe Stanley? Cette année, les séries éliminatoires ont commencé quatre jours après la fin du calendrier régulier. Sans aller jusqu'à demander qu'on fasse connaître le choix des Étoiles avant le début des éliminatoires, on pourrait quand même faire preuve de plus de célérité et dévoiler ces équipes d'Étoiles alors que l'on a encore frais à la mémoire les prouesses de la saison régulière et qu'on ignore encore tout des exploits encore à venir.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Encore quelques heures et on cognera à la porte d'une nouvelle saison de courses sous le harnais à Québec... Tout est prêt à la piste de l'Exposition pour accueillir les amateurs et inutile de dire que tout le monde souhaite que le beau temps des derniers jours sera de la partie... Il est entendu que le programme d'ouverture sera présenté demain soir tandis que le programme à l'affiche pour dimanche sera présenté l'après-midi... Puisqu'il est question de temps, empressons-nous de toucher du bois pour ne pas attirer... vous savez quoi...

Les joueurs des As de Québec se partageront la somme de \$30,000, pour s'être rendus jusqu'en finale de la coupe Calder et c'est exactement \$4,000 de moins que s'ils avaient triomphé des Barons de Cleveland... Les vainqueurs de la finale retireront un surplus de \$12,000, tandis que les perdants retireront \$8,000... Dans certains milieux, on a avancé que la différence devrait être plus grande entre le montant réservé aux vainqueurs et celui qui va aux perdants et c'est une suggestion qui mérite d'être étudiée...

Même si Ken Wharram des Black Hawks de Chicago a été préféré à Gordie Howe des Red Wings de Detroit, à l'ailé droite de la première équipe d'Étoiles de la Nationale, nombreux sont ceux qui s'empresseraient de choisir Howe au lieu de Wharram s'ils étaient appelés à former leur propre équipe de rêve...

Le beau temps des derniers jours a certainement hâté quelque peu l'ouverture de la saison de golf dans la région de Québec et plusieurs golfeurs ont déjà au moins une ronde de 18 trous dans les jambes...

Deux chevaux acceptent le signal du départ demain après-midi dans le fameux derby de Kentucky et même si Hill Rise est le grand favori de l'heure, il est certain que Northern Dancer aura de nombreux supporters ici au Canada... Northern Dancer est un cheval canadien et il occupe le deuxième rang parmi les favoris... Cependant, ses admirateurs se demandent s'il est assez fort pour finir en beauté dans cette épreuve d'un mille et quart, distance où Hill Rise a prouvé qu'il est habituellement très à son aise... Mais c'est une course et tout peut arriver... Les habitués des pistes ne le savent que trop bien...

Quels sont les articles les plus en demande à l'heure actuelle chez la gent sportive de Québec? Des "tuyaux" pour les deux programmes de courses de la fin de semaine... Reste à faire la différence entre les bons et les moins bons...

Claude "Baba" Dufour aime tellement le hockey que lors du voyage de retour des As vers Québec, dimanche dernier, il a demandé à l'entraîneur René Lacasse si ce dernier ne pourrait pas lui indiquer un coup de pays où il pourrait trouver une liste d'été... Après tout, le baseball possède bien ses circuits d'hiver...

Deux sections dans la ligue mixte de badminton

Si l'on en juge par l'assemblée de la ligue mixte de badminton Massicoite, tenue mercredi soir, une intéressante saison s'annonce pour cet été. Sept clubs étaient représentés: l'Association-Lorette, St-François d'Assise, St-Gérard-Majella, Loretteville, St-Joseph, le Lac-St-Augustin et Ste-Pétronille.

D'autres formations qui n'étaient pas représentées ont manifesté le désir de joindre les rangs. Le circuit sera divisé en deux sections, soit senior et intermédiaire. Plusieurs points importants ont été apportés et pour donner de l'expansion au circuit, tous les clubs délégués, de calibre intermédiaire "A" joueront dans la section senior, qui sera complètement différente des autres années.

Ce changement a été fait pour aider au développement du badminton, car la section intermédiaire peut fournir un bon calibre de jeu. Pour ce qui est des joueurs strictement seniors, on pourra en aligner deux par équipe: un homme et une femme. C'est le comité de direction qui verra à les placer sur les équipes. Avec ce changement de classe, l'autre section, soit intermédiaire, groupera des clubs à leurs débuts dans un circuit organisé.

La date limite pour enregis-

trer un club a été fixée au 11 mai. On commencera à jouer à la mi-juin. La ligue est sous la direction de Raymond Corbin, président; Jean-Paul Hayward, vice-président, et Helene Breton, secrétaire.

Lee Nicholas sous contrat

Le lanceur droitier Léandre "Lee" Nicholas a signé, hier, son contrat avec les Indiens de Québec, pour ainsi devenir le deuxième joueur à accepter les conditions du club de la ligue Provinciale de baseball. Le troisième-but René Ouzilleau avait signé son contrat mardi.

Originaire de Jackson, Maine, Nicholas est à sa quatrième campagne dans la Ligue Provinciale, et sa deuxième avec les Indiens. Auparavant, il avait travaillé pour le compte des Mineurs de Theford-Mines.

L'habile artilleur a complié l'an dernier une excellente fiche de 8 victoires, 4 défaites. Dans les éliminatoires, il avait gagné 3 parties et en avait perdu 2. En 112 manches et un tiers, il a accordé 94 coups sûrs, 14 buts sur balles, et a réussi 96 retraits au bâton.

Cleveland triomphe des Twins et monte en tête

MINNEAPOLIS (PA). — Les Indiens de Cleveland, tenus à un seul coup sûr par Dick Stigman pendant cinq manches, ont explosé au cours des deux enga-

gements suivants en l'emportant par 8-4 sur les Twins de Minnesota, hier.

Leon Wagner a cogné un circuit de trois points lors d'une

sixième manche de quatre points ce qui a annulé une avance de 1-0 des Twins, puis Vic Davalillo l'a secondé avec un double de deux points dans un septième

engagement de trois autres points.

Pedro Ramos a ainsi enregistré son premier gain de la saison.

Rich Rollins a été le gros canon des Twins avec un simple de deux points et un double, en plus de compter lui-même à une reprise.

RECRUE EN VEDETTE

KANSAS CITY (PA). — La recrue Tom Reynolds a cogné un circuit de trois points hier, alors que les Athletics de Kansas City y sont allés de cinq points dès l'engagement initial au dépens de Mickey Lolich, en l'emportant par 10-3 sur les Tigers de Detroit.

Jim Gentile et Rocky Colavito ont également bougé le circuit des Athletics, dont Orlando Peña récoltât son deuxième gain de la saison.

Norm Cash, des Tigers, s'est vu expulser de la partie à la septième manche en raison d'une discussion avec l'arbitre, tandis que Al Kaline était absent de l'alignement en raison d'une blessure au genou, subie la veille en glissant au marbre.

Detroit 001 996 161-2 11 0
Kansas City 001 010 305-10 11 0

Lolich, Kasey (1), Gladning (7), Sobch (8) et Freeland (10-2); et Edwards, Pendant, Lolich (9-1), Curdilla, Reynolds (12), Gentile (12), Colavito (14).

Philadelphie triomphe par 3-1 à Cincinnati

Cincinnati (U.F.I.) Les Phillies de Philadelphie ont donné une avance de deux points à Dennis Bennett hier soir, dès la première manche, et le jeune lanceur gaucher a finalement réussi à triompher des Reds de Cincinnati par 3-1.

Les Phillies ont réussi à compter deux fois contre Joe Nuxhall avant même le premier retrait à la première manche. Ils compteront une première fois grâce à un simple de Tony Taylor, un but sur balles et un double de la recrue Richie Allen. Un autre but sur balles plaça trois hommes sur les sentiers et Tony Gonzalez fut frappé par un lancer de Nuxhall et un autre joueur croisa le marbre.

C'est la deuxième victoire de Bennett depuis le début de la saison, contre une seule défaite. Il a accordé huit coups sûrs, donné un but gratuit et a retiré

quatre frappeurs au bâton. Les Reds réussirent leur seul point à la troisième manche grâce à un double de Pete Rose, un mauvais lancer et un coup au choix. Les Phillies marquèrent leur troisième point à la neuvième manche. Denny Carter frappa un double, Gus Triandos suivit avec un simple et Bobby Wine y alla d'un ballon-sacrifice.

PHILADELPHIE 000 000 001-3 2 0
Cincinnati 001 000 000-1 2 0

Bennett (2-1) et Triandos, Nuxhall, Dickson (8) et Edwards, Pendant, Nuxhall (1-2).

DODGERS VAINCUS

HOUSTON (U.F.I.) Un simple en relève de Mike White et un double de Rusty Staub avec les buts remplis ont été les éléments importants d'un ralliement de quatre points des Colts de Houston, à la septième manche, hier soir, et ont permis à ceux-ci de triompher des Dodgers de Los Angeles par 7-3.

Dick Farrell a lancé pendant toute la rencontre pour les Colts et a décroché son troisième gain.

Il n'a pas encore subi la défaite. En les limitant à neuf coups sûrs, Farrell a mis fin à une série de quatre gains des Dodgers.

Le pointage était égal 3-3 à la septième manche quand le géant Harry Craft intervint pour envoyer le frappeur de relève White à la place de Walt Bond alors que deux coureurs occupaient les sentiers.

Bond qui avait cogné trois coups sûrs en trois voyages au bâton ce qui comprenait un circuit de deux points, fut retiré de la partie quand les Dodgers envoyèrent dans la mêlée le lanceur de relève Jim Brewer.

White a réussi un simple dans la gauche pour faire compter Eddie Kasko. Après que Bon Aspromonte eut obtenu un but sur balles pour remplir les buts, Staub les vida à l'aide d'un double.

Los Angeles 100 110 000-3 2 0
Houston 001 000 404-7 11 0

Farrell (3-0) et Roseboro; Farrell (3-0) et Roseboro; Farrell (3-1), Circuit; Bond (2).

Entraînement du Saillant

Le Saillant Inc. du gérant Yvon Champagne, commencera son neuvième camp d'entraînement et son quatrième depuis ses débuts dans la ligue de baseball Massicoite demain après-midi à une heure au Parc Bardy à Saint-Pascal. Tous les joueurs intéressés sont invités. Pour de plus amples informations, s'adresser à Yvon Champagne.



Allumez votre cigarette à l'aéroport



Vous la finirez à l'hôtel Skyline

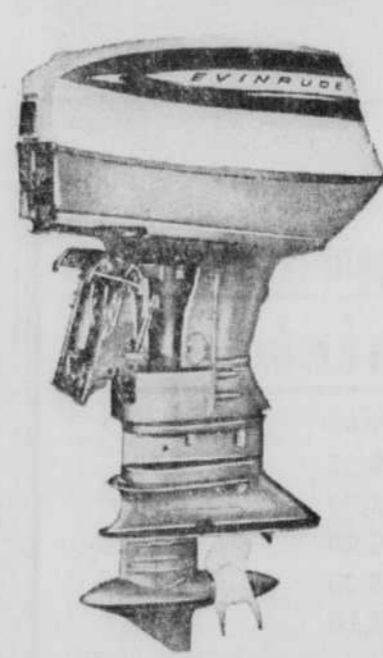
Lorsque vous descendez à l'hôtel Skyline-Montreal, vous n'êtes qu'à 5 minutes de l'aéroport. A partir de \$9.50—tous les appartements et les chambres climatisées et équipées d'un poste de télévision. Vous pouvez vous détendre dans le silence... les repas sont préparés par des maîtres-chefs et vous pouvez danser tous les soirs dans l'élégante Salle du Barry au rythme de l'orchestre Bob Harrington. Transfert gratuit de l'aéroport à l'hôtel. Réservations sans frais si vous confirmez immédiatement en téléphonant à Montréal 747-9861, Telex 01-2652

SKYLINE MONTREAL

6050 chemin de la Côte de Liesse
TORONTO, MONTREAL, BROOKVILLE
... la chaîne canadienne



Le nouveau "90" a un bel avenir...



même si nos 75 et 60 sont déjà ultra-puissants!

Oui—un 90, ce n'est plus un bébé et la plupart des sportifs n'en ont pas besoin! Ce n'est pas que le 90 soit tellement gros. (De fait, il a les mêmes dimensions que le 75.) Mais vous vous donneriez de ses nouvelles au sujet de ces suravantages: fabrication luxueuse, aspect prestigieux, puissance presque infréable. Quel dynamisme! Quelle fougue! C'est un 4-cylindres en V dont la course des pistons est inférieure à l'alésage, et qui possède une réserve de puissance foudroyante pour les accélérations rapides (comme celles des grosses voitures). Toutes les commandes sont automatiques, y compris le changement de marche à boutons-poussoirs.

Et quelle économie de carburant! Le 90 est un avaré. Il épargne l'essence grâce à son mélange essence-huile aux proportions nouvelles de 50 pour 1. Il ménage l'essence grâce à son carburateur synchronisé à 4 corps et à la commande Cruis-Throttle. Le 90 ne consomme pas plus de carburant que les moteurs dont la puissance est inférieure à la sienne de 16%. Bien entendu, certains usagers préfèrent encore notre Starlite 75 ou notre Sportfour 60. Ce sont, tous deux, des moteurs de luxe, d'aussi bonne qualité que celui de puissance supérieure, et ils vous donnent toute la vitesse dont vous pouvez avoir besoin. Mais si vous êtes de ceux qui rêvent d'un 90,

eh bien! venez vite voir votre dépositaire Evinrude. Sinon, faites comme le suggère la chanson "n'y songez pas, n'y songez pas, n'y songez pas trop!"

On ne peut pas tous arriver premiers!

moteurs EVINRUDE
LES PREMIERS A OFFRIR UNE GARANTIE COMPLETE DE 2 ANS

Le dépositaire Evinrude le plus proche (son nom figure dans les pages jaunes) présente 13 merveilleux modèles Evinrude 1964, de 3 CV à 90 CV. Moteurs semi-hors-bord OMC de 68, 110 et 150 CV.

EVINRUDE
OUTBOARD MOTORS
ROUSSEAU & FRERE INC.
2325 AVENUE DU COLISEE — TEL.: 529-5711

EVINRUDE
OUTBOARD MOTORS
ROBERT LANGLOIS
133 ST-JOSEPH — LAUZON — TEL.: 837-7213

Un vrai gros GIN du pays

LES CHUTES MONTMORENCY
Tout comme les Chutes Montmorency font l'admiration de tous, ce qui est à l'origine de la célèbre Beau Geste s'est imposé à l'admiration des consommateurs.

UN PRODUIT DU QUÉBEC par les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Cinq joueurs des HAWKS sur la PREMIERE équipe



Cloutier se prépare à crier le mot "go"

Léandre Cloutier prêt pour une 14e saison consécutive

Par Roland SABOURIN

Léandre Cloutier entreprendra sa 14e saison consécutive comme juge des départs à la piste de courses du Parc de l'Exposition quand viendra le moment de donner le mot "go" pour la première course de 1964, demain soir.

En réalité, il entreprendra sa 23e saison comme officier à l'hippodrome local, car avant de devenir responsable de la barrière motorisée il avait été comme cavalier des parades depuis 1941.

Dans ce temps-là, le rôle de cavalier comportait également le titre d'assistant du juge des départs et Léandre a travaillé pendant ce temps avec MM. Arthur Dubé, Félix St-Vincent, Avila Robitaille et Henri Cantin. Ce dernier a été le premier à se voir confier les départs avec la barrière automatique, à Québec.

Nous avons causé quelques minutes avec Cloutier, hier soir, question de lui demander quelques renseignements sur le

fonctionnement de la barrière et quelques incidents qu'il peut se rappeler.

LA VITESSE

Disons ici que c'est le juge des départs qui contrôle la vitesse de la barrière jusqu'au moment où elle arrive sous le fil du départ. Après cela, c'est l'homme au volant même de la voiture qui est responsable de l'accélération du véhicule.

Selon les recommandations de la Canadian Trotting Association, la barrière doit maintenir une vitesse de 11 milles à l'heure jusqu'au poteau du 7-8 de mille, avoir atteint environ 18 milles au poteau du 15-16, puis accélérer graduellement selon les besoins.

"Dans les courses free for all, avec des chevaux plus rapides, nous atteignons généralement 40 milles à l'heure en arrivant au fil", nous disait Léandre.

Signalons ici que c'est le chauffeur qui voit à tout cela avec la "petite barrière", celle que l'on garde en réserve en cas

de troubles mécaniques avec la barrière régulière. Dans ce cas-là, le juge au départ communique ses ordres à la cabane du conducteur à l'aide d'un micro. Disons que ces voitures sont munies de "pneus à neige", surtout pour les jours où il pleut. Mais avec les pistes que l'on a aujourd'hui, les dérapages sont plutôt rares.

ELLE NE FERMA PAS

Est-il déjà arrivé que les bras de la barrière ne se sont pas fermés sur un départ? Oui, et Léandre a raison de s'en souvenir, car le tout est arrivé le tout premier dimanche qu'il a été officiellement appelé à présider les départs.

"Si je me souviens bien, c'est arrivé une seule fois. Henri Bertrand était avec moi dans la barrière en ouvrant les bras, j'y étais allé trop brusquement et l'engrenage avait été dérangé. Il n'y avait pas eu d'accident aux chevaux, mais un bras s'était brisé sur un tracteur qui se trouvait dans le premier tournant de la piste".

MONTREAL (P.C.) — Cinq joueurs des Black Hawks de Chicago ont été choisis sur l'équipe d'étoiles officielle de la ligue Nationale de hockey pour 1963-64. Seul, le joueur de défense des Leafs de Toronto, Tim Horton, choisi à la ligne bleue, a empêché les Black Hawks d'enlever les six positions. Outre Horton, les autres membres de l'équipe de rêve sont le gardien Glenn Hall, le joueur de défense Pierre Pilote, le joueur de centre Stan Mikita, l'ailier gauche Bobby Hull et l'ailier droit Ken Wharram.

Hull a été le seul joueur à se mériter 180 points et c'est donc dire qu'il a été un choix unanime auprès des chroniqueurs et commentateurs qui participèrent aux deux scrutins, soit à la fin de décembre en ce qui a trait à la 1ère moitié de la saison et ensuite à la fin de mars en ce qui a trait à la seconde moitié.

ALIGNEMENTS

Voici l'alignement officiel des deux équipes 1963-64 et le total de points récoltés par chacun des joueurs lors des scrutins de la fin de décembre et de la fin de mars.

Première équipe:

Glenn Hall, Chicago 132; Pierre Pilote, Chicago 168; Tim Horton, Toronto 134; Stan Mikita, Chicago 145; Bobby Hull, Chicago 180; Ken Wharram, Chicago 144.

Deuxième équipe:

Buts: Charlie Hodge, Canadien 97; Défense: Elmer Vasko, Chicago 94; Défense: Jacques Laperrière, Canadien 43 Centre: Jean Béliveau, Canadien 117; Ailier g.: Frank Mahovlich, Toronto 44; Ailier d.: Gordie Howe, Detroit 113.

Mikita a réussi à devancer Jean Béliveau qui avait été choisi sur la première équipe en décembre. Les cinq autres joueurs avaient pour leur part également été choisis lors du scrutin en marge de la première moitié de la saison.

Les six joueurs faisant partie de la première équipe recevront, chacun, \$1,000, tandis que les membres de la deuxième recevront \$500. De plus, les joueurs choisis sur la première équipe à chacun des scrutins de décembre et de mars recevront chacun \$500, tandis que les joueurs choisis sur la deuxième, lors de ces deux scrutins, recevront chacun \$250.

Les joueurs qui furent choisis sur la première équipe pour la seconde moitié et qui recevront donc \$500 pour cette nomination sont: Hodge, Pilote, Horton, Mikita, Hull et Wharram. Ils ont toutefois reçu neuf votes de premier choix contre 8 pour Howe et il s'est donc mérité d'être officiellement choisi sur la première équipe pour la seconde moitié. Bien que Howe reçoit lui aussi \$500 puisqu'il a récolté le même nombre de votes que son rival des Hawks, les joueurs qui recevront \$250 en raison de leur choix sur la seconde équipe pour la seconde moitié de la saison sont: Hall, Vasko, Laperrière, Béliveau et Camille Henry.

EXPLOITS REPETES

Hall, Pilote et Mikita ont répété leur exploit de l'an dernier puisqu'ils avaient également été choisis sur la première équipe en 1962-63. Horton et Hull, eux, avaient figuré sur l'alignement de la seconde équipe il y a un an. Wharram, lui, est choisi sur une équipe d'étoiles pour la 1ère fois de sa carrière tandis que Vasko a été choisi sur la seconde une deuxième saison d'affilée. Howe faisait partie de la première équipe l'an dernier, tandis que Béliveau n'avait pas été choisi sur une ou l'autre équipe, la saison dernière.

C'est la première fois que Hodge est choisi sur la première équipe et il a déjà figuré sur la seconde à trois reprises. Pilote avait fait partie de la seconde équipe trois fois lui aussi avant d'être choisi sur la première l'an dernier. Horton, lui, fait partie d'une première équipe une 1ère fois, après avoir été membre de la seconde à deux reprises. C'est la 3e année de suite que Stan Mikita est choisi sur la première équipe tandis que c'est la 3e fois que Hull figure sur l'alignement d'un premier club. Il a, de plus, été choisi sur la seconde équipe à une reprise.

HOWE

C'est la 15e fois que Gordie Howe, champion compteur de tous les temps dans la L.H.N., est choisi sur un club d'As et c'est là un nouveau record pour un joueur du circuit Campbell. Howe a été choisi à 8 reprises sur la première équipe et sept fois sur la seconde. Maurice Richard, l'ex-Canadien, a lui aussi été choisi sur la première équipe 8 fois, tandis qu'il a été choisi à six reprises sur la seconde. Frank Mahovlich est choisi sur la deuxième équipe une 2e fois, tandis qu'il a également fait partie de la première à deux occasions dans le passé. Jean Béliveau, enfin, fait partie d'un club d'As une huitième fois et c'est la seconde fois qu'il est choisi sur la seconde formation.

Doug Ford est en avant au Tournoi des Champions

LAS VEGAS, Nevada (P.A.) — Doug Ford détient un coup de priorité sur le champion de l'an dernier et le favori du présent tournoi des Champions au terme de la première tournée.

a également réussi une première tournée de 72.

Gary Player, d'Afrique-du-Sud qui a perdu beaucoup de poids par suite de l'amygdalite qu'il a eue il y a plusieurs semaines a tourné un 71.

Ford a tourné un 67, soit cinq coups sous la normale. Arnold Palmer a dû se contenter d'un 72. Bob Charles, de Nouvelle-Zélande, champion de l'openium britannique, qui jouait en compagnie de Nicklaus et Juan Rodriguez de Porto-Rico a tourné un 69 à l'instar de ses compagnons.

Phil Rodgers, Al Geiberger et Tommy Jacobs les suivaient de près à 70.

Julius Boros, champion de l'openium national, a effectué une tournée de 72 coups comme Palmer et Art Wall fils, ancien vainqueur de ce tournoi et quatre autres concurrents.

Doug Ford	34-33-67
Jack Nicklaus	34-34-68
Bob Charles	34-35-69
Juan Rodriguez	34-35-69
Phil Rodgers	36-24-70
Al Geiberger	35-35-70
Tommy Jacobs	34-36-70
Doug Sanders	34-37-71
Gary Player	36-35-71
Bob Brewer	36-35-71
Johnny Nickols	36-35-71
Bill Casper	36-35-71
Frank Beard	36-35-71
Gene Player	36-35-71
Don Fairfield	37-35-72
Julius Boros	38-34-72
Arnold Palmer	34-38-72
George Knudson	38-34-72
Mason Rudolph	38-34-72
Paul Harner	38-34-72
Art Wall	38-34-72
Rev. Baxter	35-37-73
Al Besenick	34-39-73
Don Pinsters	38-34-74
Don Pinsters	38-34-74
Johnnie Pratt	37-37-74
Jacky Clark	37-37-74
Dave Hill	37-38-75
Tony Lama	40-37-77
Jack Ruiz	44-35-79

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

VOTRE SUPER-MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

AUTO-CENTRE WESTERN

Leader de Seattle, président de la ligue, a nié les rumeurs de retrait éventuel des clubs de la Californie. Les directeurs des équipes de San Francisco et de Los Angeles ont également nié qu'ils se retireraient de la ligue.

NOUVEAU COUSSIN VENTILE EN BAQUET

Contour en plastique moussé recouvert de cuir. Dossier et siège en mailles plastiques. Attaches de fixation, 2 joches pratiques.

UNE VALEUR DE 5,95 **3,99**

RETRACTEUR DE CEINTURE

Enroule les ceintures de sécurité, proprement, mais toutefois toujours à votre portée. Pose facile.

REG. 2-8 **1,66**

PNEU OLYMPIC SUPER DE LUXE WESTERN

QUALITE IDENTIQUE A CELLE DES PNEUS DES VOITURES DE L'ANNEE

LE TOUT NOUVEAU

16,89 Sans chambre, option 478/15 avec reprise

Garanti à vie

SATISFACTION GARANTIE OU VOTRE ARGENT PROMPTEMENT REMIS

AUTO-CENTRE WESTERN

VILLE DE QUEBEC

825 DES CAPUCINS (A LA CANARDIERE)

Entre l'Anglo Pulp et le magasin Dominion

Tél.: 529-0528. Ouvert vendredi 9.30 p.m.

Garage ouvert 7 a.m. Tél.: 529-1203

CHICOUTIMI 234 Est Racine
Tél.: 543-0281 — 543-2870

JONQUIÈRE 762 St-Dominique
Tél.: 547-9317 — 547-9087

Le Parc Marchand se prépare activement

Le Parc Marchand qui entreprend cette saison sa première campagne dans la ligue Nationale de baseball junior, devrait figurer avec avantage contre les équipes de la région métropolitaine de Montréal, s'il faut en croire le gerant Noël Patry.

"Nous avons cinq joueurs sur notre alignement qui ont affronté l'an dernier de solides lanceurs dans la ligue Senior du Saguenay, de dire Patry. Ils ont une bonne expérience et ils n'auront pas à affronter dans cette ligue Junior des lanceurs aussi puissants".

NOEL PATRY EST GERANT

Comme on le sait, le Parc Marchand participait aux activités de la ligue du Saguenay, l'an dernier. Le gerant général de cette équipe, l'abbé René Auger, a décidé cette saison de faire application dans une ligue junior. La franchise a été obtenue le 22 février dernier et la gérance en a été confiée à Noël Patry qui est mêlé au baseball depuis plusieurs années. Roland Beupre qui agissait comme pilote de l'entrée de la ligue du Saguenay en 1963 conserve un droit de regard sur le club junior à titre de moniteur en chef du Parc Marchand.

L'entraînement ayant débuté il y a une quinzaine de jours, les préparatifs de l'équipe sont passablement avancés. Le club de Noël Patry a déjà derrière lui huit joutes hors-ouïres et le choix de l'alignement est pratiquement complet en vue de la saison régulière qui débutera avec la visite du Verdun, dans un programme double, dimanche le 17 mai prochain.

Choisi comme le meilleur receveur au tournoi national de baseball de Montréal en 1962, Pierre Vallée agira régulièrement derrière le marteau et il sera secondé dans les 42 joutes au calendrier par Claude Gervais.

Le personnel de lanceurs de l'équipe est dominé par Claude Boicard, un artilleur qui a fait sa marque dans la ligue du Saguenay en 1963 et qui a participé à l'entraînement des Reds de Cincinnati de la ligue Nationale de baseball. Le gerant Patry pourra également compter sur André Carrier, Maurice St-Hilaire, Benoît Gingras et Marcel Racine.

Une figure bien connue des As juniors de la ligue de hockey Beaulieu sera employé au premier-but, Michel Beupre qui est le fils du moniteur en chef occupera le deuxième coussin, tandis que Gilles Samson que l'on a vu à l'oeuvre avec le club senior du Parc Marchand, l'an

dernier, défendra le "coin chaud". Un autre membre du Parc Marchand en 1963, Simon Nolet jouera à l'arrêt-court.

George MacKay qui était avec les As juniors l'hiver dernier, patrouillera le champ gauche, Claude-Denis Fortin sur lequel le gerant Patry fonde beaucoup d'espoirs sera dans le centre, et Serge Tardif dans la droite.

En somme, le noyau de l'équipe de la ligue Nationale de baseball Junior provient du club

senior du Parc Marchand de l'an dernier. Si l'on songe que le Parc Marchand a pris le deuxième rang dans la puissante ligue du Saguenay en 1963, on peut espérer que la Vieille Capitale soit dignement représentée dans le circuit présidé par Armand Mondou.

Les autres clubs sur les rangs de la ligue Nationale de baseball Junior sont Chomedey, La-Clair, Rosemont, Saint-Jean, St-Jérôme, Sorel et Verdun.

Le Golden Vigoro est le seul engrais à toute épreuve pour les pelouses:



1. Le Golden Vigoro vous donne un beau gazon vert, souple et touffu.
2. Il fait reverdir votre pelouse en six jours seulement.
3. Une seule application suffit pour tout l'été.
4. Le Golden Vigoro est garanti ne jamais brûler l'herbe.
5. Il apporte au gazon tout ce dont il a besoin, sauf le soleil, l'air et l'eau.
6. Il accroît la vigueur des racines.
7. La formule à effet rapide et persistant du Golden Vigoro est unique, au point qu'on lui a attribué le brevet canadien no: 555,805.

Vigoro est une marque déposée de Swift Canadian Co., Limited. Demandez le Golden Vigoro. C'est le nom du seul engrais pour pelouses dont l'action est aussi complète et dure aussi longtemps.

DEPOSITAIRES

LA MAISON LANGEVIN INC.

281 DE LA COURONNE, QUEBEC 2 TEL.: 523-0619

POULIOT & POLIQUIN INC.

90 BOUL. DES CAPUCINS TEL.: 524-5209

PRÊT... à vous servir durant les réparations

CONTREPLAQUE EN B.C. FIR — 4' x 8'

SHEETING	SELECT	SABLE B I C
5/16 2.75	3.35	3.70
3/8 3.15	3.80	4.95
1/2 4.35	5.00	6.15
5/8 5.35	6.00	7.25
3/4 6.50	7.10	8.40

Peuplier 3/4 — 4 x 8 BB/BB 9.95 la feuille

- taxe fédérale incluse
- Nous n'avons pas de second, première qualité seulement.

AUSSI NOUS POUVONS VOUS FOURNIR LES PLUS BAS PRIX.

- Bois Epinette et Cèdre Colombie
- Contreplaqué et Masonite pré-finis
- Planches murales
- Arboite et Duro-Lam
- Teinture Cabot's, etc., etc., etc.

KEBEC CASHWAY Inc.

Jos. Tremblay, président

Chez Kébec Cashway — C'est meilleur marché

Coin Blvd Duplessis et Blvd Charest

TEL.: 653-8391

"Ouvert tous les soirs"

Chasse et Pêche

par François Roy

LES OISEAUX DES NEIGES PROTEGES A L'ANNEE

J'apprends du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, par les bons soins de M. Gustave Bédard (directeur des relations extérieures) que dorénavant les petits oiseaux des neiges ne pourront plus être chassés. Ces délicieuses petites créatures ailées, que les gourmets savourent au vol-à-vent mais que les naturalistes et les ornithologistes admirent au vol, sont allées rejoindre la liste des oiseaux protégés à l'année depuis qu'un arrêté ministériel en date du 4 juin 1963 en interdit la chasse et, par voie de conséquence, la vente en tout temps de l'année.

Ces minuscules oiseaux, qui font leur apparition chaque printemps dans nos parages, affectent plusieurs noms et pour n'en citer que deux, les ornithologistes les appellent tantôt "pictophanes des neiges", tantôt "bruant des neiges", et pour éviter toute confusion, ils ont recouru à la désignation latine "PLECTROPENAX NIVALIS". Une autre espèce, le Bruant de Laponie (calcaurus lapponicus) jouissant déjà de la protection de la loi.

On fait observer au ministère que cette mesure restrictive vise à assurer la reproduction à perpétuité d'une espèce vulnérable avant qu'elle ne disparaisse entièrement comme ce fut hélas trop souvent le cas dans le passé d'autres oiseaux.

AVIS AUX PECHEURS DES CANTONS DE L'EST (Estrie)

Je me fais à nouveau le porte-parole du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour signaler à tous les pêcheurs des Cantons de l'Est qu'une clarification s'impose en ce qui a trait à l'article 34 (page 4) du Résumé des Lois de la Pêche 1964.

On y lit en effet que la pêche sera permise dans certains lacs et étangs des comtés de Brôme, de Compton, de Frontenac, de Richmond, de Shefford et de Stanstead depuis le samedi précédent le 24 mai jusqu'au 30 septembre. La confusion résulte du fait qu'autrefois le jour de la fête de la Reine était toujours le 24 mai, tandis qu'aujourd'hui cette fête a été fixée au lundi qui précède le 24 mai, soit le 18 mai pour l'année 1964. Il faut donc lire le Résumé des Lois de la Pêche 1964 comme s'il y était écrit que LA PÊCHE SERA PERMISE DANS LESDITES EAUX DEPUIS LE SAMEDI PRECEDANT LA FÊTE DE LA REINE (18 mai), SOIT DEPUIS SAMEDI, LE 16 MAI. La Direction générale de la Chasse et de la Pêche a fait modifier l'arrêté ministériel en conséquence. Alors messieurs les pêcheurs, vous pourrez vous en donner "à coeur joie" une semaine à l'avance!

POUR LA CHASSE SPECIALE A L'ORIGINAL

En bien ou en mal, c'est ce soir le grand moment tant attendu par plus de mille chasseurs qui auront le privilège de chasser l'original l'automne prochain dans les parcs de La Vérendrye, des Laurentides et dans la Réserve Matane. C'est ce soir à 7 heures que commencera ce tirage des privilégiés au moyen des machines électroniques IBM installées à l'exposition "Camping et Famille", au Centre des Loisirs Immaculée-Conception, avenue Papineau, à Montréal.

Tous sont invités dans la salle principale du Centre par le tirage est public et se fera sous la présidence d'honneur de l'honorable Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. J'en connais un bon nombre qui sont anxieux de savoir s'ils seront choisis. Je le leur souhaite bien! Je vous donnerai tous les détails sur ce tirage électronique la semaine prochaine et d'ici mardi je vous souhaite une fin de semaine heureuse et ensoleillée et profitez du grand air!

L'équipe anglaise de la coupe Davis en avant 2-0

LONDRES (UPI) — B Knight et Roger Taylor ont remporté chacun une victoire facile, hier, pour donner à la Grande-Bretagne une avance de 2-0 sur l'Australie dans un match de la première ronde de la coupe Davis européenne de la zone Davis.

Knight a triomphé de Deleff Herdy par 6-0, 6-4, 6-1 tandis que Taylor l'a emporté par 6-1, 6-2, 6-4 contre Ernest Blanke.

Les Anglais, qui avaient gagné le championnat de la zone européenne l'an dernier, sont favoris pour gagner le double d'aujourd'hui et passer automatiquement en deuxième ronde.

Hier, à Athènes, la Suède a finalement remporté une victoire de 4-1 contre la Grèce alors que

l'on a divisé les honneurs des deux derniers simples. A Belgrade, les deux derniers simples de la série entre la Yougoslavie et le Luxembourg ont été contremandés à cause de la pluie. L'équipe yougoslave gagne la série après avoir pris une avance de 3-0 dans les deux premiers simples et dans le double.

Ulf Schmidt de Suède a triomphé de Kalyvas de Grèce par 6-4, 1-6, 3-6, 6-3, 6-0 tandis que Nicholas Kalogeropoulos l'a emporté par 6-2, 6-4, 6-2 contre le substitut Holstrom de l'équipe suédoise.

En deuxième ronde, la Suède jouera contre la Tchécoslovaquie tandis que la Yougoslavie jouera contre les vainqueurs de la série entre l'Argentine et la Turquie.

Stanley Hayward opposé à Curtis Cokes ce soir

PHILADELPHIE (UPI) — Les boxeurs poids mi-moyens Stanley "Kitten" Hayward de Philadelphie et Curtis Cokes de Dallas, Texas, se rencontreront dans un combat de 10 rondes pour la télévision, ce soir, avec les deux figurants espérant gagner du chemin pour un match de championnat contre Emile Griffith.

Cokes, âgé de 26 ans, est favori pour l'emporter contre son adversaire de 23 ans à l'Aréna Blue Horizon. Cokes est classé septième parmi les poids mi-moyens, tandis que Hayward est dixième.

Hayward avec huit mises hors de combat incluses dans sa fiche de 18-2-1, a causé une surprise en janvier lorsqu'il a défait Dick Turner; Cokes a une fiche de 35-6-2, y compris 18 mises hors de combat.

L'organisateur Herman Taylor a promis au vainqueur de ce match une bataille avec Jose Stable et le gagnant dans cette nouvelle bataille pourrait obtenir une chance contre le champion Griffith.

Hayward était sous-estimé des

parieurs à 8-5 dans son dernier combat, mais a surpris Turner avec une décision de 10 rondes à l'arena ici. La seule bataille de Cokes cette année s'est terminée par une mise hors de combat dans la septième ronde contre Joey Limas à Guardalajara, Mexique, en mars.

Les grosses victoires de Hayward ont été réussies contre Percy Manning, Henry White, Willie Davis, Ike White, Sonny Forbes et Turner.



PATTERSON AFFRONTERA MACHEN : L'ancien champion poids lourd Floyd Patterson, à droite, porte une gaine au menton d'Eddie Machen qu'il affrontera dans un match de douze rondes à Stockholm le 5 juillet. Les deux boxeurs ont signé leur contrat pour la bataille, mercredi, à New York.

Baseball

LIQUE AMERICAINNE

Équipe	G	P	Mois	Diff.
Chicago & New York (plus)	5	3	567	1
Cleveland & Minnesota	5	4	556	1
Baltimore	5	4	543	1
Minnesota	7	6	538	1
Detroit	7	6	523	1
New York	4	4	509	1 1/2
Los Angeles	6	7	462	2 1/2
Washington	6	7	459	2 1/2
Boston	5	7	437	2 1/2
Kansas City	4	6	490	2 1/2

LIQUE INTERNATIONALE

Équipe	G	P	Mois	Diff.
Philadelphie	5	2	518	1
San Francisco	5	2	515	1
St. Louis	5	2	511	1
Pittsburgh	7	6	511	1 1/2
Cincinnati	6	7	462	2 1/2
Houston	7	9	438	2 1/2
Los Angeles	6	7	415	2 1/2
Chicago	4	7	384	3
New York	2	10	377	3 1/2

LIQUE INTERNATIONALE

Équipe	G	P	Mois	Diff.
Syracuse	4	1	600	1
Columbus	5	2	714	1
Toronto	5	2	687	1
Ruffalo	5	4	555	1
Jacksonville	4	5	444	2
Rochester	2	3	409	2
Richmond	2	3	388	2
Atlanta	0	5	000	4

Nancy Richey de Dallas avance en semi-finale

HURLINGHAM, Angleterre — (UPI) — Nancy Richey, de Dallas, Texas, considérée comme la troisième meilleure joueuse des États-Unis, s'est rapidement hier, pour triompher d'Elizabeth Starke, d'Angleterre par 3-6, 6-3, 6-4 et elle a ainsi atteint la ronde semi-finale du tournoi de tennis sur terre battue.

Par contre, Cliff Richey, le jeune frère de Nancy, a été victime d'une surprise en ronde quart de finale du simple masculin quand il a été battu par Dave Phillips d'Afrique du Sud par 3-6, 7-5, 6-4. Richey, qui est le champion junior des États-Unis, était classé deuxième dans le tournoi.

Le joueur classé premier dans le simple masculin a également été éliminé quand le vétéran Bobby Wilson, d'Angleterre, a dû abandonner à cause d'un malaise au cou. Cliff Drysdale et Jack Saul, d'Afrique du Sud ont également rejoint Phillips en semi-finale, ainsi que Bob Carmichael d'Australie. Drysdale a triomphé de son compatriote Reg Mauld par 6-2, 6-2 tandis que Carmichael a triomphé de son compatriote Bob Howe par 3-6,

6-3, 6-3. Saul a remporté une victoire de 6-8, 6-4, 10-8 aux dépens de John McDonald.

Dans les autres matches de la ronde quart de finale du simple féminin, Jan Lehane, d'Australie a triomphé de Carol Rosser par 6-4, 6-2; Norma Baylon, d'Argentine a vaincu Rita Bentley par 6-3, 6-1 et Helga Schulte d'Allemagne a triomphé de Vera Wade par 6-4, 6-2.

Depositaires
QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC.
8465 Boul. Henri Bourassa
CHARLESBOURG
Tel.: 623-1577

QUINC. FRIGON ENR.
2374 MAUFILES
QUEBEC
Tel.: 661-3178

lacuet
Téléphone: 524-5121

L. LACHANCE & FILS
ENR.
505, 17e RUE
QUEBEC
Tel.: 529-0631

ROUSSEAU & FRERES INC.
2325 ave. Du Collège
en arrière du Collège
TEL.: 809-8711

MORIN EQUIPEMENT
INC.
2075 BRANLY
QUEBEC
Tel.: 681-7741

QUINCAILLERIE A. CORRIVEAU
174 CHEMIN
ST-LOUIS
Tel.: 527-2121

QUINC. COTE HARDWARE ENR.
VENTE - SERVICE
ET LOCATION
1318 CH. STE-FOY
Tel.: 827-4388

AIGUISAGE DE PRECISION
PIERRE ENR.
808 Rue de l'Église
STE-FOY
Tel.: 682-1872

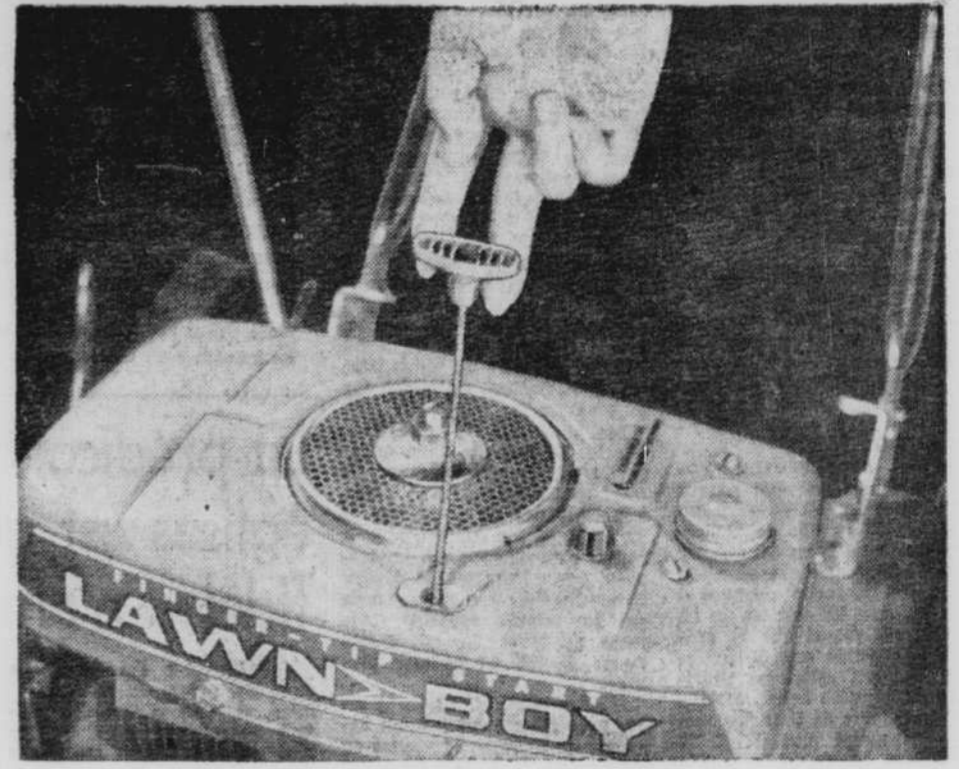
ROBERGE & LANGEVIN ENR.
VENTE-LOCATION
ET REPARATION
8113, 182e AVENUE
Tel.: 623-5161

QUINC. PASCAL
PLACE
LAURIER
Tel.: 653-9306

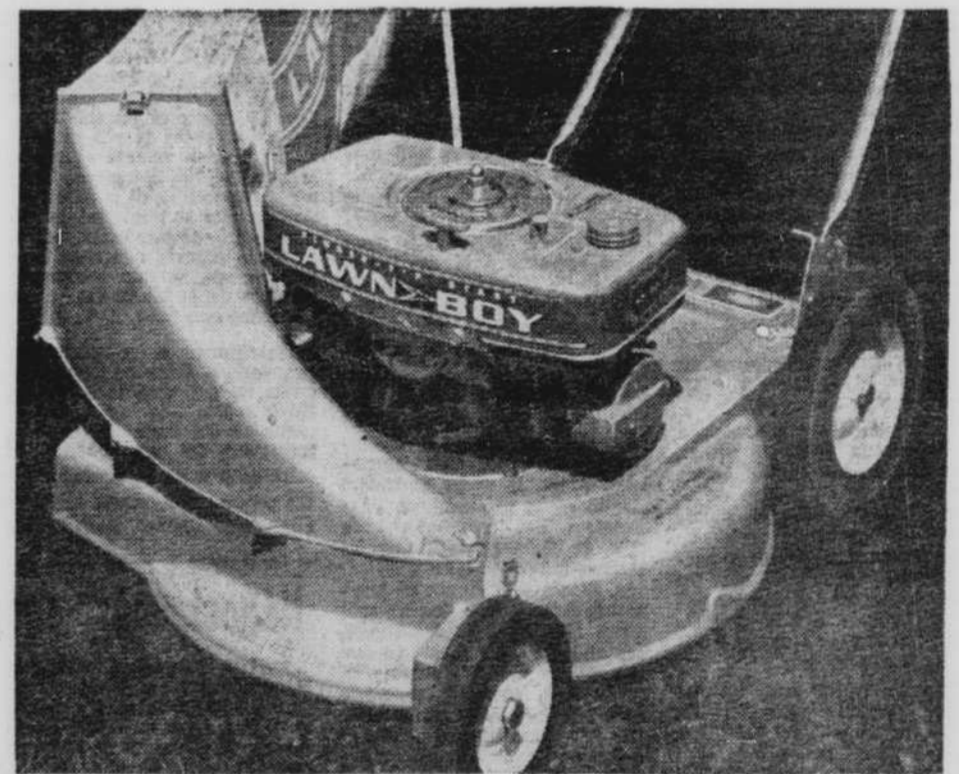
JARDIN PONT QUEBEC INC.
2028 Ch. St-Louis
TEL.: 682-4783



pressez...



tirez...



Si vous pouvez lever le petit doigt vous pouvez démarrer la Lawn-Boy 1964

La Lawn-Boy 1964 possède le moteur de tondeuse automatique le plus facile à démarrer qui soit. Vous n'avez qu'à (1) tourner le bouton de démarrage à "on" et pousser une fois pour amorcer le moteur (2) tirer le démarreur avec deux doigts et vous êtes prêt à commencer à tondre.

Le nouveau et ingénieux ramasse-herbe ne peut s'obstruer parce que la section arrière du sac se remplit en premier. Une soupape de réglage fournit une basse vitesse pour le tonnage léger et une haute vitesse pour le tonnage épais. Des roues de réglage facile vous permettent d'obtenir, sans outils, la hauteur de coupe désirée.

Le moteur de 3 cv. de la Lawn-Boy vous donne le courage nécessaire pour couper même les gazons les plus épais. De plus, vous obtenez la garantie Lawn-Boy de deux ans; deux fois la garantie offerte par tout autre. Procurez-vous bientôt une nouvelle Lawn-Boy... chez votre marchand Lawn-Boy dont le nom apparaît dans les pages jaunes.

LAWN-BOY

LA TONDEUSE AUTOMATRICE QUI SE VEND ENCORE LE MIEUX AU CANADA

OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA

L. G. POWER SAWMILLS LTD
BOUL.
STE-ANNE
GIFFARD
Tel.: 661-6971

MAP. BOILY INC.
8453 Boul. Ste-Anne,
Montmorency
Tel.: 663-1881

SERVICE DE TONDEUSE
CHARLESBOURG
133, 45e Rue Est
Charlesbourg
Tel.: 623-2513

PAQUET & JEAN ENR.
106 COTE DU
PASSAGE
LEVIS
Tel.: 837-5291

ROBERT LANGLOIS
135 ST-JOSEPH
LAUZON
Tel.: 837-7213

QUINC. J.-N. LAFLAMME
ENR.
1106 RUE
COMMERCIALE
ST-ROUALD
Tel.: 833-8817

HOTEL DE Province

le-petit hôtel du grand boulevard au cœur de Montréal...

Chambres et appartements, avec ou sans TV... un petit hôtel, idéal pour les hommes d'affaires et les familles (sans frais pour enfants de moins de 14 ans)... situé près de la rue Ste-Catherine, des théâtres, des magasins et des gares... stationnement gratuit... prix modiques... table de gourmet! On accepte les cartes de crédit d'organismes reconnus.

Locations:
1484 ouest,
boulevard Dorchester
Téléphone: 861-7201

BAR Catalogne

Projet d'aqueduc semi-métropolitain

Les responsables du retard à exécuter les travaux: Neufchâtel et son maire

Maire Raymond Blouin

Par Jacques RIOUX

Les nombreuses difficultés que rencontrent les entrepreneurs dans le projet de l'aqueduc semi-métropolitain de Neufchâtelville de Duberger-Les Saules-Charlesbourg-Ouest, et qui retardent considérablement l'exécution des travaux, de déclarer le maire Raymond Blouin, de ville de Duberger, sont la responsabilité, en grande partie, de la municipalité de Neufchâtel d'une part, et d'autre part du maire de cette localité, M. P.-A. Savard.

Le maire Blouin a également dit que le conseil municipal de ville de Duberger donnait encore un mois au conseil de Neufchâtel pour apaiser les difficultés présentes et de faire en sorte que les travaux se poursuivent normalement, sinon le conseil se verra dans l'obligation de prendre une injonction contre chaque municipalité concernée pour faire cesser les travaux jusqu'à ce qu'on règle le différend.

M. Raymond Blouin répondait à l'invitation des membres de l'Association des propriétaires de ville de Duberger en se rendant hier soir, à l'école Saint-François-Xavier pour leur expliquer la situation telle qu'elle est dans l'affaire de l'aqueduc métropolitain.

Le maire a reconnu que les travaux étaient passablement en retard. Il a dit qu'au début on croyait que les travaux seraient terminés pour l'automne, mais aujourd'hui il maintient que les travaux ne pourront être finis avant le printemps 1965.

De plus, le coût initial du projet, au départ, tel que soumis par Neufchâtel était de l'ordre de \$1,385,000 et de ville de Duberger aurait eu à payer \$41,600 par année. Maintenant, la situation prend une mauvaise tournure si nous prenons les chiffres de M. Blouin, qui disent que le projet de l'aqueduc semi-métropolitain coûtera selon les prévisions de dernière heure, \$1,861,000 et que ville de Duberger aura à déboursier plus de \$2,870 par année. M. Blouin a tenu à souligner qu'il est fort possible que le coût total devienne encore plus élevé si les grands moyens ne sont pas pris.

Les grands moyens, pour M. Blouin, c'est de nommer un administrateur du projet qui aurait la compétence nécessaire et qui prendrait les intérêts des quatre municipalités concernées. Le fait que le coût du projet a tendance à augmenter sans cesse fait dire à M. Raymond Blouin, que ce sont les difficultés dans l'expropriation qui en sont la cause, en partie. Mais le point essentiel dans cette hausse du coût de l'ensemble du projet, pour citer les paroles de M. Blouin: "La grosse part de la hausse dépend de l'ingénieur" (M. Guillaume Piette). On sait que les prévisions budgétaires du projet ont été établies par M. Piette, ingénieur-consultant.

M. Blouin a dit que malgré la hausse du coût du projet, telle que prévue ici, ne devait pas nécessiter de hausse de la taxe à ville de Duberger, soulignant que les contribuables de cette localité étaient déjà passablement "taxés" et que les perspectives de développement industriel dans la ville, permettaient au conseil municipal d'équilibrer son budget.

Dans le cadre des travaux d'hiver, toujours en marche du projet, ils se chiffrent à \$47,000, selon le maire Blouin.

M. Blouin a nettement précisé que les nombreuses difficultés au sujet de l'aqueduc semi-métropolitain se situaient surtout sur la question des expropriations de terrains. Ce qui a fait dire au maire Blouin qu'il y

avait eu imprévoyance de la part des responsables du projet.

Le maire a également expliqué que le conseil de ville de Duberger avait en quelque sorte retardé la signature d'un contrat, pour la raison que le conseil ne voyait pas d'un bon œil qu'on accorde un contrat avant que les expropriations soient faites.

De là, M. Blouin a expliqué que pour un contrat Neufchâtel était tenu de payer \$150 par jour à un entrepreneur parce que ce dernier était retardé dans l'exécution des travaux, toujours en raison des expropriations. De plus, un autre entrepreneur a avisé Neufchâtel qu'il tenait le conseil responsable de certains retards dans les travaux et qu'il exigeait \$1,000 par jour de dédommagement. Il s'agit toujours de questions d'expropriations de terrains.

Malgré tout, de dire avec un brin d'ironie, M. Raymond Blouin, le maire de Neufchâtel, "M. P.-A. Savard, maintient que tout va bien". Les problèmes ne se limitent pas à la. Le maire a aussi déclaré qu'un entrepreneur venait d'aviser Neufchâtel qu'il réclamait \$617,000 de plus que le montant de son contrat pour la raison qu'il devait faire les travaux pour traverser la rivière Saint-Charles, en hiver, mais que les retards apportés (tousjours au sujet des expropriations) il lui en coûtait plus cher.

D'autre part, M. Blouin a dit que tout récemment il avait demandé au secrétaire-trésorier de Neufchâtel, M. Picard, pour voir les livres concernant l'aqueduc semi-métropolitain mais que ce dernier lui avait répondu qu'il ne les avait pas, qu'ils étaient chez le comptable.

Au cours de la soirée, alors qu'il parlait des assemblées des quatre municipalités concernées dans le projet, le maire Blouin a dit: "si vous voyez comment on agit dans les autres municipalités, vous diriez que ville de Duberger a un conseil municipal en 'or'".

Pour conclure, M. Blouin a rappelé qu'un échelon de Neufchâtel aurait déclaré à la suite d'une entrevue avec des membres de la Commission municipale de Québec que l'aqueduc semi-métropolitain aurait dû être administré par la ville de Duberger.

LE JOURNALISTE!

A la fin de l'assemblée, une personne dans la salle a souligné la présence d'un journaliste. Alors, le maire Raymond Blouin et le président de l'Association des propriétaires de ville de Duberger ont fait les commentaires suivants:

M. Blouin: "S'il y a un journaliste dans la salle j'espère qu'il saura faire la part des choses, car si l'ingénieur savait ce que j'ai dit, ce qui est toutefois la vérité, ne placarderait peut-être dans une école de situation lorsque je le rencontrerai pour discuter des questions du projet d'aqueduc semi-métropolitain. Toutefois, j'ai dit ce qui devait être dit".

M. Descazeaux: "J'espère que le journaliste ne fera pas de critique contre l'ingénieur et le conseil de ville?"



"SALON DU PRINTEMPS" — Une exposition de voitures sport, de voitures de tourisme, d'équipement de camping et de bateaux de plaisance se tient, actuellement, au centre d'achats Place Sainte-Foy. A la même occasion, hier soir, on procédait au lancement de la nouvelle cour

La prédication qui se donne dans nos églises est un message mort dont les fidèles n'ont vraiment que faire

La prédication qui se donne dans nos églises est un message mort, voilà la véritable conclusion du colloque qui a eu lieu hier soir à l'école secondaire Joseph-François-Perrault sur ce sujet.

M. l'abbé Jean Fournier, aumônier des étudiants de l'Université Laval, n'a fait que définir le sens de la prédication évangélique. Mme Monique Levasseur-Bouffard, professeur de philosophie, et M. Michel Troitier, psychologue et professeur à la Faculté des Sciences sociales de Laval, ont exposé les conditions qui, à leur point de vue, rendent la prédication vivante et solide.

Le nom de l'abbé Pierre Gravel a été prononcé plusieurs fois. Des applaudissements ont retenti pour souligner la désapprobation de l'assistance à l'endroit de ce prêtre qui s'est prononcé il y a quelques jours contre ses collègues, et une autre fois pour acclamer un pasteur protestant qui s'était levé pour dire qu'à la façon dont se déroulait ce colloque, il était assuré que "le Seigneur veut faire de grandes choses".

Négociations secrètes

PEKIN (Reuter) — Wang Pin Nan, ancien ambassadeur de Chine à Varsovie ou il a représenté ses vœux aux entretiens secrets avec les États-Unis au cours des deux dernières années, a été nommé avec trois autres personnalités chinoises ministre adjoint des Affaires étrangères, annonce ce matin la presse chinoise.

Négociations secrètes

Nan n'a pas encore été choisi et on se refuse à confirmer de source chinoise que la prochaine série d'entretiens sino-américains aura lieu à Varsovie.

On se demande dans les milieux diplomatiques si les entretiens ne vont pas maintenant se dérouler à Paris où l'ancien ministre adjoint des Affaires étrangères, Huang Chen, vient d'être nommé ambassadeur.

A Sainte-Foy

Les élèves sont passés de 675 à 8,826 en 10 ans

La Commission scolaire de Sainte-Foy a souligné hier, devant le tribunal d'arbitrage chargé de résoudre son différend avec ses instituteurs laïques l'allure vertigineuse de l'accroissement de ses responsabilités depuis 10 ans. Si pour l'année 1951-1952 elle inscrivait dans ses quatre écoles d'alors 675 enfants, on trouve cette année un essaim de 8,826 élèves qui fourmillent dans ses 22 écoles...

Durant la même période, le nombre des classes est passé de 26 à 299. Les traitements du personnel enseignant ont sauté de \$30,440 à \$1,295,000 cette année. Le budget est passé de \$81,518 à \$3,654,012... Quant à la population globale qui était de 7,500 en 1951-1952, elle atteint cette année les 40,000 âmes.

Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Sainte-Foy, M. Jérôme Sauvageau, C.A., a produit hier après-midi, à la reprise des travaux du tribunal, 23 tableaux qui mettent en lumière le développement exceptionnellement vigoureux et rapide de la ville. M. Sauvageau a répondu avec autant de compétence que de bonne foi aux questions serrées du procureur de la partie syndicale, Me Ubalde Desjardis, C.R., et de l'arbitre syndical, M. Aimé Brochu, président de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Québec.

A la demande de Me Yves Prévost, C.R., procureur de la partie patronale, M. Sauvageau a produit un tableau qui décrit le classement officiel des élèves au 30 septembre 1963. La moyenne générale par classe s'établit à 29,6 élèves cette année avec l'application des nouvelles normes. On trouve toutefois une moyenne de 31,7, 30,3 et 30,1 élèves dans les classes de certaines écoles de Sainte-Foy.

M. Aimé Brochu, en consultant un tableau offrant les statistiques de développement à Sainte-Foy, a souligné que le recensement du classement a fait apparaître 14 salaires à la Commission scolaire. Établissant une moyenne de \$5,000 par professeur, M. Brochu a conclu que cela représentait une économie de l'ordre de \$70,000.

M. Armand Viau, est en voyage en Allemagne

M. Armand Viau, directeur général du Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec métropolitain, effectuera présentement un voyage en Allemagne, invité du gouvernement de la République fédérale.

Le but de son voyage est de rencontrer des hommes d'affaires de Berlin, de Bonn, de Hambourg, de Hanovre et de Cologne.

Arrivé hier soir, à Hanovre, M. Viau doit avoir des entretiens avec des représentants des ministères de l'Économie et des Industries. M. Viau sera de retour à Québec vers le 20 mai.

Vous nous obligeriez beaucoup en nous avisant quelques jours à l'avance de votre changement d'adresse. Choisissez la façon qui vous semble la plus pratique:

- 1° en avertissant votre porteur
2° en composant 525-7131 — poste 237
3° en nous faisant parvenir le bon qui paraît ci-dessous.

Pour les abonnés qui demeurent en dehors des zones plus haut mentionnées, vous voudrez bien en avvertir le porteur qui livre votre journal ou nous faire parvenir le bon ci-dessous.

LE SOLEIL

LE SOLEIL — SERVICE DU TIRAGE
590 DE LA COURONNE, QUEBEC 2
Veuillez me livrer Le Soleil à ma nouvelle adresse, à partir du1964
NOM
ADRESSE ACTUELLE
NOUVELLE ADRESSE

Les contribuables se prononcent sur un projet d'emprunt de \$80,000, à Saint-Gérard-Magella

C'est aujourd'hui que se tient le référendum à Saint-Gérard-Magella, pour autoriser le conseil à faire un emprunt de \$80,000 dans le but de consolider la dette.

Les contribuables peuvent aller voter des 8 heures du matin, aujourd'hui, jusqu'à 5 heures, cet après-midi, à la salle du conseil, 250, boulevard Saint-Gérard.

Le conseil de Saint-Gérard-Magella maintient qu'il est nécessaire et même indispensable que la municipalité consolide sa dette.

La dette que nous voulons payer, de déclarer le secrétaire-trésorier, au nom du conseil, serait remboursable sur une période de 20 ans et est constituée des montants suivants: — L'ancien maire J.-P. Daigle

Hugues et Irène sont partis pour une destination inconnue

ROME (Reuter) — La princesse Irène et le prince Charles-Hugues de Bourbon-Parma, dont le mariage a été célébré hier ont quitté leur hôtel hier soir pour une destination inconnue. Un porte-parole de la famille de Bourbon-Parma a déclaré qu'ils allaient visiter "divers pays méditerranéens", sans donner davantage de détails.

A LA TELEVISION

Table with 5 columns: CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI, CFCM-TV Canal 4 - SAMEDI, CFCM-TV Canal 4 - DIMANCHE, CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI, CKMI-TV Canal 5 - SAMEDI. Lists various TV programs and their times.

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Prévisions pour demain: Résultats rapides, profitables avec les annonces classées du Soleil

64 DIVERS — A VENDRE

PIPIRE et chaise 2 cabines métal
émaillé blanc, 2 bureaux, sofa, table
à manger, automatisme, etc. 52-1900.

POÈLE à gaz, 2 brûleurs, 230. Tél. 621-1125.

REFRIGÉRATEUR, 104 de cuisine, inox
grille, 104 Raymond, Côte St-Jean,
App. 6, 527-6400.

SAPOPHONE (tenor), prix raisonnable,
bonne condition. 527-6424. E. 2. 621-1125.

POÈLE à l'huile, à vendre. Tél. 621-1125.

POÈLE à l'huile, fonte émaillée, 230.
prix. 527-6424. E. 2. 621-1125.

AUBAINE lit simple, sommier, matelas,
commode, armoire, prix d'occasion.
681-068.

CABINET bobine fond miroir, plat de
au-dessus, costume 12. 621-1125.

REFRIGÉRATEUR, 4 portes, 2 portes,
2 réfrigérateurs à liqueur, Coca-Cola,
Coca-Cola, réfrigérateur, petite ba-
lance, Balance de marchandise (épicerie).
Tél. 623-0010.

SET de salle à manger, complet, 12
personnes. 523-2222.

laveuse électrique Thor, état neuf,
marché 197 Crémazie Ouest. 623-0010.

LESSIVEUSE électrique avec pompe, en
parfaite condition. 525.00. Tél. 623-0010.

MOTEUR de Chrysler 1964 reconditionné,
en parfaite condition. 525.00. Tél. 623-0010.

ROBES, ensembles, pantalon long, court,
blouse, 6X, 8 ans. 681-9575.

VENDRE 1500 livres avec coussins,
accrues et poignées. 846. 2. 621-1125.

ACHOCARD Amplificateur concert, Re-
cette Unit, 200 Watts, 527-6400.

ES-173. Tel. Claude. 681-5855. 623-0010.

REFRIGÉRATEUR, devenu, sardes,
robres secrétaire. 1063 St-Jean, coin E.
529-194.

REFRIGÉRATEUR G.F. 14 pieds, neuf,
1125.00. S'adresser 19 Marie-Incarnat,
623-0010.

à MAIGNIFIQUES meubles, radio,
combine AMPM 2-6 ou 8 haut-par-
leurs. Échelle de piano, etc. 527-6400.

à demi prix payable \$5.00 ou \$10.00
par mois. 623-7243.

BET drums à vendre. Tél. 623-2610.

POÈLE blanc et noir, huile, avec ser-
pentin, très propre, bon marché. Tél.
524-5000.

CHASSIS de bois vitrés, à sacrifier. 623-7243.

POÈLE avec poêle, 4 feux, tank au chauf-
fage, état neuf, tout au gaz, prix
681-3187.

PETITE laveuse automatique, état neuf,
pour personne en chambre. 523-0267.

MATELAS 20x32, 34", radio Zenith
Trans-Ocean, 81-Valley Ouest, 524-5000.

LINGE pour dame, mousseline, objets di-
vers, radio, T.V., réfrigérateur. 523-114.

CARROSE pour jumbeaux, sac transformé,
mandi en pousse-pousée. 623-1726.

POÈLE à l'huile, noir et blanc, très bon
marché, subside. 523-2123.

ROBE marie, gr 12 ans, à vendre ou
louer. 522-2534.

CUISINIÈRE à gaz, 4 brûleurs, prix de
sacrifice. 524-2219. E. 2. 621-1125.

BOUFFEUSE, fournaise, H.P. \$120.00,
10000, double, 10000, 10000, 10000,
\$10.00 bureau à domicile, lit bébé, 10
\$10.00, piscine 12 pieds, diamètre,
\$14.00. 527-6400.

BAIN à vendre, s'adresser à 525 de
Tracy, tél. 623-0003.

POÈLE combiné, huile, électrique, 25,
35, 45, 55, 65, 75, 85, 95, 105, 115,
125, 135, 145, 155, 165, 175, 185, 195,
205, 215, 225, 235, 245, 255, 265, 275,
285, 295, 305, 315, 325, 335, 345, 355,
365, 375, 385, 395, 405, 415, 425, 435,
445, 455, 465, 475, 485, 495, 505, 515,
525, 535, 545, 555, 565, 575, 585, 595,
605, 615, 625, 635, 645, 655, 665, 675,
685, 695, 705, 715, 725, 735, 745, 755,
765, 775, 785, 795, 805, 815, 825, 835,
845, 855, 865, 875, 885, 895, 905, 915,
925, 935, 945, 955, 965, 975, 985, 995,
1005, 1015, 1025, 1035, 1045, 1055, 1065,
1075, 1085, 1095, 1105, 1115, 1125, 1135,
1145, 1155, 1165, 1175, 1185, 1195, 1205,
1215, 1225, 1235, 1245, 1255, 1265, 1275,
1285, 1295, 1305, 1315, 1325, 1335, 1345,
1355, 1365, 1375, 1385, 1395, 1405, 1415,
1425, 1435, 1445, 1455, 1465, 1475, 1485,
1495, 1505, 1515, 1525, 1535, 1545, 1555,
1565, 1575, 1585, 1595, 1605, 1615, 1625,
1635, 1645, 1655, 1665, 1675, 1685, 1695,
1705, 1715, 1725, 1735, 1745, 1755, 1765,
1775, 1785, 1795, 1805, 1815, 1825, 1835,
1845, 1855, 1865, 1875, 1885, 1895, 1905,
1915, 1925, 1935, 1945, 1955, 1965, 1975,
1985, 1995, 2005, 2015, 2025, 2035, 2045,
2055, 2065, 2075, 2085, 2095, 2105, 2115,
2125, 2135, 2145, 2155, 2165, 2175, 2185,
2195, 2205, 2215, 2225, 2235, 2245, 2255,
2265, 2275, 2285, 2295, 2305, 2315, 2325,
2335, 2345, 2355, 2365, 2375, 2385, 2395,
2405, 2415, 2425, 2435, 2445, 2455, 2465,
2475, 2485, 2495, 2505, 2515, 2525, 2535,
2545, 2555, 2565, 2575, 2585, 2595, 2605,
2615, 2625, 2635, 2645, 2655, 2665, 2675,
2685, 2695, 2705, 2715, 2725, 2735, 2745,
2755, 2765, 2775, 2785, 2795, 2805, 2815,
2825, 2835, 2845, 2855, 2865, 2875, 2885,
2895, 2905, 2915, 2925, 2935, 2945, 2955,
2965, 2975, 2985, 2995, 3005, 3015, 3025,
3035, 3045, 3055, 3065, 3075, 3085, 3095,
3105, 3115, 3125, 3135, 3145, 3155, 3165,
3175, 3185, 3195, 3205, 3215, 3225, 3235,
3245, 3255, 3265, 3275, 3285, 3295, 3305,
3315, 3325, 3335, 3345, 3355, 3365, 3375,
3385, 3395, 3405, 3415, 3425, 3435, 3445,
3455, 3465, 3475, 3485, 3495, 3505, 3515,
3525, 3535, 3545, 3555, 3565, 3575, 3585,
3595, 3605, 3615, 3625, 3635, 3645, 3655,
3665, 3675, 3685, 3695, 3705, 3715, 3725,
3735, 3745, 3755, 3765, 3775, 3785, 3795,
3805, 3815, 3825, 3835, 3845, 3855, 3865,
3875, 3885, 3895, 3905, 3915, 3925, 3935,
3945, 3955, 3965, 3975, 3985, 3995, 4005,
4015, 4025, 4035, 4045, 4055, 4065, 4075,
4085, 4095, 4105, 4115, 4125, 4135, 4145,
4155, 4165, 4175, 4185, 4195, 4205, 4215,
4225, 4235, 4245, 4255, 4265, 4275, 4285,
4295, 4305, 4315, 4325, 4335, 4345, 4355,
4365, 4375, 4385, 4395, 4405, 4415, 4425,
4435, 4445, 4455, 4465, 4475, 4485, 4495,
4505, 4515, 4525, 4535, 4545, 4555, 4565,
4575, 4585, 4595, 4605, 4615, 4625, 4635,
4645, 4655, 4665, 4675, 4685, 4695, 4705,
4715, 4725, 4735, 4745, 4755, 4765, 4775,
4785, 4795, 4805, 4815, 4825, 4835, 4845,
4855, 4865, 4875, 4885, 4895, 4905, 4915,
4925, 4935, 4945, 4955, 4965, 4975, 4985,
4995, 5005, 5015, 5025, 5035, 5045, 5055,
5065, 5075, 5085, 5095, 5105, 5115, 5125,
5135, 5145, 5155, 5165, 5175, 5185, 5195,
5205, 5215, 5225, 5235, 5245, 5255, 5265,
5275, 5285, 5295, 5305, 5315, 5325, 5335,
5345, 5355, 5365, 5375, 5385, 5395, 5405,
5415, 5425, 5435, 5445, 5455, 5465, 5475,
5485, 5495, 5505, 5515, 5525, 5535, 5545,
5555, 5565, 5575, 5585, 5595, 5605, 5615,
5625, 5635, 5645, 5655, 5665, 5675, 5685,
5695, 5705, 5715, 5725, 5735, 5745, 5755,
5765, 5775, 5785, 5795, 5805, 5815, 5825,
5835, 5845, 5855, 5865, 5875, 5885, 5895,
5905, 5915, 5925, 5935, 5945, 5955, 5965,
5975, 5985, 5995, 6005, 6015, 6025, 6035,
6045, 6055, 6065, 6075, 6085, 6095, 6105,
6115, 6125, 6135, 6145, 6155, 6165, 6175,
6185, 6195, 6205, 6215, 6225, 6235, 6245,
6255, 6265, 6275, 6285, 6295, 6305, 6315,
6325, 6335, 6345, 6355, 6365, 6375, 6385,
6395, 6405, 6415, 6425, 6435, 6445, 6455,
6465, 6475, 6485, 6495, 6505, 6515, 6525,
6535, 6545, 6555, 6565, 6575, 6585, 6595,
6605, 6615, 6625, 6635, 6645, 6655, 6665,
6675, 6685, 6695, 6705, 6715, 6725, 6735,
6745, 6755, 6765, 6775, 6785, 6795, 6805,
6815, 6825, 6835, 6845, 6855, 6865, 6875,
6885, 6895, 6905, 6915, 6925, 6935, 6945,
6955, 6965, 6975, 6985, 6995, 7005, 7015,
7025, 7035, 7045, 7055, 7065, 7075, 7085,
7095, 7105, 7115, 7125, 7135, 7145, 7155,
7165, 7175, 7185, 7195, 7205, 7215, 7225,
7235, 7245, 7255, 7265, 7275, 7285, 7295,
7305, 7315, 7325, 7335, 7345, 7355, 7365,
7375, 7385, 7395, 7405, 7415, 7425, 7435,
7445, 7455, 7465, 7475, 7485, 7495, 7505,
7515, 7525, 7535, 7545, 7555, 7565, 7575,
7585, 7595, 7605, 7615, 7625, 7635, 7645,
7655, 7665, 7675, 7685, 7695, 7705, 7715,
7725, 7735, 7745, 7755, 7765, 7775, 7785,
7795, 7805, 7815, 7825, 7835, 7845, 7855,
7865, 7875, 7885, 7895, 7905, 7915, 7925,
7935, 7945, 7955, 7965, 7975, 7985, 7995,
8005, 8015, 8025, 8035, 8045, 8055, 8065,
8075, 8085, 8095, 8105, 8115, 8125, 8135,
8145, 8155, 8165, 8175, 8185, 8195, 8205,
8215, 8225, 8235, 8245, 8255, 8265, 8275,
8285, 8295, 8305, 8315, 8325, 8335, 8345,
8355, 8365, 8375, 8385, 8395, 8405, 8415,
8425, 8435, 8445, 8455, 8465, 8475, 8485,
8495, 8505, 8515, 8525, 8535, 8545, 8555,
8565, 8575, 8585, 8595, 8605, 8615, 8625,
8635, 8645, 8655, 8665, 8675, 8685, 8695,
8705, 8715, 8725, 8735, 8745, 8755, 8765,
8775, 8785, 8795, 8805, 8815, 8825, 8835,
8845, 8855, 8865, 8875, 8885, 8895, 8905,
8915, 8925, 8935, 8945, 8955, 8965, 8975,
8985, 8995, 9005, 9015, 9025, 9035, 9045,
9055, 9065, 9075, 9085, 9095, 9105, 9115,
9125, 9135, 9145, 9155, 9165, 9175, 9185,
9195, 9205, 9215, 9225, 9235, 9245, 9255,
9265, 9275, 9285, 9295, 9305, 9315, 9325,
9335, 9345, 9355, 9365, 9375, 9385, 9395,
9405, 9415, 9425, 9435, 9445, 9455, 9465,
9475, 9485, 9495, 9505, 9515, 9525, 9535,
9545, 9555, 9565, 9575, 9585, 9595, 9605,
9615, 9625, 9635, 9645, 9655, 9665, 9675,
9685, 9695, 9705, 9715, 9725, 9735, 9745,
9755, 9765, 9775, 9785, 9795, 9805, 9815,
9825, 9835, 9845, 9855, 9865, 9875, 9885,
9895, 9905, 9915, 9925, 9935, 9945, 9955,
9965, 9975, 9985, 9995, 10005, 10015,
10025, 10035, 10045, 10055, 10065, 10075,
10085, 10095, 10105, 10115, 10125, 10135,
10145, 10155, 10165, 10175, 10185, 10195,
10205, 10215, 10225, 10235, 10245, 10255,
10265, 10275, 10285, 10295, 10305, 10315,
10325, 10335, 10345, 10355, 10365, 10375,
10385, 10395, 10405, 10415, 10425, 10435,
10445, 10455, 10465, 10475, 10485, 10495,
10505, 10515, 10525, 10535, 10545, 10555,
10565, 10575, 10585, 10595, 10605, 10615,
10625, 10635, 10645, 10655, 10665, 10675,
10685, 10695, 10705, 10715, 10725, 10735,
10745, 10755, 10765, 10775, 10785, 10795,
10805, 10815, 10825, 10835, 10845, 10855,
10865, 10875, 10885, 10895, 10905, 10915,
10925, 10935, 10945, 10955, 10965, 10975,
10985, 10995, 11005, 11015, 11025, 11035,
11045, 11055, 11065, 11075, 11085, 11095,
11105, 11115, 11125, 11135, 11145, 11155,
11165, 11175, 11185, 11195, 11205, 11215,
11225, 11235, 11245, 11255, 11265, 11275,
11285, 11295, 11305, 11315, 11325, 11335,
11345, 11355, 11365, 11375, 11385, 11395,
11405, 11415, 11425, 11435, 11445, 11455,
11465, 11475, 11485, 11495, 11505, 11515,
11525, 11535, 11545, 11555, 11565, 11575,
11585, 11595, 11605, 11615, 11625, 11635,
11645, 11655, 11665, 11675, 11685, 11695,
11705, 11715, 11725, 11735, 11745, 11755,
11765, 11775, 11785, 11795, 11805, 11815,
11825, 11835, 11845, 11855, 11865, 11875,
11885, 11895, 11905, 11915, 11925, 11935,
11945, 11955, 11965, 11975, 11985, 11995,
12005, 12015, 12025, 12035, 12045, 12055,
12065, 12075, 12085, 12095, 12105, 12115,
12125, 12135, 12145, 12155, 12165, 12175,
12185, 12195, 12205, 12215, 12225, 12235,
12245, 12255, 12265, 12275, 12285, 12295,
12305, 12315, 12325, 12335, 12345, 12355,
12365, 12375, 12385, 12395, 12405, 12415,
12425, 12435, 12445, 12455, 12465, 12475,
12485, 12495, 12505, 12515, 12525, 12535,
12545, 12555, 12565, 12575, 12585, 12595,
12605, 12615, 12625, 12635, 12645, 12655,
12665, 12675, 12685, 12695, 12705, 12715,
12725, 12735, 12745, 12755, 12765, 12775,
12785, 12795, 12805, 12815, 12825, 12835,
12845, 12855, 12865, 12875, 12885, 12895,
12905, 12915, 12925, 12935, 12945, 12955,
12965, 12975, 12985, 12995, 13005, 13015,
13025, 13035, 13045, 13055, 13065, 13075,
13085, 13095, 13105, 13115, 13125, 13135,
13145, 13155, 13165, 13175, 13185, 13195,
13205, 13215, 13225, 13235, 13245, 13255,
13265, 13275, 13285, 13295, 13305, 13315,
13325, 13335, 13345, 13355, 13365, 13375,
13385, 13395, 13405, 13415, 13425, 13435,
13445, 13455, 13465, 13475, 13485, 13495,
13505, 13515, 13525, 13535, 13545, 13555,
13565, 13575, 13585, 13595, 13605, 13615,
13625, 13635, 13645, 13655, 13665, 13675,
13685, 13695, 13705, 13715, 13725, 13735,
13745, 13755, 13765, 13775, 13785, 13795,
13805, 13815, 13825, 13835, 13845, 13855,
13865, 13875, 13885, 13895, 13905, 13915,
13925, 13935, 13945, 13955, 13965, 13975,
13985, 13995, 14005, 14015, 14025, 14035,
14045, 14055, 14065, 14075, 14085, 14095,
14105, 14115, 14125, 14135, 14145, 14155,
14165, 14175, 14185, 14195, 14205, 14215,
14225, 14235, 14245, 14255, 14265, 14275,
14285, 14295, 14305, 14315, 14325, 14335,
14345, 14355, 14365, 14375, 14385, 14395,
14405, 14415, 14425, 14435, 14445, 14455,
14465, 14475, 14485, 14495, 14505, 14515,
14525, 14535, 14545, 14555, 14565, 14575,
14585, 14595, 14605, 14615, 14625, 14635,
14645, 14655, 14665, 14675, 14685, 14695,
14705, 14715, 14725, 14735, 14745, 14755,
14765, 14775, 14785, 14795, 14805, 14815,
14825, 14835, 14845, 14855, 14865, 14875,
14885, 14895, 14905, 14915, 14925, 14935,
14945, 14955, 14965, 14975, 14985, 14995,
15005, 15015, 15025, 15035, 15045, 15055,
15065, 15075, 15085, 15095, 15105, 15115,
15125, 15135, 15145, 15155, 15165, 15175,
15185, 15195, 15205, 15215, 15225, 15235,
15245, 15255, 15265, 15275, 15285, 15295,
15305, 15315, 15325, 15335, 15345, 15355,
15365, 15375, 15385, 15395, 15405, 15415,
15425, 15435, 15445, 15455, 15465, 15475,
15485, 15495, 15505, 15515, 15525, 15535,
15545, 15555, 15565, 15575, 15585, 15595,
15605, 15615, 15625, 15635, 15645, 15655,
15665, 15675, 15685, 15695, 15705, 15715,
15725, 15735, 15745, 15755, 15765, 15775,
15785, 15795, 15805, 15815, 15825, 15835,
15845, 15855, 15865, 15875, 15885, 15895,
15905, 15915, 15925, 15935, 15945, 15955,
15965, 15975, 15985, 15995, 16005, 16015,
16025, 16035, 16045, 16055, 16065, 16075,
16085, 16095, 16105, 16115, 16125, 16135,
16145, 16155, 16165, 16175, 16185, 16195,
16205, 16215, 16225, 16235, 16245, 16255,
16265, 16275, 16285, 16295, 16305, 16315,
16325, 16335, 16345, 16355, 16365, 16375,
16385, 16395, 16405, 16415, 16425, 16435,
16445, 16455, 16465, 16475, 16485, 16495,
16505, 16515, 16525, 16535, 16545,

Les Communes sont appelées à approuver une augmentation des tarifs postaux

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Nicholson, a demandé aux Communes d'approuver hier, une augmentation du tarif postal afin de réduire un déficit de \$37,000,000 de son ministère.

Le principal changement consistait en l'abolition du tambe de quatre cents pour la livraison locale des lettres de première classe. L'affranchissement sera désormais de cinq cents pour tout le pays, ce qui rapportera \$8,500,000 par année.

M. Nicholson, en ouvrant le débat sur une résolution préliminaire, a déclaré que les établissements de commerce seront les plus affectés considérant qu'ils représentent 55 à 60 pour cent de la livraison locale des lettres.

Bien que les présentes méthodes de comptabilité démontrent que le ministère couvre à peu près ses frais, son déficit réel est de plus de \$37,000,000 en incluant quelque \$25,300,000 de services mis gratuitement à la disposition du ministère par celui des travaux publics.

SERVICES SPECIAUX

Le ministère des postes a déjà ordonné certaines augmentations réalisables sans qu'il soit besoin de recourir à une loi, afin d'accroître de quelque \$1,140,000 le revenu annuel du ministère. Ces changements porteront sur le courrier recommandé, la livraison spéciale, les remboursements sur livraison et l'affranchissement des circulaires d'annonce livrées à domicile.

M. Reid Scott, député néo-démocrate de Toronto Danforth, avertit que son parti s'opposera à l'augmentation de l'affranchissement local avec toute la vigueur possible et déclare que le réel déficit du ministère provient du transport des journaux et des périodiques qui peuvent très bien payer leur transport.

« Nous ne pouvons comprendre pourquoi ceux-ci utilisent le courrier de première classe de valeur portant le poids du courrier de deuxième classe. C'est une subvention à l'industriel du

journal et nous ne comprenons pas pourquoi on lui accorde cette préférence. »

PROGRES

M. Nicholson justifie l'augmentation par la nécessité d'apporter de grandes améliorations dans le service, notamment l'automatisation, pour satisfaire à la demande et restreindre le coût d'opération. Il faut plus de revenus au ministère pour faire face à la hausse des prix de l'équipement et à la hausse des salaires.

Le tarif pour les lettres de première classe, applicable à tous les pays, sera de cinq cents pour la première once et de trois cents pour chaque once additionnelle.

M. Nicholson fait observer qu'un tarif spécial pour la livraison locale qui date d'avant la Confédération, avait sa raison d'être lorsque les lettres locales étaient livrées par un seul bureau de poste.

Mais présentement dans des régions comme Vancouver, il faut aller livrer une lettre jusqu'à 25 milles au tarif local.

LES JOURNAUX

Le projet de loi du gouvernement propose certains autres changements, notamment pour les journaux et périodiques paraissant moins d'une fois par semaine. Les quotidiens et les hebdomadaires ne sont pas affectés.

Les publications culturelles, celles qui concernent la pêche et l'industrie forestière bénéficieront des tarifs spéciaux accordés aux périodiques religieux, scientifiques et agricoles.

Une autre suppression sera celle du tarif local spécial pour les publications paraissant moins d'une fois par semaine, tarif qui était calculé suivant le poids et qui faisait que l'affranchissement sur certaines copies s'élevait à aussi peu qu'un quart de cent par exemplaire.

Le tarif minimum sera désormais d'un demi-cent sur chaque exemplaire posté à une adresse séparée.

M. Mc Bain, premier député opposant à prendre la

parole sur la question, déclara que M. Nicholson devrait mettre les Communes au courant des pertes du ministère des Postes par suite de vols sans précédent dans les camions et les boîtes postales à Montréal et à Trois-Rivières.

BALLON D'ESSAI?

Il demande si l'on aura recours à des camions blindés pour protéger le courrier dans Québec et si les mêmes mesures de protection seront prises dans les autres parties du pays.

M. Mc Bain interroge aussi le ministre des Postes au sujet de l'émission d'un nouveau timbre portant trois feuilles d'érables rouges sur fond bleu.

« Est-ce, dit-il, un ballon d'essai de la part du ministre des Postes pour le projet de nouveau drapeau canadien du premier ministre Pearson? »

M. Scott, promet que d'autres députés néo-démocrates prendront part au débat et qualifie de révoltantes les conditions de travail dans le ministère des Postes. Il faudra y remédier avant que les crédits du ministère soient soumis au parlement au cours de la session.

Il rappelle que le tarif postal de première classe ne fait pas ses frais et que les deux tiers des articles transportés par l'administration des postes le sont au tarif de première classe.

M. Nicholson répond que le tarif de première classe ne fait pas ses frais et que les deux tiers des articles transportés par l'administration des postes le sont au tarif de première classe.

M. Scott impute le déficit du ministère à l'avalanche du courrier de deuxième classe, formé principalement de périodiques venant des postes des Etats-Unis. Le département des postes des Etats-Unis perçoit l'affranchissement et le ministère canadien des Postes ne touche rien.

Le Canada et les Etats-Unis devraient élaborer un nouvel accord concernant ce courrier de deuxième classe afin que notre ministère des Postes ne soit pas assailli à cette dette quotidienne croissante.

Contrat refusé au garage McClish

La cité menacée d'être poursuivie

La décision du comité administratif de Québec de refuser au garage McClish un contrat de remorquage pour le quartier Saint-Sauveur, mais en attendant le contrat a été accordé au garage Martinière Auto, qui possède déjà les contrats de remorquage pour Saint-Roch et Limoilou.

Une transformation international du commerce

GENEVE (Reuter) — Cinq nouvelles propositions relatives au développement du commerce ont été présentées hier à la cinquième commission de la conférence sur le commerce et le développement.

Ces propositions ont été présentées par la Colombie, un groupe de quatre nations comprenant le Congo-Léopoldville, la Hongrie, le Mexique et la Roumanie —, l'Union soviétique, l'Espagne et les Etats-Unis.

La proposition colombienne recommande une transformation des structures présentes du commerce international, qui se trouve gêné par l'instabilité des marchés internationaux des produits primaires.

La proposition des quatre nations traite de l'importance des accords commerciaux à long terme et recommande que leur emploi soit considérablement élargi.

La proposition de l'Union soviétique a trait à une révision des tendances du commerce mondial.

Les Etats-Unis, enfin, ont soumis une proposition de principes destinés à régir le commerce mondial.

La cinquième commission doit se réunir lundi prochain pour poursuivre l'étude de ces recommandations.



Certificat de qualification obligatoire pour certains métiers

Un communiqué émanant de l'Office d'Information et de publicité du Québec mande que le Conseil exécutif de la province a autorisé le Comité paritaire de la construction de la circonscription de Duplessis à rendre le certificat de qualification obligatoire pour les métiers suivants :

Travailleurs en acier structural, soudeurs, poseurs d'acier d'armature et ouvriers en construction et entretien de constructions.

Le même arrêté ministériel, qui a été proposé par l'hon. Carrière Fortin, ministre du Travail, renouvelle le droit de prélevement pour le Comité conjoint des couvreurs de Québec et le Comité paritaire du commerce

Voeux d'anniversaire à trois députés

Le premier ministre Jean Lesage et le leader de l'Opposition, l'hon. Daniel Johnson, se sont unis, hier matin, pour offrir leurs voeux de bon anniversaire à trois membres de l'Assemblée législative.

Il s'agit des députés libéraux Gérard Martin de Montcalm et Raymond Malloilleux, de Charlevoix, dont s'était hier l'anniversaire.

Quant au troisième, il s'agit de l'hon. Gérard-D. Lesage, ministre de l'Industrie et du Commerce dont c'est aujourd'hui l'anniversaire de naissance.

Mme Martin pourra subir son enquête préliminaire

CHICOUTIMI — Mme Laurier Martin, accusée d'avoir par négligence criminelle causé la mort de son bambin Mario, âgé de 23 mois, a été jugée apte à subir son procès.

Mme Martin qui a subi un examen médical, au début de la semaine, a été déclarée apte à subir son procès.

Son enquête préliminaire a été fixée au 12 mai. Si la Couronne le peut, la cause s'instruira la semaine prochaine.

Quant à M. Laurier Martin, sur qui pèse une même accusation de négligence criminelle, il subira son enquête préliminaire en même temps que sa conjointe.

Points à ne pas oublier

de l'alimentation en gros de Québec et le Comité paritaire de la coiffure de Trois-Rivières.

Au surplus, quelques corrections sont apportées au décret relatif à l'Industrie de la robe dans le Québec.

Fillette mortellement blessée à Rimouski

RIMOUSKI (D.N.C.) — Une fillette de trois ans, France Arsenault, a été mortellement blessée après avoir été heurtée par une automobile à l'angle des rues Rouleau et Saint-Laurent, à Rimouski, hier après-midi.

L'accident est survenu non loin de la demeure des parents de la bambine, M. et Mme Horace Arsenault, domiciliés au 88, rue Saint-Laurent.

La jeune France a été immédiatement conduite à l'hôpital mais les médecins n'ont pu constater son décès. Le conducteur de l'automobile ne s'est pas arrêté après l'accident et la Sûreté municipale de Rimouski poursuit présentement une enquête afin de retracer ce chauffard.

L'enquête du coroner a été ajournée à une date ultérieure.

Toujours l'aire no 3

Le maire de la cité de Québec a fait lecture hier, au comité administratif, d'une motion pertinente au réaménagement de l'aire no 3, motion qui a provoqué une certaine confusion parmi les membres du comité.

La motion du maire Hamel a pour but de décréter "que la cité procédera au réaménagement d'un certain secteur situé dans l'aire no 3, et cela aussitôt qu'elle aura conclu une entente avec la Société centrale d'hypothèque et de logement à cette fin et que cette entente aura reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil".

L'échevin Gilles Lamontagne a demandé au maire Hamel pourquoi il proposait de décréter le réaménagement d'un certain secteur situé dans l'aire no 3 plutôt que le réaménagement de l'aire no 3 en entier. Ce à quoi le maire a répondu que c'était dans le but d'éviter que la cité ne soit l'objet de poursuites de la part de propriétaires.

M. Lamontagne a laissé entendre qu'il ne voyait pas très bien comment cette formulation pourrait prévenir des poursuites. "De toutes façons, a-t-il dit, j'avais moi-même l'intention de soumettre au conseil une proposition pour décréter le réaménagement de l'aire no 3 mais j'attendrai à la semaine prochaine et j'espère qu'alors nous pourrons marier les deux motions".

Les dégâts causés par la grève ne sont pas si étendus (M. Pépin)

MONTREAL (PC) — Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux a déclaré hier devant un groupe de travailleurs que "beaucoup de gens surprennent volontiers l'étendue des dégâts causés par la grève".

M. Marcel Pépin a poursuivi en disant que les statistiques officielles établissent que le chômage involontaire des travailleurs occasionne plus de pertes en une seule semaine que tous les arrêts concertés de travail n'en peuvent causer dans une année entière.

Pour la parole devant un forum d'information syndicale organisé par la CSN, M. Pépin a affirmé que supprimer le droit de grève serait porter atteinte aux libertés les plus fondamentales de notre régime démocratique.

Si vous avez besoin d'un paysagiste-conseil...

ANNONCES CLASSEES

Le guide 529-9231

CONSULTEZ "LE GUIDE"

DANS NOS PAGES D'ANNONCES CLASSEES

APPAREILS AUDIO-VISUELS

EDUCATIONNELS COMMERCIAUX AMATEURS

SERSi

STUDIO D'ECOUTE ET DE REPRODUCTION SONORE INC.

895, côte d'Abraham, Qué. 529-9325

Informations Démonstration

Nom

Adresse

Tél.

Contrairement à ce que certains journaux ont publié, ce n'est pas à \$1,234,364,700, qu'étaient les dépenses du présent exercice 1964-65, mais à \$1,566,364,700, ce qui comprend une somme de \$322,000,000 de dépenses prévues pour les universités et l'Exposition universelle.

Le déficit réel du budget présenté s'établira à \$221,000,000.

En 11 ans d'administration, les déficits accumulés sous l'Union Nationale se totalisent à \$66,679,000, alors qu'ils atteignent \$694,768,000, après cinq ans d'administration libérale.

Depuis que la présente administration libérale est au pouvoir, elle a perçu des contribuables du Québec la formidable somme de \$4,224,992,248.

Mais, non satisfait de cette somme, le ministre des Finances a dépensé durant la même période \$4,919,760,821, créant ainsi un déficit accumulé de \$894 millions.

Durant la dernière année d'administration de l'Union Nationale, soit en 1959-60, \$67,229,236 avaient été perçus en taxe de vente au détail, alors que le premier ministre estime percevoir en 1964-65 presque le triple, soit \$189,000,000.

En 1959-60, le gouvernement avait perçu \$54,453,503, sur le revenu des particuliers; le gouvernement actuel percevra, suivant ses estimés, \$121,000,000, en 1964-65.

La taxe des repas qui a produit la somme de \$6,429,455, en 1959-60, produira \$13,500,000, en 1964-65.

Pareillement, les licences et les permis sur les véhicules automobiles, qui rapportaient \$46,789,511, en 1959-60, rapporteront \$55,472,000 durant le présent exercice financier.

Contrairement à ce qu'a prétendu le premier ministre, les nouveaux droits réclamés sur les paris mutuels produiront des revenus de \$9,250,000 en 1964-65, alors qu'ils ne rapportaient que \$6,841,000, en 1963-64, soit une augmentation de 39 pour cent.

Contrairement à ce que prétend encore le ministre des Finances, M. Dozois croit que les changements apportés aux droits sur les successions ne constituent pas un allègement valable pour les petites successions.

Ainsi, pour une succession en ligne directe d'une valeur de \$40,000, les droits s'établissent préalablement à \$1,444,40. Après le changement annoncé, ils s'établissent à \$1,148,40, soit une économie qui ne dépasse pas \$296,00.

Pour les successions de \$50,000, et plus, il n'y a pas de changement.

Le premier ministre avait prétendu que le taux moyen d'aug-

mentation serait de 10%, grâce à l'uniformisation de la taxe de vente à 6 pour cent. Dans son memorandum de mercredi, le ministre du Revenu estime que le taux de croissance serait plutôt de 24%. Que s'est-il produit entre le discours du premier ministre et le mémoire du ministre du Revenu? C'est tout simplement que l'on s'est ravisé et que l'on a voulu dorer la pilule, lorsque la ville de Montréal a protesté.

Le fait brutal dans la généralisation de la taxe de vente, c'est que les contribuables paieront \$53,000,000, de taxe de plus au cours de 1964-65, dont au moins \$30,000,000, resteront dans le trésor provincial.

Le gouvernement a d'abord pensé à lui-même.

Les dépenses d'immobilisations représentent 18% des dépenses totales durant les onze dernières années d'administration de l'Union Nationale, alors qu'elles ne représentent que 17,4% sous les libéraux.

Calculés par employé, les dépenses seront de \$704, dans le Québec, comparativement à \$591, dans l'Ontario en 1964-65, alors qu'elles n'étaient que de \$398, pour le Québec et de \$422, pour l'Ontario en 1959-60.

En 1963-64, les dépenses totales par capita s'établissent à \$190, pour le Québec et à \$198, pour l'Ontario. Cependant, cette base de comparaison s'avère boiteuse.

Il faudrait plutôt répartir les dépenses gouvernementales sur le nombre de personnes décrites dans les statistiques officielles comme main-d'oeuvre employée, lesquelles sont en mesure de payer des impôts. Ainsi, pour l'exercice 1963-64, il en coûte à chaque personne employée au Québec la somme de \$597, comparativement à \$540, pour chaque personne employée en Ontario.

Dans le Québec, les dépenses représentent 12,8% du revenu personnel, alors qu'en Ontario, le pourcentage s'établit à 9,8%.

Pour l'exercice 1964-65, les dépenses par capita seront de \$219, dans Québec, contre \$205, dans l'Ontario, alors qu'elles n'étaient que de \$117, en 1959-60 pour le Québec, contre \$150, pour l'Ontario.

La dette consolidée nette du Québec devrait toucher le sommet de \$830 millions, le 31 mars 1964.

Le pourcentage du revenu personnel consacré aux dépenses gouvernementales sera de 14,4% dans le Québec, comparativement à 9,7% dans l'Ontario en 1964-65 alors qu'il était de 9,4% dans le Québec, comparativement à 8,7% en Ontario, durant l'exercice financier de 1959-60.

La dette indirecte s'établira à environ \$2,200,000,000, compte tenu des engagements de la province au cours du dernier exercice.

Tableau montrant l'administration de l'Union Nationale pendant onze ans

Le tableau suivant, préparé par M. Paul Dozois, critique financier de l'Union Nationale, montre les revenus, les dépenses ordinaires, les dépenses en immobilisations, les dépenses totales et les déficits. Dans le cas de l'Union Nationale, les chiffres couvrent les onze dernières années de son administration et, dans le cas des libéraux, cinq années en incluant l'exercice 1964-65.

Table with columns: UNION NATIONALE: 11 ans d'administration 1949-53 à 1959-60, REVENUS ORDINAIRES, DEPENSES ORDINAIRES, IMMOBILISATIONS, DEPENSES IMMOBILISAIRES, TOTALS, DEFICIT. Rows for UN and LIBERAUX: 5 ans d'administration 1960-61 à 1964-65.

Session provinciale jusqu'en juillet?

Le premier ministre Jean Lesage a exprimé l'avis, hier après-midi que la présente session ne

se terminera pas avant la fin du mois de juin, tout au moins, et peut-être même au cours du

Pour assurer un unique réseau aérien canadien

OTTAWA (PC) Le gouvernement a donné instruction à Air Canada et aux lignes aériennes du Pacifique Canadien de dresser un programme de service coopératif de nature à assurer dans le domaine du transport aérien international un unique réseau canadien, selon une information provenant du conseil des ministres.

Suivant l'informateur, le ministre des Transports, M. Pickersgill, a laissé à Air Canada et au Pacifique Canadien toute liberté de décider par eux-mêmes des moyens à prendre pour arriver à cette fin, soit en amalgamant leurs services internationaux, soit en se fusionnant en une même compagnie ou encore en parlant entre eux leurs différentes lignes à travers le monde.

Il a fait part des grandes lignes de la politique gouvernementale à une réunion tenue récemment à laquelle assistaient le président du Canadien National, M. Donald Gordon, le président du Pacifique Canadien, M. N. R. Crump, le président d'Air Canada, M. Gordon McGregor, et le président des Lignes aériennes du Pacifique Canadien, M. Grant McConachie.

M. Pickersgill aurait aussi posé le schéma de la politique fédérale concernant l'exploitation des lignes aériennes à l'ind-

Deux ans de prison à Jean-Claude Couture

Jean-Claude Couture, un récidiviste de 30 ans domicilié au 585 de la rue Saint-Vallier ouest, à Québec, s'est vu imposer une sentence de deux années de pénitencier, hier, par le juge Henri Jolicoeur de la Cour des sessions de la paix.

Couture, dont le métier est garçon de table, s'est reconnu coupable d'avoir cambriolé par effraction le magasin Home et Auto Inc. dans la nuit du 3 au 4 décembre dernier.

Les effets volés avaient été évalués à \$1,100. Ils comprennent des appareils de télévision et de radio, des jumelles et une somme d'argent liquide. L'accusé a été pris sur le fait par la police.

Le juge Jolicoeur avait d'abord imposé une sentence de dix-huit mois de prison à Couture, mais il revisa sa décision, quand l'accusé manifesta son intention d'aller apprendre un métier au pénitencier.

M. Lesage répondait aux journalistes. Le premier ministre s'était rendu à la Tribune de la presse parlementaire croyant y trouver le ministre du Travail, l'hon. Carrier Fortin.

Il a expliqué que le gouvernement avait encouragé d'importantes mesures législatives à soumettre à la Chambre, dont les quatre lochs touchant le revenu de la province et découlant de son récent discours sur le budget.

La présente session est en cours depuis le 11 janvier, soit un peu plus de trois mois. L'année dernière, la session avait pris fin le 11 juillet.

Interrogé une fois de plus relativement à la conférence de presse "extraordinaire" qu'accordera à quatre heures cet après-midi, et du sujet qu'il traitera, M. Lesage a dit:

"Ne me posez pas de question, je suis lié par le secret. Vous me connaissez, ce n'est pas moi qui vais le trahir. S'il y a une "fuite", elle ne viendra pas de moi".

On a appris par ailleurs que tous les ministres du Cabinet avaient été invités à assister à cette conférence de presse qu'on a décrite comme "très importante".

Le Soleil offre tous les jours une profusion de nouvelles dans tous les domaines de l'actualité.

QUATRE NOUVEAUX POSTES DE CONTREMAITRES DE PRODUCTION (hommes bilingues). Faut avoir fait études dans institut technique ou de construction mécanique et posséder de un à cinq ans d'expérience dans le domaine des mines, de la pulpe et du papier, ou de la grosse fabrication de produits chimiques ou de métaux. Ce sont des postes clés dans une importante nouvelle aciérie et une occasion magnifique d'entrer au service d'une grosse entreprise, d'acquies les connaissances pouvant conduire à des postes de dirigeants et de contribuer à la réussite d'une nouvelle industrie dans la province de Québec.

HAROLD FISK & COMPANY Edifice Dominion Square, Montréal. CONSEILS... EN PERSONNEL ADMINISTRATIF

Les Canadiens sont à l'abri du coût de la maladie

Ottawa PC — Le conseil exécutif de la Chambre de Commerce du Canada a donné à entendre aujourd'hui que la plupart des Canadiens pouvait très bien se permettre de se protéger contre le coût de la maladie.

Le conseil a fait cette déclaration devant le Comité spécial du Sénat sur la Vieillesse dans un exposé demandant que l'activité du gouvernement en ce qui a trait aux soins médicaux soit confinée aux domaines où le besoin se fait sentir.

La possibilité de recevoir les soins médicaux nécessaires devrait être mise à la portée des indigents. De tels services pourraient être fournis sans avoir à apporter des changements dans le fonctionnement actuel des services de santé.

Le conseil affirme que les sociétés privées d'assurance-santé possèdent des méthodes variées et compétitives de financer le coût des services médicaux pour ceux qui le voulaient et qui pouvaient se le permettre.

Pour l'exercice 1964-65, les dépenses par capita seront de \$219, dans Québec, contre \$205, dans l'Ontario, alors qu'elles n'étaient que de \$117, en 1959-60 pour le Québec, contre \$150, pour l'Ontario.

La dette consolidée nette du Québec devrait toucher le sommet de \$830 millions, le 31 mars 1964.

On améliorera constamment les méthodes servant à calculer les risques afin de prévenir l'exclusion des contrats, d'améliorer la qualité et la quantité de l'assurance disponible et d'accepter les risques compromettants et les personnes âgées.

"Ces développements sont tous apportés dans un atmosphère de saine compétition qui donne à l'assurance la meilleure valeur pour le dollar qu'il dépense en assurance santé," commentait le conseil.

"La plupart des Canadiens peut très bien se permettre de se protéger contre le coût de la maladie. C'est une critique à peine valable de l'assurance santé de dire que les indigents ne sont pas des clients virtuels. Pour les indigents, nous recommandons l'assurance financière du gouvernement si les dépenses de la maladie sont clairement au-delà des moyens de l'individu."

L'exposé prétendait que la majorité des Canadiens possédait les moyens financiers de payer pour des soins médicaux adéquats s'ils choisissaient de donner une priorité à cet item dans leur budget. Ce fait est mis en évidence par le revenu par capita et la possession de marchandises non-périssables.

La dépouille mortelle est exposée à 1290, rue Avenue. Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Services Spécialisés

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Monuments funéraires

Monuments funéraires, services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.



M. Chs Loupret, ex-captaine de la brigade des incendies, époux de dame Amanda Laverdière, est décédé le 28 avril, à l'hôpital Saint-François-d'Assise, à l'âge de 68 ans et 6 mois. Il demeurait à 10, rue des Frères (Ouest).

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, son genre et ses belles-filles: M. et Mme André Loupret (Cécile Ouellet), M. et Mme Edmond Loupret (Thérèse Saint-Hilaire), M. et Mme Paul-Emile Héribé (Gisèle), et la Rév. Soeur Sainte-Marie.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Le service sera chanté lundi, en l'église de Saint-Albert-le-Grand. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Services Spécialisés

Services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Services Spécialisés

Services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Services Spécialisés

Services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Services Spécialisés

Services spécialisés, réparation, nettoyage, etc.

Services Spécialisés

Malgré les patrouilles des forces de l'ONU, les hostilités continuent près de Nicosie

NICOSIE (PA) — Les patrouilles exercées par les forces des Nations unies n'ont pu mettre fin aux hostilités sur ce point névralgique que sont les monts Kyrenia.

Mme M. Oswald exige un affidavit de ses avocats

DALLAS, Texas (PA) — Mme Marina Oswald vient d'accorder un délai jusqu'au 15 mai à M. James H. Martin et à M. John H. Thorne pour soumettre un affidavit énumérant les dons qu'elle a reçus à la suite du meurtre de son mari, le 24 novembre dernier. Lee Harvey Oswald, accusé d'être l'assassin du président des États-Unis, a été tué par Jack Ruby alors qu'il était transféré de prison.

Mme Oswald a présenté une pétition le 17 avril afin d'obtenir une liste complète des montants s'élevant à plus de 468,000 qui lui furent envoyés et demandant que les contrats qu'elle avait conclus avec M. Martin et M. Thorne comme gérant et avocat, respectivement, soient annulés.

MM. Thorne et Martin n'ont remis aucun argent à la veuve du présumé assassin du président. La plupart de cet argent consiste en dépôts de banque et \$25,000 sont constitués en un fonds de fiducie dont MM. Mar-

tin et Thorne sont les administrateurs. Le contrat de 10 ans avec M. Martin lui garantissait 15 pour cent de tous les revenus provenant de droits d'auteurs, des cachets pour apparition en public et pour la permission de se servir du nom de Mme Oswald.

Le contrat avec M. Thorne lui donnait 10 pour cent et garantissait l'exclusivité de la représentation légale à la firme Thorne and Leach.

Les contrats furent signés les 5 et 6 décembre derniers, quelques jours seulement après que Mme Oswald eut établi son domicile avec ses deux enfants chez M. Martin.

Des unités d'infanterie canadienne, au nombre de quatre à 36 hommes, desservent les postes de surveillance établis sur les monts. Elles communiquent entre elles par des éclaireurs montés en jeeps et par radio.

Un porte-parole estime que les nouvelles dispositions respectent la façon la plus rationnelle de régler la situation au moyen des forces des Nations Unies.

En vertu des attributions provenant des Nations Unies les forces de paix ont cherché à éviter de se déplacer entre les deux camps. Cela parce que les gouvernements qui ont contribué à la formation de la force internationale refusent de les exposer à des risques inutiles.

Et le président-archevêque Makarios, Cypriote grec, et le vice-président Fazil Kucuk, tête dirigeante de la minorité turque, ont accueilli de façon favorable l'appel à la paix de U Thant. Mais ni l'un ni l'autre n'ont invité leurs partisans à cesser le combat, comme le recommandait le secrétaire général des Nations Unies.

12 HEURES DE TREVE
La proclamation lancée par le Président Makarios et demandant un cessez-le-feu sur les hauteurs des monts Kyrenia, où

le combat avait pour but d'assurer le contrôle de la route, entre Nicosie et le port de Kyrenia, n'a eu d'effet que pendant moins de 12 heures.

Il y a eu trois morts et un blessé au cours d'un engagement à l'ouest du château de Saint-Hilarion. Une patrouille turque qui gagnait en direction ouest les positions grecques à la faveur de la demi-obscurité, a été interceptée par une troupe grecque.

Suivant un porte-parole du gouvernement, les Turcs tentaient de lancer une attaque, profitant du cessez-le-feu, mais ils furent repoussés et abandonnèrent leurs armes.

À 8 heures 15 du matin, les Cypriotes grecs ouvrirent le feu sur le château de Saint-Hilarion, à l'aide de mortiers. Sept obus furent tirés puis la batterie re-tomba dans le silence.

LES SUEDOIS TIRENT
Ailleurs, on a tiré sur deux patrouilles des Nations Unies. Dans l'un et l'autre cas, on attribue le méfait à des Cypriotes grecs. On a également fait feu sur des Canadiens dans le village d'Agirde, au pied des monts Kyrenia. Les Canadiens n'ont pas riposté.

Le commerce cubano-anglais avive la colère de Johnson

WASHINGTON — Le président Lyndon Johnson a employé une approche directe pour impressionner le secrétaire au Foreign Office britannique, M. Richard A. Butler, quant à la contrariété que ressentent les États-Unis vis-à-vis le commerce continu de la Grande-Bretagne avec Cuba.

On croit comprendre que le président américain a parlé avec une force exceptionnelle quand il a rencontré brièvement M. Butler à Washington au début de la semaine. On a laissé entendre que M. Butler avait été un peu secoué par l'approche directe du président.

Cette épidémie a emmené certains observateurs à conclure que l'action de la Grande-Bretagne en face du boycottage de Cuba par les Américains, a conduit les relations anglo-américaines à un niveau bien bas.

Après des rencontres avec le président et le secrétaire d'État,

M. Dean Rusk, M. Butler était conscient que ni le gouvernement, ni une large partie du public américain ne pressaient que des nations de l'Ouest commercent avec Cuba, à un moment où les États-Unis tentaient d'isoler Fidel Castro.

Selon toute apparence, la réaction américaine a produit l'effet d'une surprise sur M. Butler. Des sources britanniques avaient indiqué antérieurement que la question du commerce entre Cuba et la Grande-Bretagne, ne serait pas soulevée.

On aurait fait savoir à M. Butler que le refus de fournir à Castro du matériel de transport et de l'équipement industriel était la seule arme efficace que les États-Unis possédaient pour empêcher Castro de propager le communisme dans l'hémisphère occidental.

M. Butler a reçu un avertissement des difficultés qu'il allait rencontrer, quand il a vu

le secrétaire d'État, M. Dean Rusk.

M. Rusk lui a révélé que le président Johnson était contrarié au sujet de la vente adrienne d'autobus, de locomotive et de grues mécaniques, par la Grande-Bretagne. M. Butler répondit que ces ventes n'atteignaient que des proportions insignifiantes.

Les autobus arrivent à Cuba en juin

MIAMI (PA) — Les premiers des 450 autobus de fabrication britannique vendus à Cuba arriveront à La Havane en juin, a annoncé hier Radio-La Havane.

Les véhicules — ainsi qu'une grande quantité de pièces de rechange — ont été commandés pour relever le système de transport public fort mal en train de Cuba. Ils représentent un contrat de \$11,000,000 passé

entre le gouvernement Castro et la société Leyland Motors, d'Angleterre.

Six employés de cette firme sont arrivés à Cuba pour y aménager une usine d'entretien.

Les États-Unis qui ont imposé un embargo contre Cuba, se sont fortement opposés à la continuation des relations commerciales entre la Grande-Bretagne et Cuba.

Paquet

Paquet voit jeune et habille jeune !

les dernières créations d'allure sportive pour les jeunes.

POUR GARÇONS

- A - Un chic veston sport en tissu tout laine, quadrillé en bleu, gris et vert, style avec poches de fantaisie et pattes aux manches, 34 à 40. 39.99
 - B - Pantalons en worsted 100% laine avec pli permanent, style continental avec ceinture élastique ajustable. Gris moyen, anthracite, noir, brun et vert nuancé de brun, 24 à 28. 9.99 - 29 à 36 11.99 - jeunes hommes 28 à 34. 13.99
 - C - Superbe veston sport, en flanelle de laine, style sans col et demi-ceinture au dos, boutons de métal, rouge, bleu, beige, 24 à 28 15.99 - 29 à 34. 17.99
- Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

POUR FILLETTES

- D - Coquette blouse quadrillée rouge et blanc, de ligne chemisier avec poches sur le devant, 7 à 14 ans fillettes et 10 à 14x. 3.99
- E - Pantalon western en denim très solide, lavable, qui ne déteint pas, renforcé et ajustement parfait, marine, blanc, rouge, 7 à 14 ans fillettes 4.99 - 10 à 14x ans. 5.99
- F - Short de même tissu 7 à 14 ans. 3.99 et pantalon corsaire au genou, 7 à 14 ans 3.99 - 10 à 14x ans 4.99

Paquet, Salon Juvenile, 2e étage.

POUR ENFANTS

- G - La populaire souler sport "Saddle" de Savage, en souple et durable cuir blanc et bleu, semelles "Unifold" garanties pour 3 mois, 5 à 8 C.E. 4.99 - 8 1/2 à 4.5.99 à 7.99 - B.C. 5.99
- H - Les fameux "Hush Puppies" pour garçons, en suède gris ou beige, semelles crépées, 1 à 5 1/2. Modèles lace ou "loafer" 7.99

Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée. Commandez par téléphone 529-4501



EN PRIMEUR CHEZ PAQUET !

Un ravissant et pratique ensemble de jeu COTON OUATÉ pour fillettes ou garçons

impermeable - anti-taches, irrétrécissable - indéformable - lavable et garantie de première qualité.

Ce populaire ensemble comprend : un pantalon, et un gilet avec cagoule, ouvrant en avant avec glissière, et attaches avec galon ou bas du capuchon.

En rouge, bleu royal, bleu marine, 2 à 3x ans 5.99 4 à 6x ans 6.99

Paquet, Salon Bambino, 2e étage. Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501.

LA CIE PAQUET INC., rue St-Joseph est, Québec.

Veuillez m'expédier l'ensemble suivant.....

Couleur..... Grandeur..... Prix.....

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Tél.....

Comptant Entrée C. R.

(S.v.p. ajoutez la taxe)

LE SAMEDI EST LA JOURNÉE DES JEUNES CHEZ PAQUET